

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma
général
d'aménagement
de la France

sur l'emploi

premiers dossiers

73

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

**schéma
général
d'aménagement
de la France**

sur l'emploi

premiers dossiers

JUILLET 1977

Présentation

La présence dans la collection Travaux et Recherches de Prospective de ce document — à première vue, regroupement de statistiques et de commentaires que n'amalgame ni prospective, ni scénario — surprend.

En réalité, cette série de dossiers constitue la première phase d'un travail plus vaste : l'élaboration de scénarios de l'emploi à l'horizon 2000.

Ces derniers devraient porter sur quelques données importantes telles que le volume, la répartition sectorielle et spatiale, la qualification, et inclure des facteurs plus qualitatifs relatifs aux comportements à l'égard du travail, à l'organisation des tâches, aux rapports sociaux.

Dans cette perspective, informations et hypothèses ont été rassemblées, puis sélectionnées, formant une base de départ, dynamique bien que provisoire, des futurs scénarios.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'importance de la base dans un scénario. « Définie comme une totalité expressive d'une réalité », ou un « premier temps déterminant pour la conduite du cheminement », cette base conditionne « étroitement à la fois son contenu et son degré plus ou moins fin d'élaboration » (1).

Une fois établis, ces dossiers, qui font suite et s'appuient sur toute une série de travaux antérieurs du SESAME (2), nous ont paru utiles à d'autres et à d'autres fins que notre propre usage. D'où cette publication.

Philippe BARRET
Florence BAS
Jean-François LANGUMIER

Michèle LAPERROUSAZ
Jean-Louis MURON
Antoine VALEYRE

(1) Bilan d'une expérience prospective (à paraître).

(2) Cf. dans la collection Travaux et Recherches de Prospective, les n° 52, 54, 55, 57, 61, 62, 65 et 66.

Sommaire

I. LES VINGT ANS PASSÉS

Analyse rétrospective de la population active au cours des vingt dernières années.

II. DÉMOGRAPHIE ET EMPLOI

Evolution des disponibilités en main-d'œuvre, bilan de la population et de ses mouvements (1954-1975).

III. RESTRUCTURATION DE L'APPAREIL PRODUCTIF

L'incidence à long terme de ce facteur sur l'emploi nous paraît difficile à apprécier actuellement.

IV. LA MOBILITÉ

Facteurs affectant la répartition sectorielle et spatiale de l'emploi.

V. LA PRODUCTIVITÉ

Substitution du capital au travail, productivité du travail et emploi. Cette variation centrale traduit les effets du mode d'accumulation du capital, des structures de consommation et de l'organisation du travail.

VI. L'EMPLOI FÉMININ

Ses caractéristiques ; déterminants de la mobilisation de la main-d'œuvre féminine et spécificité de cette catégorie d'actifs.

VII. CHOMAGE ET REGIONS

Evolution, structure et répartition régionale du chômage. Analyse de la croissance du chômage structurel.

VIII. LA DURÉE DU TRAVAIL

Tendances d'évolution de la durée hebdomadaire et annuelle du travail salarié.

IX. L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Qualification, nouvelles formes d'organisation du travail, travail posté.

DOSSIER I

Les vingt ans passés

Nous présentons ici quelques remarques sur les transformations qui ont affecté le volume, la composition et la répartition géographique de la population active durant ces vingt dernières années. Prendre la mesure de ces transformations à travers quelques tableaux et quelques cartes, non pas pour prolonger sans les changer les tendances qu'on y décèle — encore que certaines de ces tendances seraient toujours à l'œuvre dans les vingt années à venir — mais pour se faire une idée des changements possibles dans un laps de temps analogue. Ils sont, on le sait, considérables.

1. Le volume de la population active

Seule exception peut-être : le volume global de la population active. Certes, il enregistre une augmentation de deux millions d'individus (soit un peu plus de 10 %) de 1954 à 1974 (cf. le tableau I, 1). Sur une plus longue période (un demi-siècle), la stabilité ne laisse pas d'étonner. Mais elle est apparente, comme ces mers superficiellement calmes, traversées en profondeurs de courants tumultueux.

Ce niveau quasiment permanent de 21 millions d'actifs est en fait la résultante de deux tendances contraires : la croissance démographique d'une part, l'allongement de la durée de formation et l'avancement de l'âge de la retraite d'autre part. L'évolution en hausse depuis 1954 devrait d'ailleurs s'infléchir, compte tenu du retournement de la croissance démographique, le « baby boom » d'après-guerre ayant fini de faire sentir ses effets. On pourrait bien ainsi, d'ici à la fin du siècle, conserver un volume d'actifs très proche de celui de 1921.

2. La composition de la population active

Ici commencent les modifications vraiment spectaculaires. On connaît bien l'une d'entre elles, que met en lumière la répartition de la population active en trois secteurs (cf. le tableau I, 2) : l'effondrement de la population agricole, majoritaire à la Libération, aujourd'hui inférieure à 10 %. Ce qui est remarquable ici, c'est la régulière rapidité du phénomène. On peut s'attendre à un ralentissement du rythme jusqu'à une stabilisation à 6 ou 7 %.

On connaît bien aussi la montée du tertiaire, qui occupe désormais la moitié de la population active. Pour l'avenir, il n'y a pas de logique implacable qui commande la poursuite de cette évolution, non plus que l'irréversibilité du niveau atteint. C'est affaire de politique économique, sociale, de politique tout court.

On souligne moins souvent la croissance relative, ralentie dans les deux dernières périodes intercensitaires, mais permanente, du secteur industriel.

Compte tenu des dégagements de main-d'œuvre prévisible dans l'agriculture, l'évolution à venir du secteur secondaire se déduira de la répartition choisie dans la promotion des activités secondaires et tertiaires.

La composition socio-professionnelle (tableau I, 3) est plus précise et plus instructive encore. On y retrouve évidemment la diminution massive du nombre des agriculteurs. Avec toutefois cette précision, qu'on n'attendait peut-être pas : le mouvement touche davantage encore les salariés agricoles que les exploitants.

La très forte augmentation du groupe des employés reflète partiellement celle du secteur tertiaire.

La classe ouvrière, contre un mythe qui tendait à s'établir dans les années 60, a crû sensiblement en valeur absolue et relative. Bien plus, et ceci va à l'encontre d'un autre mythe, cette croissance provient presque essentiellement de sa partie non qualifiée ; à quoi l'on pourrait d'ailleurs ajouter une partie des employés et du personnel de service dont le travail et la rémunération s'apparentent souvent au travail ouvrier.

Enfin, la population salariée n'est plus aujourd'hui, dans la société française, une majorité : c'est une écrasante majorité : 84 % contre 67 % il y a vingt ans. A suivre.

Les anciennes classes moyennes — artisans, petits commerçants, exploitants agricoles — font les frais de cette salarisation continue de la population active, puisque, parmi les non-salariés, professions libérales, gros commerçants et gros industriels restent à peu près stables ou sont en légère augmentation. En revanche, les cadres, et surtout les cadres moyens, voient leur contingent plus que doubler en valeur relative, tandis que leur nombre n'est pas loin de tripler. Sociologiquement, les cadres moyens ont désormais nettement plus de poids que les paysans.

3. La répartition géographique de la population active

(tableaux I, 4 à 9)

Nous ferons ici trois remarques.

- En 1954, il existe déjà quelques régions à structure de population active « moderne » : la région parisienne et le Nord. D'autres régions où demeure une forte agriculture (20 à 30 %) sont néanmoins des régions industrielles, avec un taux égal ou supérieur à la moyenne nationale de 1975. Ce ne sont pas seulement l'Alsace, la Lorraine et Rhône-Alpes mais aussi la Franche-Comté et des régions du Bassin parisien, comme la Champagne-Ardenne, la Picardie, la Haute-Normandie.

- A l'inverse, il subsiste en 1975 des régions largement rurales (un cinquième environ de la population active) : la Bretagne et le Limousin, et secondairement, les autres régions de l'Ouest, et du Massif Central.

Quant aux régions « modernes » en 1954, elles apparaissent toujours en avance sur leur temps par rapport à la moyenne nationale. Notons qu'on y trouve non pas une prédominance du tertiaire sur le secondaire mais une répartition à peu près égale de la main-d'œuvre entre les deux secteurs.

- Enfin, les régions qui ont le plus fort secteur tertiaire (55 à 60 %) ne sont pas les plus riches ni les plus développées. En dehors de la région parisienne où la concentration des activités tertiaires revêt un caractère exceptionnel, ce sont en effet les régions de la façade méditerranéenne.

A ces tableaux, nous avons ajouté :

— le rappel de quelques données concernant la conversion de secteurs très concentrés sur certaines régions, dans le Nord et l'Est en particulier. Elles font bien apparaître l'ampleur des modifications susceptibles d'intervenir en l'espace de deux décennies. Pour le charbon, on passe d'un ordre de grandeur de quelques centaines de milliers d'emplois à plusieurs dizaines de mille. Pour le fer, le nombre des emplois est divisé par plus de deux. Pour la sidérurgie, l'augmentation continue de la production s'est accompagnée d'une réduction lente mais continue du nombre des emplois. Le textile enfin a vu ses effectifs réduits du quart ;

— la répartition des effectifs salariés (5,9 millions en 1975) selon le type de produits : biens d'équipement, biens intermédiaires et biens de consommation. Le secteur des biens d'équipement s'est le plus développé depuis 1968 (+ 275 000 emplois), suivi par celui des biens intermédiaires (+ 100 000) alors que celui des biens de consommation croît très légèrement (+ 40 000) et semble plus fragile et sensible à la crise.

Toutefois au niveau régional, les évolutions entre ces trois secteurs sont différenciées. Le secteur des biens de consommation diminue fortement, dans la région parisienne depuis 1968, et plus faiblement dans Rhône-Alpes pour se développer dans les Pays de la Loire, dans l'Ouest, et dans le Bassin parisien. Pour le secteur des biens d'équipement, la progression est également très nette, outre dans Rhône-Alpes, dans les régions du Bassin parisien, dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

En terme de branches économiques, la mobilité de certaines d'entre elles a été très sensible, notamment depuis 1962, période de forte croissance globale. La métallurgie s'est dirigée vers l'Ouest et le Sud du Bassin parisien, par exemple. L'extension des effectifs de l'automobile en province est significative également. Certaines branches en régression, comme le cuir, la confection ont été aussi assez mobiles, en quête de main-d'œuvre à bon marché. La mobilité industrielle la plus forte a concerné les branches innovatrices et en expansion : le pétrole, la chimie, le verre.

Enfin, certaines branches sont très peu mobiles : le commerce, le bâtiment, le textile, les industries alimentaires, l'édition.

*
**

Ce dossier est complété par des cartes hors-texte concernant les pourcentages de la population active de chacun des secteurs primaire, secondaire (avec le BTP) et tertiaire par rapport à la population active totale en 1962, en 1975. Cartes 6 A, 6 B, 7 A, 7 B, 8 A, 8 B.

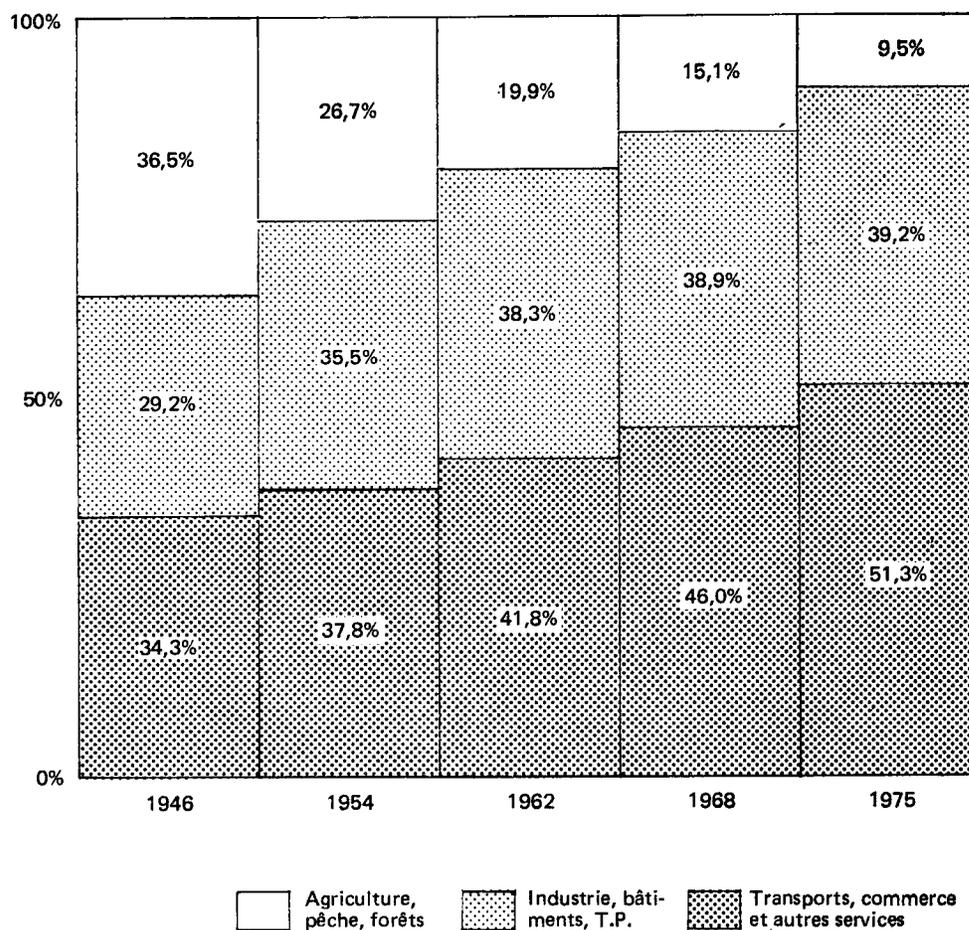
Tableau I, 1
Evolution de la population active ayant un emploi

(en milliers)

1921	1946	1954	1962	1968	1974
21 185	20 520	19 024	19 503	20 245	21 123

Source : INSEE.

Tableau I, 2
Evolution de la population active (répartie en trois secteurs), 1946-1975



Source : INSEE.

Tableau I, 3

Evolution des catégories socio-professionnelles de 1954 à 1975

	Effectifs		Structure (%)	
	1954	1975	1954	1975
Agriculteurs exploitants	3 966 015	1 650 865	20,7	7,6
Salariés agricoles	1 161 356	375 480	6,0	1,7
Patrons de l'industrie et du commerce	2 301 416	1 708 925	12,0	7,8
Industriels	91 067	59 845	0,5	0,2
Artisans	757 380	533 635	4,0	2,5
Patrons pêcheurs	18 747	15 835	0,1	é
Gros commerçants	181 717	186 915	0,9	0,9
Petits commerçants	1 252 505	912 695	6,5	4,2
Professions libérales et cadres supérieurs	553 719	1 459 285	2,9	6,7
Professions libérales	120 341	172 025	0,6	0,8
Professeurs, professions littéraires et scientifiques	80 380	377 215	0,4	1,7
Ingénieurs	75 808	256 290	0,4	1,2
Cadres administratifs supérieurs ..	277 190	653 755	1,5	3,0
Cadres moyens	1 112 543	2 764 950	5,8	12,7
Instituteurs		737 420		3,4
Services médicaux et sociaux ...	384 984	298 455	2,0	1,4
Techniciens	193 206	758 890	1,0	3,5
Cadres administratifs moyens	534 353	970 185	2,8	4,4
Employés	2 068 118	3 840 700	10,8	17,7
Employés de bureau	1 627 548	3 104 105	8,5	14,3
Employés de commerce	440 570	736 595	2,3	3,4
Ouvriers	6 489 871	8 207 165	33,8	37,7
Contremaîtres		443 305		2,0
Ouvriers qualifiés	3 052 953	2 985 865	15,9	13,7
Ouvriers spécialisés	1 816 265	2 946 860	9,5	13,6
Mineurs	239 155	73 440	1,2	0,3
Marins et pêcheurs	54 865	38 280	0,3	0,2
Apprentis ouvriers	201 310	106 690	1,0	0,5
Manœuvres	1 125 323	1 612 725	5,9	7,4
Personnels de service	1 017 789	1 243 490	5,3	5,7
Gens de maison	320 758	234 355	1,7	1,1
Femmes de ménage	239 408	154 100	1,2	0,7
Autres personnels de service	457 623	855 035	2,4	3,9
Autres catégories	513 937	524 000	2,7	2,4
Artistes	45 089	59 075	0,2	0,3
Clergé	171 394	116 945	0,9	0,5
Armée et police	297 454	347 980	1,6	1,6
Total	19 184 764	21 774 860	100,0	100,0

Source : Economie et statistique, n° 91, juillet-août 1977.

Tableaux I, 4 à 7

Répartition sectorielle et régionale de l'emploi

(%)

Région	1954		
	Agriculture	Industrie	Tertiaire
Région parisienne	2,5	44,3	53,2
Champagne-Ardenne	26,3	37,8	35,9
Picardie	27,1	37,3	35,6
Haute-Normandie	20,8	37,8	41,4
Centre	38,5	27,1	34,4
Basse-Normandie	47,6	20,2	32,2
Bourgogne	35,1	29,2	35,7
Nord-Pas-de-Calais	12,4	54,9	32,7
Lorraine	17,9	49,1	33
Alsace	20,5	44,3	35,2
Franche-Comté	28,4	42,3	29,3
Pays de la Loire	44,4	25,1	30,5
Bretagne	50,5	18,5	31
Poitou-Charentes	45,3	22	32,7
Aquitaine	41,3	24,8	33,9
Midi-Pyrénées	45,6	24,9	29,5
Limousin	51,3	21,7	27
Rhône-Alpes	24,5	42,9	32,6
Auvergne	42,5	27,6	29,9
Languedoc-Roussillon	37,2	24,8	38
Provence	18,8	30	51,2
Côte d'Azur			
Corse			
<i>France entière</i>	26,7	35,5	37,8

(%)

Région	1962		
	Agriculture	Industrie	Tertiaire
Région parisienne	1,5	44,4	54,1
Champagne-Ardenne	20,7	40,5	38,8
Picardie	19,3	42	38,7
Haute-Normandie	15,9	40,3	43,8
Centre	28,9	31,8	39,3
Basse-Normandie	59,5	4,7	35,8
Bourgogne	27	33,9	39,1
Nord-Pas-de-Calais	9,7	53,8	36,5
Lorraine	10,2	52,3	37,5
Alsace	13,5	46,2	40,3
Franche-Comté	20,5	47,6	31,9
Pays de la Loire	36	28,9	35,1
Bretagne	42,1	21	36,9
Poitou-Charentes	36,8	25,9	37,3
Aquitaine	32	28,9	39,1
Midi-Pyrénées	36,3	28,6	35,1
Limousin	41,7	26	32,3
Rhône-Alpes	17	47	36
Auvergne	33,5	32,4	34,1
Languedoc-Roussillon	29,9	27,6	42,5
Provence	12,9	33,3	53,8
Côte d'Azur			
Corse			
<i>France entière</i>	19,9	38,3	41,8

(%)

Région	1968		
	Agriculture	Industrie	Tertiaire
Région parisienne	1,2	41,4	57,4
Champagne-Ardenne	16,6	41,4	42,1
Picardie	14,9	43,9	41,2
Haute-Normandie	12	42,1	45,9
Centre	20,7	37,2	42,1
Bourgogne	20,1	37	42,9
Nord-Pas-de-Calais	7,8	51,1	41,1
Lorraine	8,3	50,3	41,4
Alsace	10,4	45,2	44,4
Franche-Comté	14,8	49,8	35,4
Pays de la Loire	27,9	33,4	38,7
Bretagne	33,2	25,6	41,2
Poitou-Charentes	28,5	30,3	41,2
Aquitaine	24,2	31,4	44,4
Midi-Pyrénées	27,3	31,1	41,6
Limousin	33,1	29,6	37,3
Rhône-Alpes	12,1	46,4	41,5
Auvergne	25,9	34,5	38,6
Languedoc-Roussillon	22,4	29,5	48,1
Provence	9,1	33,1	57,8
Côte d'Azur			
Corse			
<i>France entière</i>	<i>15,1</i>	<i>38,9</i>	<i>46</i>

(%)

Région	1975		
	Agriculture	Industrie	Tertiaire
Région parisienne	0,9	37,4	61,7
Champagne-Ardenne	12,3	42,2	45,5
Picardie	9,7	45,3	45
Haute-Normandie	7,5	44,5	48
Centre	12,7	40,5	46,8
Bourgogne	12,7	39,6	47,7
Nord-Pas-de-Calais	5,1	49	45,9
Lorraine	4,9	48,8	46,3
Alsace	4,7	47,3	48
Franche-Comté	8,7	51,9	39,4
Pays de la Loire	18,1	37,6	44,3
Bretagne	21,1	29,4	49,5
Poitou-Charentes	18,1	34,8	47,1
Aquitaine	16,1	32,9	51
Midi-Pyrénées	18	32,5	49,5
Limousin	21,9	33,8	44,3
Rhône-Alpes	7,2	45,6	47,2
Auvergne	17,1	38,4	44,5
Languedoc-Roussillon	15,4	28,8	55,8
Provence	6,4	31,8	61,8
Côte d'Azur			
Corse			
<i>France entière</i>	<i>9,5</i>	<i>39,2</i>	<i>51,3</i>

Source : INSEE.

Tableau I, 8

Quelques exemples de réduction d'emploi dans les secteurs industriels

Charbon (nombre d'emplois) :		Mines de fer (avec augmentation de la production) :	
1947	355 000	1960	25 000
1957	242 000	1970	10 500
1967	161 000	1973	9 600
1973	92 000	Acier (avec augmentation de la production) :	
Textile :		1955	121 800
1955	460 000	1964	130 000
1971	320 000	1965	124 400
		1969	109 600
		1973	107 800

Source : P. DURAND, Industries et régions, 1972 et 1974.

Tableau I, 9

Effectifs salariés au 1^{er} janvier par secteur de production

(en milliers de salariés)

Régions	Ensemble	Biens d'équipement		Biens intermédiaires		Biens de consommation	
		1968	1975	1968	1975	1968	1975
Région parisienne ..	4 212,9	408,0	410,5	377,5	360,4	542,7	494,1
Champagne-Ardenne	442,9	24,3	32,1	75,1	82,0	61,9	62,6
Picardie	566,0	36,9	50,9	81,3	94,2	89,2	101,6
Haute-Normandie ..	567,6	49,0	66,7	69,3	83,2	72,2	79,2
Centre	705,3	56,4	79,1	72,7	93,5	72,0	84,0
Basse-Normandie ...	387,6	15,6	26,3	35,3	41,8	46,3	57,9
Bourgogne	493,0	35,7	47,7	73,0	81,3	43,3	53,1
Nord-Pas-de-Calais ..	1 176,8	78,6	92,7	254,2	232,1	228,2	214,8
Lorraine	767,9	31,5	43,3	209,3	200,3	88,7	88,9
Alsace	533,5	43,9	59,9	43,1	68,9	84,1	90,4
Franche-Comté	343,3	40,7	46,6	63,4	43,9	71,8	84,7
Pays de la Loire ...	811,5	62,4	86,9	63,4	79,3	103,5	123,7
Bretagne	673,0	17,9	32,1	37,5	45,4	74,3	88,9
Poitou-Charentes ...	414,3	20,1	31,8	36,9	44,3	43,9	51,0
Aquitaine	737,1	32,2	43,5	82,8	90,0	70,1	73,0
Midi-Pyrénées	596,9	35,0	47,0	60,3	60,6	60,0	62,5
Limousin	201,5	9,9	11,6	23,1	21,9	25,1	24,9
Rhône-Alpes	1 610,1	148,7	186,8	211,6	224,5	267,2	42,9
Auvergne	383,5	15,8	20,8	71,3	79,2	39,6	252,9
Languedoc- Roussillon	461,1	9,3	11,6	43,1	41,4	34,5	34,6
Provence- Côte d'Azur	1 111,9	53,0	64,7	90,4	104,6	71,2	65,0
Corse							
Ensemble	17 197,6	1 224,7	1 492,6	2 074,6	2 172,9	2 190,0	2 230,7

Ces estimations annuelles de population active ayant un emploi ne concernent que les salariés. Elles tiennent compte du dernier recensement de la population et utilisent diverses autres sources : effectif salarié relevant du régime des ASSÉDIC (associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) ; enquête trimestrielle du ministère du Travail ; recensement des agents de l'Etat et des collectivités locales.

Elles sont regroupées suivant les branches de production définies pour les travaux de comptabilité nationale, le personnel de chaque établissement étant classé tout entier dans un secteur d'établissement lorsque l'activité principale de l'unité de production correspond à ce secteur.

Source : Les collections de l'INSEE, R 23-24, 1977.

DOSSIER II

Démographie et emploi

Lorsqu'il s'agit d'élaborer des scénarios d'emploi, la population est une matière première évidente.

Encore faut-il se défier d'un certain nombre d'évidences et la réflexion sur les problèmes d'emploi ne saurait se limiter à la simple évaluation des ressources humaines.

En effet, alors que le volume de la population est passé de 42,8 à 52,4 millions entre 1954 et 1975, la population active, note-t-on, oscille entre 19 et 21 millions depuis 1921.

La quasi-stabilité que l'on observe sur cette longue période coïncide paradoxalement avec d'importantes transformations économiques, sociales et spatiales de notre pays et de son environnement.

On conçoit donc qu'elle puisse dissimuler de vastes mouvements géographiques et catégoriels : la salarisation croissante des emplois féminins, le recours à la main-d'œuvre immigrée jusqu'à une date récente, l'exode rural qui ont eux-mêmes en retour modifié le peuplement du territoire et probablement son dynamisme démographique.

Dans un premier temps, nous essayerons donc de restituer ces mouvements au sens le plus large et pour cela nous renvoyons également à la lecture des dossiers I, IV, V, VI.

Quant à la démographie proprement dite, nous retiendrons essentiellement les composantes géographique et spatiale de ces mouvements et nous tenterons de mettre en lumière les tendances qui s'en dégagent.

1. Evolution générale

Rappelons que la population résidant sur le territoire actuel de la France de 24,6 millions en 1740 est passée à 52,8 millions en 1976.

Comparée à celle des autres pays européens, cette croissance est relativement lente au XVIII^e siècle, encore plus faible au milieu du XIX^e siècle, nulle de 1890 à 1946, pour enfin s'aligner sur celle du reste de l'Europe.

Au cours de ces vingt dernières années, le retour d'environ 910 000 rapatriés d'Algérie, le recours à la main-d'œuvre immigrée, et le changement amorcé en 1964 dans le comportement procréateur des ménages ont profondément agi sur le volume et les structures de la population.

Au total, la croissance du volume de la population a été exceptionnellement rapide, il est très probable que cette période s'achève et que l'hypothèse la plus probable soit celle d'une faible croissance, voire d'une quasi-stabilité de la population.

Il demeure que le regain de la natalité a fortement marqué l'histoire de ces vingt dernières années : l'école d'abord, l'université et le marché du travail, et enfin le marché du logement ont été touchés successivement par des géné-

rations nombreuses. Il influera certainement encore au cours des années à venir : quelle que soit l'hypothèse démographique retenue dans une vingtaine d'années, les générations actuellement les plus représentées numériquement atteindront un âge où leur impact quantitatif sur le marché de l'emploi sera important — ces générations auront alors de 25 à 50 ans.

Parallèlement, on peut s'attendre à ce que le poids grandissant des tranches d'âges élevées — plus de 60 ans — joue même de manière indirecte sur l'équilibre de l'emploi avec le financement des retraites par exemple, encore qu'à cet horizon, cet effet ne se fasse que faiblement sentir.

2. La répartition par âge (*)

Une des caractéristiques de l'évolution de notre population est un processus continu de vieillissement qui apparaît à la fin du XVIII^e siècle et qui ne semble pas devoir s'inverser.

Ce phénomène est commun aux nations européennes mais il a été plus accentué en France puisqu'on y comptait jusqu'en 1957 le pourcentage le plus élevé d'individus de plus de 65 ans.

La période récente (1946-1976) se caractérise par deux grands mouvements :

- a) la poursuite du processus de vieillissement : la part des plus de 65 ans passe de 11,1 % en 1946 à 13,5 % en 1976 ;
- b) la chute brutale de la proportion des adultes jusqu'en 1966 qui résulte d'une part du passage des classes « creuses » (1915-1919, 1936-1945) dans le groupe d'âge adulte et d'autre part du redressement de la natalité.

Depuis 1966, l'arrivée des classes pleines à l'âge adulte et la baisse de la fécondité inversent cette évolution.

Il faut noter que le vieillissement est plus ou moins accentué selon les régions et les types d'espace.

Toutes les régions, depuis 1954, connaissent un mouvement semblable à celui que l'on observe au niveau national, avec des variations toutefois qui tiennent essentiellement au poids des groupes d'âge « 0-20 ans » et « plus de 65 ans », tandis que le poids du groupe « 20-65 ans » varie faiblement d'une région à l'autre. C'est ainsi que se dessine au Nord un croissant qui va des pays de la Loire à la Franche-Comté et le Rhône-Alpes en passant par la Haute-Normandie où la proportion de jeunes demeure élevée, celle des personnes âgées restant faible. La partie complémentaire du territoire se caractérise à l'inverse, à la fois par une proportion élevée de plus de 65 ans et une faible proportion de jeunes.

Enfin le vieillissement affecte surtout le monde rural ; depuis 1954, la progression du nombre de cantons ruraux « vieilliss » — où plus de 20 % de la population dépasse les 65 ans — est spectaculaire : 126 en 1954, 173 en 1962, 401 en 1968 et 717 en 1975, soit plus de la moitié du nombre des cantons ruraux (1 276 en 1975) (1).

(*) Il convient de se reporter aussi aux cartes 12 A, 12 B, 12 C, 12 D, hors-texte, donnant la répartition de la population par groupe d'âge et par arrondissement en 1975 (%).

(1) P. PAILLAT, Population n° 6, 1976.

3. Population et emploi des régions

En 1975, on compte trois régions dont le poids démographique ne cesse de croître depuis 1954 : l'Ile-de-France (18,78 %), le Rhône-Alpes (9,08 %) et la Provence - Côte d'Azur (6,98 %). A l'opposé, dix régions représentant 36,3 % de la population ne cessent d'en perdre, la croissance globale des trois premières (+ 3,6 %) équilibrant presque la décroissance de ces dernières (— 3,28 %).

Il s'agit du Nord-Pas-de-Calais, de la Champagne-Ardenne, de la Bourgogne et de l'ensemble des régions situées à l'Ouest de la diagonale Caen-Marseille.

Ce déséquilibre et cette polarisation du territoire trouvent une traduction parallèle en terme d'emploi (2).

Les régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence - Côte d'Azur, Picardie et Haute-Normandie totalisent actuellement 44,2 % de l'emploi total, soit une augmentation de 5,5 % depuis 1954 ; en revanche, le Nord, la Lorraine et les régions à l'Ouest de la diagonale Caen-Marseille voient leur poids décroître continuellement (43,4 % en 1954 pour 38,4 % en 1975).

4. La population urbaine

a) Les transformations des espaces urbains

Que ce soit en valeur absolue ou relative, la population urbaine ne cesse de croître.

Ce mouvement s'accélère toutefois considérablement à partir de 1954 avec la reprise du dépeuplement rural, l'augmentation de l'immigration étrangère et enfin l'accroissement progressif de la construction de logements.

Au cours de cette période, la France, largement rurale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (47 % de la population est rurale) voit sa population urbaine presque doubler (21,5 millions en 1946, 38,4 en 1975).

Cette transformation des espaces urbains présente deux caractéristiques importantes :

- la *diffusion spatiale de la croissance* urbaine attestée à la fois par l'élévation du nombre moyen de communes par agglomération et par l'augmentation sensible du nombre de petites unités ;
- la *différenciation des espaces* urbains qui se traduit à trois niveaux :

— tout d'abord *au niveau de l'agglomération* où l'on observe une différenciation accrue des centres et des périphéries urbaines ; si l'on examine les unités urbaines les plus importantes, on constate que leur croissance s'effectue de plus en plus par les banlieues tandis que les centres voient leur population décroître ou stagner : Bordeaux, Lyon, Paris, Toulouse, Nantes.

Ce mouvement se remarque également dans les zones de peuplement industriel ou urbain (ZPIU) dont la partie hors de l'agglomération principale croît généralement plus rapidement ;

— ensuite *au niveau de la structure urbaine* dont les diverses strates connaissent des modes et des rythmes de croissance contrastés.

(2) Emploi total de la région rapporté à l'emploi total sur le territoire.

On observe en effet une progression régulière du taux de croissance démographique avec la taille des agglomérations, taux qui atteint un maximum pour les unités de 150 000 à 300 000 habitants pour ensuite rester stationnaire, voire décroissant au cours de la dernière période intercensitaire.

L'écart entre la croissance totale et la croissance urbaine se trouve actuellement réduit de moitié depuis 1954, ce qui est logique compte tenu du fait qu'aujourd'hui plus de 73 % de la population réside dans une commune urbaine.

La modération de la croissance urbaine est un phénomène général qui affecte l'ensemble des strates urbaines : les taux de croissance relevés entre 1968 et 1975 sont toujours inférieurs à ceux de 1954-1962 et 1962-1968. Cette tendance souffre une exception que sont les très petites unités (moins de 5 000 habitants) dont la croissance demeure importante (le taux de croissance annuel moyen de ces unités au cours des trois dernières périodes intercensitaires étant respectivement de 0,88 %, 1,16 %, 1,14 %).

Pour les unités de plus de 50 000 habitants, ce fléchissement est continu depuis 1954 ; en revanche, dans celles de 5 000 à 50 000 habitants, la croissance s'accélère entre 1962 et 1968 puis se réduit pour se situer actuellement au-dessous du niveau de 1954-1962.

Si l'on examine l'évolution des soldes migratoires et naturels correspondants, on vérifie que ces mouvements résultent essentiellement d'une profonde modification dans la structure des échanges migratoires des diverses strates urbaines : entre 1954 et 1962, les villes de plus de 50 000 habitants réalisaient leur croissance essentiellement par leur solde migratoire dont l'accroissement était le plus élevé de la structure urbaine ; entre 1968 et 1975, la situation est complètement inversée : la croissance des grandes agglomérations est surtout due au solde naturel, la croissance de l'excédent migratoire est le plus faible de la structure urbaine ;

— différenciation, enfin, *au niveau de la répartition géographique de la croissance urbaine.*

On sait que la majeure partie de la structure urbaine est concentrée à l'Est d'une diagonale Caen-Montpellier.

En 1975, sept régions, toutes situées dans cette zone, possèdent un taux d'urbanisation (3) supérieur à la moyenne nationale (83,5 %) : la Région parisienne, avec 99,3 % ; la Provence - Côte d'Azur, 94,7 % ; le Nord-Pas-de-Calais, 94,3 % ; l'Alsace, 93,7 % ; la Lorraine, 92,8 % ; le Rhône-Alpes, 87,9 % ; la Haute-Normandie, 83,8 %.

Si la dispersion des taux de croissance est à peu près indépendante de la taille des villes au-delà de 10 000 habitants, en revanche la localisation géographique influe fortement.

De 1962 à 1968, à considérer le taux d'accroissement de la population urbaine, trois zones possédaient un dynamisme urbain élevé : Région parisienne, Rhône-Alpes et Provence - Côte d'Azur - Sud-Ouest.

De 1968 à 1975, on voit cependant apparaître quatre régions toutes faiblement urbanisées, dont le dynamisme s'accélère relativement : il s'agit des Pays de la Loire, de la Haute-Normandie, de la Bourgogne et du Limousin.

b) Structures d'âge et structures sociales urbaines

Plusieurs remarques peuvent se faire quant aux structures d'âge et structures sociales urbaines (4) :

- Lorsque l'on passe des communes rurales aux métropoles de province, la structure d'âge se transforme régulièrement dans le sens d'une représentation

(3) Population des communes appartenant à une ZPIU rapportée à la population totale.

(4) Dans ce qui suit, la spécificité mesure le poids d'une tranche d'âge ou d'une catégorie socio-professionnelle (CSP) rapportée à la moyenne nationale correspondante. Chiffres relatifs à l'année 1968. Cf. Aspects démographiques de l'urbanisation, *Les collections de l'INSEE*, série D, n° 30, 1974.

accrue de la tranche d'âge où le taux d'activité est élevé (20-55 ans) et ce aux dépens des groupes d'âge élevé (55 ans et plus).

La proportion de jeunes jusqu'à 20 ans demeure indépendante du degré d'urbanisation, à l'exception de l'agglomération parisienne où elle demeure très faible.

A noter également que la spécificité du groupe des personnes âgées s'accroît également lentement dans les agglomérations importantes.

- Entre 15 et 30 ans pour les hommes, le taux d'activité à âge égal, décroît à mesure que s'élève le degré d'urbanisation ; entre 30 et 50 ans, il demeure indépendant de la taille des agglomérations ; à partir de 55 ans, on constate une faible spécificité des taux d'activité dans les unités de 100 000 à 200 000 habitants et un niveau élevé aux extrémités de l'échelle (migration de retour à la fin de la vie active, des grandes agglomérations vers les communes rurales et les petites villes + prépondérance des non-salariés où la fin d'activité est tardive au bas de l'échelle urbaine). Quant aux femmes de plus de 35 ans, on constate une spécificité du taux d'activité forte dans les communes rurales hors Z.P.I.U., faible dans les unités urbaines petites et moyennes, mais en croissance dans les unités de plus de 100 000 habitants.

- Les agriculteurs et salariés agricoles sont très peu représentés dans les grandes unités urbaines, alors que les patrons de l'industrie et du commerce sont relativement nombreux dans les petites villes (en fait ce sont surtout des artisans et des petits commerçants).

Le nombre des ouvriers est relativement élevé dans les villes petites et moyennes, faible dans les communes rurales et dans une proportion moyenne dans l'agglomération de Paris.

Enfin, les cadres moyens, employés, professions libérales et cadres supérieurs voient leur représentation s'agrandir avec le degré d'urbanisation.

5. Population rurale et population agricole (5)

La période récente 1954-1975 se caractérise par une accélération du déclin du monde agricole et rural : décroissance du volume absolu des deux populations, décroissance du poids de la population rurale, décroissance du poids de la population agricole par rapport à la population rurale, décroissance enfin de la population agricole active à un rythme moyen (3,9 %) bien supérieur à celui de la population agricole (2,1 %) et rurale (1,1 %).

De 1954 à 1975, la transformation structurelle de la population active est très rapide et cependant c'est la proportion d'agriculteurs qui baisse le plus rapidement (de près d'un tiers). Cette baisse affecte tout particulièrement deux catégories : les salariés agricoles et les aides familiaux.

La croissance des communes rurales varie considérablement selon qu'il s'agisse de communes rurales appartenant à une ZPIU, c'est-à-dire rattachées au développement urbain, ou bien de communes hors ZPIU qui constituent l'espace rural profond.

De plus, si de manière générale la croissance démographique augmente avec la taille des communes, elle demeure, pour l'ensemble de celles qui n'appartiennent pas à une ZPIU, négative quelle que soit leur taille depuis 1954. En revanche, les communes rurales appartenant à une ZPIU connaissent une croissance positive à partir de 200 habitants.

(5) La population rurale est définie par son lieu de résidence (commune rurale) alors que la population agricole est la population des ménages vivant de l'agriculture.

Cette évolution est susceptible d'importantes variations régionales ; on peut avancer toutefois qu'elles sont largement expliquées par la différenciation croissante des espaces ruraux. Ainsi la variation positive que l'on peut enregistrer résulte autour des grandes villes du développement urbain et des effets induits par le développement des activités touristiques en Savoie et sur le littoral méditerranéen.

6. Les mouvements migratoires

L'évolution démographique des régions, des espaces urbains et du monde rural résulte pour partie de leur dynamisme démographique propre (c'est-à-dire de l'accroissement du solde naturel) dans la mesure où les mouvements migratoires viennent, on le sait, amplifier ou inverser les tendances ou différenciations que manifeste la démographie de tel ou tel type d'espace.

Parmi les mouvements récents ayant considérablement modifié tant le peuplement que la structure de la population active, trois ressortent à des phénomènes migratoires : il s'agit du recours à la main-d'œuvre immigrée, de ce que l'on englobe sous le terme d'exode rural, plus généralement, des échanges migratoires entre l'espace rural et les zones urbaines, et enfin du retour des rapatriés d'Algérie.

- Les accords d'Evian se traduisent de mars 1962 à 1968 par la migration d'environ 900 000 personnes en majorité de nationalité française, ce qui a pour effet de faire progresser la croissance démographique au rythme moyen (1,2 % par an) le plus élevé de la période 1954-1975 (6).

Cette population était en moyenne plus jeune que celle de la France, son taux d'activité plus faible, elle était composée de catégories socio-professionnelles relativement élevées dans la hiérarchie sociale — profession libérales, cadres et employés — elle occupait essentiellement des emplois tertiaires.

Les rapatriés se sont dirigés vers les grandes agglomérations et vers le Sud, le Sud-Ouest, la région Rhône-Alpes et, dans une moindre mesure, dans la région Ile-de-France.

- Le recours à l'immigration étrangère, en revanche, intéresse l'ensemble de la période de l'après-guerre et se manifeste comme un trait commun aux nations industrialisées européennes dont les structures économiques semblent avoir trouvé là, du moins jusqu'à l'occurrence de la crise, d'importantes disponibilités en main-d'œuvre pour pourvoir les postes à faible qualification.

Après une première tentative d'immigration organisée, destinée à la fois à reconstituer le potentiel humain et à permettre la reprise de l'activité économique, tentative qui se solde par un échec relatif dans la mesure où elle se traduit par une très faible progression de la population étrangère : 1,74 million en 1946 pour 1,76 million en 1954, un courant de migration de forte intensité s'établit au bénéfice de la France.

L'immigration nette annuelle se situe régulièrement au-dessus de 100 000 personnes et le volume de la population étrangère s'accroît rapidement : 2,15 millions en 1962, 2,66 en 1968, 3,4 en fin 1975. La population active étrangère connaît une évolution parallèle : 1,07 million en 1962, 1,293 en 1968, 1,58 en 1975 (salariés étrangers) (7).

(6) Il faut rappeler que le retour des rapatriés d'Algérie débute en fait en 1954. Entre 1954 et 1962, environ 460 000 personnes regagneront la France.

(7) *Les étrangers au recensement de 1975.*

Si le recours à l'immigration s'amorce réellement à partir de 1955 avec le démarrage de la croissance économique qui paraît la commander sur longue période, la vingtaine d'années qui s'écoulent voit le rythme d'arrivée des immigrants fluctuer autour d'un niveau moyen élevé en une succession de phases d'accélération puis de déclin sans lien direct avec la conjoncture économique (8). Dans le même temps, la structure de la population étrangère se modifie : composée en 1954 essentiellement d'Italiens (30 %), d'Espagnols (18 %), elle compte 21 % d'Algériens, 20 % de Portugais en 1975.

Enfin, la représentation de la population étrangère dans les branches croît régulièrement, sauf dans les industries extractives et pétrolières où elle diminue fortement (cf. le tableau II, 5).

En fait, en 1954, on comptait trois branches utilisant une abondante main-d'œuvre immigrée : les industries extractives, le BTP, production et première transformation des métaux. Ces deux dernières ont conservé et accru ce caractère, en revanche la branche « hygiène » tient actuellement la place qu'occupaient les industries extractives.

- Il est probablement artificiel d'analyser séparément les diverses catégories de migrations relatives à un territoire tant elles paraissent se compléter ou s'influer mutuellement : ainsi, le retour des rapatriés en 1962 a relancé en partie l'immigration étrangère par le biais de la demande de logement, une importante migration intérieure vers la région parisienne coexiste aussi jusqu'en 1968 avec un fort courant de migration étrangère à même destination.

De 1962 à 1968, 13 millions de personnes changeront de commune, 3,2 de région, pour 17 et 4,6 respectivement de 1968 à 1975. Ces chiffres, si on les confronte au solde naturel de ces deux périodes — environ 2 millions — démontrent la prépondérance des mouvements migratoires dans l'évolution du peuplement.

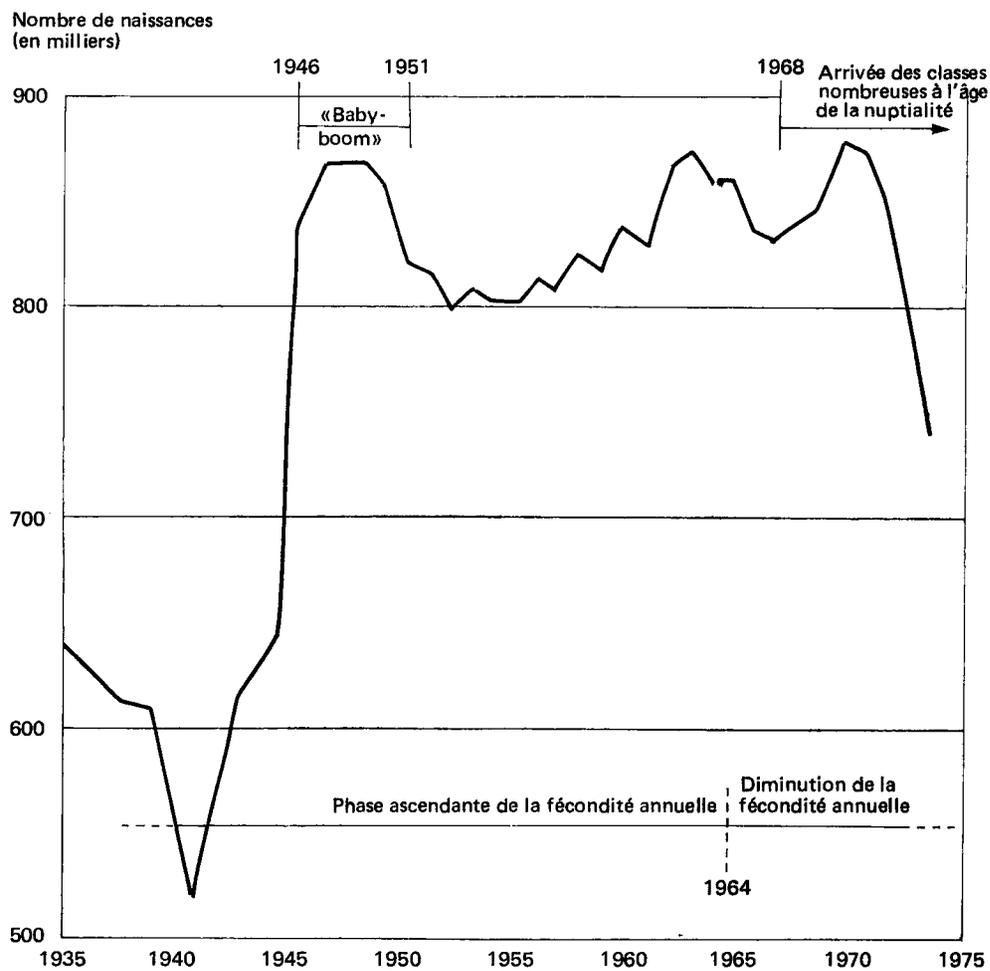
Les soldes migratoires varient beaucoup d'une région à l'autre : les plus attractives sont la Provence-Côte d'Azur et la région Rhône-Alpes ; le Nord et la Lorraine par contre demeurent déficitaires depuis 1954, tandis que la Bretagne, le Poitou-Charentes, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie voient progressivement leur situation s'améliorer (9). Enfin, le solde des échanges de la région parisienne se réduit continuellement depuis 1954, son solde intérieur est négatif pour la première fois en 1975 bien que le solde migratoire intérieur d'actifs soit encore positif, à l'inverse d'ailleurs de l'ouest où le solde intérieur est positif tandis que le solde d'actifs est négatif.

(8) On peut ainsi distinguer trois « cycles » complets où se succèdent accélération, puis déclin des flux migratoires : de 1955 à 1959, de 1959 à 1965, de 1968 à 1972.

(9) Les trois premières connaissent pour la première fois en 1975 un solde migratoire positif.

Graphique II, 1

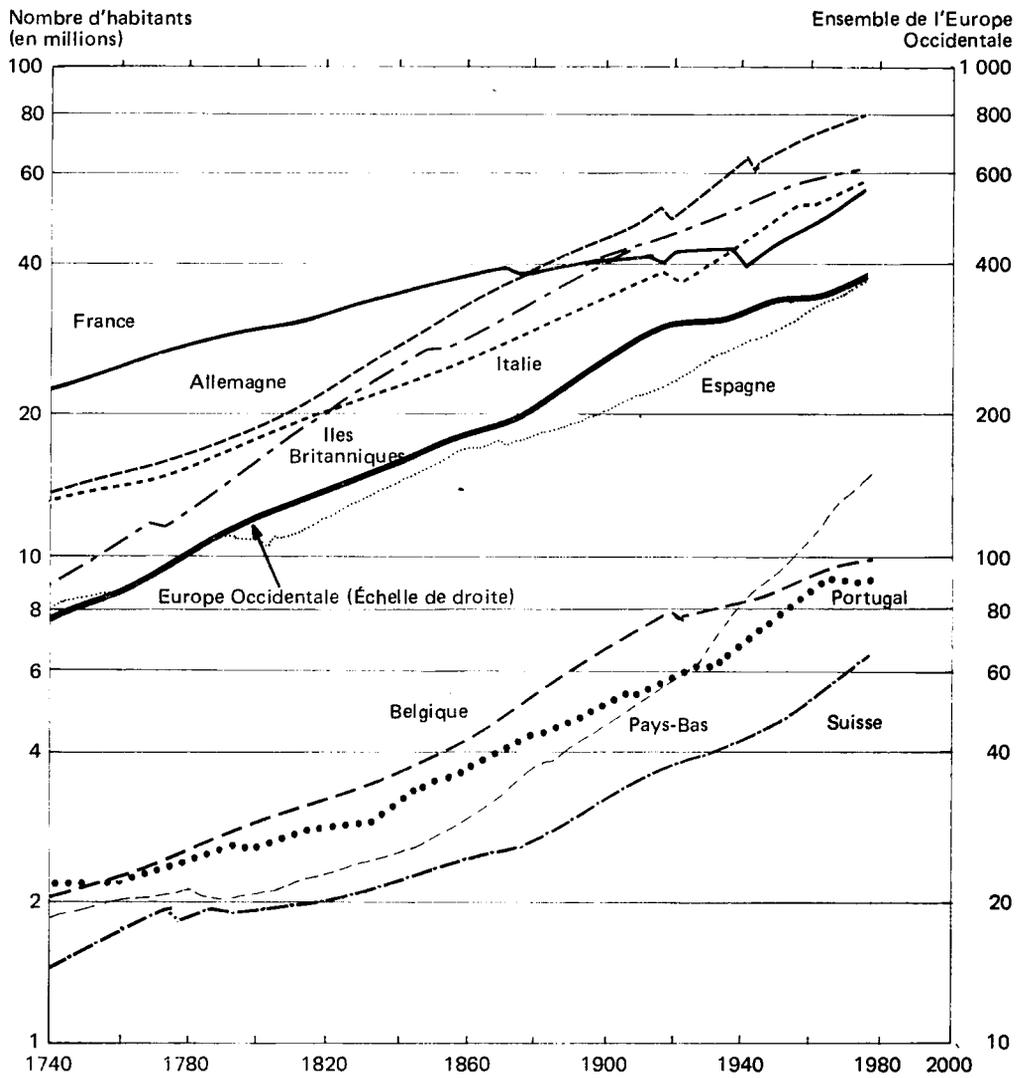
Evolution du nombre annuel de naissances en France de 1935 à 1975



Source : Economie et statistique, n° 84, décembre 1976.

Graphique II, 2

Population de la France et de quelques pays européens de 1740 à 1976

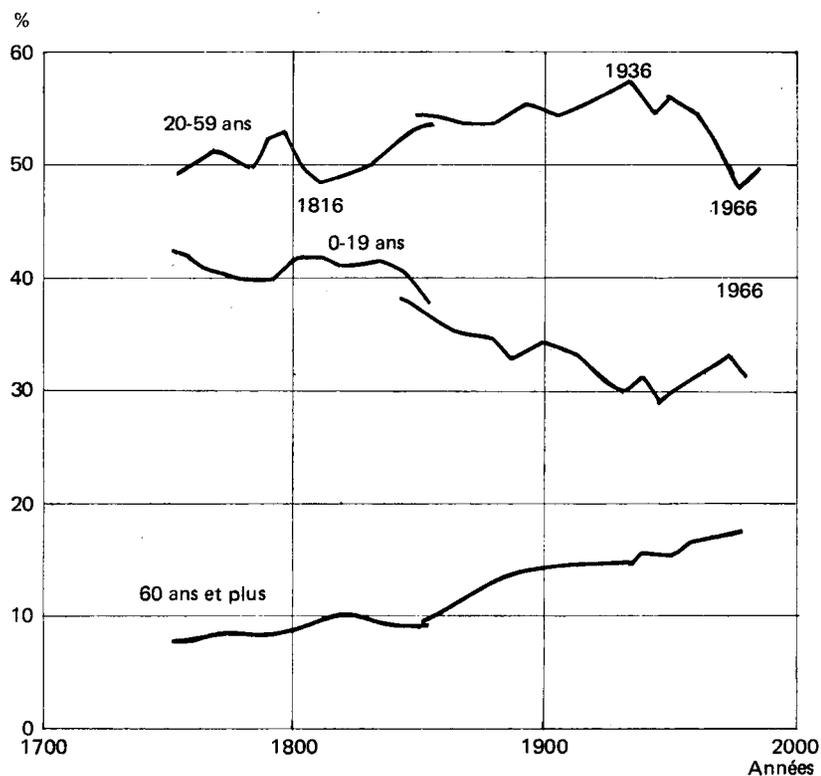


Source : Population, n° 2, 1977.

Graphique II, 3

Répartition de la population française en trois groupes d'âge depuis 1740

(%)



Source : Population, n° 2, 1977.

Tableau II, 1

Répartition de la population par grand groupe d'âge (en % du total)

Année 1 ^{er} janvier	0-19 ans	20-59 ans	60 ans ou plus	dont 65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
1946	29,5	54,5	16,0	11,1	
1954	30,7	53,1	16,2	11,5	
1962	33,1	49,8	17,1	11,8	
1966	34,2	48,2	17,6	12,2	4,5
1968	33,8	48,3	17,9	12,6	4,6
1970	33,1	48,9	18,0	12,8	4,7
1972	32,7	49,2	18,1	13,0	4,8
1974	32,2	49,6	18,2	13,2	4,9
1975	32,0	49,7	18,3	13,3	5,1
1976	31,7	50,3	18,0	13,5	5,2

Source : Population, n° 2, 1977, pour les dix dernières années.

Tableau II, 2

Evolutions démographiques entre 1954 et 1975

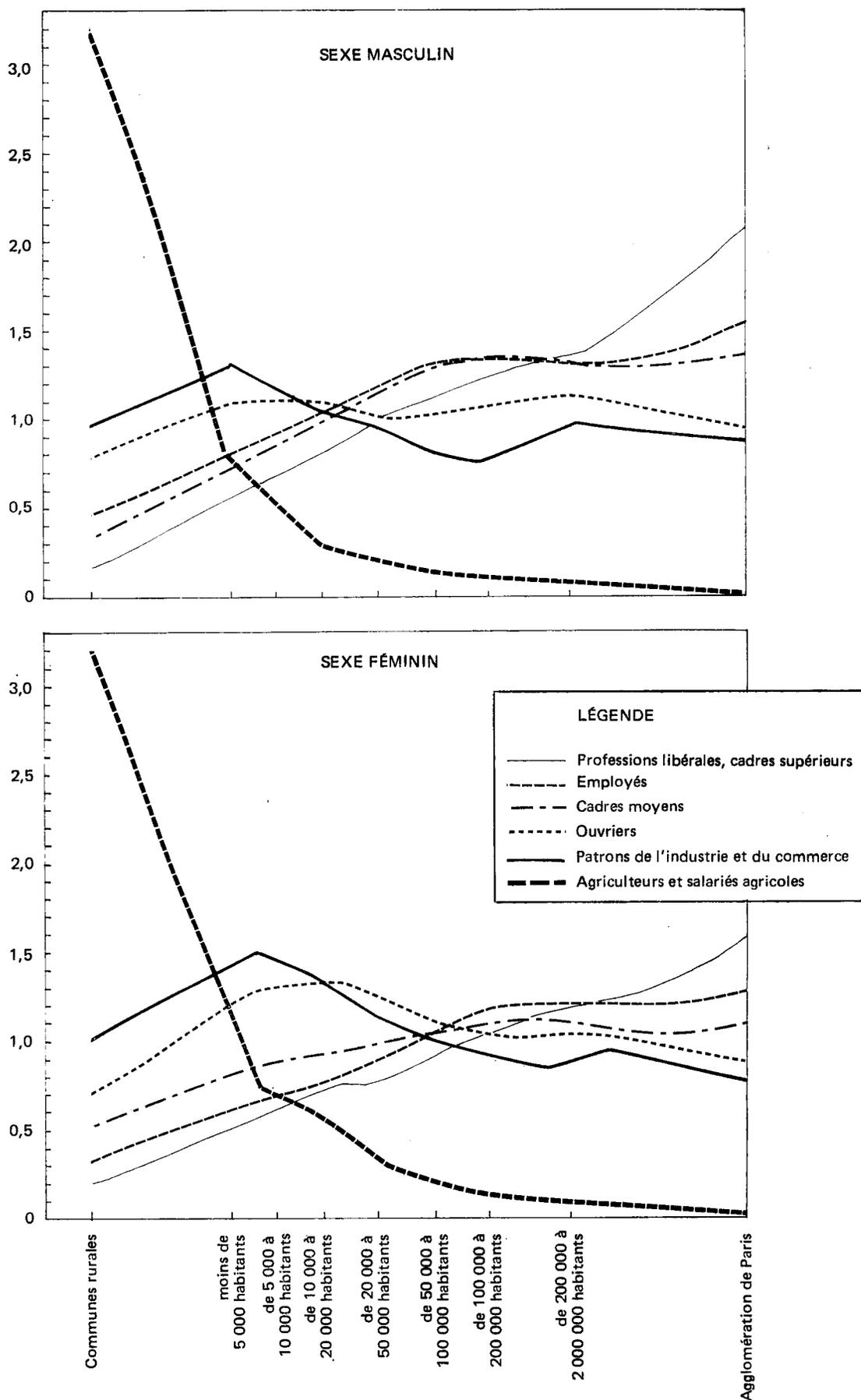
Décomposition du taux de variation moyen annuel total en excédent naturel et solde migratoire

Taux moyens annuels

Catégorie urbaine/rurale en 1975	Variation totale			dont :					
	1954-1962	1962-1968	1968-1975	Excédent naturel			Solde migratoire		
				1954-1962	1962-1968	1968-1975	1954-1962	1962-1968	1968-1975
Communes rurales de :									
Moins de 50 habitants	- 2,06	- 2,70	- 2,69	+ 0,22	- 0,16	- 0,58	- 2,28	- 2,54	- 2,11
50 à 99 habitants	- 1,57	- 1,82	- 1,86	+ 0,36	+ 0,11	- 0,34	- 1,93	- 1,93	- 1,52
100 à 199 habitants	- 1,13	- 1,30	- 1,27	+ 0,47	+ 0,20	- 0,18	- 1,60	- 1,50	- 1,08
200 à 499 habitants	- 0,78	- 0,85	- 0,67	+ 0,50	+ 0,26	- 0,08	- 1,28	- 1,11	- 0,58
500 à 999 habitants	- 0,39	- 0,33	+ 0,01	+ 0,52	+ 0,33	+ 0,04	- 0,91	- 0,66	- 0,03
1 000 à 1 999 habitants	+ 0,02	+ 0,23	+ 0,77	+ 0,52	+ 0,37	+ 0,16	- 0,50	- 0,14	+ 0,61
2 000 habitants ou plus	+ 0,18	+ 0,53	+ 1,15	+ 0,58	+ 0,45	+ 0,28	- 0,39	+ 0,08	+ 0,88
<i>Ensemble des communes rurales ..</i>	<i>- 0,45</i>	<i>- 0,38</i>	<i>—</i>	<i>+ 0,51</i>	<i>+ 0,31</i>	<i>+ 0,03</i>	<i>- 0,96</i>	<i>- 0,69</i>	<i>- 0,04</i>
Unités urbaines de :									
Moins de 5 000 habitants	+ 0,88	+ 1,16	+ 1,14	+ 0,59	+ 0,54	+ 0,41	+ 0,29	+ 0,62	+ 0,73
5 000 à 9 999 habitants	+ 1,21	+ 1,43	+ 1,11	+ 0,70	+ 0,69	+ 0,58	+ 0,51	+ 0,74	+ 0,53
10 000 à 19 999 habitants	+ 1,60	+ 1,76	+ 1,48	+ 0,77	+ 0,80	+ 0,78	+ 0,83	+ 0,96	+ 0,69
20 000 à 49 999 habitants	+ 1,88	+ 2,03	+ 1,28	+ 0,81	+ 0,87	+ 0,83	+ 1,07	+ 1,15	+ 0,45
50 000 à 99 999 habitants	+ 2,16	+ 2,06	+ 1,52	+ 0,84	+ 0,92	+ 0,92	+ 1,32	+ 1,14	+ 0,60
100 000 à 199 999 habitants	+ 2,54	+ 2,31	+ 1,63	+ 1,06	+ 1,08	+ 1,05	+ 1,47	+ 1,23	+ 0,58
200 000 habitants ou plus	+ 2,00	+ 2,13	+ 1,17	+ 0,79	+ 0,84	+ 0,80	+ 1,21	+ 1,29	+ 0,38
Agglomération de Paris	+ 1,88	+ 1,30	+ 0,53	+ 0,73	+ 0,77	+ 0,78	+ 1,16	+ 0,53	- 0,26
<i>Ensemble des unités urbaines</i>	<i>+ 1,86</i>	<i>+ 1,79</i>	<i>+ 1,13</i>	<i>+ 0,79</i>	<i>+ 0,83</i>	<i>+ 0,79</i>	<i>+ 1,08</i>	<i>+ 0,97</i>	<i>+ 0,34</i>
<i>Ensemble de la France</i>	<i>+ 1,09</i>	<i>+ 1,14</i>	<i>+ 0,81</i>	<i>+ 0,69</i>	<i>+ 0,67</i>	<i>+ 0,58</i>	<i>+ 0,40</i>	<i>+ 0,47</i>	<i>+ 0,23</i>

Graphique II, 4

Spécificités de la structure par groupe socio-professionnel selon la catégorie urbaine/rurale



Source : INSEE, D 30, avril 1974.

Tableau II, 3

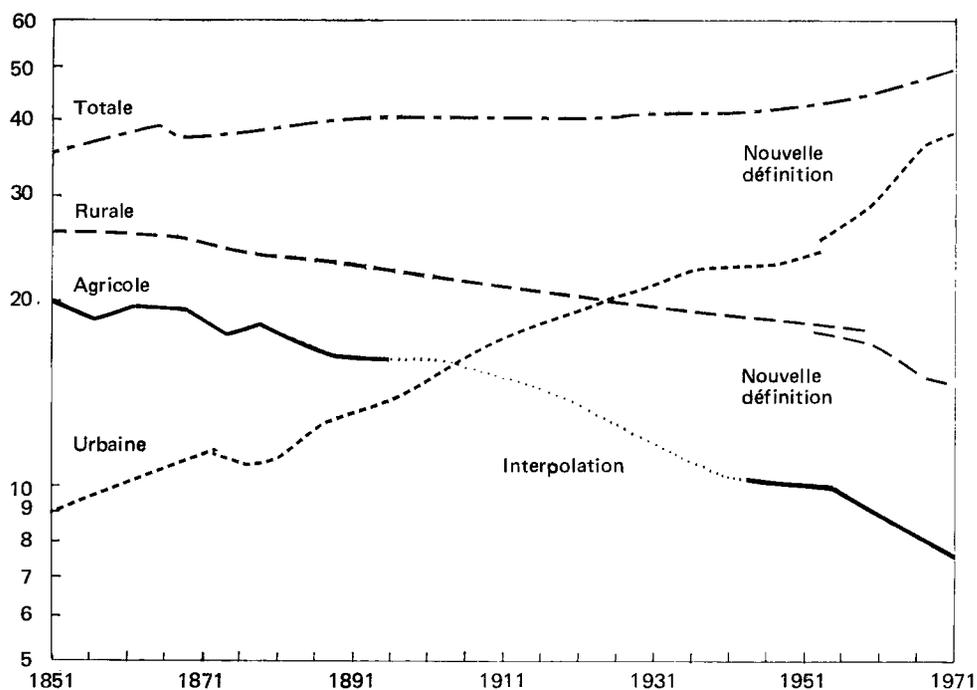
Population totale et population active

Régions	1954		1962		1968		1975	
	PT	PA	PT	PA	PT	PA	PT	PA
Ile-de-France	7 317	3 577	8 470	4 006	9 251	4 272	9 879	4 602
Champagne-Ardenne .	1 134	476	1 206	479	1 279	515	1 337	549
Picardie	1 387	544	1 482	560	1 579	603	1 679	650
Haute-Normandie . . .	1 274	543	1 398	565	1 497	611	1 596	651
Centre	1 758	774	1 858	763	1 990	812	2 153	871
Basse-Normandie . .	1 165	533	1 208	508	1 260	530	1 306	535
Bourgogne	1 375	587	1 439	567	1 503	596	1 571	625
Nord-Pas-de-Calais . .	3 375	1 338	3 659	1 321	3 809	1 337	3 913	1 373
Lorraine	1 956	799	2 194	830	2 274	837	2 331	879
Alsace	1 218	546	1 318	533	1 412	561	1 517	591
Franche-Comté	856	377	928	374	993	395	1 060	427
Pays de la Loire . . .	2 319	1 057	2 462	1 012	2 583	1 047	2 767	1 089
Bretagne	2 339	1 072	2 397	991	2 468	1 008	2 595	1 023
Poitou-Charentes . . .	1 394	587	1 451	556	1 481	568	1 528	564
Aquitaine	2 209	1 015	2 313	956	2 455	976	2 548	970
Midi-Pyrénées	1 975	865	2 061	822	2 185	828	2 268	809
Limousin	740	360	734	319	736	309	739	292
Rhône-Alpes	3 630	1 666	4 019	1 726	4 423	1 819	4 781	2 028
Auvergne	1 247	562	1 273	517	1 312	527	1 331	520
Languedoc- Roussillon	1 449	536	1 555	540	1 507	579	1 789	594
Provence-Alpes- Côte d'Azur	2 415	967	2 819	1 059	3 299	1 187	3 676	1 323
Corse	247	66	276	50	210	62	220	80
<i>Ensemble des régions</i>	<i>42 777</i>	<i>18 848</i>	<i>46 520</i>	<i>19 056</i>	<i>49 779</i>	<i>19 962</i>	<i>52 645</i>	<i>20 944</i>

Graphique II, 5

Population totale, population rurale, population agricole de 1851 à 1975

Milliers de personnes



Source : INSEE, E 46-47, avril 1977.

Tableau II, 4

Evolution de la population active agricole par sexe et statut de 1954 à 1968

	Effectifs (milliers)			Taux annuel moyen (%)		
	1954	1962	1968	1954-62	1962-68	1968-75 (e)
Agriculteurs exploitants ..	3 981	3 045	2 464	— 3,3	— 3,5	— 4,0
Chefs d'exploitation	1 918	1 677	1 395	— 1,7	— 3,0	
Aides familiaux	2 063	1 368	1 069	— 5,0	— 4,0	
dont : Hommes	697	406	298	— 6,0	— 5,0	
Femmes	1 366	962	771	— 4,3	— 3,6	
Salariés agricoles	1 151	826	584	— 4,1	— 5,6	— 5,0
Total	5 132	3 871	3 048	— 3,5	— 3,9	— 4,2

Sources : Recensements de la population [37-39-42] ; estimations INSEE de l'emploi par secteur (e).
INSEE, E 46-47, avril 1977.

Tableau II, 5

Secteur économique	Pourcentage des salariés étrangers parmi les salariés		
	Juillet 67	Juillet 71	Octobre 75
Pétrole et carburants liquides	3,5	3,1	2,8
Extraction de matériaux de construction et minerais divers	17,0	15,7	10,3
<i>Industries de transformation</i>		10,0	11,3
Production des métaux	15,5	17,1	17,9
Première transformation des métaux	11,6	13,6	13,5
Mécanique générale	8,4	10,4	10,9
Construction de machines	8,4	11,0	16,0
Construction électrique	6,7	8,1	7,5
Verre, céramique, matériaux de construc- tion	13,9	14,2	14,5
Industrie chimique	7,7	6,7	6,4
Caoutchouc et amiante		12,6	15,7
Industrie textile	8,9	11,1	12,2
Habillement et travail des étoffes	4,8	5,1	6,5
Cuirs et peaux	5,3	6,8	7,5
Industries agricoles et alimentaires	6,5	7,5	7,5
Industrie du bois et de l'ameublement	10,1	11,1	12,6
Papier carton	5,8	6,9	7,7
Industrie polygraphique	2,8	3,1	3,7
Industries diverses	7,5	10,1	12,1
<i>Bâtiments et travaux publics</i>	24,7	27,4	30,7
<i>Transports</i> (sauf SNCF et RATP)	1,6	5,6	6,0
<i>Commerces et services</i>		5,5	6,2
Commerces agricoles et alimentaires	4,3	5,0	7,0
Commerces non alimentaires	5,4	6,0	7,3
Banques, assurances, agences	0,8	1,5	1,0
Spectacles	4,7	4,0	5,1
Hygiène	17,3	22,9	30,4
<i>Ensemble des activités</i>	9,6	11,8	12,4

Source : A. LEBON, Immigration et VII^e Plan, 1977.

Tableau II, 6

**Ensemble de la population et population étrangère totale ;
population active totale et population active étrangère, par sexe
Recensements de 1946 à 1975 (*)**

Année	Population totale		Etrangers			
	Ensemble	Actifs	Ensemble	Part des étrangers dans la population totale	Actifs	Part des étrangers actifs dans la population active totale
1946						
Hommes	18 878 120	12 667 640	1 001 467	5,3	809 388	6,4
Femmes	20 970 062	7 852 826	742 152	3,6	237 042	3,0
Les deux sexes ..	39 848 182	20 520 466	1 743 619	4,4	1 046 430	5,1
1954 (**)						
Hommes	20 510 480	12 317 740	1 083 840	5,3	792 860	6,4
Femmes	22 252 800	6 506 240	682 260	3,1	153 680	2,4
Les deux sexes ..	42 763 280	18 823 980	1 766 100	4,1	946 540	5,0
1962						
Hommes	22 577 760	12 579 200	1 315 100	5,8	904 800	7,2
Femmes	23 878 500	6 585 260	835 580	3,5	169 020	2,6
Les deux sexes ..	46 456 260	19 164 460	2 150 680	4,6	1 073 820	5,6
1968						
Hommes	24 249 000	13 315 640	1 618 340	6,7	1 079 540	8,1
Femmes	25 506 780	7 123 520	1 045 720	4,1	214 240	3,0
Les deux sexes ..	49 755 780	20 439 160	2 664 060	5,3	1 293 780	6,3
1975						
Hommes	25 744 475	13 642 675	2 060 840	8,0	1 286 030	9,4
Femmes	26 854 955	8 132 185	1 381 575	5,1	298 310	3,7
Les deux sexes ..	52 599 430	21 774 860	3 442 415	6,5	1 584 340	7,3

Sources : Pour 1946 : résultats du dépouillement exhaustif. Pour 1954, 1962, 1968, résultats du sondage au 1/20. Pour 1975, résultats du sondage au 1/5.

(*) Aux recensements de 1954 et 1962, les Algériens musulmans, bien que juridiquement de nationalité française, sont comptés avec les étrangers.

(**) Il s'agit de la population active ayant un emploi.

Publié dans « Les étrangers au recensement de 1975 ».

Références bibliographiques des tableaux et graphiques

GERARD M.-Cl.

Aspects démographiques de l'urbanisation. Analyse 1968. Evolution 1954-1962 et 1962-1968, in *Les collections de l'INSEE*, série D, n° 30, avril 1974.

L'extension des « grandes banlieues », in *Economie et statistique*, n° 80, juillet-août 1976.

GIRARD J.-Cl., GOMBERT M., PETRY M.

Les agriculteurs. T. 1 : Clés pour une comparaison sociale, in *Les collections de l'INSEE*, série E, n°s 46-47, avril 1977.

INED

Sixième rapport sur la situation démographique de la France, in *Population*, n° 2, mars-avril 1977.

LEBON A.

Immigration et VII^e Plan. Paris, La Documentation Française, 1977.

Ministère du Travail

Les étrangers au recensement de 1975 (coll. Migrations et sociétés, n° 2). Paris, La Documentation Française, 1977.

PAILLAT P.

Le vieillissement de la France rurale. Intensité, évolution, diffusion et typologie, in *Population*, n° 6, novembre-décembre 1976.

VIGNON J.

Les hypothèses démographiques du VII^e Plan, in *Economie et statistique*, n° 84, décembre 1976.

*

**

DOSSIER III

Restructuration de l'appareil productif français

1. Le contexte du redéploiement économique

a) L'évolution du commerce mondial

Le développement rapide des échanges internationaux est une des caractéristiques fondamentales de l'évolution de l'économie mondiale depuis vingt ans : le pourcentage des exportations par rapport à la production mondiale est ainsi passée de 8,5 % en 1955 à 15,8 % en 1974 (1).

Au cours des deux dernières décennies, les exportations de produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement ont progressé de 13 % par an, mais entre 1963 et la fin de 1973 elles se sont accrues à la cadence annuelle moyenne spectaculaire de 25 % (1). Une étude récente de la Banque Mondiale (2) prévoit toutefois la réduction de ce taux à 10 % pour les dix prochaines années. En dépit de cette croissance des exportations, la part des pays en voie de développement dans le commerce mondial n'a cessé de décliner, passant de 31 % en 1950 à 19 % en 1973. La cause de ce déclin réside essentiellement dans l'internationalisation croissante de la production au sein des pays industrialisés.

La structure des échanges internationaux s'est également fortement modifiée, non pas tant en raison de l'industrialisation du tiers monde [puisque si la part des produits manufacturés dans la valeur des exportations non pétrolières des pays en voie de développement est passée de 18 % en 1959 à 43 % en 1973, elle représente encore moins de 8 % des exportations mondiales de produits manufacturés (1)], mais principalement à cause de la réduction de la part des matières premières agricoles, minérales et énergétiques — jusqu'en 1974 — dans le commerce mondial au profit des produits manufacturés, fabriqués essentiellement par les pays industrialisés.

b) Le rôle des firmes multinationales

Les firmes multinationales, et notamment américaines, constituent sans aucun doute le vecteur principal de l'internationalisation de la production. Dans bien des cas, elles sont parvenues à tisser au niveau mondial un réseau hiérarchisé de filiales, dont l'interdépendance constitue le meilleur outil de domination. Les seuls investissements américains à l'étranger ont été multipliés par près de dix entre 1950 (11,8 milliards de dollars) et 1973 (107,3 milliards de dollars).

Les profils de production des différents pays industriels tendent, de ce fait, à s'homogénéiser pour les principaux secteurs économiques. La division internationale du travail les pousse à se spécialiser, non plus dans une branche industrielle particulière, mais à l'intérieur de chaque branche où importations et exportations croissent régulièrement en parallèle. Une part croissante de

(1) OCDE, *Coopération pour le développement*, novembre 1976.

(2) Discours de Manille de M. Mc Namara, Président de la Banque Mondiale, le 4 octobre 1976.

ces échanges consiste en flux entre filiales d'une même société (on estime ainsi que la moitié des exportations américaines représentent des flux internes d'entreprises se passant hors marché) (3).

c) La concurrence des pays en voie de développement

La concurrence croissante des pays du tiers monde représente un risque réel dans un certain nombre de secteurs industriels traditionnels des pays occidentaux, tant pour l'équilibre financier que pour l'emploi. Mais poser la question en terme de menace semble à la fois une démarche hypocrite et un faux problème.

Hypocrisie parce qu'on ne peut espérer vendre des biens d'équipements aux pays en voie de développement (4) tout en leur refusant l'industrialisation.

Hypocrisie aussi parce qu'une part essentielle des exportations de biens manufacturés à partir des pays en voie de développement est le fait d'entreprises transnationales dont les intérêts premiers se situent dans les pays industriels.

Faux problème enfin au regard d'autres bouleversements infiniment plus considérables de l'économie mondiale : l'endettement (non solvable) d'un très grand nombre de pays (5) (notamment développés) et le déficit énergétique à moyen terme (6).

Voici quelques chiffres à ce sujet : l'endettement des pays en voie de développement non producteurs de pétrole est évalué par la Banque Mondiale à 117 milliards de dollars en 1975 et 174 milliards de dollars en 1980, correspondant à un service de la dette de 35 à 40 milliards de dollars respectivement (cf. tableaux III, 2 et 3). Pour fournir un ordre de grandeur, on peut comparer ces chiffres au total des investissements directs américains à l'étranger, soit 107 milliards de dollars en 1973 (7). Depuis 1970, une cinquantaine de pays ont dû demander à leurs créanciers un allègement de leur dette.

Fait récent : un certain nombre de pays industriels, socialistes (Pologne) ou capitalistes, connaissent aujourd'hui le même genre de difficultés. L'Italie est redevable de plus de 20 milliards de dollars (8). Un défaut de paiement d'envergure n'est plus imaginable. Ses conséquences seraient catastrophiques.

Signalons également la projection des échanges mondiaux de pétrole établie par l'OCDE : les pays de l'OCDE devraient importer en 1980 un total de 30 millions de barils par jour, et de 35 ou de 24 en 1985 suivant la vigueur de leur politique d'économie et de substitution énergétique (tableau III, 4).

Sur la base d'un coût moyen de 12,5 dollars par baril en 1980 (hypothèse plus qu'optimiste puisqu'elle maintient pendant trois ans le prix actuel) et de 20 dollars en 1985 (9), on obtient les déficits financiers suivants :

(en milliards de \$)

	1980	1985	
		Scénario de référence	Scénario accéléré
Etats-Unis	42	69	31
OCDE-Europe	57	108	80
Total OCDE	138	255	178

(3) BARNETT-MULLER, *Global Reach*, Simon and Schuster, 1974.

(4) En 1975, 28 % des exportations françaises portaient sur des contrats supérieurs à dix millions de francs.

(5) Cf. OCDE, *Coopération pour le développement*, novembre 1976. World Debt Tables. Banque Mondiale, octobre 1976.

(6) *Perspectives énergétiques mondiales*, OCDE, 1977.

(7) *Survey of Current Business*.

(8) *Economia*, n° 29, décembre 1976.

(9) Estimation d'expert.

En 1985, les pays développés devraient donc payer annuellement pour leur pétrole seul, l'équivalent approximatif de l'ensemble de leurs investissements directs annuels à l'étranger !

Mais il y a plus grave. A supposer même que les capacités de production puissent se développer parallèlement à la demande, les pays en voie de développement producteurs de pétrole peuvent fort bien restreindre leur production à un niveau inférieur à celui que souhaiteraient les pays développés. Dans la mesure où, pour beaucoup, les ressources de leur sous-sol apparaissent comme l'ultime planche de salut pour accéder au développement, on ne peut que comprendre leur souci de moduler leurs recettes en fonction de leur capacité d'absorption.

Devant ces évaluations, la concurrence faite par les pays en voie de développement aux industries occidentales apparaît nettement comme un problème mineur.

Jusqu'à présent, la concurrence des pays en voie de développement ne s'est fait sentir avec force que dans un nombre relativement restreint de secteurs, et elle n'a été le fait que de quelques pays en voie de développement — situés le plus souvent en Asie du Sud-Est, ou, moins fréquemment, en Amérique latine — ayant réussi leur « décollage industriel » dès les années soixante. Elle s'est surtout exercée vis-à-vis des industries installées dans les pays géographiquement ou politiquement les plus proches des pays en voie de développement considérés, en premier lieu aux Etats-Unis et au Japon (tableau III, 5, 6 et 7).

Les nouveaux exportateurs

Pays	Exportations des produits manufacturés (millions de dollars, 1974)	Taux annuel d'accroissement de 1967 à 1974
Hong Kong	4 320	21,7 %
Corée du Sud	3 320	48,2 %
Taiwan	2 000 (*)	n.d.
Yougoslavie	2 400	20,1 %
Singapour	2 240	35,1 %
Brésil	1 970	47,8 %
Mexique	1 870	35 %
Inde	1 490	13,2 %
Argentine (1973)	620	34,1 %
Pakistan (1973)	590	n.d.

(*) Estimation.

Source : *Economia*, n° 29, décembre 1976.

L'Asie l'emporte de très loin dans ce palmarès des nouveaux exportateurs. Ce n'est pas une surprise et tout porte à croire que dans cinq ou même dix ans la composition de la liste ne variera guère. Tout au plus pourrait-on y voir apparaître quelques pays de l'Est comme la Pologne et la RDA, pays dont les exportations de produits manufacturés en dehors du COMECON sont vivement ressenties par certains industriels occidentaux, mais qui n'ont pas encore atteint des proportions comparables à celles du tiers monde : en 1975, les pays de l'Est n'ont exporté que 9,25 milliards de dollars de produits manufacturés vers les pays occidentaux, contre près de 23 milliards pour le tiers monde.

Du point de vue des flux commerciaux des pays en voie de développement vers les pays industrialisés, les cinq secteurs les plus importants étaient, en 1972, les produits pétroliers, les métaux non ferreux, les vêtements, les

constructions mécaniques et électriques à l'exclusion des véhicules automobiles routiers, les textiles. Les trois derniers secteurs apparaissent particulièrement intéressants à examiner dans la mesure où il s'agit de « produits de main-d'œuvre » concurrençant fortement les industries nationales des pays industrialisés.

Il convient toutefois d'observer que la croissance des exportations du tiers monde serait beaucoup plus rapide si les pays industrialisés libéralisaient l'accès à leurs marchés. En particulier, les droits de douane supportés par les produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement ont été généralement plus élevés que ceux qui frappaient les produits des pays industrialisés, spécialement en ce qui concerne le textile et l'habillement (tableau III, 8).

D'après des études récentes de la Banque Mondiale, l'élimination des barrières, tarifaires et autres, permettrait aux pays en développement d'ajouter dès 1985 plus de 30 milliards de dollars par an (dollars de 1975) à leurs recettes d'exploitation.

**Accroissement des exportations résultant de l'élimination des obstacles aux échanges
(en milliards de dollars aux prix de 1975)**

Groupe de pays	Articles manufacturés	Produits de base	Total
Pays les plus pauvres	3	1	4
Pays en développement à revenu intermédiaire	21	8	29
Total	24	9	33

Source : Discours de M. Mc Namara, 4 octobre 1976.

De récents accords internationaux (élargissement du système des préférences généralisées de la CEE ou accord « multifibres » du GATT) constituent un premier pas, quoique limité, en faveur de la promotion des exportations industrielles des pays en voie de développement. Suivant le mode de développement économique choisi par les pays en voie de développement, les conséquences sur les pays industrialisés peuvent être de deux types :

- s'il s'agit d'un développement autocentré, tourné en premier lieu vers la satisfaction de besoins internes, un certain nombre de marchés se fermeront par la substitution de la production locale aux importations. L'importance de cette perte de débouchés semble très faible (10) ;
- si, au contraire, les pays en voie de développement recherchent en premier lieu l'intégration au marché mondial, ils tendront à concurrencer les pays industrialisés dans leurs exportations vers d'autres pays, voire à conquérir ultérieurement et directement une partie des marchés nationaux des pays industrialisés. C'est actuellement la stratégie la plus fréquente, qu'elle soit volontariste — cas de l'Algérie — ou imposée par les firmes transnationales — cas de la Corée du Sud.

On ne saurait toutefois ramener la logique de la division internationale du travail au simple jeu des avantages comparatifs ou aux contraintes spécifiques des processus de production. Le rôle moteur de l'investissement international amène à considérer l'extension de la DIT d'abord comme l'expression des rapports de force au niveau mondial.

(10) SETEF, « Estimation des conséquences pour l'industrie française de l'industrialisation des pays en voie de développement au cours de la période du VII^e Plan », déc. 1974. Les statistiques utilisées s'arrêtent malheureusement avant la crise pétrolière de 1973.

Précisons nos hypothèses à cet égard : *une désorganisation durable du système économique mondial, un affaiblissement complexe de la suprématie américaine, accompagné d'un renforcement probable de la prééminence américaine au sein de son propre bloc, l'émergence difficile d'un monde multipolaire* (11).

La nouvelle DIT qui se dessine apparaît comme devant consolider, voire accroître la hiérarchie des systèmes productifs au profit du pôle central. Les pays industriels secondaires joueraient alors le rôle de relais contribuant à organiser les nouvelles formes d'internationalisation et à étendre les espaces de production et de marché.

Plutôt qu'à une répartition de « branches nobles » et de branches banales « entre pays dominés » et « dominants », la tendance est, en fait, à une segmentation des filières de production au niveau international, dans laquelle les segments stratégiques de ces filières sont contrôlés par les firmes des pays dominants, particulièrement américaines (12).

2. La place de la France dans la division internationale du travail (DIT)

La crise qui affecte l'ensemble du système capitaliste trouve en France une résonance particulière. Les causes de ce phénomène sont d'ordre économique (montée continue de l'inflation et du chômage dès avant 74, dégradation de la rentabilité des capitaux...) aussi bien que sociaux (résistances à une modification de l'importance de certaines catégories sociales due à la modernisation, lutte contre des inégalités trop criantes).

La France tend à s'affirmer comme pays intermédiaire de la division internationale du travail. Elle se caractérise, en effet, par une structure d'échanges de pays hautement développé avec les pays industriellement les plus fragiles (mais les nombreuses déceptions pour l'obtention des grands contrats d'équipement révèlent la précarité de cette situation) et par une spécialisation dans les productions banalisées de consommation courante et dans les demi-produits avec les pays les plus développés.

Il existe un risque non négligeable de voir l'économie française progressivement laminée entre les pays qui demeureront créateurs des technologies nouvelles et ceux qui seront entrés dans une phase d'industrialisation active. Les risques d'érosion par le haut nous paraissent infiniment plus graves que la concurrence des industries naissantes du tiers monde. On peut, à cet égard, considérer que le caractère plus ou moins conflictuel de la dynamique sociale conditionnera en dernier ressort l'évolution de la France comme puissance de premier ou de second plan suivant le modèle soit de l'Allemagne, soit du Royaume Uni.

D'ores et déjà, un certain nombre de secteurs industriels travaillent de manière importante pour l'exportation : cette part de travail destiné à l'exportation s'élève à :

- 38,5 % dans la branche sidérurgie ;
- 37,8 % dans la branche constructions navales ;
- 33,6 % dans la branche métaux non ferreux ;
- 32,1 % dans la branche chimie ;
- 28,9 % dans la branche terre ;
- 27,7 % dans la branche textile.

(11) Cf. *Restructuration de l'appareil productif français* (Travaux et Recherches de prospective, n°s 65 et 66).

(12) BIPE, *Conséquences de la division internationale du travail sur l'emploi régional à long terme*, février 1977.

La politique de « redéploiement industriel » impulsée par les pouvoirs publics au début des années 1970 contribue à insérer encore plus la France dans une DIT hiérarchisée sur laquelle elle possède un contrôle de plus en plus faible. Si, à court terme, la recherche des « créneaux » d'exportation peut compenser certains effets néfastes de l'internationalisation de la production (déséquilibre de la balance commerciale, dépendance financière accrue), les effets à plus long terme peuvent être contraires aux objectifs visés (13) :

- développement disproportionné des importations induites, en particulier de biens d'équipement annulant l'effet positif du développement de ces exportations sur la balance commerciale ;
- concentration des efforts de recherche et développement, de l'effort commercial sur les produits à forte valeur ajoutée, comportant un risque certain d'abandon des secteurs plus « banals » à des firmes étrangères sur le marché national lui-même ;
- concentration au niveau d'un petit nombre de grandes firmes des technologies de pointe exportatrices ;
- faible diffusion de technologies trop élaborées dans l'ensemble de l'appareil industriel ;
- nécessité d'interventions étatiques de plus en plus fréquentes pour la conquête de nouveaux marchés ;
- dépendance accrue envers quelques gros clients ;
- fragilité accrue des marchés dans les périodes de récession ;
- crainte (exprimée par la commission de l'industrie du VII^e Plan) que « le souci de la recherche de la compétitivité extérieure, qui est peut-être à l'origine du mouvement d'accumulation de capital dans le secteur industriel, ne se trouve en contradiction avec celui de la recherche d'un niveau de création d'emplois aussi élevé que possible ».

En ce qui concerne les secteurs eux-mêmes, si l'on peut légitimement déterminer les activités vulnérables, il ne semble guère possible de déceler les activités particulièrement adaptées aux aptitudes d'une puissance moyenne à coûts de production élevés telle que la France. Les transformations les plus rapides et les plus amples concernent d'ailleurs généralement les phénomènes de déclin, alors que tout renforcement est au contraire plus diffus et plus lent, et s'effectue souvent à un rythme modéré.

Avec un horizon d'une quinzaine d'années, la nouvelle organisation de la DIT agit à la marge sur les implantations neuves ou les renouvellements de capital obsolète. Si ces effets sont extrêmement sensibles, ils ne devraient pas cependant entraîner de disparitions de secteurs entiers du territoire national.

Les seuls cas où la division internationale du travail puisse aboutir à des transformations brutales concernent les industries dont les surcapacités mondiales sont considérables (textile, construction navale, engrais dans une certaine mesure, etc.) ou dont la faiblesse du droit d'entrée en capital rend possible à bref délai, l'émergence d'une concurrence surcapacitaire (habillement, chaussure) (tableau III, 9).

3. Restructuration industrielle et prospective de l'emploi

Les transformations de l'appareil de production sont évidemment au cœur de tout analyse prospective du travail. Le lien n'est malheureusement pas facile à établir :

(13) BIPE, étude citée.

— d'une part, en raison du manque d'images détaillées de la distribution à long terme des activités par secteurs, ou même sous-secteurs économiques ;

— d'autre part, à cause de la difficulté de traduire en termes d'emplois une description, aussi fine soit-elle, du poids relatif des différentes branches. La régression des secteurs les plus archaïques soumis à une concurrence croissante de nouveaux producteurs se traduira inéluctablement par d'importantes réductions d'emplois. Mais la réorganisation qui permettra à ces industries de continuer à exister en France risque de s'accompagner d'une modernisation technique inductrice de suppression d'emplois proportionnellement beaucoup plus importante que la diminution de valeur ajoutée produite. Sans parler naturellement des nouveaux secteurs porteurs (biens d'équipement succédant à l'automobile par exemple) dont les modes d'organisation futurs sont encore plus incertains. Le tableau joint en annexe montre en outre qu'il n'existe pas de corrélation évidente entre l'ampleur des exportations et l'emploi (tableau III, 10), pas plus qu'entre la croissance de la production et le volume de l'emploi.

Enfin, l'absence d'une « matrice intersectorielle de l'emploi » (dont l'élaboration commence à peine) rend extrêmement incertaine la prise en compte des répercussions croisées des variations d'activités sectorielles (tableau III, 11).

Certains acteurs sociaux ont défini leur stratégie à l'égard du redéploiement :

— pour le Commissariat général du Plan (Comité de l'emploi et du travail de préparation du VII^e Plan), « il n'y a pas de contradiction entre recherche de la compétitivité, progrès dans les conditions de travail et mise en valeur accrue de notre potentiel de main-d'œuvre ». Bien plus, « la transformation des conditions d'exercice des emplois constitue une condition nécessaire à la recherche du plein emploi » ;

— pour le patronat moderniste, tel qu'il s'exprime par exemple au sein de l'Institut de l'Entreprise, l'un des intérêts des investissements techniques récents était explicitement de diminuer les charges de personnel. La « Fresque historique de l'appareil productif » publiée par l'INSEE souligne d'ailleurs que cette substitution de capital au travail s'est accompagnée, de fait, d'une diminution de la rentabilité des entreprises. Quant à l'avenir, l'Institut de l'Entreprise répartit très nettement les rôles entre les grandes entreprises garantes de la position internationale de la France et réclamant une liberté de gestion jugée indispensable pour leur procurer les profits nécessaires, et les petites et moyennes industries vassalisées qui doivent seules subir le fardeau des contraintes de la régulation sociale :

« Soucieuses de préserver et de développer leur productivité, sans laquelle elles ne pourraient ni tenir leur place dans la compétition internationale, ni maintenir leurs effectifs, les grandes entreprises contribueront sans doute assez peu dans les années qui viennent aux besoins de l'emploi. Mais par ailleurs, c'est leur prospérité même qui conditionne le développement des très nombreuses petites et moyennes entreprises, lesquelles sont leurs fournisseurs et leurs sous-traitants. On peut donc penser que c'est plutôt du côté de ces petites entreprises, voire des entreprises nouvelles, que l'emploi pourra se développer (14) » ;

— pour les organisations syndicales, c'est la finalité sociale du progrès technique qui est directement en cause au travers du processus de modernisation et de restructuration économique et technique. D'où la nécessité de sortir du cadre de l'entreprise et de l'organisation du travail pour prendre en compte la division du travail et les mutations sectorielles (15). Les options technologiques elles-mêmes tendent donc à devenir explicitement des enjeux sociaux non plus seulement au stade de leur diffusion mais également à celui de leur émergence. Les directions de recherches risquent à l'avenir de provoquer des conflits tout aussi aigus que l'adoption de nouveaux procédés de production.

(14) *Propositions pour une amélioration de la situation de l'emploi en France*. Institut de l'Entreprise, avril 1977.

(15) CFDT, *Les dégâts du progrès*. Paris, Ed. du Seuil, 1977.

*

**

Terminons par quelques remarques additionnelles :

- seule une croissance très forte garantirait une progression sensible de l'emploi ; une faible croissance est compatible avec une réduction des emplois ;
- la création d'industries nouvelles peut difficilement fournir autant d'emplois qu'il en disparaîtra dans les industries en crise ;
- le nouveau rôle moteur du secteur des biens d'équipement contribuera vraisemblablement à approfondir le problème de l'emploi ;
- la rationalisation de la production peut faire craindre une certaine dévalorisation du travail, même dans les secteurs les plus épargnés jusqu'à présent ;
- la productivité du travail n'est pas liée exclusivement à des facteurs techniques et il serait hasardeux de tenter de prévoir son évolution en France par comparaison avec des industries étrangères plus performantes.

La seule conclusion nette émergeant de cet ensemble quelque peu disparate de considérations est que *les critères du redéploiement seront tout aussi politiques que techniques*. A ce titre, l'impact de l'évolution des structures industrielles sur les caractéristiques du travail constituera non seulement une conséquence, mais aussi un élément des choix (16). L'ampleur prévisible des transformations fait explicitement de leurs principales orientations un objectif des luttes sociales présentes et surtout à venir.

Le « choix de société » influera notamment sur :

- le degré d'insertion dans la division internationale du travail, et donc la place respective des différents secteurs,
- la taille des unités de production,
- la plus ou moins grande parcellisation des tâches,
- les filières énergétiques,
- le remplacement des travailleurs immigrés par de la main-d'œuvre nationale (« compter sur ses propres forces ») et les mesures propres à rendre ce type de travail acceptable par les Français,
- le travail posté, etc.,
- c'est-à-dire sur la détermination des techniques de production et le procès de travail dans son ensemble. *Aucune considération purement économique ne permet d'en prévoir l'évolution.*

(16) Parmi d'autres, tels que le souci d'autonomie ou la réduction des inégalités, les travaux antérieurs du SESAME (TRP, n° 65 et 66) illustrent schématiquement ce que pourrait être une politique industrielle fondée sur ces critères.

ANNEXE A

Tableau III, 1

Pourcentage des exportations en provenance des pays en voie de développement dans le total des exportations mondiales de produits manufacturés

Années	Total des produits manufacturés	Métaux non ferreux	Fer et acier	Produits chimiques	Produits des industries mécaniques et électriques (*)	Véhicules automobiles routiers	Textiles et vêtements	Autres articles manufacturés
1963	5,69 %	29,91 %	1,90 %	4,15 %	1,14 %	0,04 %	15,23 %	6,91 %
1967	6,19 %	29,74 %	2,51 %	4,36 %	1,44 %	0,02 %	16,45 %	8,13 %
1968	6,53 %	29,76 %	2,71 %	4,23 %	1,65 %	0,02 %	17,27 %	8,97 %
1969	6,71 %	31,22 %	2,70 %	4,30 %	1,96 %	0,02 %	17,12 %	9,26 %
1970	6,59 %	29,09 %	3,23 %	3,95 %	2,17 %	0,02 %	17,45 %	9,59 %
1971	6,24 %	25,33 %	2,79 %	4,56 %	2,43 %	0,03 %	18,50 %	9,13 %
1972	6,58 %	22,59 %	3,37 %	4,85 %	2,98 %	0,03 %	20,07 %	9,25 %
1973	7,63 %	24,34 %	3,50 %	4,50 %	3,63 %	0,07 %	22,15 %	11,61 %
1974	7,84 %							

(*) A l'exclusion des véhicules automobiles routiers.

Source : GATT.

Tableau III, 2

Endettement des pays les plus pauvres (*)

(en milliards de dollars courants)

	1973	1975	1980
Déficit du compte courant avant paiement des intérêts	2,9	7,2	7,1
Paiement des intérêts	0,5	0,7	1,4
Variations des réserves et de la dette à court terme	0,2	— 0,7	0,7
Solde à financer	3,6	7,2	9,2
Financement à moyen et à long terme provenant de :			
— Sources publiques	3,4	6,0	8,6
— Sources privées (**)	0,2	1,2	0,7
Total net des flux de capitaux :			
— En dollars courants	3,6	7,2	9,3
— En dollars de 1975	5,1	7,2	6,4
Encours de la dette à moyen et à long terme :			
— Sources publiques	18,6	23,6	41,7
— Sources privées	3,1	4,8	7,2
Total : — En dollars courants	21,7	28,5	48,9
— En dollars de 1975	30,6	28,5	34,2
Service de la dette :			
— Paiement des intérêts	0,5	0,7	1,4
— Amortissement de la dette	0,9	0,9	2,1
— Intérêts en pourcentage du PNB	0,4	0,3	0,4
Service de la dette en pourcentage des exportations	12,7	11,5	12,2
Indice d'ajustement aux prix	71	100	143

(*) A l'exclusion des pays exportateurs de pétrole.

(**) Y compris les « investissements étrangers directs ».

Source : Banque Mondiale. Discours de M. Mc Namara à Manille en octobre 1976.

Tableau III, 3

Endettement des pays en développement à revenu intermédiaire (*)

(en milliards de dollars courants)

	1973	1975	1980
Déficit du compte courant avant paiement des intérêts	3,5	26,1	16,4
Paiement des intérêts	2,7	5,2	12,5
Variations des réserves et de la dette à court terme	7,5	3,1	1,4
Solde à financer	13,7	28,2	30,3
Financement à moyen et à long terme provenant de :			
— Sources publiques	5,2	8,6	10,9
— Sources privées (**)	8,5	19,6	19,4
Total net des flux de capitaux :			
— En dollars courants	13,7	28,2	30,3
— En dollars de 1975	19,3	28,2	21,2
Encours de la dette à moyen et à long terme :			
— Sources publiques	24,5	32,5	64,3
— Sources privées	31,1	55,8	113,9
Total : — En dollars courants	55,6	88,4	178,2
— En dollars de 1975	78,3	88,4	124,6
Service de la dette :			
— Paiement des intérêts	2,7	5,2	12,5
— Amortissement de la dette	6,2	6,1	22,0
— Intérêts en pourcentage du PNB (***)	0,6	0,8	1,1
Service de la dette en pourcentage des exportations	18,0	17,0	25,0
Indice d'ajustement aux prix	71	100	143

(*) A l'exclusion des pays exportateurs de pétrole.

(**) Y compris les « investissements étrangers directs ».

(***) Calculé sur la base d'un échantillon de 25 pays, représentant plus de 80 % de la dette extérieure des pays à revenu intermédiaire importateurs de pétrole.

Source : Banque Mondiale. Discours de M. Mc Namara à Manille en octobre 1976.

Tableau III, 4

Projection des échanges mondiaux de pétrole
Mtep (Mb/j)
Importations nettes(+)/exportations (—)

	1974		1980		1985			
					Scénario de référence		Scénario accéléré	
Canada	— 9	(— 0,2)	38	(0,6)	54	(1,1)	35	(0,7)
Etats-Unis	290	(5,9)	458	(9,3)	477	(9,5)	211	(4,3)
OCDE-Europe	708	(14,2)	624	(12,4)	738	(14,8)	554	(11,0)
Japon	263	(5,2)	348	(6,9)	441	(8,8)	382	(7,6)
Australie/Nouvelle-Zélande	14	(0,3)	30	(0,6)	40	(0,8)	35	(0,7)
Total OCDE	1 266	(25,3)	1 498	(30,0)	1 750	(35,0)	1 218	(24,4)
Pays à économie planifiée d'Europe ...	— 41	(— 0,8)	— 25	(— 0,5)	20	(0,4)	20	(0,4)
Pays à économie planifiée d'Asie	— 7	(— 0,1)	— 25	(— 0,5)	— 60	(— 1,2)	— 60	(— 1,2)
Pays en développement importateurs de pétrole	161	(3,2)	148	(2,9)	149	(3,0)	149	(3,0)
Autres pays	39	(0,8)	57	(1,0)	61	(1,2)	61	(1,2)
Pays en développement exportateurs de pétrole non-membres de l'OPEP	— 46	(— 0,9)	— 150	(— 3,0)	— 189	(— 3,8)	— 189	(— 3,8)
Elément résiduel (*)	72	(1,4)	25	(0,7)	25	(0,5)	25	(0,5)
Total net de la demande d'importation	1 444	(28,9)	1 528	(30,6)	1 756	(35,1)	1 224	(24,5)
Consommation de l'OPEP (**)	97	(1,9)	146	(2,9)	208	(4,2)	204	(4,1)
Production de l'OPEP	1 541	(30,8)	1 674	(33,5)	1 964	(39,3)	1 428	(28,6)

(*) Variation des stocks en mer et erreurs statistiques.

(**) Y compris les soutes.

Source : OCDE, Perspectives économiques mondiales, février 1977.

Tableau III, 5

Principaux pays en voie de développement exportateurs de produits manufacturés vers 21 pays industrialisés en 1962, 1971 et 1972

Pays ou territoires exportateurs (*)	Valeurs des exportations (M\$)		Part du total (%) 1972	Croissance annuelle moyenne (%)	
	1962	1972		1962- 1972	1971- 1972
1. Hong Kong	414,1	2 433,1	15,6	19,4	24,1
2. Corée du Sud	7,5	1 105,1	22,6	63,7	62,2
3. Yougoslavie	200,6	1 068,2	29,5	18,2	48,6
4. Mexique	189,5	904,5	35,3	16,9	40,8
5. Venezuela	539,6	818,6	40,5	4,3	5,9
6. Brésil	86,7	685,4	44,9	23,0	59,1
7. Inde	368,4	678,7	49,2	6,3	28,1
8. Zambie	309,3	575,0	52,9	6,4	8,2
9. Malaisie	209,6	536,1	56,3	9,9	60,6
10. Singapour	49,2	525,1	59,7	26,8	66,2
11. Chili	359,7	490,5	62,8	3,2	16,9
12. Antilles néerlandaises ..	460,7	475,0	65,9	0,3	4,5
13. Zaïre	213,1	429,8	68,6	7,3	7,2
14. Arabie Saoudite	50,6	330,5	70,7	20,6	66,1
15. Trinité et Tobago	161,0	307,1	72,7	6,7	2,4
16. Iran	110,9	305,7	74,7	10,7	12,1
17. Argentine	102,5	301,4	76,6	11,4	26,1
18. Israël	55,3	301,4	78,5	18,5	15,6
19. Bahamas	0,9	261,1	80,2	76,3	7,1
20. Pakistan	44,5	238,9	81,7	18,3	14,4
21. Indonésie	49,2	234,9	83,2	16,9	64,5
22. Pérou	121,2	216,0	84,6	6,0	3,2
23. Philippines	70,1	182,3	85,8	10,0	9,0
24. Koweït	56,3	179,8	86,9	12,3	11,4
25. Jamaïque	40,6	158,0	87,9	14,5	29,0
26. Thaïlande	35,4	144,1	88,9	15,1	23,8
27. Nouvelle-Calédonie	6,6	127,6	89,7	34,5	42,9
28. Maroc	65,6	123,0	90,5	6,5	22,3
29. Bahrain	112,3	115,1	91,2	0,3	23,4
30. Ghana	32,2	110,4	91,9	13,1	8,1
31. Surinam	3,1	92,4	92,5	40,4	2,5
32. Côte d'Ivoire	7,9	86,5	93,1	27,0	27,0
33. Colombie	8,6	75,2	93,5	24,2	55,7
34. Niger	32,7	66,0	94,0	7,3	15,6
35. Tunisie	33,8	57,6	94,3	5,5	44,4
36. Algérie	291,3	50,5	94,6	16,0	36,5
37. Cameroun	27,5	48,0	95,0	5,7	18,2
38. Egypte	26,3	47,6	95,3	6,1	40,0
39. Saint-Domingue	10,6	46,7	95,6	16,0	267,7
40. Haïti	6,2	33,1	95,8	18,2	49,1
41. Kenya	16,0	32,1	96,0	7,2	26,9
42. Liban	3,7	30,9	96,2	23,6	71,7
Total des 42 exportateurs ..	4 990,9	15 029,0	96,2	11,7	25,5
Autres pays développés	296,7	597,9	3,8	7,2	6,8
Total	5 287,6	15 626,9	100,0	11,4	23,9

Source : Tableaux réalisés par le secrétariat de l'UNCTAD (CNUCED) à partir des statistiques des importations des pays développés à économie de marché. 1975.

(*) Les pays et territoires dont les exportations sont égales ou supérieures à 30 M \$ en 1972 sont classés par ordre décroissant de la valeur de leurs exportations.

Tableau III, 6

Orientations géographiques des exportations des pays en voie de développement vers les pays industrialisés (%)

Secteurs	Part dans le total	Importateur le plus important		Exportateur le plus important		Flux le plus important	
		Pays	Part (*)	Pays	Part (**)	Pays	Part (***)
Produits pétroliers	18,3	Etats-Unis	54	Venezuela	28	Etats-Unis, Venezuela	24
Métaux non ferreux bruts	16,7	Etats-Unis	20	Zambie	22	Belgique, Lux, Zaïre	10
Vêtement	12,8	Etats-Unis	45	Hong Kong ..	54	Etats-Unis, Hong Kong	20
Ingénierie	10,3	Etats-Unis	59	Hong Kong ..	28	Etats-Unis, Mexique	20
Textiles	9,7	Etats-Unis	34	Inde	27	Etats-Unis, Inde	15
Industries alimentaires	6,5	Etats-Unis	33	Brésil	22	Etats-Unis, Brésil	10
Petits produits manufacturés divers	6,1	Etats-Unis	61	Hong Kong ..	59	Etats-Unis, Hong Kong	36
Produits du bois	5,9	Etats-Unis	38	Malaisie	19	Etats-Unis, Corée	14
Cuir et chaussures	3,9	Etats-Unis	33	Inde	23	Etats-Unis, Brésil	8
Produits chimiques	3,5	Etats-Unis	32	Mexique	12	Etats-Unis, Mexique	6
Acier	2,8	Etats-Unis	40	N ^{lle} -Calédonie	27	France, N ^{lle} -Calédonie	10
Métaux non ferreux transformés	1,1	Japon	24	Ghana	32	Etats-Unis, Ghana	12
Boissons	0,7	France	25	Jamaïque	10	Etats-Unis, Mexique	7
Produits minéraux non métalliques	0,6	Etats-Unis	62	Mexique	28	Etats-Unis, Mexique	26
Pâtes, papier et cartons	0,4	Etats-Unis	28	Brésil	26	Italie, Yougoslavie	18
Automobiles, motocycles	0,4	Etats-Unis	47	Mexique	51	Etats-Unis, Mexique	39
Industries du caoutchouc	0,2	Etats-Unis	45	Israël	39	Etats-Unis, Israël	29
Total	100,0		41	Hong Kong ..	16		

(*) Du total des importations des PVD à économie de marché en provenance des pays développés.

(**) Du total des exportations des PD vers les PVD à économie de marché.

(***) Du total des flux commerciaux.

Source : CNUCED, 1975.

Tableau III, 7

Importations de produits manufacturés par vingt et un pays industrialisés (PI), en provenance des pays en voie de développement

Secteurs	Importations des PI (millions de dollars)		Taux de croissance moyen annuel (%)				Part des PI dans les importations mondiales (%)		Part du produit dans les importations totales des PVD à économie de marché, en provenance des PI (%)	
			1962-1972		1971-1972		1962	1972	1962	1972
	1962	1972	PI	Monde	PI	Monde			1962	1972
Produits alimentaires	408,9	1 013,1	9,5	9,2	19,1	19,2	16,0	16,4	7,7	6,5
Boissons et tabac	305,1	117,0	9,1	9,9	15,8	24,7	27,4	4,1	5,8	0,7
Bois et meubles	251,7	928,7	13,9	12,6	39,8	31,8	11,2	12,6	4,8	5,9
Industries du caoutchouc	5,8	38,2	20,8	14,5	37,4	18,2	0,9	1,5	0,1	0,2
Cuir et chaussures	96,1	604,8	20,2	16,4	52,4	29,1	12,2	16,8	1,8	3,9
Textiles	551,7	1 512,0	10,6	11,1	28,8	20,1	13,1	12,5	10,4	9,7
Vêtement	233,0	2 005,2	24,0	19,8	38,0	31,6	18,3	26,0	4,4	12,8
Pâtes, papiers et cartons	16,2	67,9	15,4	9,2	52,5	16,0	0,5	0,9	0,3	0,4
Produits chimiques	223,2	551,4	9,5	14,2	8,6	19,5	4,5	3,0	4,2	3,5
Produits minéraux non métalliques	23,9	96,6	15,0	13,2	34,2	27,1	2,2	2,5	0,5	0,6
Fer et acier	49,7	439,0	24,3	12,3	58,1	15,5	1,3	3,5	0,9	2,8
Métaux non ferreux transformés	28,4	165,0	19,2	12,9	17,4	14,9	3,0	5,2	0,5	1,1
Automobiles et motocycles	9,9	55,1	18,8	21,4	29,1	24,4	0,3	0,2	0,2	0,4
Autres biens d'équipement et produits métallurgiques	92,5	1 610,3	33,1	14,2	59,3	18,8	0,6	2,6	1,7	14,7
Petits produits manufacturés	124,3	950,3	22,6	16,9	25,8	29,4	5,2	8,4	2,3	8,0
Total	2 420,3	10 157,8	15,4	14,2	35,1	21,3	4,9	5,4	45,8	65,0
Produits pétroliers	1 582,2	2 860,1	6,1	8,5	6,2	8,4	48,2	38,6	29,9	18,3
Métaux non ferreux bruts	1 285,1	2 605,4	7,3	9,7	8,4	15,0	46,7	37,6	24,3	16,7
Total	5 287,6	15 623,5	11,4	13,8	23,8	20,5	9,5	7,8	100,0	100,0

Source : CNUCED, 1975.

Tableau III, 8

La part des importations d'une sélection de produits de main-d'œuvre en provenance des pays en voie de développement par rapport au total des importations de 1964 à 1972

(%)

Produits	Année	OCDE Total	Etats-Unis	Japon	Royaume-Uni	République Fédérale d'Allemagne	Italie	Canada	Suède	Danemark	France	Suisse	Belgique Luxembourg	Pays-Bas	Autriche	Norvège
Total des articles	1964	13,8	25,9	15,1	28,2	11,1	9,9	7,3	7,0	7,3	7,1	6,6	6,9	3,4	3,7	4,0
	1972	16,8	35,7	31,6	15,8	13,7	13,6	13,2	8,7	7,5	7,3	6,0	5,7	5,6	4,7	4,0
Cuir et produits du cuir (CTCI 61)	1964	20,8	25,3	71,2	44,3	18,7	25,6	1,5	9,3	4,6	34,2	4,2	8,4	4,4	6,2	1,2
	1972	27,1	39,3	54,8	45,2	17,5	54,2	6,7	13,9	10,1	41,6	3,6	10,5	11,9	6,9	2,8
Bois et liège (à l'exclusion des meubles) (CTCI 63)	1964	19,4	33,7	12,6	12,7	7,1	34,7	21,7	2,0	2,9	24,7	9,9	2,7	9,1	8,2	3,4
	1972	27,3	34,8	27,7	17,5	12,6	26,9	29,6	4,5	9,9	16,6	6,9	7,3	9,3	4,5	3,9
Textiles, tissus, articles de prêt-à-porter, etc. (CTCI 65)	1964	15,3	39,0	8,5	35,4	9,6	13,5	10,9	4,3	6,9	6,9	9,3	6,4	3,5	4,2	3,1
	1972	14,1	34,4	42,5	19,3	13,3	13,9	10,9	6,0	5,4	5,5	7,5	4,2	4,9	4,4	2,7
Produits minéraux non métalliques KES (CTCI 66)	1964	10,5	15,7	27,8	3,1	7,9	3,4	2,3	1,2	1,3	8,1	12,7	12,6	4,0	1,2	0,3
	1972	10,5	19,4	47,5	0,7	6,0	2,6	4,0	0,9	0,5	5,1	12,3	11,1	2,6	1,4	0,7
Sanitaires, plomberie, chauffage, éclairage (CTCI 81)	1964	7,1	28,4	4,0	18,0	6,5	15,5	2,6	5,7	2,5	2,0	1,8	2,6	2,6	1,8	3,0
	1972	5,5	27,3	6,2	15,0	2,9	5,4	4,1	4,5	1,9	0,6	0,7	0,6	1,1	1,5	2,8
Meubles (CTCI 62)	1964	9,8	28,9	10,3	24,2	15,5	3,0	4,0	1,6	53,6	4,0	3,8	1,7	2,6	3,4	1,1
	1972	6,0	17,9	38,6	5,3	5,1	11,3	5,3	1,8	1,5	1,4	0,8	0,5	2,2	4,5	0,8
Articles de voyage, sacs-à-main et articles similaires (CTCI 83) ..	1964	16,5	33,6	19,2	12,4	12,1	11,6	9,7	4,7	7,1	5,1	2,0	3,6	3,8	2,3	3,8
	1972	27,4	44,2	55,0	25,7	19,1	14,0	27,3	14,7	16,5	5,7	2,8	5,3	9,5	4,5	10,0
Vêtement (CTCI 84)	1964	21,5	33,1	14,9	31,7	20,9	13,0	17,0	16,8	13,9	1,6	5,7	1,8	3,4	6,7	10,1
	1972	32,4	65,1	60,5	48,7	24,0	6,5	42,2	21,6	24,8	13,3	7,5	4,6	10,7	11,8	9,5
Chaussures (CTCI 85) ..	1964	10,6	7,7	7,7	34,7	8,0	9,2	11,5	7,9	4,8	6,7	1,8	2,2	3,7	5,1	1,4
	1972	16,9	24,4	41,6	28,0	7,7	41,9	30,6	9,9	14,5	8,4	5,9	1,6	4,3	8,3	2,9
Articles manufacturés divers, KES (CTCI 89) .	1964	7,4	15,8	5,3	12,6	5,0	4,4	2,5	2,2	3,0	3,7	2,8	1,7	1,5	1,3	2,3
	1972	10,4	24,8	8,6	10,4	6,1	5,2	4,4	2,5	2,6	3,2	2,4	1,7	3,1	2,2	1,5

Tableau III, 9

Principales productions pour lesquelles le niveau de l'emploi apparaît menacé par l'évolution de la DIT

Productions menacées	Cause des risques	Echéance probable	Principales régions affectées
Conserverie	Concurrence étrangère forte		Bretagne
Production de tubes d'aciers	Délocalisation vers PVD de la production	Court et moyen terme	
Machine-outil	Dépendance croissante de la France par rapport à l'Allemagne fédérale et aux Etats-Unis	Court terme	A préciser
Matériel pour les industries du papier et de l'édition			
Matériel de soudage et de câblerie			
Mécanique de précision			
Matériel pour l'industrie textile			
Horlogerie	Tendance à la délocalisation vers les pays à bas coût de main-d'œuvre	Moyen terme	Franche-Comté
Lunetterie			
Outillage			
Roulements	— Dépendance accrue Allemagne fédérale et autres pays mieux spécialisés — Délocalisation vers PVD des productions de bas de gamme	Court et moyen terme	A préciser
Compresseurs			
Pompes			
Matériel de contrôle et régulation			
Matériel ferroviaire	Concurrence étrangère forte	Moyen terme	A préciser
Machinisme agricole	Retrait relatif des FMN étrangères	Moyen terme	A préciser
Biens de consommation électriques et électroniques	— Perte d'autonomie/Allemagne fédérale, Etats-Unis, Japon — Délocalisation vers PVD	Court et moyen terme	Région parisienne ZEAT Ouest
Composants électroniques			
Appareils de mesure de bas de gamme			
Moteurs électriques			
Production de poids lourds	Perte compétitivité industrie française	Court et moyen terme	Basse Normandie, Rhône-Alpes
Equipementiers pour l'automobile	Concurrence des pays dominants accrue	Court et moyen terme	

Matières plastiques	— Concentration/modernisation — Délocalisation partielle vers pays pétroliers	Court terme Long terme	A préciser
Engrais azotés	Délocalisation productions intermédiaires vers pays de l'Est et pays pétroliers	Moyen terme	Midi-Pyrénées, Basse Seine, Nord, Pas-de-Calais, Est
Caoutchouc industriel	Délocalisation vers PVD production de bas de gamme	1980-1982	A préciser
Chimie fine	Restructuration favorisée par fort contrôle des capitaux étrangers	Court et moyen terme	A préciser
Pharmacie	— Restructuration — Délocalisation stades aval vers PVD	Moyen terme	Région parisienne, Centre, Rhône-Alpes
Vêtement	Délocalisation production vers PVD (et pays de l'Est)	Long terme (1985)	Ile-de-France, Rhône-Alpes
Bonneterie	»	1980-1985	Ile-de-France, Champagne
Industrie cotonnière	»	Court terme	Nord, Alsace, Franche-Comté
Fils et fibres synthétiques	»	Long terme	
Construction aéronautique civile	Concentration de la production aux Etats-Unis	1980-1990	Midi-Pyrénées
Equipementiers pour l'aviation civile	»	»	Région parisienne
Fabrication d'hélicoptères	»	Court et moyen terme	Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur Région parisienne
Véhicules blindés légers	Concurrence Allemagne fédérale	Court terme	Région parisienne
Maroquinerie	Délocalisation vers les pays à bas coût de main-d'œuvre	Moyen et long terme	
Articles chaussants de bas de gamme	»	Court et moyen terme	Pays de la Loire, Aquitaine, Rhône-Alpes
Production de panneaux de contreplaqué	Délocalisation vers PVD	Court terme	Poitou-Charentes
Ameublement	Concurrence Europe du Nord et Europe du Sud	Court et moyen terme	Région parisienne, Lorraine, Pays de la Loire
Production de pâte à papier	Intégration vers l'aval des pays disposant de ressources forestières importantes (Etats-Unis, Scandinavie, URSS)	Moyen et long terme	A préciser

Source : BIPE, Conséquences de la division internationale du travail sur l'évolution de l'emploi régional à long terme, février 1977.

Tableau III, 10

Exportations et emploi

	Exportations (en milliards de francs)	Solde 1975	Croissance 1970/1974 (%)	Indice de volume 1975 Base 100 = 1974	Emplois 1975 (en milliers)	Croissance 1970/1974	Variation 1975/1974
Machines et appareils mécaniques	30,9	0,2	106,6	104,5	722,5	5,5	— 4,5
Produits chimiques et fibres	29,7	1,3	167,5	83,8	466,8	4,9	— 1,9
Automobiles et cycles	22,8	12,0	96,5	104,8	432,5	5,9	+ 0,2
Industries agricoles et alimentaires	20,7	— 0,2	137,6	98,0	641,9	— 0,9	— 0,8
Machines et appareils électriques	13,6	1,5	121,8	105,6	484,7	16,6	— 3,2
Mines de fer - Sidérurgie	16,3	4,3	123,3	83,5	198,9	3,8	— 2,6
Produits textiles, habillement	15,5	3,6	95,2	93,3	658,0	— 5,5	— 6,0
Bois, meubles	5,2	— 2,3	101,2	95,5	264,6	2,7	— 4,8
Papier, carton	3,6	— 3,8	168,8	80,2	132,1	2,3	— 4,9
Cuirs et chaussures	2,7	0,8	83,6	83,4	132,4	— 2,5	— 5,2

Sources : INSEE, Comptes nationaux 1974 et 1975.

Données sur l'emploi 1965 à 1975.

Tableau III, 11

Part du travail acheté aux autres branches pour certains produits industriels

(Effectifs en milliers)

Produits des :	Travail total effectifs (1)	Travail acheté effectifs (2)	% du travail total (2) (1)
INDUSTRIES INTERMEDIAIRES			
Sidérurgie	92,4	40,2	43,5
Minerais, métaux non ferreux	6,5	1,7	26,2
Chimie	389,5	145,1	37,3
Matériaux de construction	44,4	13,4	30,2
Verre	31,9	6,7	21,0
INDUSTRIES D'EQUIPEMENT			
Première transformation et travail des métaux	180,4	72,4	40,1
Constructions mécaniques	1 064,6	455,2	42,8
Constructions électriques	507,2	205,1	40,4
Constructions automobile	517	236,0	45,6
Constructions navale, aéronautique, armement	291,3	101,5	34,8
INDUSTRIES DE CONSOMMATION			
Textile	341,2	81,8	24,0
Habillement	550,0	211,4	38,4
Cuirs	232,7	63,2	27,2
Bois	250,7	83,3	33,2
Presse édition	215,7	67,2	31,2
Industries diverses	273,4	120,0	43,9

Source : *Enquêtes sur l'emploi.

Références bibliographiques

Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE)

Conséquences de la division internationale du travail sur l'évolution de l'emploi régional à long terme. Etude réalisée pour le ministère du Travail, février 1977.

Commissariat général du Plan

Rapport du comité de l'emploi et du travail. Préparation du VII^e Plan. Paris, La Documentation Française, 1976.

Groupe d'études prospectives internationales (GEPI)

Croissance mondiale et stratégies de spécialisation (étude). Paris, Centre français du commerce extérieur.

Ministère des Finances (Direction de la Prévision - M. Grjebine)

Analyse de quelques coûts probables d'un renforcement de la spécialisation internationale. Ronéotypé, 1976.

Ministère de l'Industrie et de la Recherche

La division internationale du travail. 2 vol. Paris, La Documentation Française, 1976 (Coll. Etudes de politique industrielle, n° 9).

OCDE

Coopération pour le développement. Novembre 1976.

Perspectives énergétiques mondiales. Février 1977.

SESAME - DATAR

Restructuration de l'appareil productif français. Prospectives. Paris, La Documentation Française, 1976 (Coll. Travaux et Recherches de Prospective, n° 65-66).

Société d'études économiques et financières (SETEF)

Estimation des conséquences pour l'industrie française de l'industrialisation des pays en voie de développement au cours de la période du VII^e Plan. Etude réalisée pour le Commissariat général du Plan en décembre 1974.

DOSSIER IV

La mobilité

Il convient de procéder à une analyse rétrospective sommaire des faits de mobilité pour préciser l'enjeu socio-politique et donc économique qui semble émerger ces dernières années autour des thèmes de « vivre au pays » ou « vivre et travailler au pays ». Le devenir de la mobilité des travailleurs tant dans l'espace qu'au sein des emplois et donc au sein de la stratification sociale doit être prise en compte dans l'élaboration de scénarios régionalisés de l'emploi.

Pour analyser correctement l'évolution de la mobilité du travail en France depuis la dernière guerre, il faudrait examiner conjointement les mobilités du travail et du capital. Mais les approches classiques distinguent essentiellement une offre et une demande d'emploi, ajustées à la marge par la mobilité du travail. En outre, la connaissance statistique des faits de mobilité demeure très limitée, même si leur importance a été reconnue comme facteur de croissance (1). Dans cette étude, il ne sera pas fait mention de la mobilité propre au capital puisqu'elle est abordée par ailleurs, rappelant son internationalisation, sa concentration financière et technico-industrielle, différentielle selon les secteurs et branches d'activité.

L'action des pouvoirs publics en France semble s'être organisée pendant les vingt dernières années selon deux principes : d'une part, favoriser la mobilité professionnelle et, d'autre part, permettre, mais sans excès, la mobilité géographique. Les mesures prises notamment à la suite du Plan Armand-Rueff de 1958, au cours des V^e et VI^e Plans de développement, ont eu plus d'influence sur la mobilité professionnelle, celle par exemple des agriculteurs, que sur la mobilité géographique, encadrée par une politique d'aménagement du territoire qui tendait à localiser des emplois là où les ressources en main-d'œuvre existaient (2).

Cependant, l'examen des flux de mobilité montre que ceux-ci ont été très forts quantitativement, et qualitativement déterminants pour accentuer la polarisation de l'espace national et de la structure sociale française. Autrement dit, la mobilité est sélective spatialement et socialement mais elle n'est pas toujours porteuse de mieux-être ou d'amélioration sociale, et elle ne modifie pratiquement pas la structure d'ensemble des groupes sociaux existants (3).

La modernisation technique, le rythme de la substitution du capital au travail et la réorganisation de l'appareil productif français ont eu pour effet de provoquer ces flux de mobilité. La structure des emplois offerts a été modifiée : surqualification relative des uns et déqualification absolue pour la majorité des autres (4), division accrue du travail entre tâches manuelles et intellectuelles. Cette séparation tend à se doubler d'un zonage et d'une hiérarchie de l'espace à trois niveaux : un lieu central d'innovation et de décision, des lieux intermédiaires d'usinage, de fabrication, de gestion, des lieux périphériques déqualifiés de montage et d'exécution (5). Ces polarisations successives déterminent des filières de mobilité particulières, sans qu'il y ait nécessairement de « passage » possible entre elles.

(1) J.J. CARRE, P. DUBOIS et E. MALINVAUD, *Abrégé de la croissance française*, Seuil, 1973. « Une bonne allocation de la force de travail est évidemment une des conditions premières de l'efficacité dans la production puisque le travail est le facteur essentiel de cette production » (p. 228).

(2) Les opérations de décentralisation d'établissements industriels entraînent bien plus de création d'emplois en province que des transferts géographiques de population active.

(3) Ce constat infirme les espoirs mis dans le progrès social qui résulterait du passage de la population active successivement dans les trois secteurs définis par Clark et Fourastié, pour aboutir à une société « post-industrielle ».

(4) M. FREYSSINET, *La division capitaliste du travail*. Paris, Savelli, 1977.

(5) A. LIPIETZ, *Le capital et son espace*. Paris, Maspéro, 1977.

La mobilité tend à s'accroître mais de façon très circonscrite à certains espaces et à certains groupes sociaux. Pour plusieurs auteurs (6), la mobilité elle-même serait hiérarchisée, et l'on aurait une mobilité valorisante d'activités innovatrices qui se produirait et se reproduirait au centre, entendu comme lieu de la dynamique technologique, et qui repousserait progressivement vers les périphéries les activités moins valorisées et en cours d'obsolescence, provoquant une mobilité dominée et dévalorisatrice (7).

Les flux, impliqués par le redéploiement de l'appareil productif français, devraient se poursuivre tant que celui-ci ne sera pas achevé dans l'espace national et mondial.

Différents types de mobilité se sont instaurés au centre et à la périphérie du système social. Jusqu'à présent, ce sont surtout les ouvriers, particulièrement les jeunes et les moins qualifiés, qui ont été soumis à la mobilité, mais il n'est pas exclu que les cadres soient touchés de plus en plus par ce phénomène dans les années à venir.

Si ces mobilités professionnelle (liée au changement d'emploi) et géographique (liée au changement d'espace et donc de contexte social et culturel) posent des problèmes de polarisations rigides dans la société, elles conduisent aussi à cerner des enjeux idéologique et politique. La mobilité permet-elle l'ascension sociale, ou bien conduit-elle à une prolétarisation accentuée ? Comment se situent les « couches moyennes » au regard de ce phénomène ? Face aux revendications nouvelles d'immobilité défendues par des paysans, par certaines couches d'ouvriers et d'intellectuels, quelles sont les réponses possibles, compte tenu des nécessités de la restructuration économique en cours et du ralentissement de la croissance (8) ? Convient-il de favoriser plus la mobilité géographique ou la mobilité professionnelle ? Doit-on laisser se développer deux catégories de marché du travail, l'une stable avec des garanties et une population active qualifiée, l'autre instable avec une population déqualifiée, surtout jeune et féminisée ? Voilà quelques-unes des questions posées à l'avenir.

Dans les pages qui suivent, la mobilité géographique, la mobilité intersectorielle et professionnelle seront étudiées au cours des vingt dernières années. L'examen distinct de ces deux points ne signifie absolument pas qu'ils soient indépendants l'un de l'autre ; ils sont même le plus souvent liés dans le vécu des gens.

1. La mobilité géographique (9)

- La mesure de ce type de mobilité est rendue très difficile puisque les mouvements se produisant entre deux recensements ne sont pas connus. Cependant, diverses études historiques (10) ont montré une tendance à l'augmentation des migrations géographiques depuis le siècle dernier (changements de communes et de départements selon les générations), mais cette croissance est irrégulière et semble être en rapport avec l'intensité de la croissance économique générale. Ceci est important pour une étude prospective, quand il est clair que les taux de croissance à venir seront bien plus faibles que ceux connus depuis 1945.

(6) Ph. AYDALOT, *Dynamique spatiale et développement inégal*. Paris, Economica, 1976.

(7) Cette approche remet en cause la théorie macro-économique classique de l'unicité du marché du travail et suppose au contraire la segmentation entre plusieurs marchés de nature différente et donnant lieu à plusieurs niveaux de rémunération, sans qu'il y ait de mobilité possible vers les zones de haute rémunération.

(8) Selon un sondage de la SOFRES de mai 1975 cité dans *Contributions à une prospective du travail* : 53 % des salariés préféreraient avoir leur salaire réduit de 10 % et rester dans la même région, plutôt que de devoir changer de région même pour gagner 10 % de plus. Seulement 40 % des salariés accepteraient cette dernière proposition. En fait il n'y a que dans la classe d'âge de 18 à 24 ans où l'on puisse trouver une majorité de salariés prêts à quitter leur région pour obtenir un meilleur salaire.

(9) L'annexe A complète ce texte.

(10) Y. TUGAULT, La mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes, Cahiers de « Travaux et Documents » de l'INED, n° 67, 1973.

Pendant la période d'après-guerre et jusqu'à la crise des années 1970, le rythme des migrations géographiques a été multiplié par 2 ou 3. Ce rythme semble être actuellement stabilisé. Les chiffres globaux sont les suivants (11) (en millions de personnes dont le lieu de résidence a varié, et en % de la population totale) :

Période	Changement de commune	Changement de département	Changement de région
1954-1962 : 8 ans	11,5 M. 24 % de la population de 1962	4,9 M. 10 % de la population de 1962	3,3 M. 7 % de la population de 1962
1962-1968 : 6 ans	13,1 M. 26 % de la population de 1968	5,4 M. 11 % de la population de 1968	3,2 M. 7 % de la population de 1968

On constate une stabilisation en chiffres absolus des migrations interrégionales et interdépartementales, mais un accroissement des migrations intercommunales au sein d'un même département. Ce mouvement s'explique par l'urbanisation connue depuis 1954, ce que confirme le fait qu'entre 1962 et 1968, 6,3 millions de personnes ont changé de catégorie d'agglomération. Cependant, de 1968 à 1975, on note un accroissement de la mobilité interrégionale (4,6 M. et 8,7 % de la population de 1975).

Ces mouvements localisés devraient se poursuivre dans les années à venir en raison de l'urbanisation croissante s'effectuant autour des villes petites et moyennes.

Cependant les résultats en pourcentage de la population totale font ressortir la croissance nette des taux, d'autant plus significative que la seconde période (1962-1968) est plus courte que la première (1954-1962).

Notons aussi que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à migrer d'une région à l'autre.

Période	Hommes	Femmes
1954-1962	1 594 000	1 691 000
1962-1968	1 600 000	1 643 000

• Rapportés aux flux mesurés annuellement dans d'autres pays, les mouvements interrégionaux français semblent, pendant la même période, avoir été inférieurs à ceux connus aux Etats-Unis, mais de même grandeur que ceux constatés en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Italie (12). Pour la période d'après-guerre, 3 % de la population totale change d'Etat par an aux Etats-Unis, environ 3 % change de régions en Grande-Bretagne, 2 % change de Länder en Allemagne, et 1 % change de région en Italie.

En ce qui concerne la mobilité intercommunale, des taux calculés aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne montrent des ordres de grandeur assez élevés (12). Entre 1963 et 1964, 3 à 4 % de la population totale aurait changé de Comté

(11) Pour la période de 1962-1968, G. DESPLANQUES, Les migrations Intercensitaires de 1962 à 1968, Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

(12) Laurence C. HUNTER et Graham L. REID, La mobilité des travailleurs urbains, OCDE, 1968.

dans un même Etat aux États-Unis, et entre 1960 et 1961, près de 5% de la population totale aurait changé de localité au sein d'une même région en Grande-Bretagne. Même si la comparaison avec les chiffres français sont difficiles, ces taux étrangers semblent sensiblement plus importants qu'en France.

Entre 1954 et 1962, selon les chiffres établis par Y. Tugault, plus les migrations augmentent en distance, plus elles concernent les jeunes de 25 à 34 ans. Alors que cette classe d'âge représente seulement 13,2% de la population totale de 1954, le pourcentage de jeunes ayant changé de communes entre 1954 et 1962 par rapport à la population totale qui a changé de commune s'élève à 21,0%, à 21,3% au niveau du canton, à 22,1% au niveau du département, et à 22,8% au niveau régional.

- Pour la France, et d'un point de vue régional, de 1954 à 1975, soit sur vingt ans, six régions essentiellement voient partir leur *population* : Champagne, Poitou-Charentes, Auvergne, Basse-Normandie, Nord et Lorraine. Trois régions sont réceptrices principalement de ce flux : Provence - Côte d'Azur, Rhône-Alpes et le Centre. La Picardie et la Bourgogne sont des régions très instables. Elles perdent et gagnent des habitants. La région Ile-de-France est de moins en moins attractive depuis 1954, au point de perdre depuis 1968 près de 24 000 personnes en moyenne par an.

Pour la région Ile-de-France, les arrivées de jeunes (20-25 ans) ont dépassé les départs correspondants de plus de 27 000 par an en moyenne entre 1968 et 1975. Cependant, pour les gens plus âgés (30-64 ans), ce sont les départs qui l'emportent sur les arrivées correspondantes, avec un solde de plus de 27 000 par an en moyenne. A noter qu'entre 1962-1968, la région parisienne avait déjà un solde migratoire des jeunes (20-34 ans) très favorable. Par ailleurs, les migrations des jeunes de 20 à 34 ans se polarisent sur seulement quatre régions : outre l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, Alsace et Provence - Côte d'Azur.

- Les migrations interrégionales de *main-d'œuvre* montrent que sont attractives les régions Ile-de-France, Provence - Côte d'Azur, Rhône-Alpes, et Centre depuis 1962, encore que pour la région Ile-de-France ce solde ait diminué de moitié entre 1968 et 1975 par rapport à 1962-1968 (12 000 contre 25 000 par an). Les régions Nord, Lorraine, Basse-Normandie, Poitou-Charentes, le Sud-Ouest, l'Ouest et le Massif Central (Limousin et Auvergne) perdent leurs actifs ; dans le Bassin parisien, la Champagne et la Basse-Normandie perdent à la fois leur population et leurs actifs, malgré la croissance continue de Reims, Châlons, Soissons et Château-Thierry d'une part, de Caen et d'Evreux d'autre part.

Notons enfin dans l'Ouest deux tendances divergentes pour la période récente 1968-1975 : l'inflexion favorable du solde migratoire de population, le maintien du déficit d'actifs, notamment des jeunes vraisemblablement. Ce même déficit d'actifs existe dans le Sud-Ouest, malgré des migrations de population positive.

- 60% des changements d'entreprises entre 1965 et 1970 (3,4 millions) se sont déroulés dans la même commune ; 12,5% de ces mouvements seulement (0,7 million) se sont dirigés vers une autre région. Le chiffre de l'enquête annuelle sur 1969 n'était que de 8% (13). Ces chiffres montrent l'importance du rôle des bassins locaux de main-d'œuvre pour le fonctionnement du marché du travail. Au surplus, les agents les plus mobiles localement sont ceux qui sont le moins qualifiés.

Les migrants interrégionaux sont plutôt jeunes (20-34 ans) (14), salariés, et travaillent dans des activités tertiaires ou industrielles en expansion.

Entre 1962 et 1968, la population active migrante interrégionale concerne 860 000 hommes, soit 6,5% de la population active totale masculine en 1968, et 460 000 femmes, soit le même pourcentage de la population active totale

(13) Selon les enquêtes de l'INSEE examinées par Cl. THELOT et K. SAADA, S. VOLKOFF en 1973 (*Economie et statistique*, n°s 42 et 51).

(14) Sur 1962-1968 : les migrants interrégionaux âgés de 20 à 34 ans étaient 1,1 million sur les 3,2 millions de migrants, soit 34% alors qu'ils ne constituaient que 19% de la population totale de 1968.

féminine en 1968. Au total donc, 1,3 million d'actifs, et bien entendu, 6,5 % du total de la population active en 1968.

Les travailleurs qualifiés (cadres) sont particulièrement mobiles au niveau inter-régional. En flux quantitatifs, cependant, face aux 254 000 hommes et 120 000 femmes cadres et instituteurs qui ont changé de régions entre 1962 et 1968, soit 374 000 personnes, on recense 600 000 personnes, dont 398 000 hommes et 202 000 femmes, moins ou peu qualifiées (employés, contremaîtres, ouvriers, manœuvres).

- Entre 1962 et 1968, les activités tertiaires ont suscité plus de mobilité géographique que les activités secondaires : 430 000 hommes du tertiaire contre 216 000 hommes du secondaire (sans les actifs du bâtiment et travaux publics). Les actifs féminins du secteur secondaire sont assez peu mobiles au niveau interrégional. En termes prospectifs, une augmentation du secteur tertiaire est un élément de mobilité interrégionale accrue.

- Ce sont d'abord les grandes agglomérations qui ont drainé les migrants ruraux (1954-1962), puis les villes moyennes de 20 000 à 200 000 habitants (1962-1968), et enfin ces villes moyennes et les petites villes (1968-1975) (15). Au cours des années prochaines, l'exode rural continuera, notamment dans l'Ouest et le Sud-Ouest du pays.

Entre 1954 et 1968, 4 400 000 migrants ont quitté les communes rurales à un rythme annuel pratiquement stable d'environ 300 000 personnes. Par contre, 2 650 000 migrants sont venus dans les communes rurales à un rythme croissant (170 000 par an en moyenne de 1954 à 1962, 210 000 de 1962 à 1968).

Dans la dernière période (1962-1968), les migrants actifs représentaient 45 % de la population rurale migrante et près du tiers d'entre eux, taux particulièrement élevé, ont changé de région. En sens inverse, les actifs ne représentaient que 33 % de la population ayant migré dans les communes rurales.

En prolongement de ce bilan sommaire, il est utile de dresser une liste des arguments et des faits susceptibles de freiner la mobilité géographique :

- détérioration de l'image des grandes agglomérations : remarque importante si l'on considère que les migrations interrégionales se polarisent plutôt sur cette catégorie urbaine,
- mode de gestion du personnel des entreprises où la promotion est fondée sur l'ancienneté, ce qui limite les possibilités de changement de localisation géographique aux établissements de l'entreprise,
- politique familiale tendant à fixer au foyer les épouses, lesquelles sont alors très liées au contexte socio-culturel local,
- en période de chômage élevé, l'emploi du conjoint : notamment les femmes,
- l'insertion des enfants dans un autre établissement scolaire, surtout en cours d'année,
- marquage symbolique et prestigieux de l'espace qui n'est pas homogène ni banalisé (attachement, pour certains groupes sociaux, à des centres de consommation et de loisirs spécifiques qui sont en fait de nature différente),
- politique incitant à l'accession à la propriété du logement principal (16),

(15) Voir la partie démographique de ce dossier sur ce sujet.

(16) L'évolution du statut des logements est significatif :

en 1954, 37 % des résidences principales sont occupées par leurs propriétaires ;
en 1962, 41 % ;
en 1968, 43 % ;
en 1973, 46 % ;
en 1975, 47 %.

Les taux correspondant aux locations sont respectivement les suivants : 53 %, 46 %, 44 %, 42 % et 40 % (une marge de 10 % des logements sont occupés à titre gratuit par des non-propriétaires). Alors qu'en 1968, il y avait 6,8 millions de ménages propriétaires de leur logement et 7 millions en location, le rapport s'est inversé en 1975, faisant passer les premiers à 8,3 millions et les seconds à 7,6 millions. Par ailleurs, depuis 1968, près d'un chef de ménage a changé de logement. Cette mobilité résidentielle forte résulte du taux élevé de renouvellement du parc de logements pendant cette dernière période. Des études (L. Hunter, G. Reid) ont montré une corrélation inverse entre taux de mobilité géographique et taux de propriété du logement. Par ailleurs, un rapport de l'OCDE constate qu'en général, le parc des logements loués du secteur public n'est jamais assez conséquent pour faciliter les déménagements.

- actuelles revendications sociales sur le thème « Vivre et travailler au pays » et le renouveau de l'attachement au terroir, au cadre de vie local. Par ailleurs, les syndicats ont souvent signalé que la mobilité géographique démobilisait les travailleurs,
- dans un contexte de chômage global important, se déplacer entraîne un risque de ne pas trouver de travail ailleurs (les chômeurs actuels ayant déjà connu des taux de mobilité élevés) et un risque croissant de ne trouver qu'un emploi déqualifié,
- le vieillissement de la population (17).

2. La mobilité intersectorielle et professionnelle (18)

• Entre 1959 et 1964, 13 % des femmes et 14 % des hommes actifs ont changé de secteur, soit 2,6 millions d'actifs (19). Ce taux s'est élevé pour la période 1965-1970 à 18 % pour les hommes et les femmes, soit 3,4 millions d'actifs (20). L'enquête sur 1965-1970 a montré que sur 10 changements d'employeurs (d'entreprises), 6 se font entre secteurs. Par exemple, encore, sur 1 900 000 changements d'entreprises intervenus entre mars 1971 et mars 1972, 1 300 000 sont intersectoriels.

Par ailleurs, sur 10 nouveaux emplois créés dans les secteurs industriels, 4 seront occupés par des actifs venant d'autres secteurs.

Le taux de renouvellement de la main-d'œuvre est, en moyenne globale pour les secteurs, de 15 % pour les hommes et de 18 % pour les femmes. Chaque secteur connaît une certaine stabilité de ces taux. Le secteur « Institutions financières et administration » apparaît comme le plus stable à l'inverse des « Services domestiques ».

Les autres secteurs stables sont les transports, la transformation des métaux, l'énergie. Cependant, dans des secteurs peu concentrés, comme l'agriculture ou le bâtiment, les mouvements de mobilité restent aussi essentiellement intra-sectoriels.

• La structure de mobilité intersectorielle apparaît assez stable de 1959 à 1970. Les actifs quittant l'agriculture se dirigent essentiellement vers le bâtiment et les travaux publics, et y restent « normalement » car le taux de sortie de ce secteur n'est pas beaucoup plus élevé que celui des autres secteurs qui n'accueillent pas les agriculteurs. Autrement dit, le bâtiment n'est pas un secteur de transit pour eux, même si sa main-d'œuvre est instable. Ce secteur, avec celui des industries mécaniques et électriques, connaît des flux avec tous les autres secteurs (voir schémas des flux en annexe). Quant aux secteurs du textile, habillement, cuir, ils perdent leurs actifs au profit des industries mécaniques et électriques.

L'analyse des comptes socio-démocratiques (21) montre que, pour l'ensemble des secteurs, les taux d'entrée en provenance de l'inactivité sont supérieurs

(17) En vingt ans, la population âgée de plus de 60 ans est passée de 7 à 9,6 millions de personnes. Une histoire de vieillissement de la population active mériterait d'être faite sur la dernière période.

(18) Cf. l'annexe B.

(19) Ce chiffre ne prend pas naturellement en compte les flux annuels en sorte que l'on ne peut le comparer en valeur absolue au chiffre de chacune des années composant la période.

(20) M. PRADERIE et M. PASSAGEZ, La mobilité professionnelle en France entre 1959-1964, *Etudes et conjoncture*, n° 10, octobre 1966.

Cl. THELOT, Mobilité professionnelle plus forte entre 1965 et 1970 qu'entre 1959 et 1964, *Economie et Statistique*, n° 51, décembre 1973.

Pour la période d'après 1970, il semblerait que la mobilité intersectorielle se soit stabilisée ou ait diminué.

(21) Les comptes sociodémographiques permettent de saisir les mouvements annuels intersectoriels. Cf. Michel CASTELLAN, Comptes sociodémographiques : l'exemple des emplois et de la mobilité intersectorielle, *Economie et statistique*, n° 75, février 1976.

aux taux d'entrée en provenance d'autres secteurs, mais pour deux types d'industrie (industries intermédiaires et industries d'équipement) la relation est inversée.

A titre de comparaison (22), aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne, le tiers de la main-d'œuvre des branches en ont changé entre 1953 et 1963 selon les estimations faites. Plus de 50 % des changements d'emplois correspondent à des changements de branches d'activité.

- Au regard de la mobilité professionnelle, l'enquête française de Ci. Thélot précitée montre que la mobilité professionnelle est plus grande depuis 1965 qu'avant. Entre 1965 et 1970, 45 % des hommes actifs (6,3 millions) ont connu un changement dans leur état socio-professionnel (un changement soit de catégorie socio-professionnelle, soit de profession, soit de statut, soit de secteur, soit d'entreprises). Le taux est de 36 % pour les femmes. Toutefois, ces taux s'élèvent respectivement pour les personnes de moins de 40 ans à 70 % et à 60 %, ce qui est très important, et souligne les effets de la restructuration de l'appareil productif français. Par ailleurs, on estime (23) que les risques de déqualification ont augmenté ces dernières années à l'occasion du passage sur le marché externe du travail, hors de l'entreprise de provenance. Il est donc tout à fait compréhensible que les actifs se méfient de la mobilité, et même qu'ils la refusent : rester « immobile » ou attendre la promotion interne à l'entreprise si elle est possible est une manière de rester qualifié.

Selon l'enquête portant sur la période 1959-1964 (24), sans tenir compte des mutations agricoles, sur 100 actifs masculins changeant de profession manuelle, 55 le faisaient à qualification égale, 23 à qualification supérieure, et 22 à qualification inférieure. Cette dernière catégorie réunissait 141 000 mutants qui s'étaient dirigés vers des secteurs en déclin : textile, habillement, cuir, bois, mines ou bâtiment. Selon M. Freyssenet, depuis 1965, les risques de se déqualifier se seraient accrus (voir tableau annexé) de façon d'ailleurs différenciée selon la qualification de départ.

Un auteur (25) a montré en se fondant sur l'enquête 1959-1964, que c'étaient les grandes entreprises (supérieures à 500 salariés) qui accueillaient plutôt les personnels en cours de déqualification (ingénieurs, cadres, contremaîtres, ouvriers qualifiés et professionnels).

- Le nombre des actifs qui changent d'établissement est passé de 4 millions entre 1959 et 1964 (20 % pour les hommes, 19 % pour les femmes), à 6,8 M. de 1965 à 1970 (34 % pour les hommes, 29 % pour les femmes). Entre 1965-1970, 84 % des mouvements (5,7 millions) se sont produits entre entreprises différentes, 23 % des mutants ont changé de catégories socio-professionnelles et 14 % de qualifications.

- D'après l'enquête 1959-1964, déjà citée, sur les 2 890 000 personnes qui avaient connu une modification de leur situation professionnelle, 580 000 avaient changé de statuts, 1 380 000 de professions, 1 370 000 d'activité économique, 1 650 000 de catégories socio-professionnelles.

Aux Etats-Unis, 5 % de la population active change chaque année d'emploi. En Grande-Bretagne, il s'agit annuellement de 1 million d'actifs qui changent d'entreprises. Ces chiffres sont plutôt proches de ceux constatés en France, toute proportion gardée.

(22) L. HUNTER, G. REID, *op. cit.*

(23) Voir le tableau annexé établi par M. FREYSSENET, *La division capitaliste du travail*. De même J. VINCENS, les transformations de l'appareil productif et la mobilité des actifs, in *Annales de l'Université de Sciences Sociales de Toulouse*, 1975. L'auteur montre que pour les ingénieurs, cadres et techniciens leur mobilité était plus fréquente entre 1965-1970 qu'avant, et que les mutants se retrouvaient plus souvent qu'avant dans une catégorie inférieure à celle qu'ils quittaient. Une enquête du ministère du Travail de 1973 montre que les jeunes actifs de moins de 25 ans sont de plus en plus, depuis 1962, des employés ou des OS et qu'ils occupent le quart des emplois manuels. Ce sont eux les plus mobiles.

(24) M. PRADERIE et M. PASSAGEZ, *op. cit.*

(25) Jacqueline FRISCH, Mobilité professionnelle et changement d'établissement, *Revue Française des Affaires sociales*, octobre-décembre 1967.

La mobilité, en France, est surtout très élevée au sein de la classe ouvrière. Mais les « sorties » de la classe ouvrière sont limitées et se font de manière constante entre 1959 et 1970, vers les techniciens et les artisans. Mais cette filière technique semble s'arrêter là.

Une coupure existerait également entre employés de commerce et employés de bureau, cette dernière catégorie étant liée à une filière tertiaire menant au cadre moyen, et la première représentant un aboutissement (26).

Sur la période 1959-1964, un même pourcentage de personnes sont passées d'une profession manuelle à une profession non manuelle et vice-versa, de l'ordre de 4 à 5 % dans chaque cas. Mais ce taux porte sur des chiffres en valeur absolue différents : 9 360 000 pour les professions manuelles et 6 011 000 pour les autres. En sorte que les mutations sont plus fortes pour les professions manuelles (451 400) que pour les professions non manuelles (242 800). Cf. Thélot, dans l'étude précitée, tente de dresser une typologie explicative des faits de mobilité recensés. Cela le conduit à distinguer trois types de secteurs en fonction des rythmes respectifs de création et de suppression d'entreprises. Un secteur en expansion serait celui où les créations sont élevées et les suppressions constantes (automobile, matériaux de construction...). Un secteur en régression serait celui où créations et suppressions restent constantes (textile, cuir, papier...). Un secteur en restructuration serait celui où créations et suppressions sont élevées conjointement (chimie, construction électrique...).

D'autres auteurs (27) ont montré que chaque type d'industrie induit sa propre mobilité en fonction du rythme et du processus de substitution capital-travail. L'enquête 1959-1964 avait signalé que la mobilité professionnelle est d'autant plus forte qu'elle se situe soit dans une branche en déclin, soit dans une branche où les conditions de travail sont pénibles (services domestiques), soit dans une branche où le degré de qualification est bas.

Autrement dit, si la tendance à la déqualification se poursuit, il est vraisemblable que la mobilité professionnelle s'accroîtra.

- Deux types de données intéressantes touchant les catégories sociales et l'âge des actifs peuvent être tirées d'une enquête portant sur la mobilité professionnelle analysée sur une année (1969).

Cette étude (28) ne porte que sur les 10,3 millions de salariés de l'industrie, du commerce et des services. Elle ne tient pas compte donc de l'agriculture, ni de la fonction publique. Elle ne concerne pas les promotions internes propres aux entreprises seules. Pendant cette année, 12 % des salariés avaient changé d'entreprises (soit 1,2 million), en majorité de secteur économique, et 250 000 travailleurs avaient occupé plus de 3 emplois dans l'année.

— Ce pourcentage est très différencié selon les catégories socio-professionnelles concernées :

- 15 % pour les ouvriers (963 000 sur les 6 420 000 ouvriers de l'échantillon ont changé d'entreprises) ;
- 8 % pour les employés (174 000 sur 2 172 000 employés) ;
- 4 % pour les cadres supérieurs et professions libérales (17 000 sur 431 000) ;
- 6 % pour les cadres moyens (58 000 sur 964 000) ;
- 10 % pour les gens du personnel de service (32 000 sur 322 000).

Il est clair que les emplois les plus stables sont ceux des cadres.

— Le taux de changement varie également avec l'âge (selon les groupes d'âge) :

- de 18 à 20 ans, 20 % des salariés ont changé d'entreprises ;

(26) En terme de génération, ces flux relatifs à la mobilité sociale générale sont confirmés. Cf. la récente étude de D. BERTAUX, *Destins personnels et structure de classe*. Paris, PUF, 1977.

(27) Cf. les études de R. CORNU, J. DUPLEX, P. PICON (LEST d'Aix-en-Provence) sur les industries de Marseille et sur les mineurs des Cévennes, CNRS, 1973 et 1975.

(28) *Economie et statistique*, n° 42, février 1973.

- de 21 à 25 ans, 18 % des salariés ont changé d'entreprises ;
- de 26 à 30 ans, 16 % des salariés ont changé d'entreprises ;
- de 31 à 40 ans, 12 % des salariés ont changé d'entreprises ;
- de 41 à 50 ans, 8 % des salariés ont changé d'entreprises ;
- de 61 à 65 ans, 4 % des salariés ont changé d'entreprises.

Pour les 21-30 ans, près de 11 % des mutants vont dans une autre région (moyenne globale pour tous les salariés quittant leur région : 8 %).

A la présentation de ces flux de mobilité professionnelle mesurés dans le court terme, il convient de rappeler les conclusions de plusieurs études relatives à la mobilité sociale s'établissant dans le long terme, entre générations (29). La stabilité sociale d'une génération à l'autre est la norme statistique ; en d'autres termes, le taux de mobilité sociale est bas au regard de la stratification sociale globale. Cependant, comparativement à d'autres pays, en France, l'accès à « l'élite » était plus rare et difficile pour les descendants d'agriculteurs, d'ouvriers ou des professions des couches moyennes (30).

La stratification sociale est polarisée en fonction de deux catégories sociales qui s'autorecrutent massivement : les ouvriers d'une part, les cadres supérieurs et patrons d'autre part. Entretiennent des relations privilégiées avec les ouvriers, les descendants de paysans, d'employés, d'artisans et de commerçants. Par contre, les cadres moyens sont proches de l'autre pôle précité.

La mobilité sociale ne traverse donc pas l'ensemble des catégories sociales. Les passages d'un pôle à l'autre sont très limités et portent essentiellement sur les catégories de petits commerçants et d'artisans. Or, ces catégories sociales tendent à disparaître depuis vingt ans. Aussi, la polarisation citée peut se transformer en une coupure réelle au regard de la mobilité sociale.

(29) D. BERTAUX, *op. cit.*, mais aussi M. BRESARD (1950), GIRARD (1961), LEVY-LEBOYER (1971) et DESABIE (1965).

(30) M. GARNIER, L. HAZEBRIGG, La mobilité professionnelle en France comparée à celle d'autres pays, *Revue Française de Sociologie*, n° 3, juillet-septembre 1974. Comparaison avec l'Australie, le Japon, la Suède et les Etats-Unis.

La mobilité géographique

Tableau IV, 1

Effectifs de migrants par âges entre le 1-1-1954 et le recensement de 1962
(migrants survivants dénombrés au recensement de 1962)

Age atteint en 1962	Résident en France au 1-1-54 (résidence déclarée) (1)	Changements de			
		Commune (2)	Canton (3)	Département (4)	Région (5)
Hommes					
0-8	3 091 240	1 233 835	1 004 090	506 140	329 320
9-24	5 170 740	1 328 180	1 100 680	571 000	384 260
25-34	2 856 980	1 155 685	975 855	532 860	370 040
35-44	2 797 980	787 890	663 490	339 680	215 780
45-54	2 387 800	430 140	358 240	179 140	114 640
55-64	2 456 760	337 280	280 485	147 600	99 580
65-74	1 368 700	175 750	146 875	81 280	57 580
75 et plus ..	755 880	91 215	73 715	34 900	23 200
Ensemble ..	20 886 080	5 539 975	4 603 430	2 392 600	1 594 400
Femmes					
0-8	2 981 480	1 189 710	968 480	485 480	318 160
9-24	5 059 260	1 494 585	1 250 035	635 380	421 200
25-34	2 872 800	1 243 610	1 052 950	559 440	378 540
35-44	2 852 060	742 870	634 430	333 540	213 380
45-54	2 499 320	397 495	336 490	173 240	113 120
55-64	2 720 400	363 185	304 800	166 740	115 200
65-74	2 091 920	255 880	216 040	118 760	82 660
75 et plus ..	1 442 880	190 825	156 860	74 000	48 940
Ensemble ..	22 520 120	5 878 160	4 920 085	2 546 540	1 691 200
H + F					
0-8	6 072 720	2 423 545	1 972 570	991 580	805 480
9-24	10 230 000	2 822 765	2 350 715	1 206 380	805 460
25-34	5 729 780	2 399 295	2 028 805	1 092 300	748 580
35-44	5 650 040	1 530 760	1 297 920	673 220	429 160
45-54	4 887 120	827 635	694 730	352 380	227 760
55-64	5 177 160	700 465	585 285	314 340	214 780
65-74	3 460 620	431 630	362 915	200 040	140 240
75 et plus ..	2 198 760	282 040	230 575	108 900	72 140
Ensemble ..	43 406 200	11 418 135	9 523 515	4 939 140	3 285 600

Source : INED, Cahiers « Travaux et Documents », n° 67, 1973.

Tableau IV, 2

Migrations interrégionales de 1962 à 1968 : immigrants, émigrants, solde migratoire, taux d'immigration et d'émigration, solde migratoire relatif, par région

Régions	Population en 1962 (exhaustive)	Population en 1968 (sondage au 1/4)	Non migrants 1962-1968	Immigrants 1962-1968	Emigrants 1962-1968	Solde migratoire	Taux d'immigration 1962-1968 (en %)	Taux d'émigration 1962-1968 (en %)	Solde migratoire relatif 1962-1968 (en %)	Solde migratoire relatif 1954-1962 (en %)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4)-(5)	(7) = (4)/(2)	(8) = (5)/(2)	(9) = (6)/(2)	(10)
11. Région parisienne ..	8 486 984	9 234 856	7 904 780	721 736	683 856	+ 37 880	7,82	7,41	+ 0,41	+ 4,0
21. Champagne	1 206 818	1 279 376	1 146 428	93 284	104 860	- 11 576	7,29	8,19	- 0,90	- 1,9
22. Picardie	1 483 161	1 578 500	1 406 024	131 884	132 088	- 204	8,35	8,36	- 0,01	- 1,0
23. Haute-Normandie ..	1 400 422	1 493 028	1 357 564	100 556	103 956	- 3 400	6,73	8,96	- 0,23	- 0,2
24. Centre	1 862 757	1 989 560	1 724 556	194 840	155 388	+ 39 452	9,79	7,81	+ 1,98	- 0,1
25. Basse-Normandie ..	1 209 594	1 257 396	1 149 864	89 704	110 620	- 20 916	7,13	8,79	- 1,66	- 4,5
26. Bourgogne	1 440 173	1 501 372	1 331 768	122 268	123 152	- 884	8,15	8,21	- 0,06	- 1,1
31. Nord	3 661 143	3 809 280	3 637 172	93 068	164 288	- 71 220	2,44	4,31	- 1,87	- 1,4
41. Lorraine	2 195 756	2 269 760	2 089 284	101 388	145 712	- 44 324	4,47	6,42	- 1,95	- 0,3
42. Alsace	1 318 163	1 413 016	1 297 684	67 084	54 336	+ 12 748	4,75	3,85	+ 0,90	+ 0,2
43. Franche-Comté	928 608	991 396	893 956	63 156	67 172	- 4 016	6,37	6,78	- 0,41	- 0,1
52. Pays de la Loire ..	2 462 272	2 574 004	2 395 464	141 204	168 980	- 27 776	5,49	6,57	- 1,08	- 2,4
53. Bretagne	2 396 820	2 464 684	2 300 300	131 140	152 872	- 21 732	5,32	6,20	- 0,88	- 4,1
54. Poitou-Charentes ..	1 454 766	1 482 236	1 351 080	99 044	130 184	- 31 140	6,68	8,78	- 2,10	- 2,6
72. Aquitaine	2 313 613	2 455 708	2 167 340	162 908	154 912	+ 7 996	6,63	6,30	+ 0,33	- 0,5
73. Midi-Pyrénées	2 059 425	2 183 072	1 935 864	126 904	137 308	- 10 404	5,81	6,29	- 0,48	- 1,5
74. Limousin	734 508	734 524	665 540	54 144	57 364	- 3 220	7,36	7,80	- 0,44	- 2,5
82. Rhône-Alpes	4 018 240	4 411 532	3 910 280	256 092	177 344	+ 78 748	5,80	4,02	+ 1,78	+ 0,1
83. Auvergne	1 272 783	1 309 188	1 188 948	79 772	89 164	- 9 392	6,09	6,81	- 0,72	- 1,6
91. Languedoc-Roussillon	1 555 033	1 706 732	1 424 012	125 680	124 412	+ 1 268	7,36	7,29	+ 0,07	- 1,7
93. Provence-Côte d'Azur	2 821 777	3 305 556	2 673 220	270 664	186 328	+ 84 336	8,19	5,64	+ 2,55	+ 3,1
94. Corse	176 140	209 780	173 960	14 920	17 144	- 2 224	7,11	8,17	- 1,06	- 8,9
France	46 458 956	49 654 556	44 125 088	3 214 440	3 241 440	-	6,53	6,53	-	-

Le solde migratoire 1954-1962 a été calculé en rapportant le solde migratoire intérieur à la population de 1962 (données rapportées à la population 1968, rapportées à la population 1962).

Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

Tableau IV, 3

Migrants interrégionaux actifs de 1962 à 1968 suivant le sexe et la catégorie socio-professionnelle condensée

Catégorie socio-professionnelle condensée	Population en 1968		Migrants (actifs ayant un emploi en 1968)					
	Actifs ayant un emploi		Hommes			Femmes		
	Hommes	Femmes	Total	En %	Part dans la population de 1968 (en %)	Total	En %	Part dans la population de 1968 (en %)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3)/(1)	(6)	(7)	(8) = (6)/(2)
00. Agriculteurs exploitants	1 525 136	939 020	12 832	1,5	0,8	8 276	1,8	0,9
10. Salariés agricoles	523 828	60 384	21 720	2,5	4,1	2 228	0,5	3,7
24. Artisans et commerçants	1 267 076	688 392	54 868	6,4	4,3	35 280	7,7	5,1
30. Professions libérales et cadres supérieurs ..	804 984	189 732	124 284	14,5	15,4	26 484	5,8	14,0
41. Instituteurs, cadres moyens	1 191 376	814 356	129 748	15,1	10,9	92 588	20,1	11,4
50. Employés	1 167 532	1 828 296	100 040	11,7	8,6	139 352	30,3	7,6
60. Contremaîtres, ouvriers qualifiés	2 772 372	477 092	162 568	19,0	5,9	19 736	4,3	4,1
64. Ouvriers spécialisés, manœuvres	3 172 368	1 095 880	135 284	15,8	4,3	43 000	9,3	3,9
69. Mineurs, marins, pêcheurs	185 992	2 048	3 496	0,4	1,9	44	0,0	2,1
72. Personnel de service (sauf 73)	229 832	428 216	19 176	2,2	8,3	39 420	8,6	9,2
73. Femmes de ménage et gens de maison	14 284	493 920	1 236	0,1	8,7	34 608	7,5	2,6
80. Artistes et clergé	86 076	101 244	10 304	1,2	12,0	17 188	3,7	17,0
82. Armée et police	330 676	7 864	82 260	9,6	24,9	1 976	0,4	25,1
Total	13 271 532	7 126 444	857 816	100,0	6,5	460 180	100,0	6,5

Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

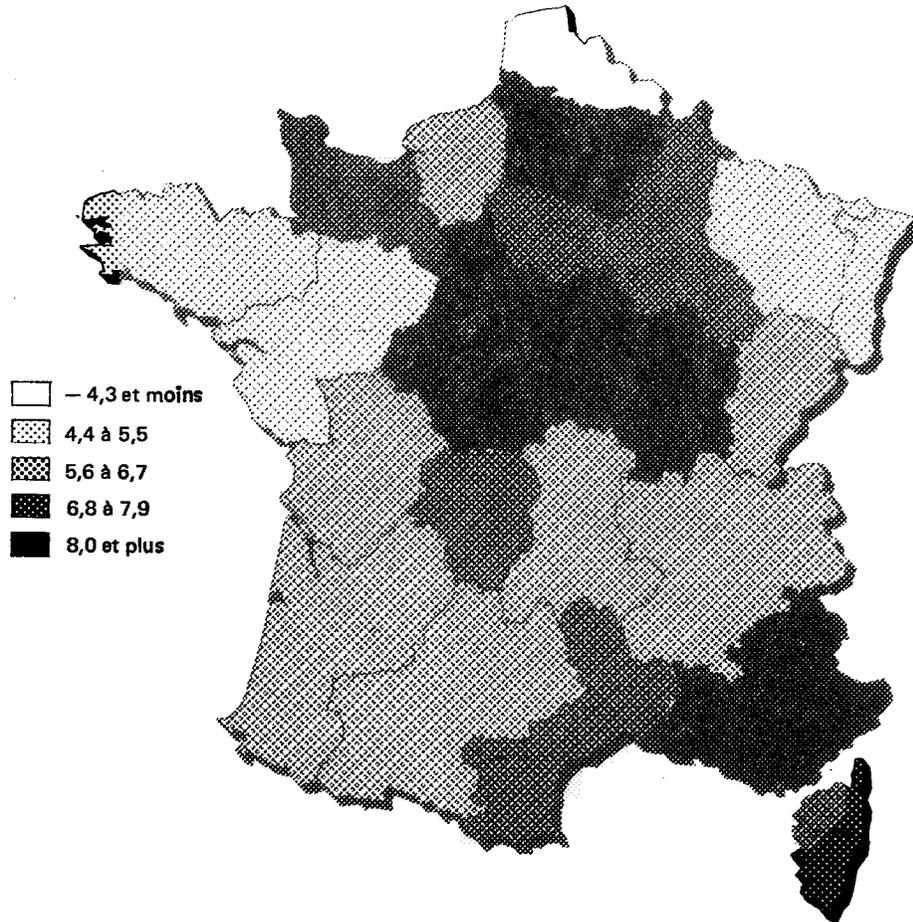
Tableau IV, 4

Migrants Interrégionaux de 1962 à 1968 actifs ayant un emploi suivant le sexe et l'activité économique condensée

Activité économique condensée	Population en 1968		Migrants					
	Hommes	Femmes	Hommes			Femmes		
			Total	En %	Part dans la population de 1968 (en %)	Total	En %	Part dans la population de 1968 (en %)
1. Agriculture, pêche, forêts	2 112 124	1 019 196	37 432	4,4	1,8	11 256	2,6	1,1
2. Industries extractives	233 096	7 292	3 808	0,5	1,6	249	0,1	3,4
3. Bâtiments, travaux publics	1 975 064	101 208	97 304	11,6	4,9	5 720	1,3	5,7
4. Production, transformation des métaux	1 801 948	419 064	105 460	12,5	5,9	21 720	5,0	5,2
5. Autres industries	2 111 740	1 253 912	111 220	13,2	5,3	52 252	11,9	4,2
6. Transports	749 788	104 432	56 004	6,7	7,5	7 324	1,7	7,0
7. Commerce, banque	2 012 472	1 554 908	154 568	18,4	7,7	98 768	22,6	6,4
8. Services rendus aux particuliers	618 868	1 443 756	60 200	7,2	9,7	131 056	29,9	9,1
9. Services publics	1 417 380	1 025 604	215 472	25,6	15,2	109 804	25,1	10,7
Total	13 032 480	6 929 372	841 468	100,0	6,5	438 148	100,0	6,3

Carte IV, 1

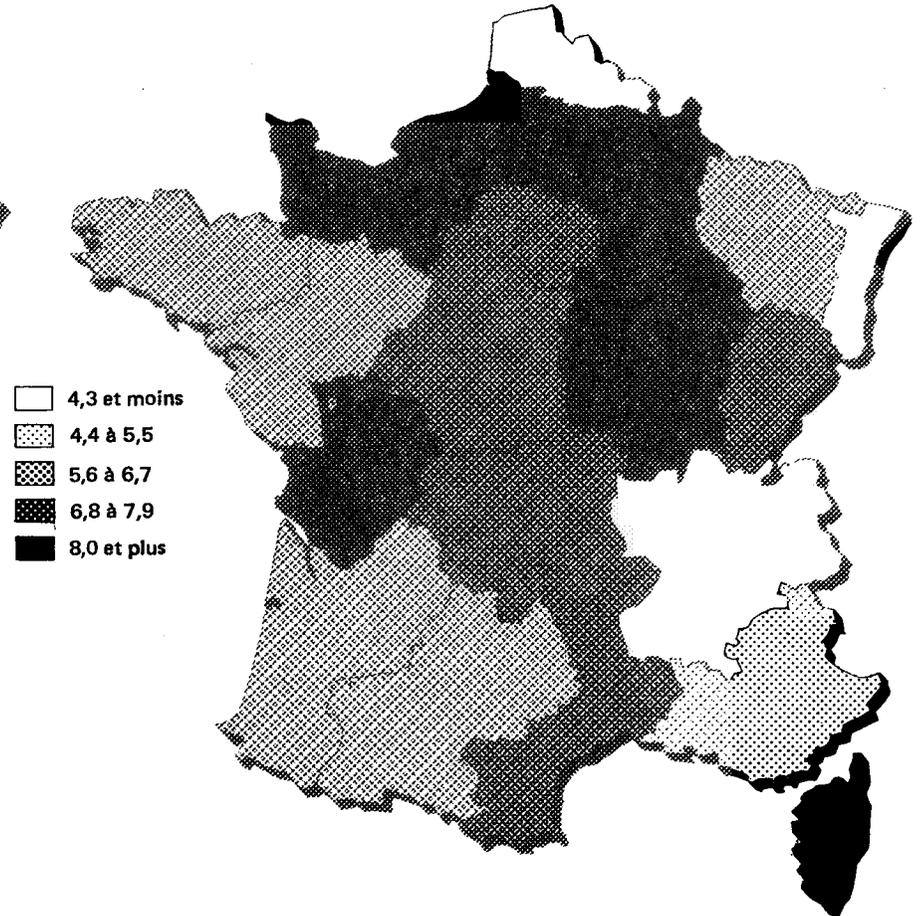
Nombre d'immigrants intérieurs par région de 1962 à 1968, rapporté à la population de la région en 1968, en ‰.



Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

Carte IV, 2

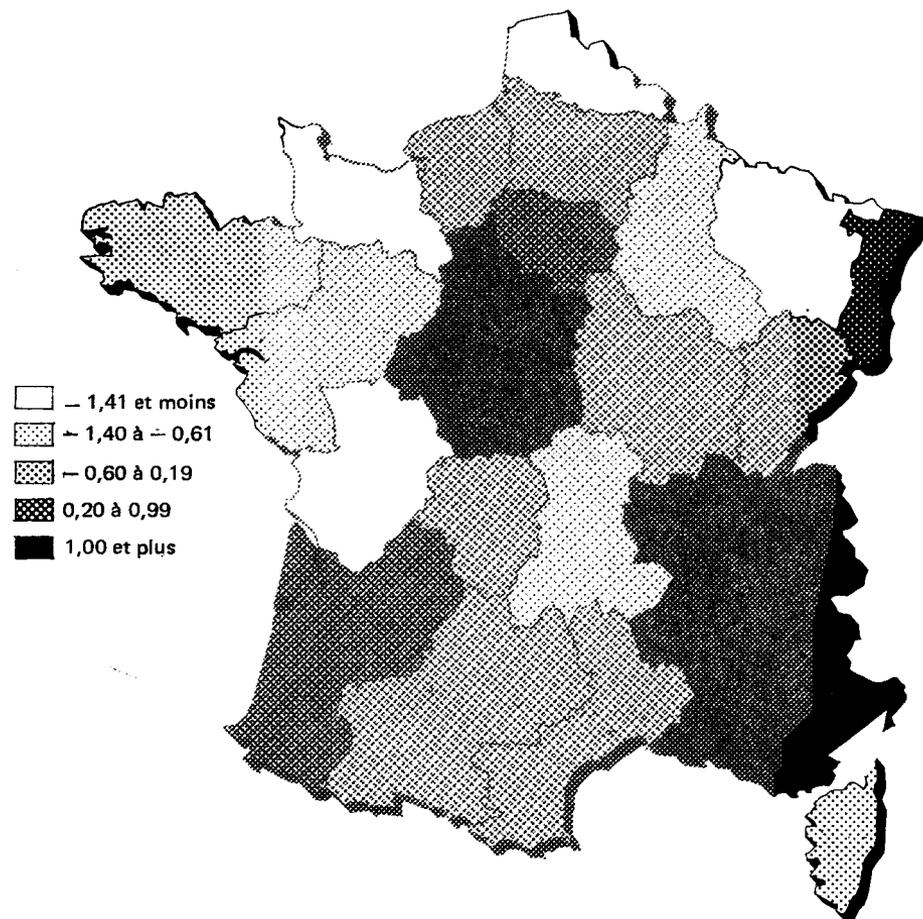
Nombre d'émigrants intérieurs par région de 1962 à 1968, rapporté à la population de la région en 1968, en ‰.



Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

Carte IV, 3

Solde migratoire des échanges interrégionaux de 1962 à 1968, par région, rapporté à la population de la région en 1968, en %



Carte IV, 4

Solde migratoire des échanges interrégionaux de 1954 à 1962, par région, rapporté à la population de la région en 1968, en %

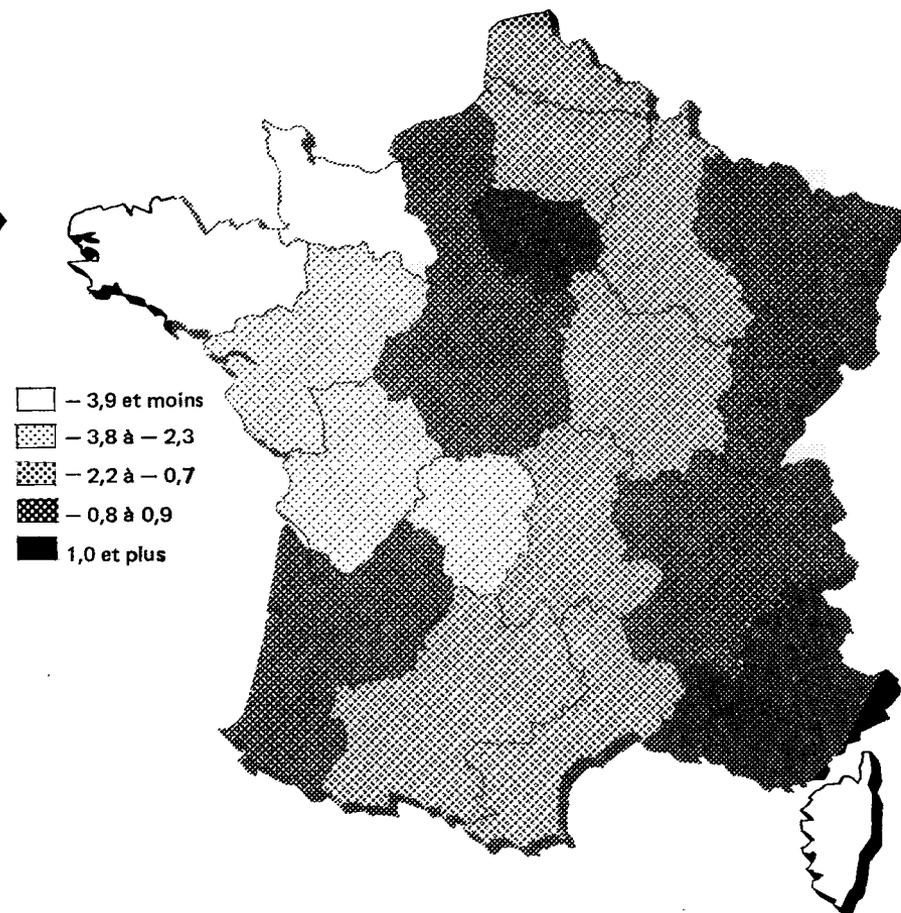


Tableau IV, 5

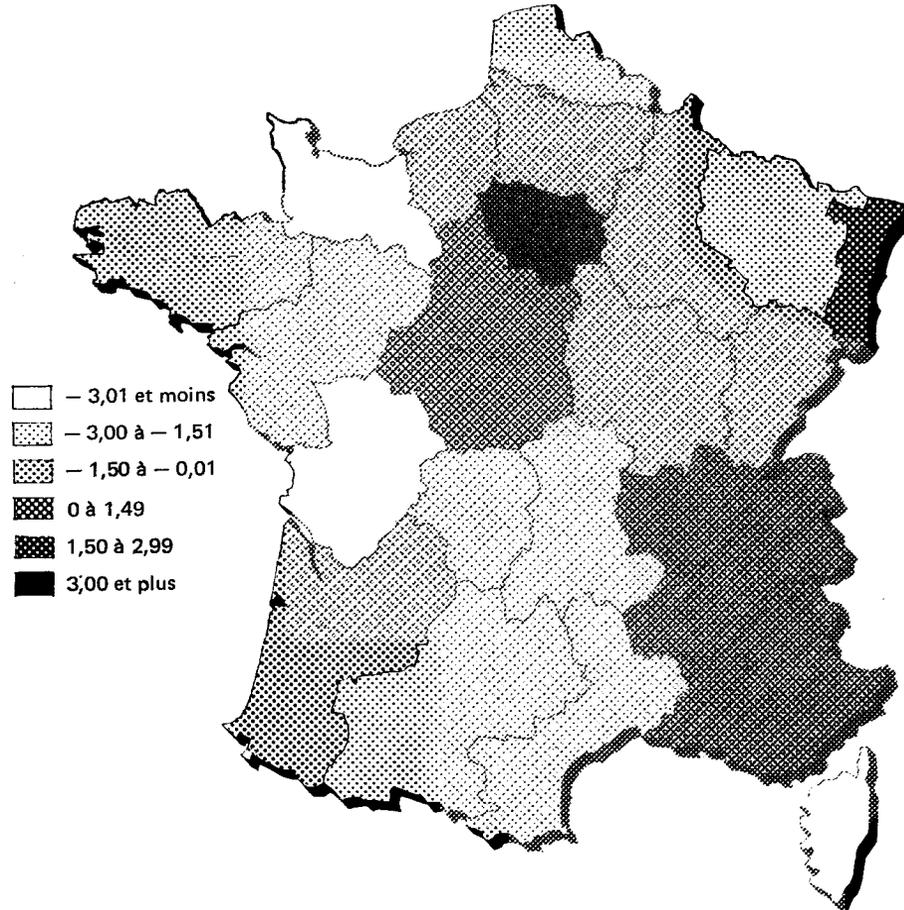
Migrations interrégionales 1954-1962 et 1962-1968 des personnes actives : soldes migratoires, taux d'immigration et d'émigration

Région	1954-1962			1962-1968				
	Population active en 1962 (1)	Solde migratoire		Population active en 1968 (4)	Solde migratoire		Taux d'immigration (en %) (7)	Taux d'émigration (en %) (8)
		Total (2)	Relatif (en %) (3) = (2)/(1)		Total (5)	Relatif (en %) (6) = (5)/(4)		
11. Région parisienne	4 056 793	280 125	6,91	4 397 364	154 332	3,51	8,77	5,26
21. Champagne	482 933	— 10 406	— 2,15	515 292	— 5 216	— 1,01	7,05	8,06
22. Picardie	566 457	— 11 741	— 2,07	613 476	— 5 728	— 0,93	8,03	8,96
23. Haute-Normandie	572 155	— 3 956	— 0,69	622 540	— 2 376	— 0,38	6,49	6,87
24. Centre	769 232	— 13 110	— 1,70	827 320	4 708	0,57	8,91	8,34
25. Basse-Normandie	513 654	— 32 656	— 6,36	539 300	— 17 848	— 3,31	6,39	9,70
26. Bourgogne	570 483	— 17 299	— 3,03	595 776	— 7 872	— 1,32	7,43	8,75
31. Nord	1 331 300	— 20 166	— 1,51	1 372 544	— 31 676	— 2,31	2,54	4,85
41. Lorraine	834 594	— 2 459	— 0,29	852 036	— 17 600	— 2,07	4,55	6,62
42. Alsace	535 482	1 415	0,26	566 716	6 092	1,07	4,77	3,70
43. Franche-Comté	375 918	— 2 402	— 0,64	399 428	— 3 464	— 0,87	3,02	3,45
52. Pays de la Loire	1 022 251	— 35 359	— 3,46	1 063 928	— 22 880	— 2,15	4,98	7,13
53. Bretagne	1 000 308	— 61 297	— 6,13	1 007 656	— 26 220	— 2,60	4,47	7,07
54. Poitou-Charentes	560 358	— 23 272	— 4,15	576 160	— 21 560	— 3,74	6,13	9,87
72. Aquitaine	966 299	— 17 253	— 1,79	995 576	— 11 656	— 1,17	5,65	6,82
73. Midi-Pyrénées	830 131	— 23 692	— 2,85	843 236	— 18 132	— 2,15	5,15	7,30
74. Limousin	321 330	— 13 471	— 4,19	312 464	— 6 564	— 2,10	6,34	8,44
82. Rhône-Alpes	1 736 092	25 852	1,49	1 854 940	33 048	1,78	5,57	3,78
83. Auvergne	521 576	— 15 189	— 2,91	535 352	— 9 416	— 1,76	5,61	7,37
91. Languedoc-Roussillon	548 219	— 19 541	— 3,56	593 256	— 11 144	— 1,88	7,11	8,99
93. Provence-Côte d'Azur	1 084 530	23 020	2,12	1 250 236	23 508	— 1,88	7,70	5,82
94. Corse	51 100	— 7 143	— 13,98	63 380	— 2 336	— 3,69	7,16	10,85
France	19 251 195			20 397 976			6,46	6,46

Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

Carte IV, 5

Solde migratoire des échanges interrégionaux de 1962 à 1968 de la population active, par région, rapporté à la population active de la région en 1968, en %



Carte IV, 6

Solde migratoire des échanges Interdépartementaux de 1962 à 1968 de la population active, par département, rapporté à la population active du département en 1968, en %

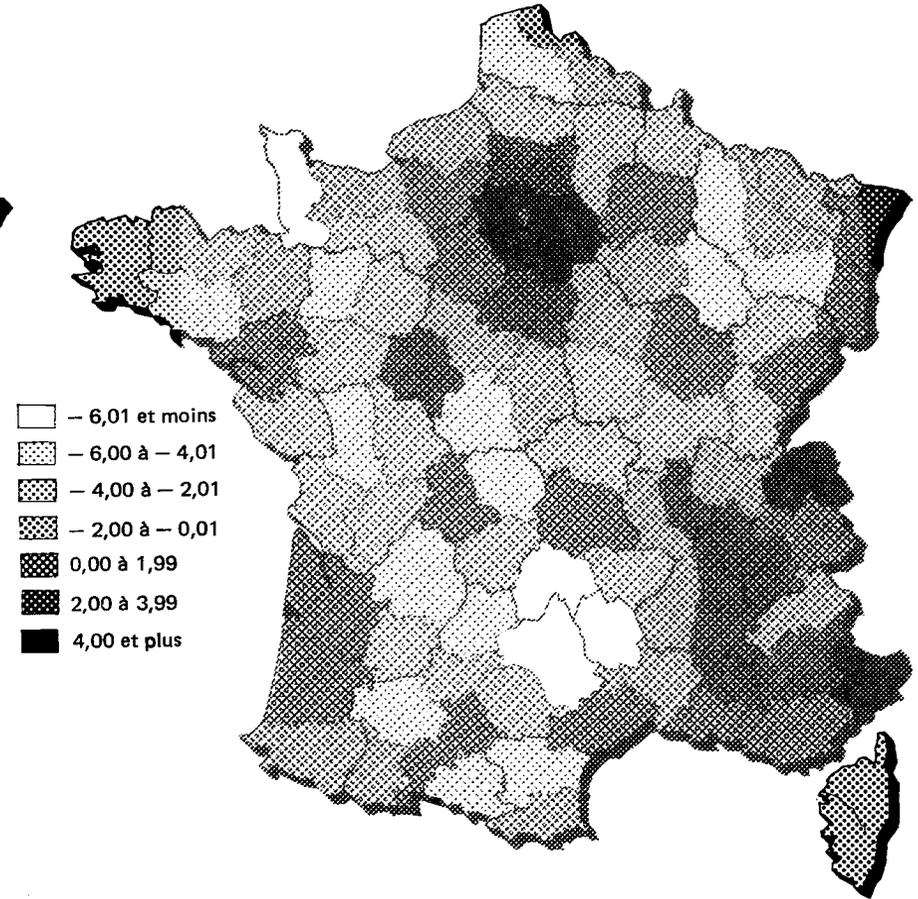


Tableau IV, 6

Migrations entre catégories de communes de 1954 à 1962 : immigrants, émigrants, solde migratoire

Catégorie de commune en 1962	Population en 1962 *	Immigrants	Emigrants	Solde migratoire	Solde migratoire rapporté à la population de 1962 (en ‰)	Solde migratoire des actifs (en milliers)	Solde migratoire des actifs rapporté à la population active en 1962 (en ‰)
	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) — (3)	(5) = (4)/(1)	(6)	(7)
Communes rurales	17 098 347	1 350 561	2 416 473	— 1 065 912	— 6,24	— 553,2	— 7,85
Unités urbaines :							
Moins de 5 000 habitants	2 239 733	537 292	518 422	18 870	+ 0,84	— 5,7	— 0,67
5 000 à 9 999 habitants	2 136 234	504 732	452 723	52 009	+ 2,44	+ 8,5	+ 1,05
10 000 à 19 999 habitants	1 977 084	453 132	388 055	65 077	+ 3,30	+ 23,9	+ 3,14
20 000 à 49 999 habitants	3 358 465	698 405	576 082	122 323	+ 3,64	+ 58,3	+ 4,50
50 000 à 99 999 habitants	2 813 307	556 643	399 802	156 841	+ 5,58	+ 58,0	+ 5,30
100 000 à 1 999 999 habitants	9 084 299	1 232 769	878 248	354 521	+ 3,90	+ 153,4	+ 4,24
Agglomération parisienne	7 751 488	889 802	593 531	296 271	+ 3,82	+ 256,8	+ 6,84
Total	46 458 957	6 223 336 (*)	6 223 336 (**)	—	—	—	—

(*) Les communes sont classées d'après la population de l'unité urbaine en 1962.

(**) Le nombre de migrants n'est pas comparable au nombre analogue de la période 1962-1968, du fait du regroupement des catégories 100 000 à 199 999 et 200 000 à 1 999 999.

Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

Tableau IV, 7

Migrations entre catégories de communes de 1962 à 1968 : immigrants, émigrants, solde migratoire

Catégorie de commune en 1968	Population totale		Non migrants au niveau de la catégorie de commune	Migrants au niveau de la catégorie de commune					
	Effectif en 1968	Taux de croissance de 1962 à 1968 (en %)		Immigrants		Emigrants		Solde migratoire	
				Effectif	Taux d'immigration (en %)	Effectif	Taux d'émigration (en %)	Effectif	Relatif (en %)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (4)/(1)	(6)	(7) = (6)/(1)	(8) = (4) - (6)	(9) = (8)/(1)	
Communes rurales :									
01. Moins de 500 habitants	5 345 296	— 5,4	4 605 536	656 920	12,3	1 085 008	20,3	— 428 088	— 8,01
05. 500 à 999 habitants	4 299 100	— 1,5	3 527 088	688 652	16,0	882 608	20,5	— 193 956	— 4,51
06. 1 000 habitants ou plus	5 258 796	+ 2,5	4 284 812	848 164	16,1	907 144	17,2	— 58 980	— 1,12
Total ¹	14 903 192	— 1,6	13 311 940	1 299 232	8,7	1 980 256	13,3	— 681 024	— 4,57
Unités urbaines :									
10. Moins de 5 000 habitants	2 644 520	+ 7,9	1 988 536	563 132	21,3	495 980	18,8	+ 67 152	+ 2,54
20. 5 000 à 9 999 habitants	2 415 992	+ 9,6	1 818 316	501 704	20,8	434 104	18,0	+ 67 600	+ 2,80
30. 10 000 à 19 999 habitants	2 260 268	+ 11,0	1 718 436	450 676	19,9	395 908	17,5	+ 54 768	+ 2,42
40. 20 000 à 49 000 habitants	3 769 784	+ 14,0	2 824 292	729 620	19,3	581 732	15,4	+ 147 888	+ 3,92
50. 50 000 à 99 999 habitants	3 181 116	+ 12,4	2 467 652	548 668	17,2	448 540	14,1	+ 100 128	+ 3,15
60. 100 000 à 199 999 habitants	4 036 132	+ 14,4	3 163 132	649 280	16,1	494 532	12,2	+ 154 758	+ 3,83
70. 200 000 à 1 999 999 habitants ..	8 266 900	+ 12,7	6 837 980	865 728	10,5	718 192	8,7	+ 147 536	+ 1,78
80. Agglomération parisienne	8 176 652	+ 8,1	6 938 728	689 476	8,4	748 272	9,1	— 58 796	— 0,72
Total (*)	34 751 364	+ 11,2	27 757 072	4 998 284	14,4	4 317 260	12,4	+ 681 024	+ 1,96
France entière (*)	49 654 556	+ 7,0	41 069 012	6 297 516	12,7	6 297 516	12,7	—	—

(*) Les totaux « France entière » et les totaux « Communes rurales » ne tiennent pas compte des migrations entre communes rurales de catégories différentes.

Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

Tableau IV, 8

Migrations de 1962 à 1968, entre catégories de commune, des actifs : immigrants, émigrants, solde migratoire

Catégorie de commune en 1968	Population en 1968		Immigrants			Emigrants			Solde migratoire	
	Effectif (1)	Taux d'activité (en %) (2)	Effectif (3)	Taux d'immigration (en %) (4) = (3)/(1)	Taux d'activité (en %) (5)	Effectif (6)	Taux d'émigration (en %) (7) = (6)/(1)	Taux d'activité (en %) (8)	Total (9) = (3) - (6)	rapporté à la population de 1968 (en %) (10) = (9)/(1)
Communes rurales :										
01. Moins de 500 h.	2 200 640	41,2	228 752	10,39	34,8	466 880	21,22	43,0	— 238 128	— 10,82
05. 500 à 999 h.	1 735 572	40,4	249 092	14,35	36,2	378 964	21,84	42,9	— 129 872	— 7,48
06. 1 000 h. ou plus	2 091 092	39,8	307 984	14,73	36,3	386 216	18,47	42,6	— 78 232	— 3,74
Total (*)	6 027 304	40,5	437 868	7,26	33,7	884 100	14,66	44,6	— 446 232	— 7,40
Unités urbaines :										
10. Moins de 5 000 h.	1 015 880	38,4	213 536	21,02	37,9	202 456	19,93	40,8	11 080	1,09
20. 5 000 à 9 999h.	926 536	38,4	194 724	21,02	38,8	172 888	18,66	38,9	21 836	2,36
30. 10 000 à 19 999 h.	884 204	39,1	183 260	20,73	40,6	156 388	17,69	39,5	26 872	3,04
40. 20 000 à 49 999 h.	1 506 772	40,0	304 576	20,21	41,7	227 644	15,11	39,1	76 932	5,11
50. 50 000 à 99 999 h.	1 239 876	39,0	222 128	17,92	40,5	172 468	13,91	40,4	49 660	4,01
60. 100 000 à 199 999 h.	1 561 368	38,7	262 684	16,82	40,4	191 596	12,27	38,7	71 088	4,55
70. 200 000 à 1 999 999 h.	3 281 592	39,7	345 532	10,53	39,9	273 288	8,33	38,0	72 244	2,20
80. Agglomération parisienne .	3 954 440	48,4	375 232	9,49	54,5	258 712	6,54	34,6	26 520	2,95
Total	14 370 672	41,4	2 101 672	14,62	42,0	1 655 440	11,52	38,3	446 232	3,10
France entière (*)	20 397 976	41,1	2 539 540	12,45	40,4	2 539 540	12,45	40,4	—	—

(*) Les totaux « France entière » et les totaux « Communes rurales » ne tiennent pas compte des migrations entre communes rurales de catégories différentes.
Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

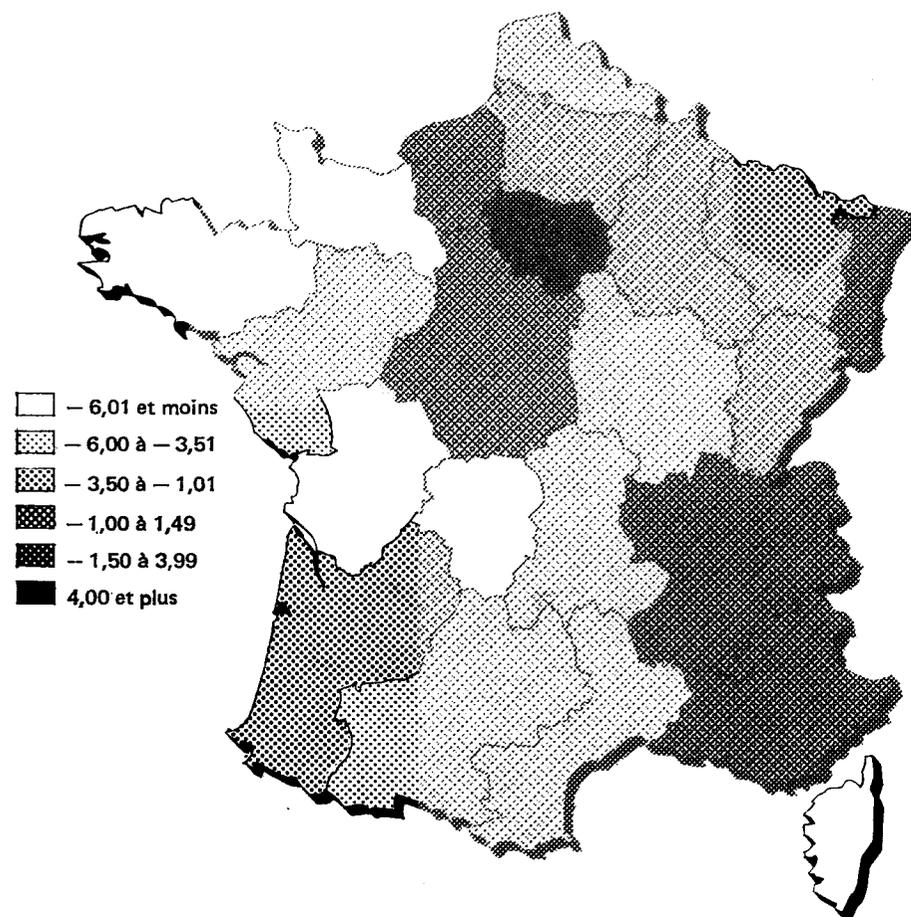
Tableau IV, 9

Migrations interrégionales de 1962 à 1968 des jeunes adultes de 20 à 34 ans, par région : immigrants, émigrants, solde migratoire, taux d'immigration et d'émigration, solde migratoire relatif

Régions	Population des 20-34 ans en 1968	Part des 20-34 ans dans la population de 1968 tous âges (en %)	Immigrants	Emigrants	Solde migratoire	Taux d'immigration (en %)	Taux d'émigration (en %)	Solde migratoire relatif (en %)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) — (4)	(6) = (3)/(1)	(7) = (4)/(1)	(8) = (5)/(1)
11. Région parisienne	2 133 648	23,11	347 188	162 132	185 056	16,27	7,60	8,67
21. Champagne	250 236	19,56	30 312	35 484	— 5 172	12,11	14,18	— 2,07
22. Picardie	297 256	18,84	37 648	44 736	— 7 088	12,67	15,05	— 2,38
23. Haute-Normandie	294 256	19,71	31 856	33 476	— 1 620	10,83	11,38	— 0,55
24. Centre	365 876	18,39	54 560	55 184	— 624	14,91	15,08	— 0,17
25. Basse-Normandie	233 232	18,55	27 168	42 140	— 14 972	11,65	18,07	— 6,42
26. Bourgogne	257 284	17,81	33 692	44 332	— 10 640	13,10	17,23	— 4,14
31. Nord	726 088	19,06	29 096	58 148	— 29 052	4,01	8,01	— 4,00
41. Lorraine	454 124	20,01	36 204	48 636	— 12 432	7,97	10,71	— 2,74
42. Alsace	283 268	20,04	25 448	18 404	7 044	8,98	6,50	2,48
43. Franche-Comté	196 560	19,83	20 800	25 512	— 4 712	10,58	12,98	— 2,40
52. Pays de la Loire	477 848	18,56	42 904	68 108	— 25 204	8,98	14,25	— 5,27
53. Bretagne	438 368	17,79	37 036	68 544	— 31 508	8,45	15,64	— 7,19
54. Poitou-Charentes	255 824	17,26	27 704	52 292	— 24 588	10,83	20,44	— 9,61
72. Aquitaine	436 596	17,78	45 808	59 408	— 13 600	10,49	13,61	— 3,12
73. Midi-Pyrénées	390 620	17,90	36 976	54 432	— 17 456	9,47	13,93	— 4,47
74. Limousin	127 260	15,96	14 960	23 836	— 8 876	11,76	18,73	— 6,97
82. Rhône-Alpes	920 652	20,87	89 516	59 448	30 068	9,72	6,46	3,26
83. Auvergne	235 700	18,00	24 436	34 512	— 10 076	10,37	14,64	— 4,27
91. Languedoc-Roussillon	299 204	17,53	33 804	49 804	— 16 000	11,30	16,65	— 5,35
93. Provence-Côte d'Azur	641 428	19,40	74 648	60 384	14 264	11,64	9,41	2,23
94. Corse	41 200	19,64	3 720	6 532	— 2 812	9,03	15,85	— 6,82
France entière	9 756 528	19,64	1 105 484	1 105 484	—	11,33	11,33	0,00

Carte IV, 7

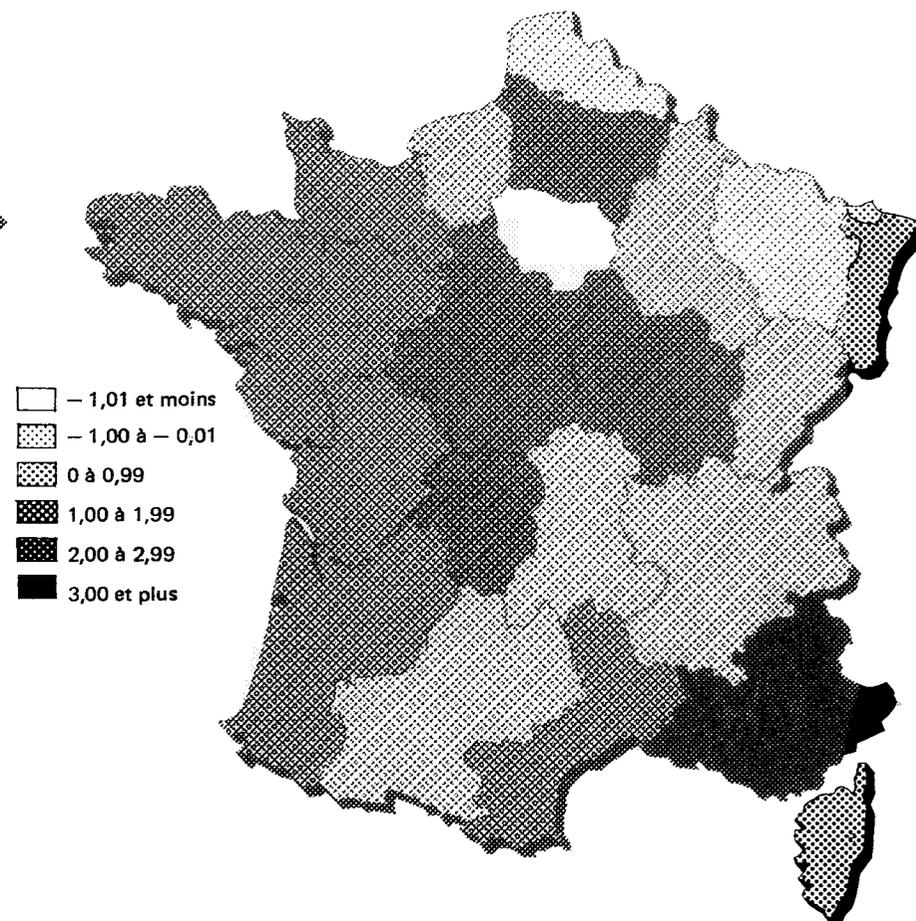
Solde migratoire des échanges interrégionaux de 1962 à 1968
des jeunes adultes de 20 à 34 ans, par région,
rapporté à la population des 20-34 ans dans la région en 1968, en %.



Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

Carte IV, 8

Solde migratoire des échanges interrégionaux de 1962 à 1968
des personnes âgées de 65 ans et plus, par région,
rapporté à la population de 65 ans et plus dans la région en 1968, en %.



Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

Tableau IV, 10

Migrations de 1962 à 1968 entre catégories de communes des jeunes adultes de 20 à 34 ans : Immigrants, émigrants, solde migratoire

Catégorie de commune	Population en 1968		Immigrants			Emigrants			Solde migratoire	
	Effectif (1)	Part dans la population tous âges (en ‰) (2)	Effectif (3)	Taux d'immigration (en ‰) (4) = (3)/(1)	Part dans l'en- semble des immi- grants tous âges (en ‰) (5)	Effectif (6)	Taux d'émigration (en ‰) (7) = (6)/(1)	Part dans l'en- semble des émi- grants tous âges (en ‰) (8)	Total (9) = (3) — (6)	rapporté à la population de 1968 (en ‰) (10) (9) (1)
Communes rurales :										
01. Moins de 500h.	828 024	15,5	163 140	19,7	24,8	372 036	44,9	34,3	— 208 896	— 25,2
05. 500 à 999 h.	692 020	16,1	178 572	25,8	25,9	300 396	43,4	34,0	— 121 824	— 17,6
06. 1 000 h. ou plus	889 376	16,9	226 888	25,5	26,7	318 132	35,8	35,0	— 91 244	— 10,3
Total (*)	2 409 420	16,2	320 420	13,3	24,7	742 384	30,8	37,5	— 421 964	— 17,5
Unités urbaines :										
10. Moins de 5 000 h.	483 600	18,3	163 376	33,8	29,0	167 252	34,6	33,7	— 3 876	— 0,8
20. 5 000 à 9 999 h.	456 080	18,9	151 428	33,2	30,2	145 448	31,9	32,7	+ 5 980	+ 1,3
30. 10 000 à 19 999 h.	442 504	19,6	141 284	32,0	31,3	130 776	29,6	33,0	+ 10 508	+ 2,4
40. 20 000 à 49 999 h.	764 404	20,3	234 224	30,7	32,1	194 108	25,4	33,3	+ 40 116	+ 5,2
50. 50 000 à 99 999 h.	651 028	20,5	181 376	27,8	33,1	150 572	23,1	33,6	+ 30 804	+ 4,7
60. 100 000 à 199 999 h. ...	873 428	21,6	238 120	27,3	36,7	164 424	18,8	33,3	+ 73 696	+ 8,4
70. 200 000 à 1 999 999 h. ...	1 763 016	21,3	329 764	18,7	38,1	221 196	12,5	30,8	+ 108 568	+ 6,2
80. Agglomération parisienne	1 913 048	23,4	334 160	17,5	48,5	177 992	9,3	23,8	+ 156 168	+ 8,2
Total	7 347 108	21,2	1 773 732	24,2	35,5	1 351 768	18,4	31,4	+ 421 964	+ 5,7
France entière (*)	9 756 528	19,6	2 094 152	21,5	33,3	2 094 152	21,5	33,3	—	—

(*) Les totaux « France entière » et les totaux « Communes rurales » ne tiennent pas compte des migrations entre communes rurales de catégories différentes.
Source : Les collections de l'INSEE, D 39, juin 1975.

Tableau IV, 11
Soldes migratoires intérieurs annuels moyens (données provisoires)
Unité : Individus par an

Région	Population totale		Population active	
	1962-1968	1968-1975	1962-1968	1968-1975
11. Région parisienne	— 6 300	— 23 900	25 700	11 950
21. Champagne	— 1 900	— 4 600	— 850	— 2 100
22. Picardie	— 50	250	— 950	— 500
23. Haute-Normandie	— 550	50	— 400	150
24. Centre	6 600	9 000	800	2 350
25. Basse-Normandie	— 3 500	— 3 600	— 2 950	— 2 600
26. Bourgogne	— 150	1 600	— 1 300	400
31. Nord	— 11 900	— 19 000	— 5 300	— 8 450
41. Lorraine	— 7 400	— 11 900	— 2 950	— 4 650
42. Alsace	2 100	3 050	1 000	1 600
43. Franche-Comté	— 650	— 3 350	— 600	— 1 750
52. Pays de la Loire	— 4 600	2 050	— 3 800	— 850
53. Bretagne	— 3 600	3 450	— 4 350	— 1 150
54. Poitou-Charentes	— 5 200	— 1 750	— 3 600	— 2 250
72. Aquitaine	1 300	3 650	— 1 950	— 900
73. Midi-Pyrénées	— 1 700	2 000	— 3 000	— 1 700
74. Limousin	— 550	200	— 1 100	— 850
82. Rhône-Alpes	13 100	10 250	5 500	5 100
83. Auvergne	— 1 550	— 2 100	— 1 550	— 1 700
91. Languedoc	200	4 100	— 1 850	— 900
93. Provence-Côte d'Azur	14 050	30 200	3 900	9 700
94. Corse	—	—	—	—
France entière	0	0	0	0

Source : INSEE, mai 1977.

Tableau IV, 12

Soldes migratoires intérieurs annuels moyens par âge de 1968 à 1975
(données provisoires)
Unité : Individus par an

Région	Moins de 20 ans	20 ans à 29 ans	30 ans à 64 ans	65 ans et plus	Total
11. Région parisienne	— 7 150	27 100	— 27 300	— 16 550	— 23 900
21. Champagne	— 1 780	— 1 450	— 1 350	— 20	— 4 600
22. Picardie	— 200	— 1 350	1 000	800	250
23. Haute-Normandie	10	250	— 300	90	50
24. Centre	2 700	— 300	4 300	2 300	9 000
25. Basse-Normandie	— 1 350	— 2 500	— 150	400	— 3 600
26. Bourgogne	150	— 1 550	1 750	1 250	1 600
31. Nord	— 7 100	— 6 400	— 4 900	— 600	— 19 000
41. Lorraine	— 4 700	— 2 550	— 4 300	— 350	— 11 900
42. Alsace	800	1 850	250	150	3 050
43. Franche-Comté	— 1 100	— 1 400	— 850	—	— 3 350
52. Pays de la Loire	750	— 2 450	2 500	1 250	2 050
53. Bretagne	1 400	— 3 600	4 300	1 350	3 450
54. Poitou-Charentes	— 450	— 3 200	1 200	700	— 1 750
72. Aquitaine	1 700	— 2 450	2 950	1 450	3 650
73. Midi-Pyrénées	1 300	— 2 250	2 200	750	2 000
74. Limousin	50	— 1 250	800	600	200
82. Rhône-Alpes	3 900	4 300	1 900	150	10 250
83. Auvergne	— 650	— 1 800	—	350	— 2 100
91. Languedoc	1 600	— 2 600	3 800	1 300	4 100
93. Provence-Côte d'Azur	10 100	3 900	11 650	4 550	30 200
94. Corse	—	—	—	—	—
France entière	0	0	0	0	0

Source : INSEE, mai 1977.

Tableau IV, 13

**Fréquence des changements d'établissements
pour des personnes d'une génération donnée : comparaison des deux enquêtes**

Années de naissance	Age au 1 ^{er} janvier 1971	Fréquence des changements d'établissements	
		Entre 1959 et 1964 (en %) (*)	Entre 1965 et 1970 (en %) (*)
Hommes (français)			
1940-1944	26-30 ans	40,1	56,3
1935-1939	31-35 ans	39,9	41,4
1930-1934	36-40 ans	27,7	33,5
1925-1930	41-45 ans	22,2	24,5
1920-1924	46-50 ans	15,5	22,8
1915-1919	51-55 ans	17,0	22,6
1910-1914	56-60 ans	12,2	20,5
1905-1909	51-65 ans	12,6	14,4
Avant 1905	66 ans et plus	10,2	13,0
Femmes (françaises)			
1940-1944	26-30 ans	45,8	50,2
1935-1939	31-35 ans	42,1	30,0
1930-1934	36-40 ans	22,7	25,9
1925-1930	41-45 ans	17,2	23,8
1920-1924	46-50 ans	13,0	18,7
1915-1919	51-55 ans	11,1	20,3
1910-1914	56-60 ans	11,9	17,8
1905-1909	61-65 ans	6,6	12,9
Avant 1905	66 ans et plus	8,0	13,4

(*) Pourcentage de mobiles calculé à partir de l'ensemble des personnes de la génération actives aux deux dates.

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 51, décembre 1973.

Tableau IV, 14

**Proportion de changements d'entreprise sans changements de secteur d'activité
(Changements intra-sectoriels)**

Secteur d'activité au 30 avril 1965	Hommes		Femmes	
	Part des change- ments intra- sectoriels (en %)	Nombre total de change- ments	Part des change- ments intra- sectoriels (en %)	Nombre total de change- ments
Agriculture	45,9	357 000	30,6	176 000
Industrie	28,0	1 044 000	20,2	457 000
dont textile, habillement, cuir	32,3	112 000	30,3	185 000
Bâtiment, travaux publics ..	60,1	720 000	14,6	11 000
Transports, télécommunica- tions	26,6	136 000	20,9	28 000
Services	43,9	294 000	47,9	235 000
Commerces	36,5	370 000	38,1	194 000
Hors secteurs	23,7	226 000	28,9	141 000
Ménages	—	3 000	29,5	114 000
Total	39,4	3 150 000	30,6	1 356 000

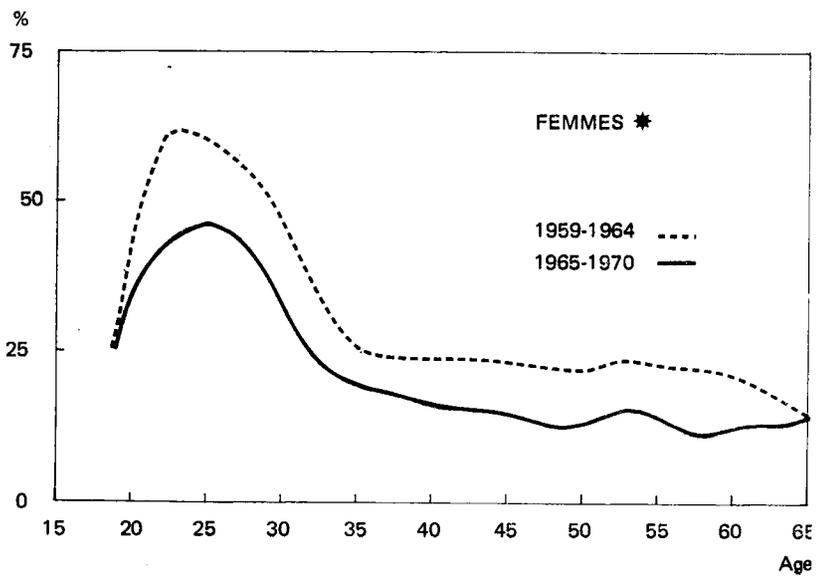
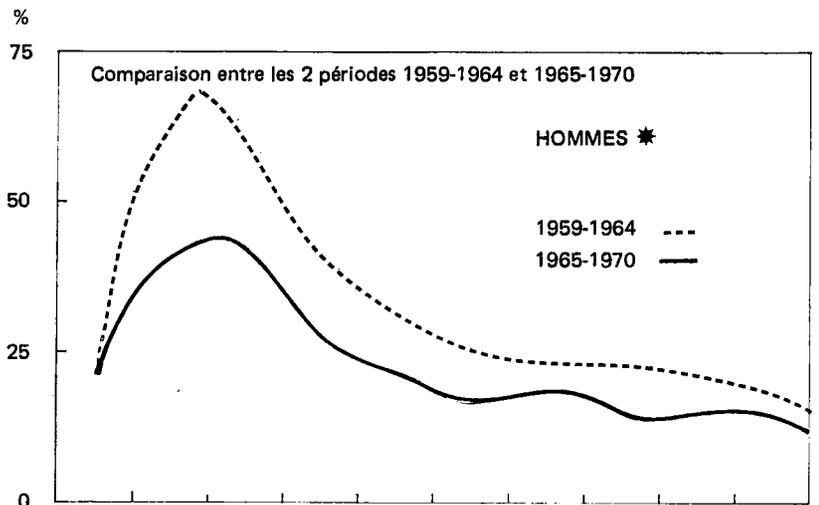
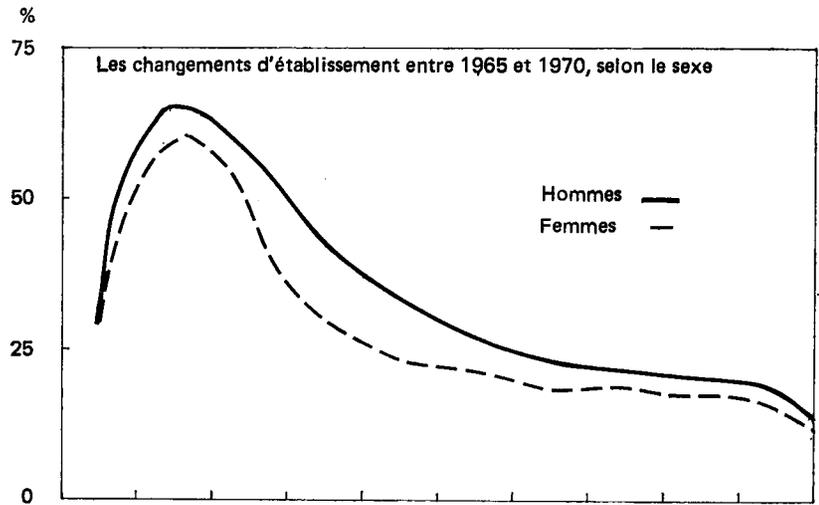
La distinction entre les changements intrasectoriels et intersectoriels a été faite à l'aide d'une nomenclature en 37 postes : est considéré comme intrasectoriel tout changement d'entreprise qui n'entraîne pas de changement de secteur, au sens de cette nomenclature en 37 postes. Ainsi, pour aboutir à la part des changements intrasectoriels dans l'industrie (28 % pour les hommes et 20 % pour les femmes), on a additionné les mouvements intrasectoriels, intérieurs à chacun des divers secteurs industriels définis par cette nomenclature, et on les a comparés à l'ensemble des changements d'entreprises pour lesquels l'établissement de départ était industriel.

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 51, décembre 1973.

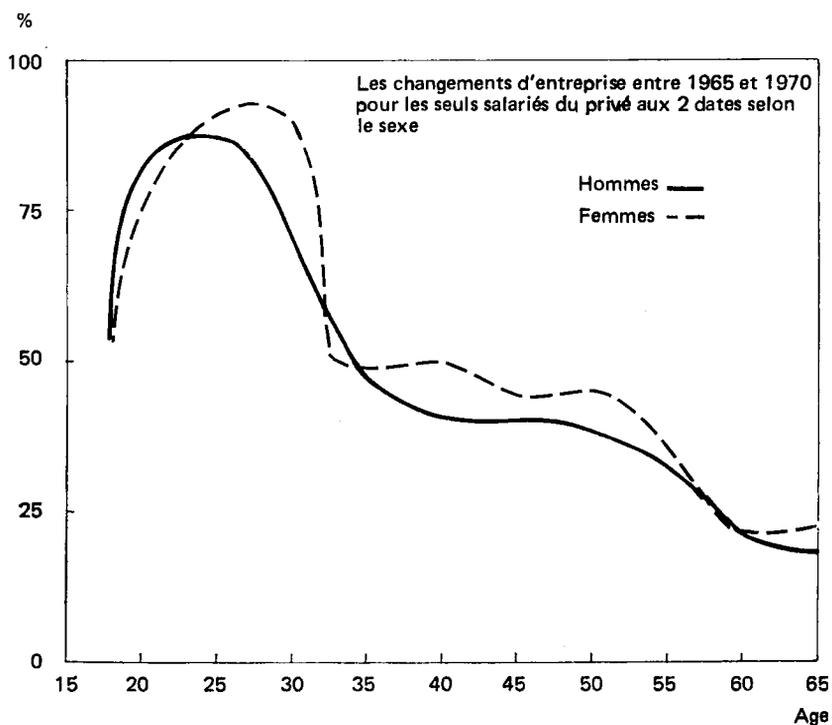
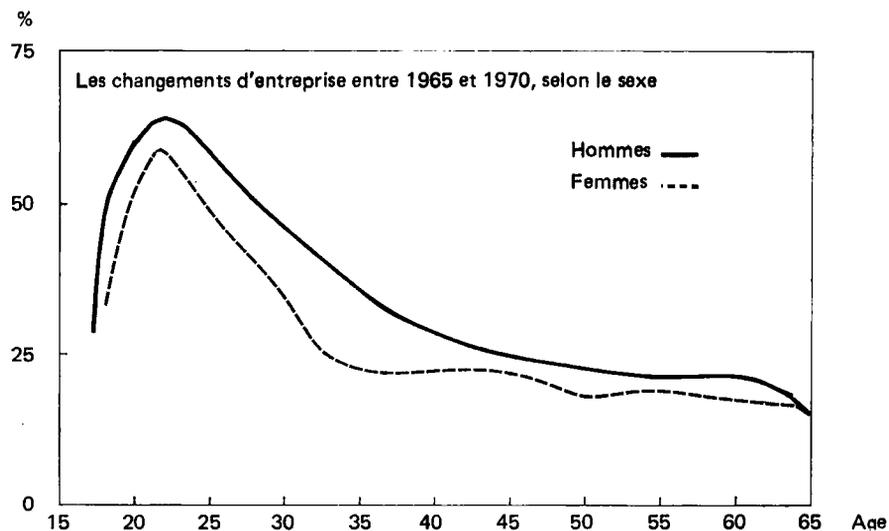
Graphiques IV, 1

Les changements d'établissements et d'entreprises selon l'âge

MOBILITÉ ENTRE ÉTABLISSEMENTS



MOBILITÉ ENTRE ENTREPRISES



(*) Il ne s'agit que des hommes et des femmes français. Les étrangers n'appartenaient pas au champ de l'enquête FQP en 1964 ; on doit les exclure pour effectuer la comparaison.

Ces graphiques décrivent les proportions de changements parmi les actifs occupés aux deux dates (1965 et 1970 pour la dernière enquête FQP, en 1959 et 1964 pour la précédente). Le premier point (16-19 ans) n'est guère significatif puisque dans cette classe d'âge, il y a eu peu d'actifs aux deux dates.

L'âge est celui qui est atteint au cours de l'année d'enquête (1970 ou 1964). Le dernier point, bien que situé à l'abscisse 65, concerne les actifs occupés aux deux dates âgés de 65 ans et plus (au 1^{er} janvier 1971, au 1^{er} janvier 1965).

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 51, décembre 1973.

Tableau IV, 15

**Fréquence des changements de catégorie socio-professionnelle
pour les personnes d'une génération donnée : comparaison des deux enquêtes**

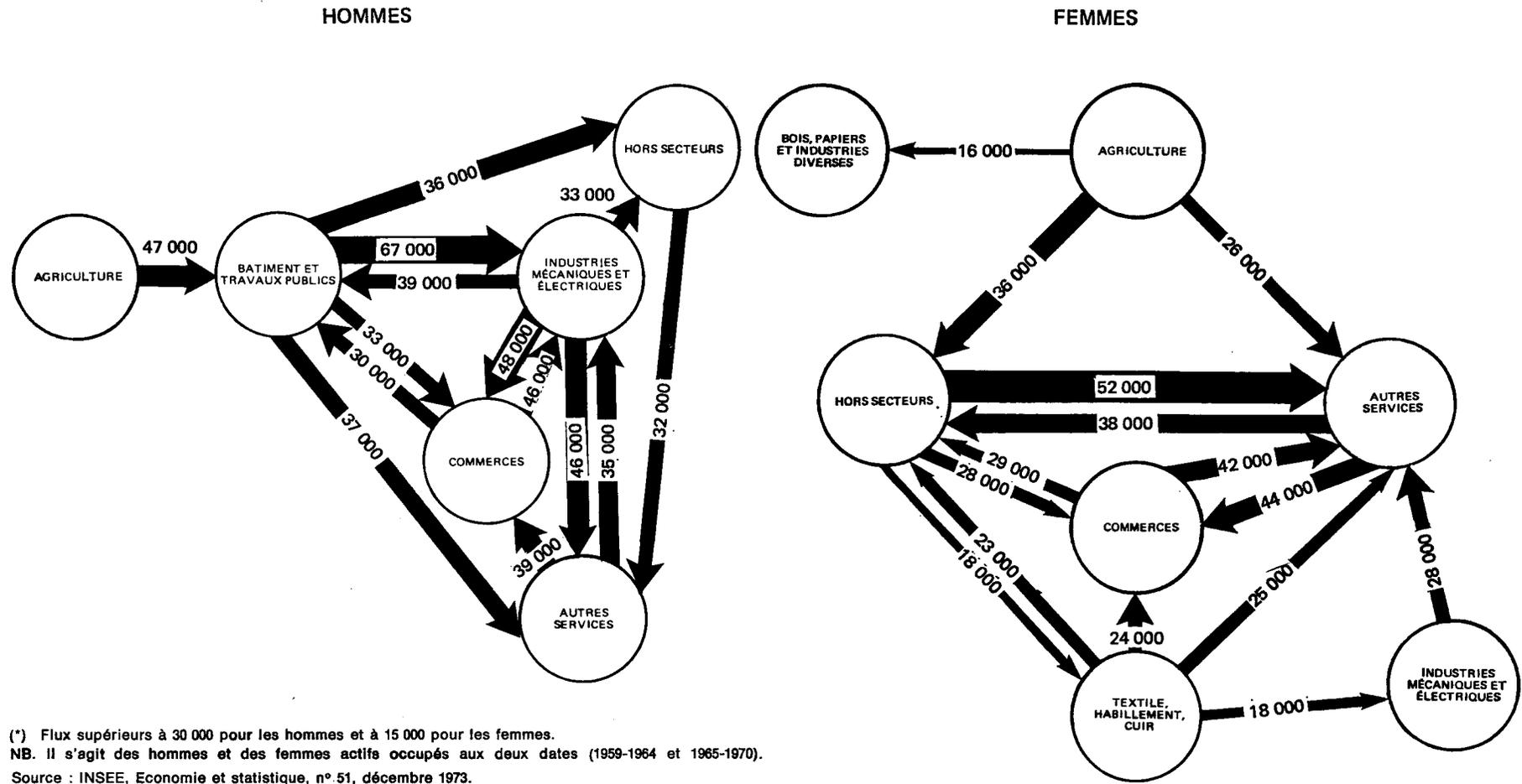
Années de naissance	Age au 1 ^{er} janvier 1971	Changements de catégorie socio-professionnelle	
		Entre 1959 et 1964 (en %) (*)	Entre 1965 et 1970 (en %) (*)
Hommes (français)			
1940-1944	26-30 ans	34,3	36,3
1935-1939	31-35 ans	28,7	27,2
1930-1934	36-40 ans	21,9	20,7
1925-1930	41-45 ans	16,2	17,5
1920-1924	46-50 ans	11,8	15,2
1915-1919	51-55 ans	13,2	11,6
1910-1914	56-60 ans	9,1	13,7
1905-1909	61-65 ans	9,1	11,2
Avant 1905	66 ans et plus	6,2	7,7
Femmes (françaises)			
1940-1944	26-30 ans	34,3	27,4
1935-1939	31-35 ans	21,7	18,3
1930-1934	36-40 ans	14,8	16,2
1925-1930	41-45 ans	13,0	12,2
1920-1924	46-50 ans	9,2	14,2
1915-1919	51-55 ans	6,8	12,9
1910-1914	56-60 ans	6,5	10,9
1905-1909	61-65 ans	3,7	8,8
Avant 1905	66 ans et plus	4,1	15,4

(*) Pourcentage de mobiles calculé par rapport à l'ensemble des personnes de la génération actives aux autres dates.

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 51, décembre 1973.

Graphiques IV, 2

Mobilité (*) entre secteurs d'activités économiques



(*) Flux supérieurs à 30 000 pour les hommes et à 15 000 pour les femmes.
 NB. Il s'agit des hommes et des femmes actifs occupés aux deux dates (1959-1964 et 1965-1970).
 Source : INSEE, Economie et statistique, n° 51, décembre 1973.

Tableau IV, 16

Compte sociodémographique de l'emploi par secteur : en début et fin d'année 1973

Situation au 1-1-1974 Situation au 1-1-1973	Situation au 1-1-1974					
	Agriculture (1)	Biens de consommation (2)	Biens intermédiaires (3)	Biens d'équipement (4)	BTP (5)	Transports (6)
1. Agriculture	2 176 850	5 357	11 326	2 177	10 270	1 206
2. B. de consommation	4 994	2 161 382	26 807	21 242	10 735	6 954
3. B. intermédiaires	5 239	22 453	1 957 824	27 761	19 414	5 829
4. B. d'équipement	1 158	19 138	22 354	1 250 501	16 524	3 632
5. BTP	4 528	13 671	36 123	19 928	1 648 979	6 984
6. Transports	1 133	3 659	6 230	4 885	5 545	733 832
7. Services	6 377	23 343	14 453	20 125	16 885	11 806
8. Commerces	6 088	40 492	20 091	19 217	14 688	19 817
9. Instit. fin., adm.	1 961	13 042	4 983	10 108	5 926	6 271
10. Serv. domestiques	2 864	5 593	3 860	2 331	1 071	760
PDRE (chômage)	7 513	40 677	27 042	18 433	24 684	13 325
Actifs aux deux dates (1 à 10 plus PDRE)	2 218 705	2 348 807	2 131 093	1 396 708	1 774 721	810 416
Entrées en activité	122 843	166 126	115 858	93 566	109 483	30 405
dont étudiants, militaires ..	48 475	104 730	87 460	72 855	94 914	23 364
Immigration (*)	14 757	9 551	10 964	17 260	39 084	1 602
Population active au 1 ^{er} janvier 1974	2 356 305	2 524 484	2 257 915	1 507 534	1 923 288	842 423

(*) Cette ligne correspond aux entrées d'actifs immigrés telles que les enregistre l'ONI ; les sorties d'actifs immigrés sont comptabilisées dans « Les sorties d'activité ».

Comment lire ce tableau ?

La lecture en ligne de ce tableau répond à la question : « que sont devenus au 1^{er} janvier 1974 et les actifs au 1^{er} janvier 1973 de tel ou tel secteur ? ». Par exemple, le secteur des industries de consommation comptait au 1^{er} janvier 1973, 2 518 000 actifs ; au 1^{er} janvier 1974, 165 000 sont devenus inactifs (ou ont décédé, ou émigré), 34 000 sont entrés en chômage, 2 161 000 sont restés dans le même secteur ; enfin, certains sont allés dans un autre secteur (par exemple 11 000 dans le BTP).

Tableau IV, 17

Taux de sortie des secteurs et d'entrée dans les secteurs (1)

Secteurs Années	Agriculture Biens		Biens de consommation		Biens intermédiaires		Biens d'équipement	
	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée
1968	15	11	17	15	15	14	17	20
1969	11	8	14	17	13	14	14	18
1970	11	7	14	14	13	13	15	19
1971	11	7	13	14	12	13	13	16
1972	11	7	14	14	12	12	13	14
1973	12	7	13	13	11	12	13	16

(1) Taux de sortie par secteur : sorties vers l'inactivité + sorties vers les autres secteurs rapportées au nombre d'actifs (hommes et femmes) dans le secteur au 1^{er} janvier n.

La mobilité intersectorielle et professionnelle

Services (7)	Commerces (8)	Institutions financières, administra- tions (9)	Services domestiques (10)	PDRE (chômage)	Actifs aux 2 dates (1 à 10 plus PDRE)	Sorties d'activité (vers inactifs)	Population active au 1-1-73
9 431	14 840	5 310	2 292	6 995	2 246 054	216 123	2 462 177
28 913	39 630	13 775	4 282	34 350	2 353 064	164 815	2 517 879
26 708	21 091	12 538	1 933	16 308	2 117 098	101 534	2 218 632
21 634	18 217	8 440	734	15 397	1 377 729	70 846	1 448 575
37 729	22 391	18 893	1 072	26 919	1 837 217	88 992	1 926 209
9 004	10 838	9 208	275	5 139	789 748	36 816	826 564
2 868 491	47 788	41 946	13 503	45 647	3 110 364	214 658	3 325 022
45 944	2 135 032	18 422	4 419	38 777	2 362 987	162 255	2 525 242
50 697	16 827	3 023 992	6 759	15 020	3 155 586	155 006	3 310 592
18 422	6 334	6 480	346 442	6 642	400 799	70 830	471 629
61 955	46 880	32 022	10 446	190 088	473 065	64 207	537 272
3 178 928	2 379 868	3 191 026	392 157	401 282	20 223 711	1 346 082	21 569 793
268 473	190 671	221 159	56 888	135 057	1 510 529		
164 074	113 931	147 511	11 669	81 574	950 827		
8 013	10 805	2 885	3 526	0	118 447		
3 455 414	2 581 344	3 415 070	452 571	536 339	21 852 687		

La lecture en colonne répond à la question : « d'où viennent les actifs au 1^{er} janvier 1974 de tel ou tel secteur ? »

Par exemple, les effectifs des industries de biens de consommation s'élevaient au 1^{er} janvier 1974 à 2 524 000 personnes. La lecture en colonne du tableau renseigne sur la situation de ces actifs au 1^{er} janvier 1973 : dans le même secteur (2 161 000), venus d'un autre secteur (par exemple 22 000 des industries intermédiaires), venus du chômage (41 000), venus de l'inactivité (166 000 dont 105 000 étaient étudiants ou militaires). Le même type de lecture peut être pour la PDRE, qui est considérée dans ces comptes comme un secteur particulier. Notons que la précision des résultats présentés à l'unité près est en fait illusoire.

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 75, février 1976, et série C.

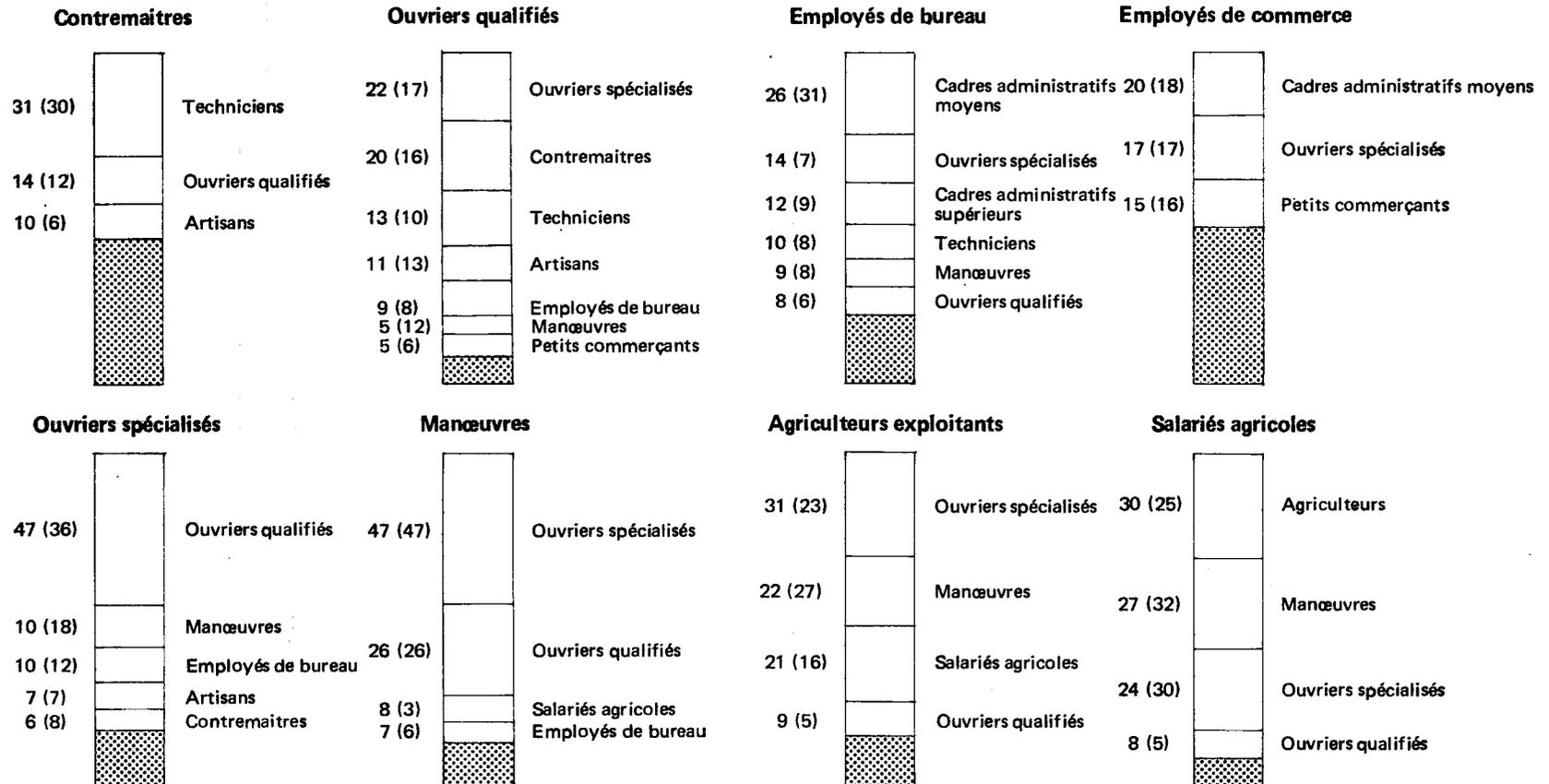
BTP		Transports		Services		Commerces		Institutions financières, administrations		Services domestiques	
Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée
14	16	12	11	16	20	18	18	11	15	33	30
13	16	10	10	13	18	14	16	9	12	26	23
14	14	10	9	13	15	15	16	8	12	25	23
13	13	9	10	12	16	15	16	8	11	23	22
12	13	10	11	13	16	15	17	8	12	25	21
13	13	10	12	12	15	13	16	9	11	25	20

Taux d'entrée par secteur : entrées d'inactifs + immigration + entrées en provenance des autres secteurs rapportées au nombre d'actifs (hommes et femmes dans le secteur au 1^{er} janvier n).

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 75, février 1976.

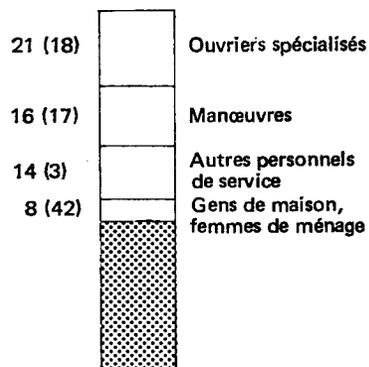
Graphiques IV, 3
Horizon social des mobiles (*)

HOMMES

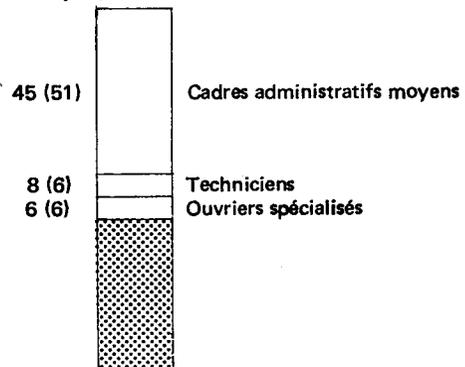


FEMMES

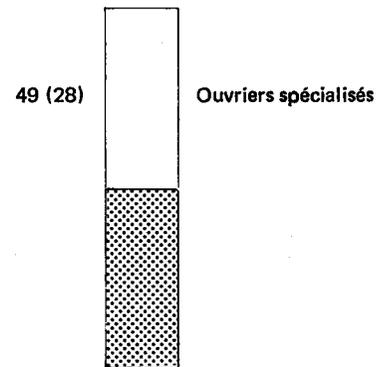
Agriculteurs exploitants



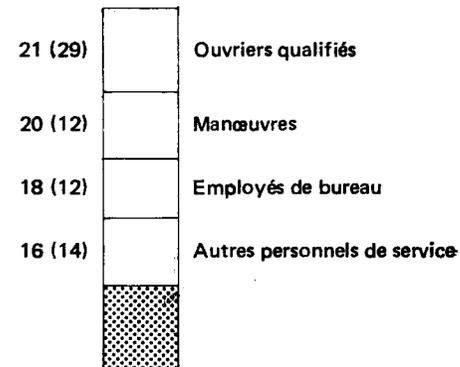
Employés de bureau



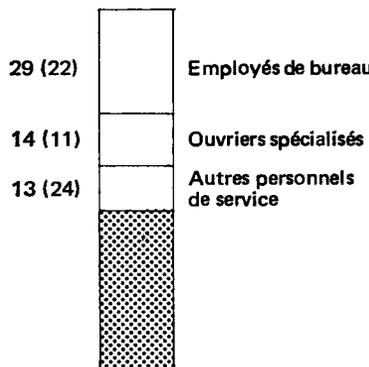
Ouvriers qualifiés



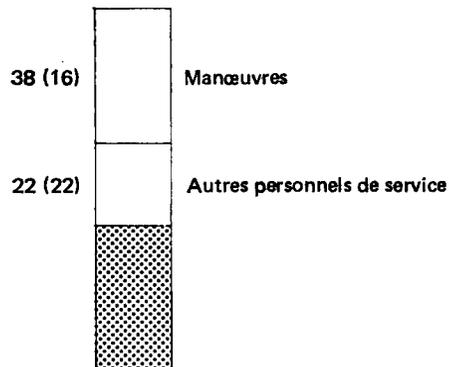
Ouvriers spécialisés



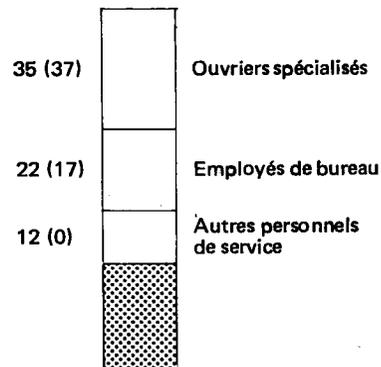
Employés de commerce



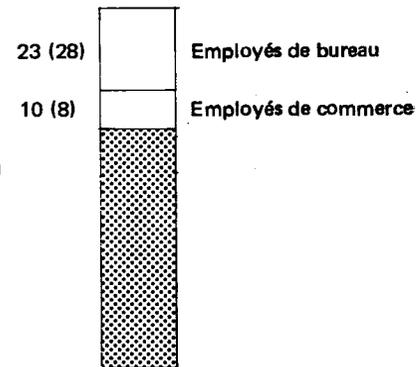
Gens de maison, femmes de ménage



Manœuvres



Autres personnels de service



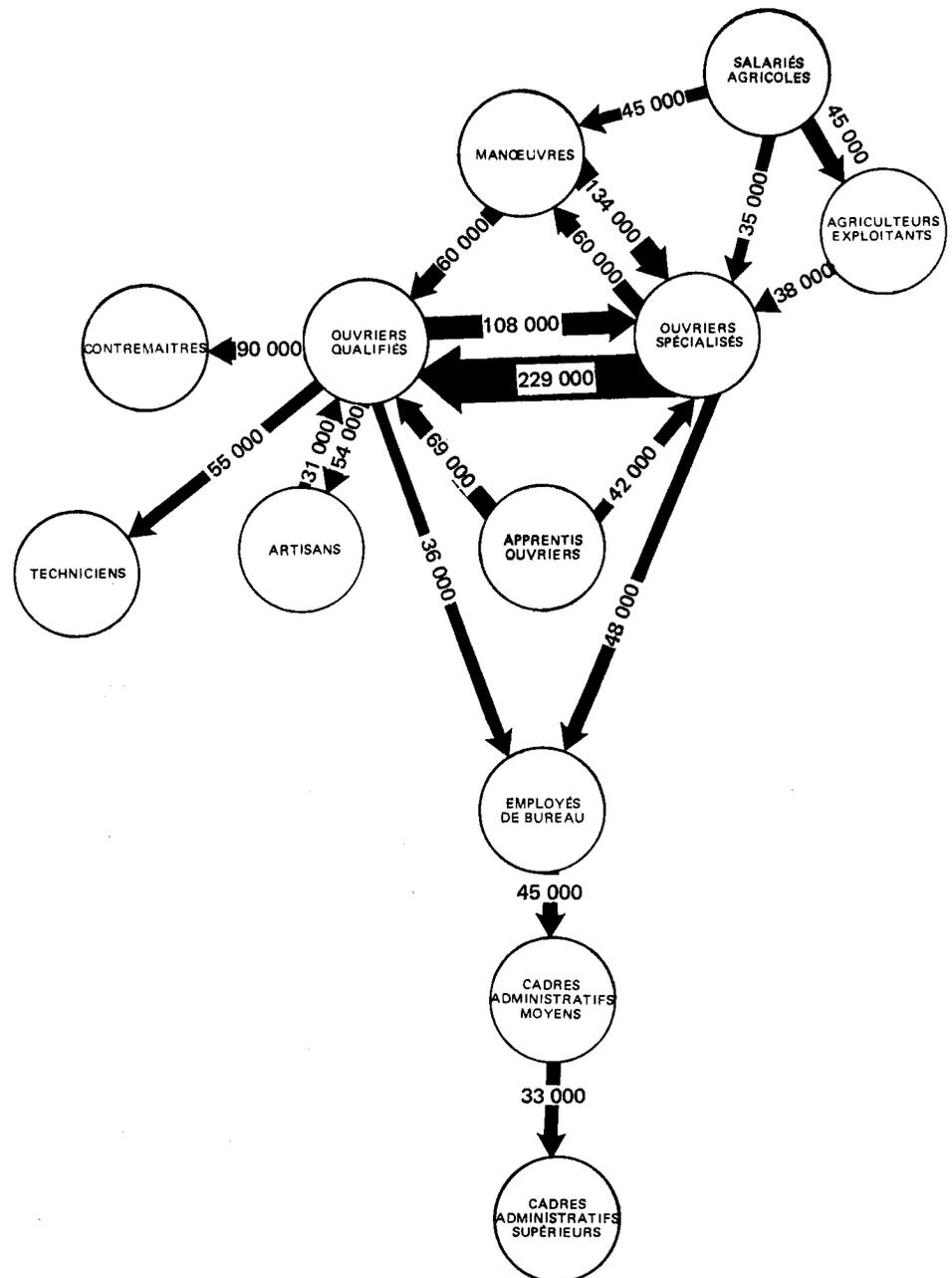
(*) Les nombres inscrits sont exprimés en pourcentage. Pour chaque flux, figure celui de la période 1965-1970 et celui de la période 1959-1964 (ce dernier entre parenthèses). L'addition des différents flux n'est pas égale à 100, car sont négligés les échanges trop petits (qui sont regroupés dans la partie grisée de chaque rectangle). Exemple : sur 100 contremaîtres en 1965 qui ont changé de CS entre 1965 et 1970, 31 étaient techniciens en 1970, 14 ouvriers qualifiés, 10 artisans, les autres, c'est-à-dire, 45, se dispersant de façon aléatoire.

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 51, décembre 1973.

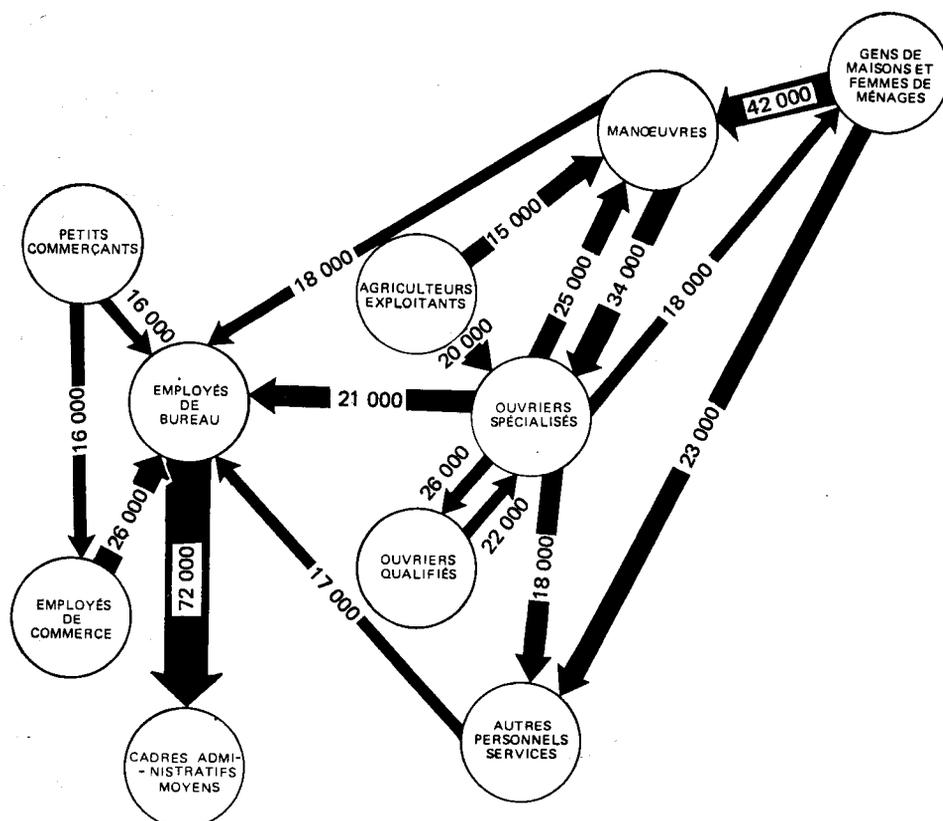
Graphiques IV, 4

Mobilité entre catégories socio-professionnelles

HOMMES



FEMMES



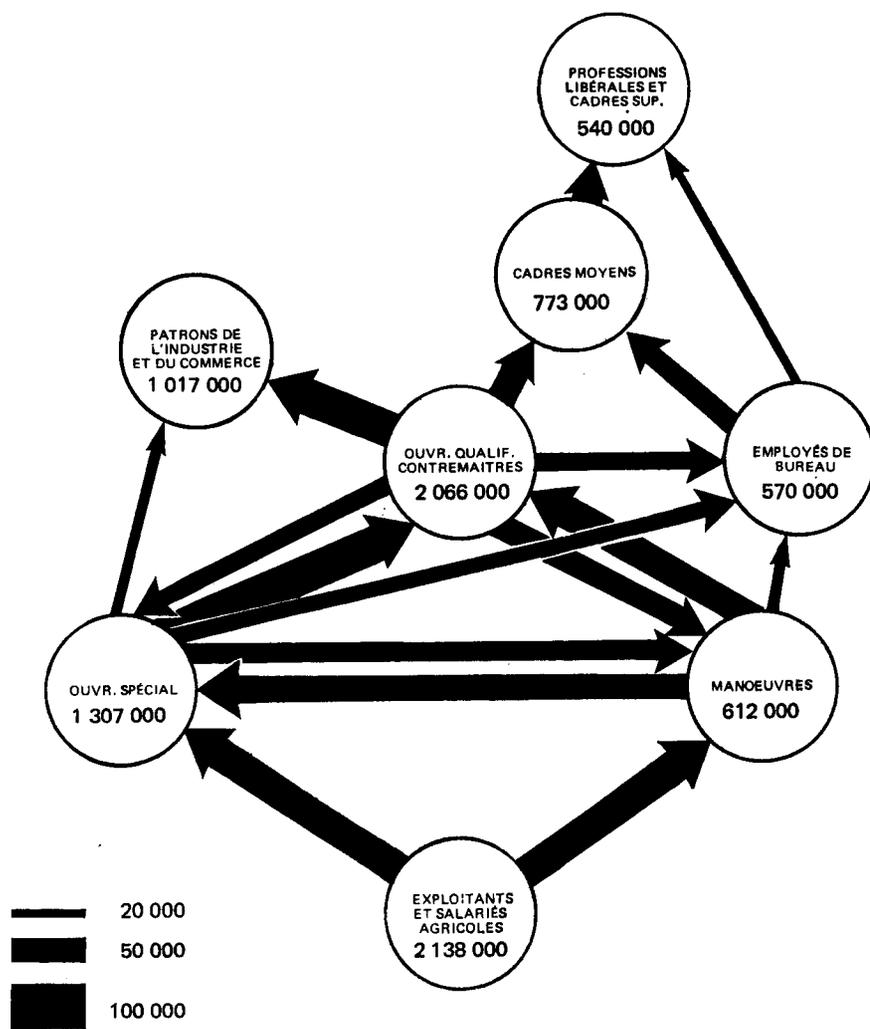
(1) Flux supérieurs à 30 000 pour les hommes et à 15 000 pour les femmes.

NB. Il s'agit des hommes et des femmes actifs occupés aux deux dates (1954-1964 et 1965-1970). La catégorie employés de bureau apparaît comme une étape intermédiaire obligatoire dans les échanges entre CSP. Chez les femmes la catégorie « ouvriers spécialisés » en constitue une autre. Cependant, les schémas ne décrivent pas le devenir d'un individu au cours de la vie active ; ils représentent au contraire les déformations entre deux dates précises, 1965 et 1970, pour toute une population. Il faut donc éviter a priori d'interpréter, sans informations supplémentaires, ces schémas comme des carrières probables ou souhaitables des individus.

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 51, décembre 1973.

Graphique IV, 5

Le brassage de la population active



(Dans les cercles figurent les effectifs globaux des catégories socio-professionnelles en 1964).

Source : Etudes et conjoncture, n° 10, octobre 1966.

Tableaux IV, 18

Evolution de la probabilité pour un ouvrier de moins de 35 ans, titulaire d'un CAP ou d'un diplôme équivalent, d'appartenir aux différentes catégories ouvrières

Hommes seulement	1962	1968	1972
Contremaître	4,1	3,3	4,4
Ouvrier qualifié	69,8	65,9	61,9
OS	23,0	27,1	30,0
Manœuvre	3,1	3,7	3,7
	100,0	100,0	100,0

Sources : 1962 et 1968. Recensements, volume Formation, 1972. Enquête « emploi », INSEE.

Evolution de la probabilité pour un homme de moins de 35 ans, titulaire d'un CAP ou d'un diplôme équivalent comme diplôme le plus élevé, d'être Ingénieur, technicien, OQ, OS, etc.

	1962	1968	1972
Ingénieur	0,3	0,4	0,2
Technicien	8,7	8,0	7,9
Contremaître	3,7	3,0	4,0
Ouvrier qualifié	63,6	60,4	56,9
OS	20,9	24,8	27,5
Manœuvre	2,8	3,4	3,5
	100,0	100,0	100,0

Source : M. FREYSENET, La division capitaliste du travail, 1977.

Tableau IV, 19

Répartition des salariés de chaque activité économique
selon le nombre de leurs employeurs au cours de l'année

Activité économique (NAE)	Nombre d'employeurs				Total
	1	2	3	Plus de 3	
Eau, gaz, électricité	97,7	2,1	0,1	0,1	100
Pétroles et carburants	95,0	4,3	0,5	0,2	100
Combustibles, minéraux solides	99,6	0,3	0,1	—	100
Minerais divers	92,3	6,1	1,1	0,5	100
Production des métaux	94,3	4,6	0,9	0,2	100
Premières transformations des métaux, fonderie, grosse chaudronnerie, moteurs mécaniques et pompes	89,4	8,3	1,6	0,7	100
Mécanique générale, articles métalliques divers, précision, horlogerie et optique	89,0	8,5	1,8	0,7	100
Construction de machines, automobiles, constructions navales et aéronautiques	91,1	7,1	1,3	0,5	100
Construction électrique	90,1	8,1	1,4	0,4	100
Industrie du verre	93,0	5,8	0,8	0,4	100
Céramique et matériaux de construction	89,2	8,1	2,0	0,7	100
Bâtiment et travaux publics	73,4	20,4	4,3	1,9	100
Chimie, caoutchouc, tabacs	92,8	6,0	0,9	0,3	100
Industries agricoles et alimentaires	90,9	7,1	1,3	0,7	100
Industries textiles	91,3	7,0	1,3	0,4	100
Habillement	90,9	7,7	1,1	0,3	100
Cuir et peaux	91,9	6,9	0,9	0,3	100
Bois et ameublement	89,8	8,2	1,5	0,5	100
Papier, carton	91,6	6,4	1,5	0,5	100
Industries polygraphiques	91,5	6,7	1,4	0,4	100
Industries diverses	89,4	8,4	1,6	0,6	100
Transports	94,1	4,6	0,9	0,4	100
Commerces agricoles et alimentaires	88,9	8,9	1,3	0,9	100
Commerces divers	88,8	8,9	1,7	0,6	100
Hôtellerie, débits de boissons	86,1	10,3	2,8	1,0	100
Institutions financières	94,3	4,9	0,7	0,1	100
Spectacles	89,7	8,3	1,7	0,3	100
Hygiène et services domestiques	90,1	8,1	1,2	0,6	100
Professions libérales, administratives et militaires	93,5	5,2	0,7	0,6	100
Toutes activités	88,2	9,5	1,8	0,5	100

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 42, février 1973.

Tableau IV, 20

Changements d'employeurs et changements de résidences selon l'activité économique

(en %)

Activité économique (NAE) (1)	Part des salariés ayant changé d'employeurs et habitant			Total
	le même département	un autre département de la même région	une autre région	
Eau, gaz, électricité	76,9	(7,7) (2)	(14,4) (2)	100
Pétrole et carburants	73,6	(5,3) (2)	(21,1) (2)	100
Combustibles, minéraux solides ...	—	—	—	—
Minerais divers	83,0	(5,7) (2)	(11,3) (2)	100
Production des métaux	80,6	(8,2) (2)	(11,2) (2)	100
Premières transformations des métaux, fonderie, grosse chaudronnerie, moteurs mécaniques et pompes	84,6	5,1	10,3	100
Mécanique générale, articles métalliques divers, précision, horlogerie, optique	87,5	4,7	7,8	100
Construction de machines automobiles, constructions navale et aéronautique	84,4	5,4	10,2	100
Construction électrique	82,3	6,8	10,9	100
Industrie du verre	86,0	(4,7) (2)	(9,3) (2)	100
Céramique et matériaux de construction	81,5	9,9	8,6	100
Bâtiment et travaux publics	84,2	9,0	6,8	100
Chimie, caoutchouc, tabacs	82,7	7,0	10,3	100
Industries agricoles et alimentaires	84,0	6,2	9,8	100
Industries textiles	88,8	4,4	6,8	100
Habillement	85,2	7,4	7,4	100
Cuirs et peaux	87,6	(5,2) (2)	(7,2) (2)	100
Bois et ameublement	84,6	6,7	8,7	100
Papier, carton	85,6	6,2	8,2	100
Industries poligraphiques	83,6	9,6	6,8	100
Industries diverses	86,7	(4,8) (2)	(8,5) (2)	100
Transports	84,9	6,5	8,6	100
Commerces agricoles et alimentaires	83,8	6,3	9,9	100
Commerces divers	84,8	6,7	8,5	100
Hôtellerie, débits de boissons	75,5	8,9	15,6	100
Institutions financières	82,8	7,9	9,3	100
Spectacles	81,9	(4,5) (2)	(13,6) (2)	100
Hygiène et services domestiques ..	85,0	6,7	8,3	100
Professions libérales, administratives, notaires	79,4	6,8	13,8	100
Toutes activités	84,1	7,4	8,5	100

(1) Nomenclature d'activité économique.

(2) L'échantillon n'est pas assez important pour que le chiffre soit totalement significatif. Celui-ci est quand même donné à titre indicatif.

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 42, février 1973.

Tableau IV, 21

**Changements d'employeurs et changements de résidence
selon la catégorie socio-professionnelle**

Part des salariés ayant changé d'employeurs et habitant	Catégorie socio-professionnelle					Toutes caté- gories socio- profes- sion- nelles
	Cadres supé- rieurs	Cadres moyens	Em- ployés	Ou- vriers	Per- sonnels de ser- vice	
	%	%	%	%	%	%
Le même département .	78,6	79,7	84,5	84,6	78,0	84,1
Un autre département de la même région ..	6,4	8,3	6,9	7,4	10,0	7,4
Une autre région	15,0	12,0	8,6	8,0	12,0	8,5
Total	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, Economie et statistique, n° 42, février 1973.

Tableau IV, 22

**Flux de mobilité Inter-CSP par ordre d'intensité décroissante
(Français de moins de 45 ans en 1964)**

Ouvrier spécialisé	→	Ouvrier professionnel	438 (87 600)
Manœuvre	→	Ouvrier spécialisé	380
Ouvrier professionnel	→	Ouvrier spécialisé	250
Manœuvre	→	Ouvrier professionnel	219
Ouvrier agricole	→	Ouvrier spécialisé	200
Ouvrier professionnel	→	Contremaître	186
Ouvrier agricole	→	Manœuvre	180
Ouvrier professionnel	→	Artisan	175 (35 000)
Agriculteur	→	Ouvrier spécialisé	144
Ouvrier agricole	→	Technicien	143
Agriculteur	→	Ouvrier spécialisé	111
Ouvrier professionnel	→	Technicien	113
Employé de bureau	→	Cadre moyen	134
Ouvrier spécialisé	→	Employé de bureau	130
Ouvrier spécialisé	→	Manœuvre	116
Ouvrier professionnel	→	Manœuvre	114
Ouvrier spécialisé	→	Contremaître	98
Ouvrier spécialisé	→	Artisan	98
Cadre moyen administratif	→	Cadre supérieur administratif	93
Ouvrier professionnel	→	Employé de bureau	90
Ouvrier professionnel	→	Petit commerçant	75
Agriculteur	→	Employé de bureau	71
.....	→

Source : CGP, Contributions à une prospective du travail, 1976.

Éléments de bibliographie

Mobilité géographique

BELTRAMONE A.

La mobilité géographique d'une population. Paris, Gauthier-Villars, 1966.

CHEVALIER L.

Grandes villes et petites villes. CNRS, 1970.

DESPLANQUES G.

Les migrations intercensitaires de 1962 à 1968, in *Les collections de l'INSEE*, série D 39, juin 1975.

TUGAULT Y.

La mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes, *Cahiers de « Travaux et Documents » de l'INED*, n° 67. Paris, PUF, 1973.

Mobilité professionnelle

AYDALOT Ph.

Dynamique spatiale et développement inégal. Paris, Economica, 1976.

CAIRE G.

Mobilité et emploi : théories et réalités. La vie publique en France, novembre 1976.

CASTELLAN M.

Comptes sociodémographiques : l'exemple des emplois et de la mobilité intersectorielle, in *Economie et statistique*, n° 75, février 1976.

DESTEFANIS M. et VASSEUR A.-M.

Le fonctionnement d'un marché du travail local : le bassin de main-d'œuvre d'Annecy, in *Cahiers du Centre d'études de l'emploi*, n° 5, 1974. Paris, PUF, 1974.

FREYSSINET M.

La division capitaliste du travail. Paris, Savelli, 1977.

GARNIER M. et HAZEBRIGG L.

La mobilité professionnelle en France comparée à celle d'autres pays, in *Revue Française de Sociologie*, juillet-septembre 1974.

DE GAUDEMAR J.-P.

Mobilité du travail et accumulation du capital. Paris, Maspéro, 1976.

HUNTER L.-C., REID Gr. L.

La mobilité des travailleurs urbains. OCDE, série Mobilité de la main-d'œuvre, n° 5, février 1968.

KAYSER B.

Migrations de main-d'œuvre et marchés du travail, OCDE, 1971.

PRADERIE M. et PASSAGEZ M.

La mobilité professionnelle en France entre 1959 et 1964, in *Etudes et conjoncture*, n° 10, octobre 1966.

SAADA K., VOLKOFF S.

La mobilité professionnelle en France, durant une année, in *Economie et statistique*, n° 42, février 1973.

THELOT Cl.

La mobilité professionnelle, in *Les collections de l'INSEE*, série M, n° 39, 1974.

Mobilité professionnelle plus forte entre 1965 et 1970 qu'entre 1959 et 1964, in *Economie et statistique*, n° 51, décembre 1973.

Mobilité sociale

BERTAUX D.

Destins personnels et structure de classe. Paris, PUF, 1977.

GIROD R.

Inégalité - Inégalités. Analyse de la mobilité sociale. Paris, PUF, 1977.

LEVY-LEBOYER C.

L'ambition professionnelle et la mobilité sociale. Paris, PUF, 1971.

PRADERIE M., SALAIS R., PASSAGEZ M.

La mobilité sociale en France. Enquête Formation-Qualification de 1964, in *Etudes et conjoncture*, février 1967.

DOSSIER V

La productivité

1. Quelques définitions à propos de la productivité au travail

Il convient de distinguer, lorsqu'on analyse la productivité du travail :

- la durée du travail,
- l'intensité du travail (quantité de travail dépensée pendant une unité de temps),
- la productivité du travail (quantité de produits obtenus pour une quantité de travail donnée) résultant des progrès techniques.

La distinction de ces trois composantes est importante pour comprendre les mécanismes de production de plus-value.

L'augmentation de la *plus-value absolue* résulte de celle de la durée du travail (à salaire constant) ou de l'intensité du travail (augmentation des cadences, réduction des temps de pause, de temps morts...).

L'augmentation de la *plus-value relative* résulte de celle de la productivité du travail. Une entreprise disposant d'une nouvelle technique de production bénéficie de gains de productivité relatifs et dégage ainsi une plus-value extra. Mais dès lors que ce nouveau procédé se diffuse, la plus-value extra disparaît pour l'entreprise ayant innové et se transforme en plus-value relative pour toutes les entreprises ayant adopté le procédé. Contrairement aux mécanismes de développement de la plus-value absolue, la recherche collective de plus-value relative nécessite des investissements supplémentaires, d'où augmentation de la composition organique du capital (substitution du capital au travail).

Les statistiques officielles recourent à deux agrégats qui combinent les trois composantes précédentes :

- la *productivité horaire apparente* du travail (production par unité de temps), produit de l'intensité du travail et de la productivité du travail précédemment définies. Les deux notions sont alors confondues ;
- la *productivité apparente par tête* (production par tête), produit de la durée, de l'intensité et de la productivité du travail ou encore de la durée et de la productivité horaire apparente.

Il n'est pas possible de connaître l'évolution de l'intensité du travail, de sorte qu'on ne peut connaître les tendances d'évolution de la productivité du travail que de façon approchée.

A court terme, les variations de la productivité horaire apparente sont un bon indicateur de celles de la productivité du travail, puisque l'intensité change peu.

A plus long terme, il vaut mieux recourir à la productivité apparente par tête, puisqu'en longue période, intensité et durée se compensent partiellement.

Ainsi, productivité horaire apparente à court terme, par tête à long terme permettent de suivre les tendances de la plus-value relative.

2. Accumulation du capital, substitution du capital au travail, croissance de la productivité du travail

On constate depuis 1964 et jusqu'à la crise de 1974, une forte accélération de la substitution du capital au travail (cf. tableau V, 1 et graphique V, 1). Cette croissance résulte d'une intensification du volume et de la nature de l'accumulation. Le taux d'accumulation a augmenté nettement : la part des investissements dans la PIB est passée de 22,6 à 28,9 % entre 1959 et 1973 (graphique V, 2). De plus, les investissements entrepris ont davantage et de plus en plus visé l'amélioration de la productivité du travail (investissements de renouvellement des équipements) que l'accroissement du volume de production (investissements d'addition), de sorte que cette forte accumulation ne s'est accompagnée que d'une faible croissance de l'emploi.

On peut se demander si la recherche d'une meilleure compétitivité des firmes est à l'origine du niveau élevé et du caractère intensif des investissements effectués. De fait, on ne constate pas de relation nette entre substitution du capital au travail et efficacité technique (productivité totale du capital et du travail). Si la lourdeur et l'intensification des investissements ont permis une forte augmentation de la substitution du capital au travail et par voie de conséquence de la productivité du travail (tableau V, 1 et graphiques V, 3 et 4), en revanche elle a conduit à une baisse de la croissance de la productivité du capital (tableau V, 1 et graphique V, 5) que le développement de formes d'organisation du travail comme le travail en équipe n'a pas compensée. De la sorte, la croissance de la productivité totale a peu évolué (tableau V, 1). Il semble que la véritable explication de la croissance des investissements intensifs et de la substitution du capital au travail qui en résulte soit plutôt dans la recherche de l'amélioration de la rémunération du capital investi, par la production de plus-value relative permise par l'augmentation de productivité du travail : la substitution du capital au travail entraîne des gains de productivité du travail qui permettent aux firmes de modifier à leur avantage le partage du surplus dégagé (graphiques V, 6 et 7).

3. Productivité du travail et emploi

a) Substitution du capital au travail et emploi

Depuis l'après-guerre et jusqu'à la crise, on constate une accélération progressive de la production, de l'accumulation du capital, de l'emploi et de la substitution du capital au travail. Simultanément, on observe une certaine rigidité de la croissance de la productivité du travail et, à partir des années 60, une croissance du chômage. Ainsi, la forte substitution du capital au travail n'a pas affecté la création d'emplois, d'autant plus qu'elle est compensée à long terme par la tendance à la baisse de la durée du travail et des taux d'activité. Cette baisse a un double effet sur l'appareil de production et par conséquent sur l'emploi : elle compense le mouvement de substitution du capital au travail, développe et modifie les débouchés par la consommation de loisirs ou des inactifs.

Cependant, cette tendance à la création d'emplois malgré la substitution élevée du capital au travail est profondément remise en cause par l'apparition de la crise et risque de le rester à terme en raison du ralentissement des débouchés et, par voie de conséquence, en raison de la moindre croissance des capacités

de production. La tendance déjà amorcée depuis la période de restructuration de l'appareil productif, à renouveler les équipements (investissements intensifs, de rationalisation) plutôt qu'à les augmenter (investissements extensifs, de capacité), risque de s'amplifier considérablement, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'évaluation des débouchés. En effet, de tels investissements affectent beaucoup moins les capacités de production. Par contre, ils créent moins d'emplois, voire réduisent les effectifs. Ainsi, dans le contexte d'une crise durable de la croissance, la substitution du capital au travail risque de s'accélérer fortement et les créations nettes d'emploi de se réduire considérablement malgré la baisse de l'activité et de la durée du travail. Par rapport à la période antérieure à forte croissance, la relation entre substitution du capital au travail et emploi change complètement de sens et de nature.

b) Productivité et durée du travail

La liaison entre productivité et durée du travail n'est pas mécanique. On constate que la réduction de la durée ne se répercute pas intégralement sur la production, mais qu'une compensation importante intervient : elle résulte notamment d'une moindre fatigue des travailleurs, d'une réduction de l'absentéisme et d'une amélioration de l'organisation du travail qui permettent d'augmenter la productivité apparente du travail ; elle est d'autant plus forte que la durée du travail est élevée. Cette compensation a été évaluée à 50 % dans les travaux de préparation du VII^e Plan. Enfin, il faut remarquer qu'une réduction du temps de travail avec compensation salariale partielle conduit les firmes à accélérer la substitution du capital au travail, ce qui dégage à moyen terme de nouveaux gains de productivité.

Tableau V, 1

Accélération de la substitution du capital au travail à partir de 1964

Taux de croissance annuels

	1950-1957 (*)	1957-1964	1964-1973
Croissance de la valeur ajoutée (**) (à prix constants 1959)	5,5	6,0	5,9
Croissance des effectifs	1,0	1,4	1,4
Croissance du capital productif brut (à prix constants 1959)	3,4	5,3	7,0
Substitution du capital au travail (croissance du capital par tête)	2,4	3,9	5,5
Productivité apparente du travail (***) (croissance de la valeur ajoutée par tête)	4,4	4,5	4,4
Productivité apparente du capital (valeur ajoutée par unité de capital)	2,0	0,7	— 1,0
Productivité totale du travail et du capital (****)	3,8	3,5	3,0

(*) 1950, 1957, 1964 et 1973 sont quatre années de haute conjoncture.

(**) La valeur ajoutée est aux prix réels, et hors appréciation sur stocks.

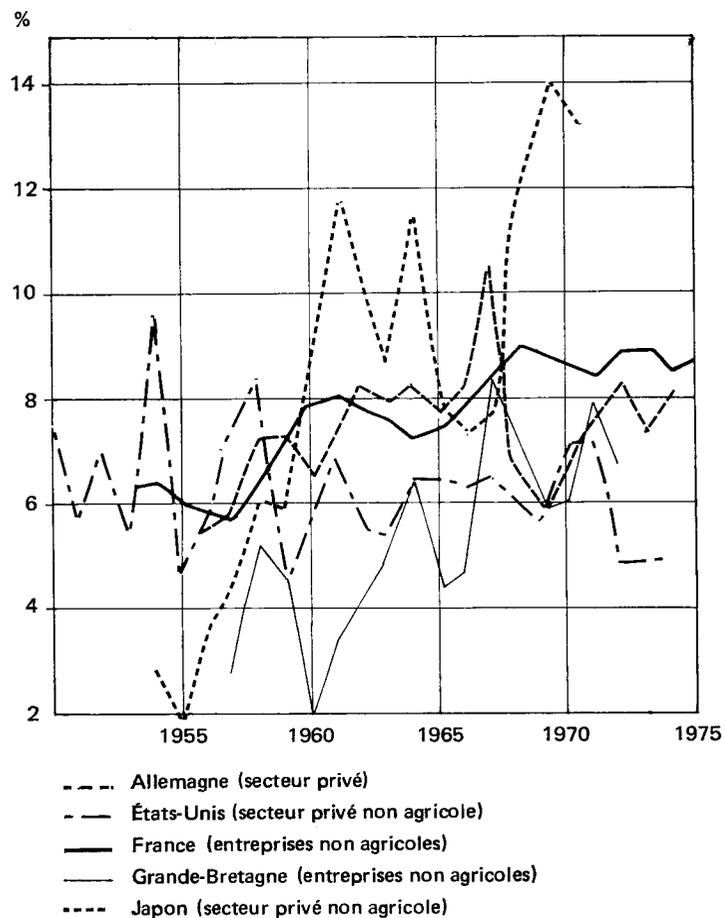
(***) En toute rigueur, les variations de la durée annuelle du travail devraient être prises en considération. La durée hebdomadaire fléchissant à partir de 1966, la productivité par heure travaillée, le capital par heure travaillée, accélèrent de ce fait : de 1959-1964 à 1964-1973, la productivité par heure travaillée passe de 5,0 % l'an à 5,3 %. De 1961-1967 à 1967-1972, elle passe de 4,7 % à 5,7 % l'an.

(****) La productivité totale est obtenue en pondérant productivité apparente du travail et productivité apparente du capital, par la répartition de la valeur ajoutée de 1959 au coût des facteurs entre revenus du travail (73 %) et du capital (27 %).

Source : CGP, Rapport du comité de l'emploi et du travail, 1976.

Graphique V, 1

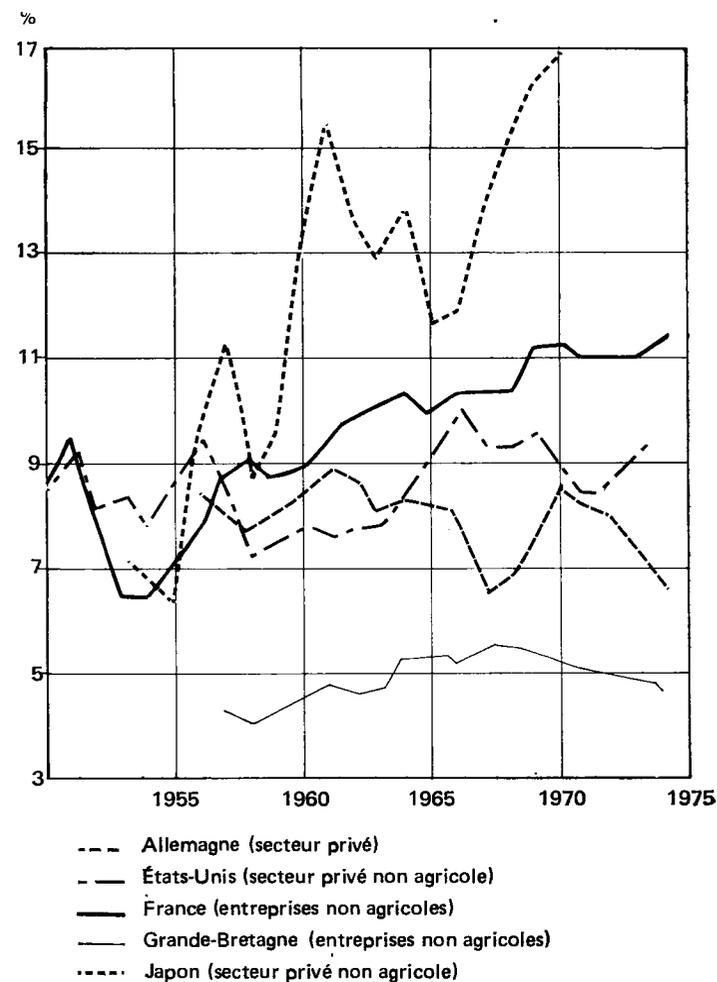
**Evolution comparée de la croissance du capital par tête
(substitution capital-travail)**



Ce taux rapporte le taux de croissance du capital, mesuré à prix constant (I/K) au taux de croissance annuel des effectifs totaux (N).
Source : Economie et statistique, n° 86, février 1977.

Graphique V, 2

Evolution comparée des taux d'accumulation



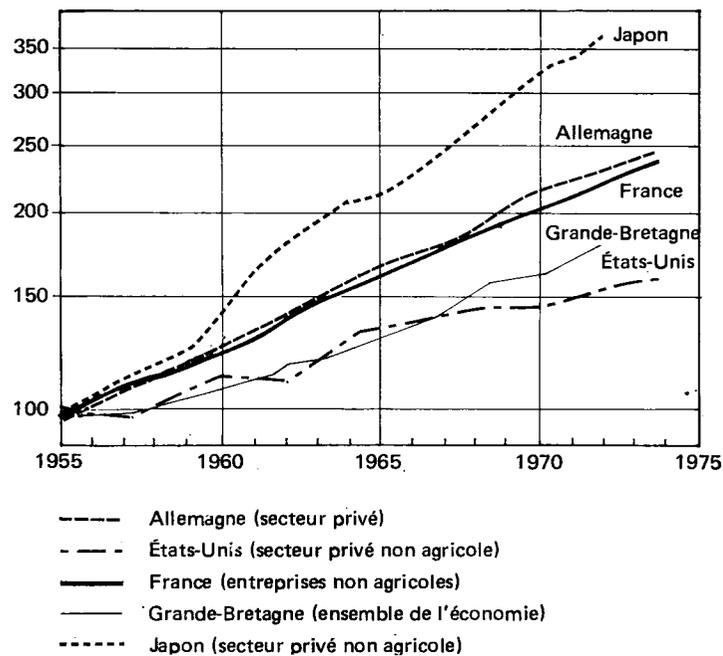
Taux d'accumulation = $\frac{\text{Investissements bruts à prix courants}}{\text{Stock de capital brut en début d'année (évalué au coût de renouvellement)}}$

Source : Economie et statistique, n° 86, février 1977.

Graphique V, 3

Evolution comparée de la productivité du travail

Indice (base 100 : 1955)



$$\text{Productivité du travail par tête} = \frac{\text{Valeur ajoutée brute à prix constants}}{\text{Effectifs totaux employés}}$$

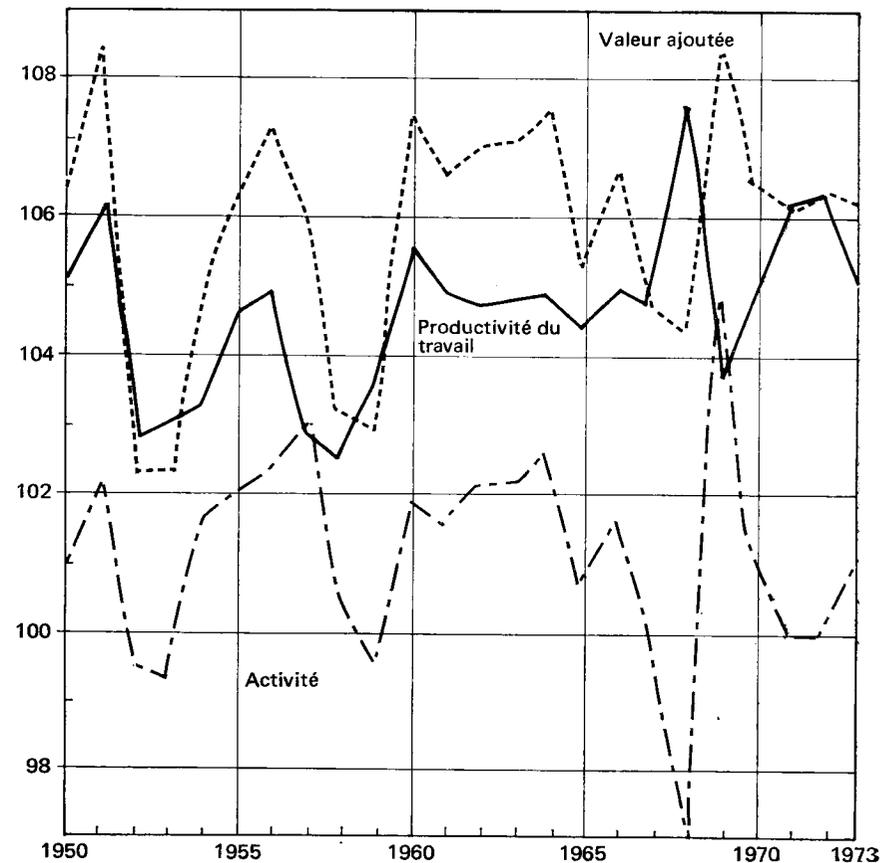
Les deux grandeurs sont mesurées à prix constants.

Source : Economie et statistique, n° 86, février 1977.

Graphique V, 4

Croissance annuelle de la productivité du travail et de ses deux composantes, de 1950 à 1973 (*)
(Evolution de la productivité horaire apparente du travail)

% par rapport à l'année précédente

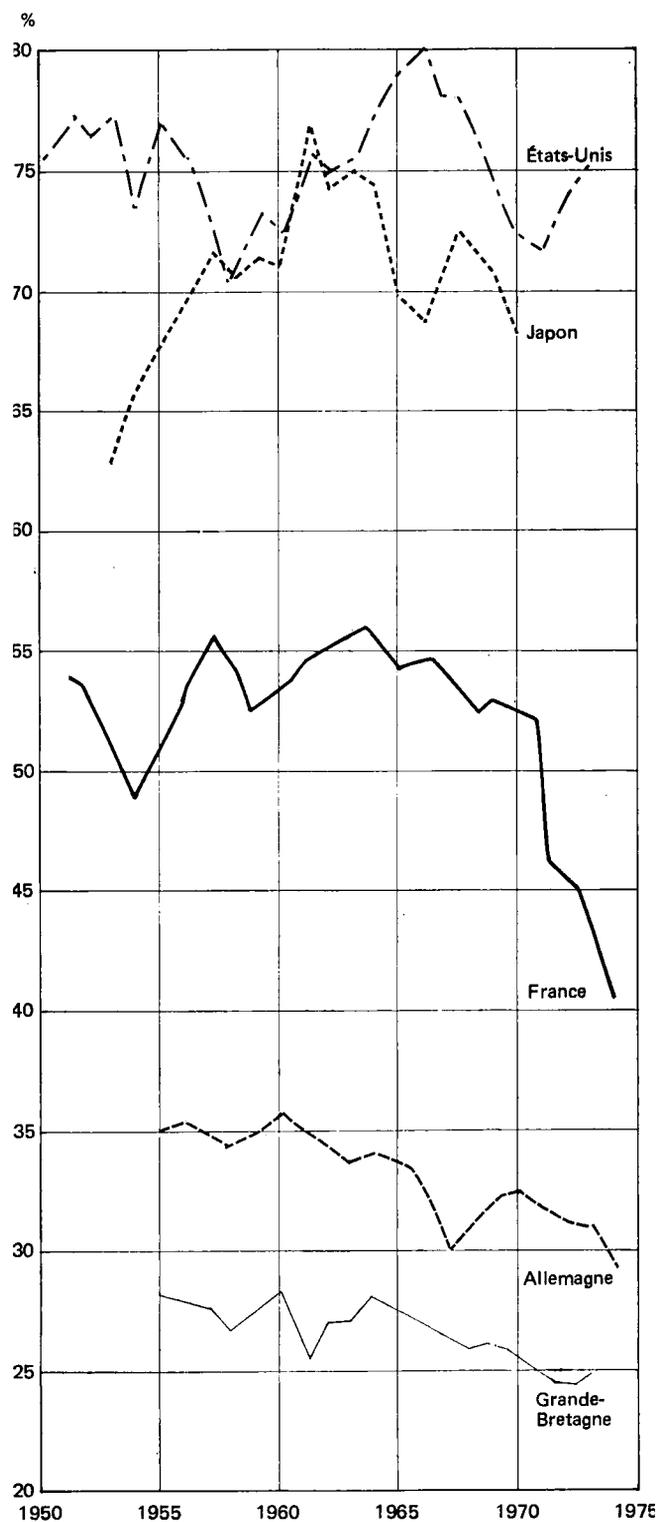


(*) Champ : entreprises non agricoles, à l'exception du service du logement.

Source : Economie et statistique, n° 62, décembre 1974.

Graphique V, 5

Evolution comparée de la productivité du capital



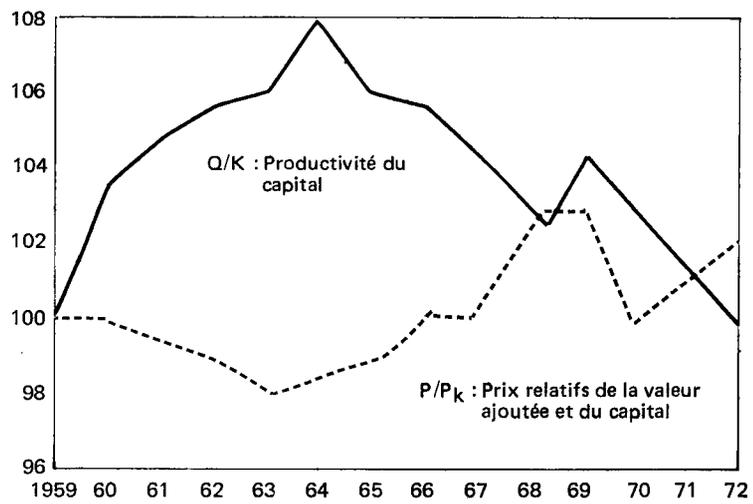
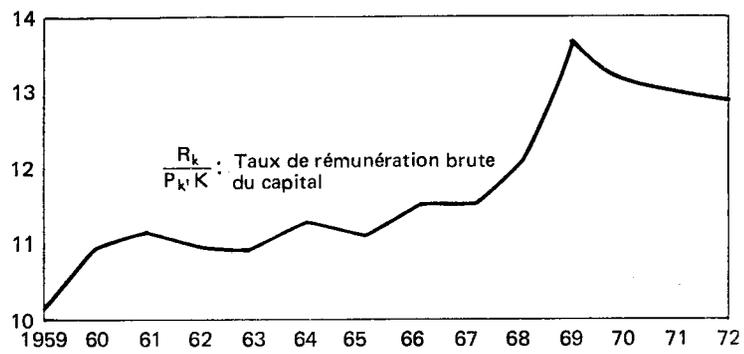
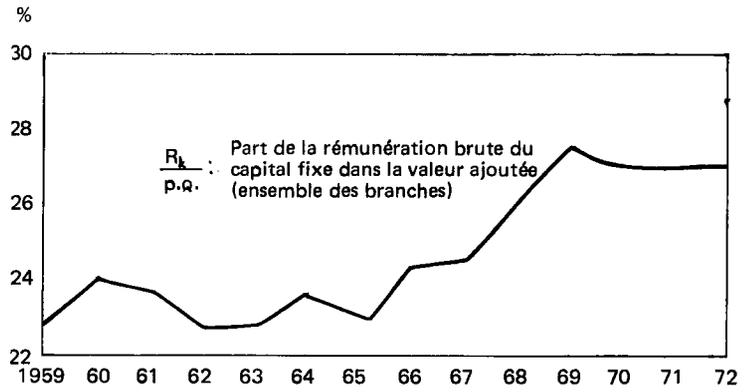
$$\text{Productivité du capital} = \frac{\text{Valeur ajoutée brute}}{\text{Stock de capital au 1er janvier de l'année}}$$

Les deux grandeurs sont mesurées à prix constants.
 Allemagne : secteur privé. — États-Unis : secteur privé non agricole. — France : entreprises non agricoles. — Grande-Bretagne : ensemble de l'économie. — Japon : secteur privé non agricole.

Source : Economie et statistique, n° 86, février 1977.

Graphique V, 6

Taux de rendement économique
Ses trois composantes

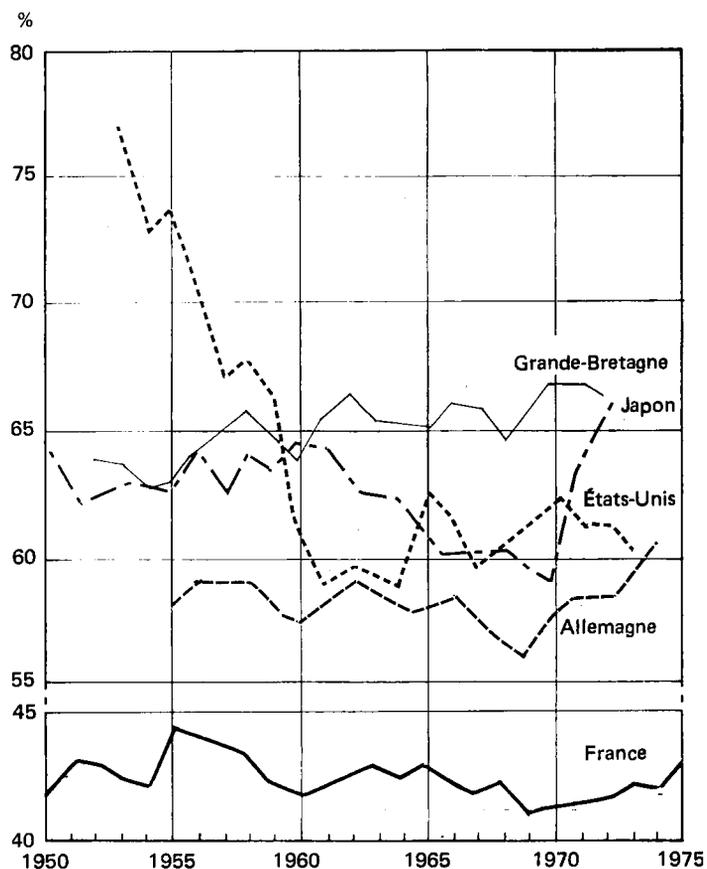


Source : INSEE.

Graphique V, 7

Part des salaires dans la production

Cet indicateur est obtenu en rapportant les charges salariales à prix courants à la valeur ajoutée brute à prix courants. Les charges salariales incluent l'ensemble des salaires bruts versés par les entreprises ainsi que les cotisations sociales et autres coûts salariaux à la charge des employeurs. Toutefois, dans le cas de la France, on s'est limité aux seuls salaires bruts. Enfin, la part des salaires dans la production a été corrigée de la salarisation croissante sauf pour la Grande-Bretagne. Cette convention revient à attribuer un salaire fictif aux entrepreneurs individuels égal au salaire moyen par tête.



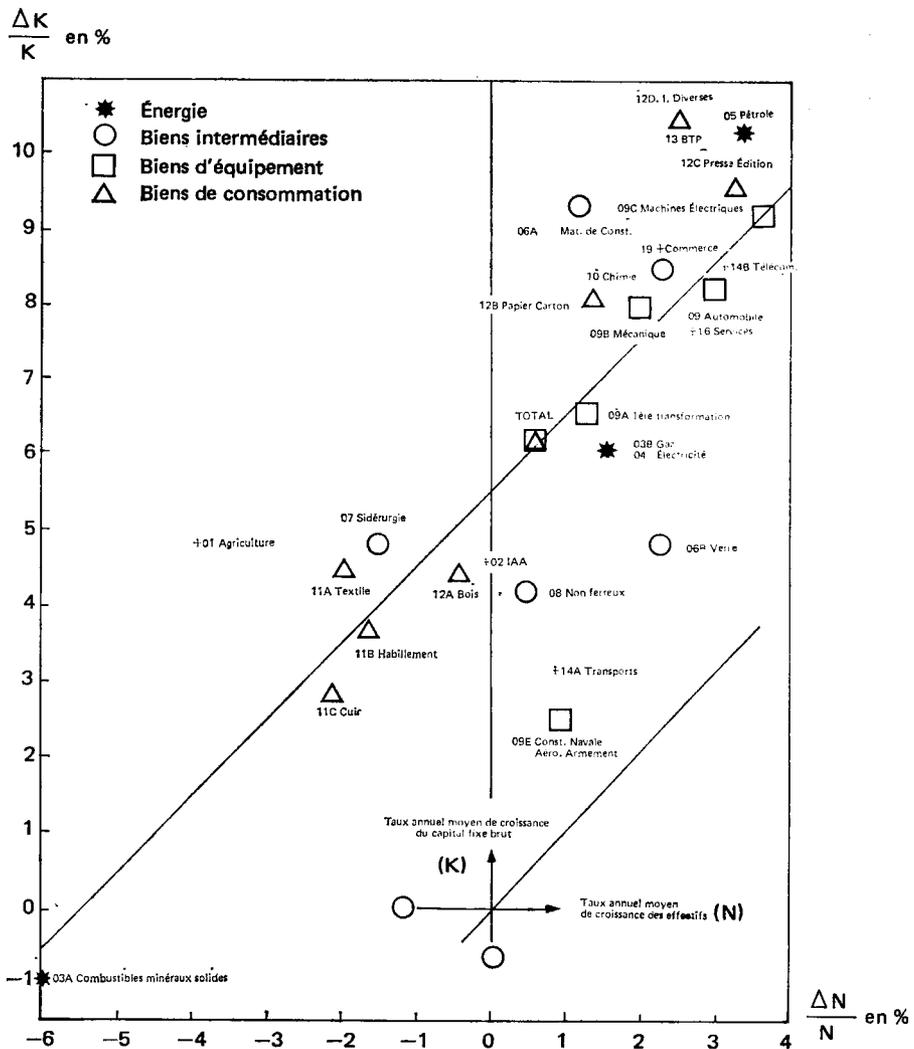
Allemagne : secteur privé. — États-Unis : secteur privé. — France : entreprises non agricoles. — Grande-Bretagne : entreprises non agricoles. — Japon : secteur privé non agricole.

Source : Economie et statistique, n° 86, février 1977.

Graphique V, 8

Taux de croissance annuels moyens des effectifs et du capital fixe brut des 28 branches entre 1960 et 1970

Substitution capital-travail
(Evolution « capital par tête »).

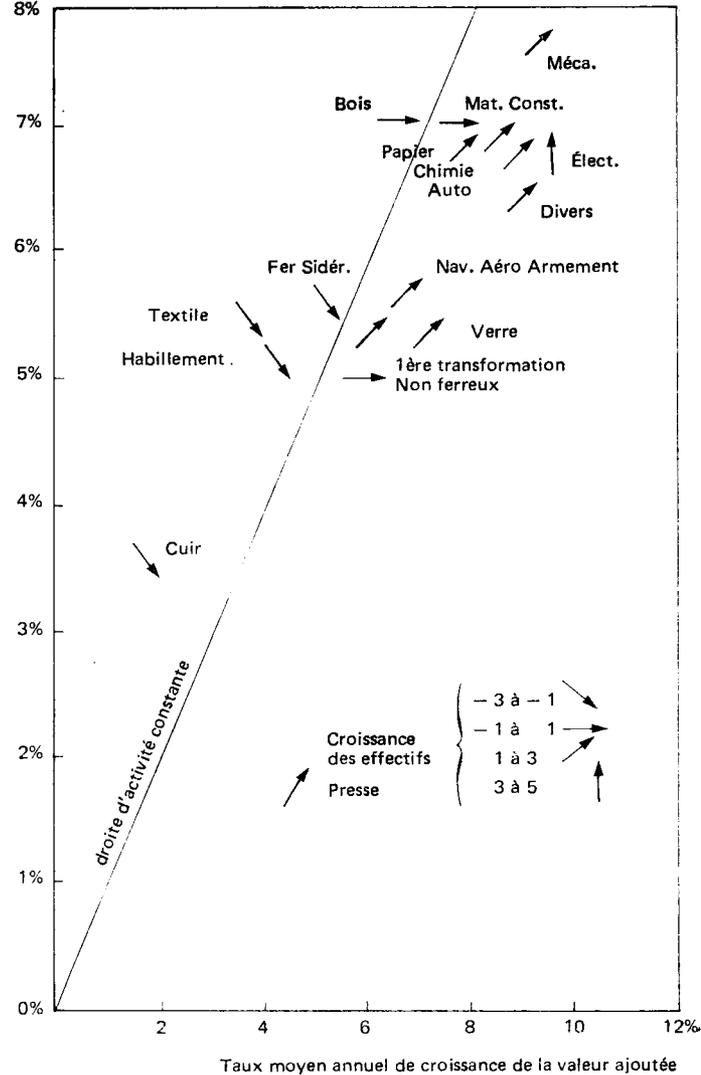


Source : Les collections de l'INSEE, E 31-32, novembre 1975.

Graphique V, 9

Croissance de la productivité du travail et de la valeur ajoutée par branche de 1959 à 1972 (productivité horaire)

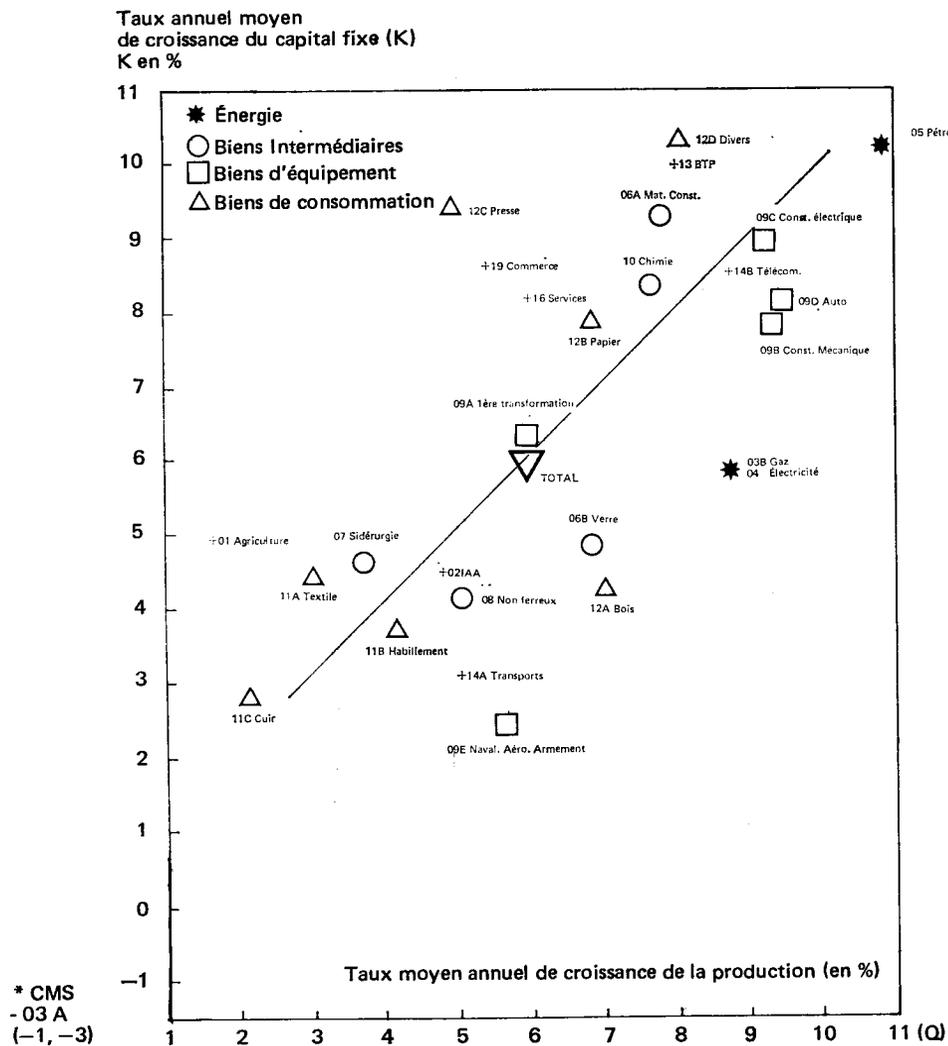
Taux moyen annuel de croissance de la productivité



Source : Les collections de l'INSEE, E 31-32, novembre 1975.

Graphique V, 10

Taux de croissance annuels moyens du capital fixe brut et de la production des 28 branches de 1960 à 1970 (Productivité du capital fixe)



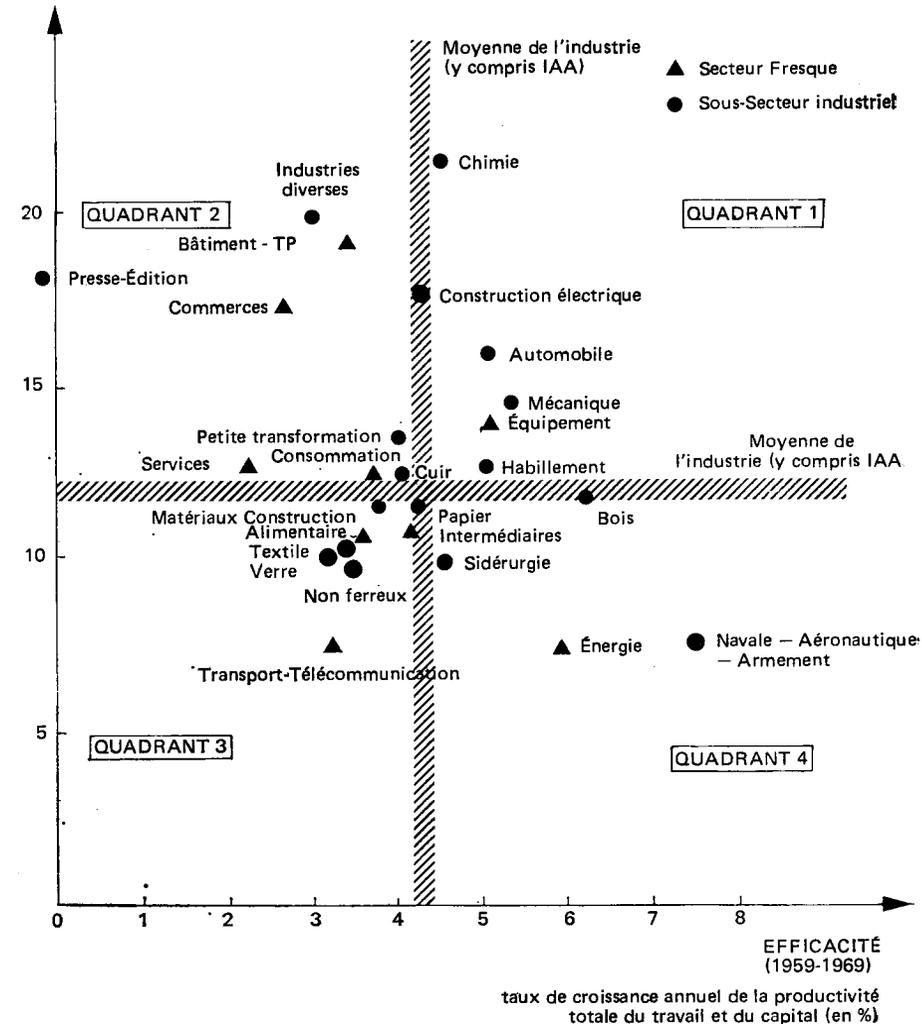
Source : Les collections de l'INSEE, E 31-32, novembre 1975.

Graphique V, 11

Efficacité et rentabilité nominale

RENTABILITÉ NOMINALE (1959-1968)

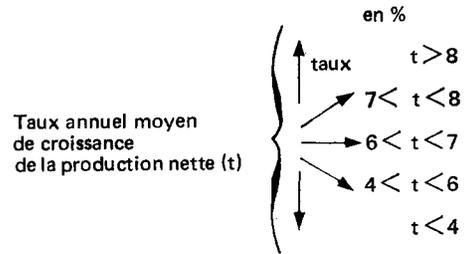
Taux moyen de rendement économique du capital fixe productif brut en %



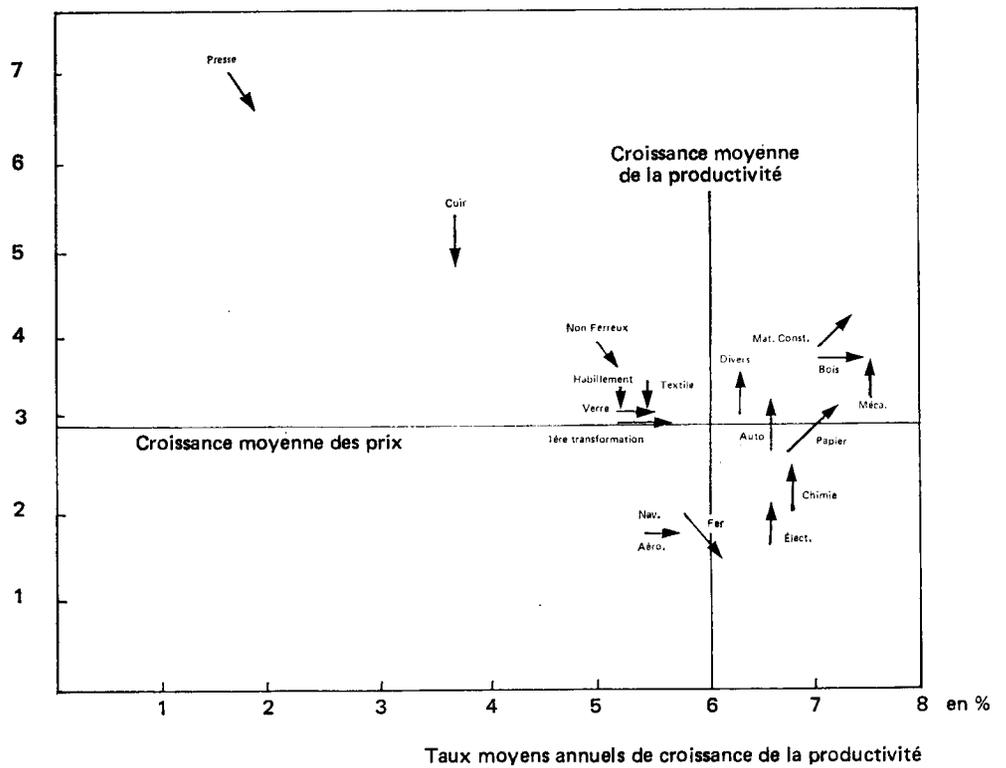
Source : Economie et statistique, n° 68, juin 1975.

Graphique V, 12

Croissance des prix, de la productivité du travail et de la valeur ajoutée par branche de 1959 à 1972



Taux moyens annuels de croissance des prix %



Source : les collections de l'INSEE, E 31-32, nov. 1975.

Tableau V, 2

Spécificités régionales des valeurs ajoutées par effectif en 1970

Régions	Ensemble de l'industrie	Equipement	Intermédiaire	Consommation
Région parisienne	1,139	1,106	1,071	1,359
Champagne	0,913	0,968	0,834	0,962
Picardie	0,927	0,950	0,923	0,844
Haute-Normandie	0,969	0,868	1,064	0,958
Centre	0,912	1,003	0,856	0,816
Basse-Normandie	0,923	0,896	0,950	0,833
Bourgogne	0,927	0,895	0,903	0,915
Nord	0,953	0,967	1,022	0,907
Lorraine	1,096	0,911	1,126	0,851
Alsace	0,869	0,858	0,896	0,896
Franche-Comté	0,900	0,890	0,888	1,009
Pays de la Loire	0,847	0,866	0,882	0,871
Bretagne	0,751	0,792	0,754	0,765
Poitou-Charentes	0,842	0,887	0,851	0,842
Aquitaine	0,961	1,012	1,092	0,845
Midi-Pyrénées	0,907	0,949	0,952	0,882
Limousin	0,816	0,940	0,766	0,809
Rhône-Alpes	1,010	0,986	1,037	1,046
Auvergne	0,909	0,986	0,812	0,859
Languedoc	0,980	1,478	0,961	0,825
Provence-Côte d'Azur-Corse	1,106	1,005	1,230	0,897
France entière	1	1	1	1

Source : Comptes régionaux, enquête annuelle d'entreprises en 1970. Les collections de l'INSEE, R 16-17, juillet 1975.

Références bibliographiques

AGLIETTA M.

Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des Etats-Unis. Paris, Calmann-Lévy, 1976.

BRUNHES D.

Les progrès de la productivité du travail depuis vingt-cinq ans, in *Economie et statistique*, n° 62, décembre 1974.

CARRÉ J.-J., DUBOIS P. et MALINVAUD E.

La croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre. Paris, Ed. du Seuil, 1972.

CHANUT J.-M. et TRÉCA L.

Analyse régionale et indicateurs régionaux, in *Les collections de l'INSEE*, série R, n° 16-17, juillet 1975.

Commissariat général du Plan

Rapport au Comité de l'emploi et du travail. Préparation du VII^e Plan. Paris, La Documentation Française, 1976.

INSEE

Fresque historique du système productif, in *Les collections de l'INSEE*, série E, n° 27, octobre 1974.

GUIBERT B. *et alii*

La mutation industrielle de la France. Du traité de Rome à la crise pétrolière, in *Les collections de l'INSEE*, série E, n° 31-32, novembre 1975.

LOISEAU B., MAZIER J. et WINTER M.-B.

Rentabilité du capital dans les économies dominantes : des tensions accrues, in *Economie et statistique*, n° 86, février 1977.

MALINVAUD E.

Une explication de l'évolution de la productivité horaire du travail, in *Economie et statistique*, n° 48, septembre 1973.

PONSOT, SAUTTER Chr.

La croissance de la productivité s'est accélérée en 1967, in *Economie et statistique*, n° 13, juin 1970.

SAGLIO A.

Des programmes d'investissement d'entreprises aux fonctions de production macroéconomiques, in *Annales de l'INSEE*, n° 10, mai-août 1972.

SAUTTER Chr.

Investissement et emploi dans une hypothèse de croissance ralentie, in *Economie et statistique*, n° 93, octobre 1977.

Productivité du travail et partage salaires/profits

Pour analyser le partage entre salaires et profits, détaillons la valeur ajoutée :

P : valeur ajoutée en volume ;

p : niveau des prix ;

N : effectifs salariés ;

d : durée du travail ;

s : salaire horaire ;

π : productivité horaire apparente du travail (produit de la productivité et de l'intensité du travail) ;

r : rapport valeur ajoutée/salaires (les variations de r permettent d'approcher celles du taux de plus-value).

Exprimons le rapport r en fonction de la productivité horaire apparente du travail

$$r = \frac{p.P}{s.d.N}$$

$$\text{or : } \pi = \frac{P}{d N}$$

$$\text{donc : } r = \frac{p}{s} \pi$$

Pour de petites variations de ces variables, on obtient une relation entre :

— les gains relatifs de la productivité horaire apparente du travail :

$$\frac{\Delta \pi}{\pi}$$

— les variations relatives du salaire horaire réel :

$$\frac{\Delta (s/p)}{s/p}$$

— les variations relatives du rapport r traduisant celles du taux de plus-value :

$$\frac{\Delta r}{r}$$

soit :

$$\frac{\Delta r}{r} = \frac{\Delta \pi}{\pi} - \frac{\Delta (s/p)}{s/p}$$

Le taux de croissance du rapport valeur ajoutée/salaires est égal à la différence des rapports de la productivité horaire apparente du travail et des salaires réels. Par conséquent, si le taux de croissance des salaires horaires réels est supérieur (ou inférieur) au taux de croissance de la productivité horaire apparente du travail, le taux de plus-value diminue (ou augmente), puisque son évolution est liée à celle du rapport valeur ajoutée/salaires.

$$\frac{\Delta (s/p)}{s/p} > \frac{\Delta \pi}{\pi} \Rightarrow \frac{\pi r}{r} < 0$$

$r \searrow$ et le taux de plus-value baisse

$$\frac{\Delta (s/p)}{s/p} < \frac{\Delta \pi}{\pi} \Rightarrow \frac{\pi r}{r} > 0$$

$r \nearrow$ et le taux de plus-value augmente

La relation précédente permet de mettre en rapport les différentes formes de recherche de plus-value avec le partage des surplus. Une croissance des salaires horaires réels moindre que celle de la productivité horaire apparente du travail conduit à une augmentation de l'indicateur d'évolution du taux de plus-value. L'augmentation de l'indicateur du taux de plus-value résulte donc :

- soit d'une augmentation de la productivité horaire apparente du travail, ce qui traduit une intensification du travail (production de plus-value absolue) ou une augmentation de la productivité du travail (production de plus-value relative),
- soit d'une diminution du salaire horaire réel, ce qui traduit une hausse de la durée du travail à salaire réel total constant (production de plus-value absolue).

DOSSIER VI

L'emploi féminin

L'étude de l'emploi féminin nécessite une double approche : l'analyse des grandes tendances de mobilisation de cette catégorie de main-d'œuvre par l'appareil productif ; la mise en évidence du rôle des femmes dans la famille, c'est-à-dire de leur statut de travailleuses domestiques.

L'articulation « travail salarié/travail domestique » permet d'expliquer les caractères généraux de l'emploi féminin.

La théorie économique s'est peu préoccupée d'explicitier la valeur et la fonction du travail non « valorisé » des femmes au foyer. Les quelques recherches existantes ouvrent pourtant la voie à plusieurs types de réflexion :

- une tentative d'évaluation chiffrée du travail ménager non rétribué. On peut évaluer le travail domestique des femmes en prenant en compte soit les coûts de fonctionnement des établissements de service, soit le salaire moyen des personnels de service (on sait que ce travail représente 25 à 30 % du PNB) ;
- une mise en relation de la fonction des femmes dans l'appareil de production et de leurs fonctions, attentes et rôles sociaux (statut d'emploi, type d'emploi, exigences requises, niveau de salaires et déqualification, etc.) (1) ;
- des essais d'analyse théorique de l'« espace familial », espace de reproduction de la force de travail où se déroule, sous une forme non salariée et non marchande, un certain procès de production et d'échange de biens.

De ce point de vue, on peut parler d'une « périphérie » comparable à celle que constituent l'espace de production agricole ou les pays fournisseurs de main-d'œuvre étrangère ; ces périphéries assurent :

- la production et la reproduction de la force de travail ;
- sa formation et son entretien ;
- ses spécificités qui permettront son utilisation dans la hiérarchie des forces de travail (dévalorisation de la force de travail) (2).

Il convient donc d'envisager l'évolution de l'emploi féminin en fonction d'une part des besoins de l'appareil productif (phénomènes d'appel, de rejet de la force de travail), d'autre part des structures sociales et idéologiques qui définissent le rôle de la femme dans la famille.

1. Les grandes tendances de l'activité féminine

a) Salarisation croissante des femmes

Les femmes ont contribué en 1971 comme en 1972 pour 75 % à l'accroissement de la population active disponible et pour 62 % à l'augmentation des emplois

(1) - Françoise LANTIER, *Les attitudes sociales et industrielles concernant l'accès des femmes aux emplois qualifiés et leur avancement professionnel : incidences du développement technologique*. Etude présentée au comité social du Conseil de l'Europe, décembre 1970 (ANFPA 332/71).

- Madeleine GUILBERT, *Les fonctions des femmes dans l'industrie*. Paris, Mouton, 1966. « Enquête dans les industries des métaux ». CORDES, 1972, photocopié.

(2) Claude MEILLASSOUX, *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Maspéro, 1975.
New Left Review, n° 89 de janvier-février 1975 « The Role of Domestic Labour ».
Partisans, 1970, n° 54-55.

salariés. La part des femmes parmi les actifs salariés est passée de 31,7 % en 1954 à 34 % en 1968 et à 35,6 % en 1972.

Le taux d'activité global des femmes n'a pas varié, sinon légèrement à la baisse depuis 1906. La décroissance des emplois agricoles s'est donc accompagnée d'une entrée massive sur le marché du travail salarié.

b) Modification des comportements d'activité entre 1954 et 1974

- mise au travail plus tardive (extension de la scolarité) ;
- chute des taux d'activité après 60 ans (extension des régimes de retraite) ;
- augmentation des taux d'activité des femmes de 20 à 25 ans et des jeunes femmes mariées ;
- maintien relatif de l'activité entre 25 et 35 ans même après la naissance des deux premiers enfants.

c) Variations de l'activité féminine selon la catégorie socioprofessionnelle du conjoint

Les taux d'activité varient de 60 % pour les femmes d'agriculteurs à 12 % pour les femmes de salariés agricoles. Les femmes de cadres moyens et employés ont un taux d'activité de 40 à 45 %. Les femmes des cadres supérieurs et professions libérales de 29 %, les femmes d'ouvriers de 30 %.

Ces variations correspondent :

- au niveau de formation des femmes (l'activité croît avec le degré d'instruction), c'est-à-dire au gain potentiel que représentait un emploi salarié pour la femme ;
- à l'évaluation de la contribution du salaire de la femme au revenu du ménage. A partir d'un certain seuil, il est plus avantageux pour la famille d'utiliser le travail domestique de la femme que les services.

Cette évaluation prend en compte les charges familiales (nombre d'enfants), le salaire du conjoint et la consommation du ménage.

2. L'emploi féminin

a) Statut d'emploi et chômage

On ne peut plus considérer la main-d'œuvre féminine comme une main-d'œuvre d'appoint : près de 60 % des chômeurs sont des femmes, ce qui signifie d'une part une tendance à se maintenir sur le marché du travail, d'autre part la précarité des emplois qui leur sont offerts.

Les femmes alimentent largement le marché du travail secondaire (instable, peu qualifié) sous différentes formes. On remarque :

- l'existence d'une proportion de femmes « actives marginales » qui tend néanmoins à diminuer et d'un nombre encore important de femmes aides familiales (14 %) ;
- le choix plus fréquent d'emplois à temps réduit ou instables (intérimaires, contrat à durée déterminée, temps partiel), aménagement de la « double journée de travail » mais aussi indice d'une difficulté à trouver un emploi permanent (« chômage déguisé ») (3) ;
- l'occupation d'emplois déqualifiés en raison d'une formation inadéquate ou non prise en compte dans les critères de classification (cas des OS de l'industrie et des emplois tertiaires peu qualifiés) ;
- la vulnérabilité et la difficulté de réembauche en cas de mise au chômage : les plus touchées sont les jeunes femmes et les non qualifiées en particulier dans les zones rurales ou mono-industrielles.

b) Secteurs d'activité

Agriculture

La quasi-totalité des femmes paysannes ont le statut d'aides familiales, non rémunérées.

Sur un total de 634 135 aides familiaux agricoles, près de 500 000 sont des femmes.

Cette situation se traduit par l'exode des jeunes femmes vers la ville et l'entrée sur le marché du travail salarié, souvent industriel, qui, si elle représente, dit-on, une « promotion » pour la paysanne, accentue le mouvement de déqualification des emplois industriels féminins.

Secteur secondaire

La partition traditionnelle entre « industries féminines » et « non féminines » se modifie depuis une dizaine d'années.

— Le déclin ou la réorganisation des branches « féminines » a pour effet :

- une diminution des effectifs féminins par suppression ou substitution (masculinisation, appel à une main-d'œuvre immigrée : textile) ;
- une accentuation de la déqualification des femmes ouvrières dans certaines branches (mécanisation, taylorisation).

— Le développement de branches plus dynamiques se traduit par un appel à la main-d'œuvre féminine, lié à un redéploiement spatial (électronique, chimie, métallurgie) :

- progression du nombre de femmes OS et manœuvres (électronique) ;
- extension et féminisation des emplois du tertiaire de l'industrie (chimie, BTP...) ;
- féminisation de certains sous-secteurs : chimie (fabrication de produits pharmaceutiques, insecticides, etc.) ; métallurgie (fabrication d'articles métalliques).

Secteur tertiaire

La trop fameuse « prédilection » des femmes pour les activités tertiaires mérite quelques précisions :

— l'emploi féminin s'accroît dans les banques, les assurances et les administrations publiques, et correspond à une réorganisation du travail tertiaire qui

(3) Voir Jacques MAGAUD, « Vrais et faux salariés », *Sociologie du travail*, n° 1/1974.

accentue la division du travail, la parcellisation et la déqualification des tâches (automatisation, informatisation...);

— la progression des emplois tertiaires très qualifiés ne concerne que très peu les femmes (professions libérales, cadres supérieurs, ingénieurs...).

Deux points méritent donc l'attention en ce qui concerne la féminisation du tertiaire :

— *l'évolution du procès de travail tertiaire* (progrès technique) et ses conséquences sur les emplois créés ;

— *la distribution du pouvoir dans le tertiaire*. Les femmes sont très peu nombreuses dans les fonctions hiérarchiques.

c) L'emploi des femmes dans les régions

L'analyse par département fait apparaître :

— des départements à haute activité féminine non agricole (taux supérieur à 45 %) : ouest et sud de la Région parisienne (emplois industriels) ; Aube, Vosges et Rhône (emplois tertiaires), Orne et Mayenne (pourtant très agricoles) ;

— des départements à faible taux d'activité non agricole, à la périphérie du territoire : *Sud-Est, départements agricoles* de l'Ouest (Finistère, Morbihan) et du Sud-Ouest (Charente-Maritime, Lozère, Aveyron, Hautes-Pyrénées, etc.), *départements du Nord et l'Est* (Pas-de-Calais, Moselle, Meurthe, Ardennes) ;

— des départements à taux d'activité compris entre 40 et 45 % : Nord-Ouest, Centre, Est.

L'activité féminine semble donc globalement liée à l'industrialisation et à l'urbanisation régionale. Encore qu'il soit nécessaire de distinguer les industries.

— Parmi les départements à fort taux d'activité féminine, ceux qui localisent des industries « féminines » traditionnelles ont un niveau d'activité féminin relativement plus faible ; lorsque ces départements sont aussi à dominante agricole, la structure des emplois favorise la persistance d'activité (35-39 ans) plus que l'emploi des jeunes (20-24 ans).

— En revanche, dans les départements urbanisés, peu agricoles, localisant un fort secteur tertiaire (banque, assurances, commerces) et des industries électriques et chimiques mais peu d'industries « féminines », le taux d'activité des femmes est élevé à tout âge ; c'est aussi dans ces départements que s'exprime le plus grand potentiel de main-d'œuvre (taux de demandes d'emploi non satisfaites) (4).

Ces analyses recourent les hypothèses concernant l'évolution des activités industrielles et leurs conséquences sur l'emploi des femmes.

Certaines industries sont favorables au développement de l'activité féminine (cf. liste en annexe). Ce sont des industries employant encore relativement peu de femmes.

La présence d'industries à fort taux de féminité, en revanche, pèse sur les possibilités d'emploi des jeunes femmes.

Dans la perspective de déclin de certains secteurs, ces constatations permettent déjà de distinguer le type de régions où l'activité féminine risque de diminuer.

Sont mis aussi en valeur les rapports liant une structure économique à l'emploi des femmes ; si l'emploi des femmes ne paraît pas devoir globalement diminuer, en revanche, *les disparités régionales* entre les taux d'activité ne peuvent que s'accroître.

(4) Cahiers du centre d'études de l'emploi, n° 6, 1974.

Les femmes dans l'appareil de production

1. Les femmes dans la population active (*)

Au cours des vingt dernières années, la population active a crû de 14⁰/. Ce développement a été « rendu possible par l'immigration des travailleurs (+ 1,4 million), l'élévation des taux d'activité féminine (+ 1 million) et les retours d'outre-mer (0,5 million).

La progression observée entre 1962 et fin 1974 (+ 2,7 millions) n'a en effet pas résulté de l'évolution démographique intervenue après la guerre : l'augmentation qu'on aurait pu en attendre a été plus qu'annulée, et par le recul de l'âge d'entrée au travail en raison du développement de la scolarisation, et par l'abaissement de l'âge effectif de cessation d'activité.

« Cette augmentation (+ 2,7 millions), légèrement plus forte pour les femmes (+ 1,45 million) que pour les hommes (+ 1,25 million), correspond à des taux deux fois plus élevés pour celles-ci (plus de 20⁰%) que pour les hommes (un peu plus de 10⁰%). Au surplus, la progression des effectifs masculins est imputable, pour les quatre cinquièmes, à l'immigration. Abstraction faite de celle-ci, les ressources nationales en population active ont augmenté d'environ 1,3 million, dont plus de 80⁰% de femmes. »

(*) Se reporter aussi aux cartes 1 B, 1 C, hors texte.

Tableau VI, 1

Evaluation des causes de variation de la population active (*)

Au 1 ^{er} janvier	1954-1962 (8 ans)	1962-1968 (6 ans)	1968-1975 (7 ans)	1954-1975 (21 ans)
<i>Evolution démographique (à taux d'activité constant)</i>	+ 0,16	+ 0,79	+ 1,18	
<i>Incidence des changements de taux d'activité</i>	- 0,45	- 0,77	- 0,20	
dont :				
• développement de la scolarisation ...	- 0,36	- 0,46	- 0,56	
• augmentation des taux d'activité féminine entre 14 et 54 ans	+ 0,14	+ 0,23	+ 0,64	
• abaissement des taux aux âges élevés (55 ans et plus)	- 0,26	- 0,50	- 0,26	
<i>Rapatriés</i>	+ 0,15	+ 0,38		
<i>Variation du contingent et des militaires d'outre-mer</i>	- 0,23	+ 0,34		+ 0,1
<i>Total ressources intérieures</i>	- 0,37	+ 0,74	+ 0,98	+ 1,3
<i>Immigration</i>	+ 0,37	+ 0,44	+ 0,56	+ 1,4
<i>Total</i>	0	+ 1,2	+ 1,5	+ 1,25
dont :				
• hommes	+ 0,05	+ 0,7	+ 0,5	+ 1,25
• femmes	- 0,05	+ 0,5	+ 1,0	+ 1,45

(*) Pour chacune des périodes, les taux d'activité dits constants sont ceux de l'année de début, soit respectivement 1954, 1962, 1968. Les incidences des changements des taux sont calculées période par période par rapport à ces années de base.

Source : Commissariat général du Plan, Contributions à une prospective du travail 1976.

Tableau VI, 2

Ordre de grandeur des variations de population active entre 1954 et 1974

(en millions)

	Hommes				Femmes				Ensemble			
	54-62	62-68	68-74	54-74	54-62	62-68	68-64	54-74	54-62	62-68	68-74	54-74
Ressources intérieures	- 0,25	+ 0,35	0	+ 0,10	- 0,15	+ 0,45	+ 0,7	1,00	- 0,4	+ 0,8	+ 0,7	+ 1,1
Variation de population active agricole	0,7	0,55	0,45	1,7	0,5	0,3	0,3	1,1	1,2	0,85	0,75	2,6
Immigration nette	0,3	0,35	0,35	1,0	0,1	0,1	0,1	0,30	0,4	0,45	0,45	1,3
	0,75	1,25	0,8	2,8	0,45	0,85	1,10	2,4	1,2	2,10	1,90	5,2
PDRE (*)	+ 0,1	- 0,1	0	0,2	-	- 0,1	- 0,1	- 0,2	+ 0,1	- 0,2	- 0,1	- 0,2
	0,85	1,15	0,8	2,8	0,45	0,75	1,0	2,2	1,3	1,9	1,8	5
dont :												
Ouvriers et personnel de service	0,6	0,6	0,2	1,4	0,1	0,1	0,2	0,4	0,7	0,7	0,4	1,8
Employés et autres catégories	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,4	0,4	1,1	0,4	0,5	0,5	1,4
Cadres moyens	0,2	0,3	0,3	0,8	0,2	0,2	0,4	0,8	0,4	0,5	0,7	1,6
Professions libérales et cadres supérieurs	0,15	0,15	0,3	0,6	0,05	0,05	0,1	0,2	0,2	0,2	0,4	0,8
Patrons de l'industrie et du commerce	- 0,2	-	- 0,1	- 0,3	- 0,2	-	- 0,1	- 0,3	- 0,4	-	- 0,2	- 0,6
	0,85	1,15	0,8	2,8	0,45	0,75	1,0	2,2	1,3	1,9	1,8	5

(*) Population disponible à la recherche d'un emploi : le signe + signifie un prélèvement sur la PDRE correspondant ainsi à une diminution de celle-ci.
Source : CGP, Contributions à une prospective du travail, 1976.

Tableau VI, 3

Evolution de la proportion des femmes dans les différentes CSP de 1954 à 1972

	1954	1962	1968	1972	1976
0. Agriculteurs exploitants	41,7	39,1	38,1	39,8	37,5
1. Salariés agricoles	15,0	11,5	8,9	11,8	12,5
— 21 Industriels	14,8	14,2	13,7		
— 22 Artisans	18,3	16,0	14,6		
— 23 Patrons pêcheurs	14,8	11,0	11,0		
— 26 Gros commerçants	29,1	30,1	32,9		
— 27 Petits commerçants	51,7	51,2	50,1		
2. Patrons de l'industrie et du commerce	37,1	36,6	35,2	39,2	38,9
— 30 Professions libérales	15,6	17,3	19,3		
— 32 Professeurs et assimilés	39,8	43,0	44,5		
— 33 Ingénieurs		3,2	3,4		
— 34 Cadres administratifs sup.		11,0	13,3		
3. Professions libérales et cadres supérieurs	13,7	15,8	19,0	21,5	22,1
— 41 Instituteurs et assimilés		65,1	62,6		
— 42 Services médicaux et sociaux ..		84,7	83,1		
— 43 Techniciens		7,8	11,3		
— 44 Cadres administratifs moyens ..		31,8	34,8		
4. Cadres moyens	36,7	39,5	40,6	42,4	44,1
— 51 Employés de bureau	53,0	59,3	61,8		
— 52 Employés de commerce	51,9	56,9	57,7		
5. Employés	52,8	58,8	61,0	63,8	66,2
— 60 Contremaîtres		5,8	7,1		
— 61 Ouvriers qualifiés		17,3	16,2		
— 63 Ouvriers spécialisés	31,7	26,2	23,0		
— 65 Mineurs	0,7	0,4	0,3		
— 66 Marins et pêcheurs	1,7	3,1	3,8		
— 67 Apprentis ouvriers		13,9	9,2		
— 68 Manœuvres	21,6	27,9	30,1		
6. Ouvriers	22,7	21,5	20,4	23,4	23,0
— 70 Gens de maison	96,6	96,0	95,5		
— 71 Femmes de ménage	100,0	100,0	100,0		
— 72 Autres personnes de service ..	59,3	63,6	65,0		
7. Personnel de service	80,6	80,8	79,0	79,2	77,7
— 80 Artistes	36,4	34,8	32,9		
— 81 Clergé	65,5	65,4	61,7		
— 82 Armée, police	1,8	2,5	2,3		
8. Autres catégories	26,1	21,8	20,2		7,0
Total	34,8	34,4	34,8	38,0	38,5

Sources : Recensement et enquête « emploi ».

2. Les femmes dans le secondaire

Tableau VI, 4

Evolution de la part des femmes dans certaines activités économiques industrielles

(en %)

Activités	1906	1926	1946	1954	1962	1968
Métallurgie. Travail de métaux	4,3	8,9	12,1	15,2	17,7	17,6
Verre. Céramique	9,6	14,4	19,0	18,1	17,1	16,1
BTP	0,4	1,2	2,1	3,9	4,2	4,8
Chimie. Caoutchouc	29,3	33,0	32,0	31,4	30,4	30,2
Industries alimentaires agricoles	18,1	24,8	26,5	30,9	31,6	31,8
Textiles	56,1	59,6	57,6	55,7	54,6	52,9
Habillement	89,3	85,7	87,6	81,0	80,4	80,9
Cuirs et peaux	15,4	24,4	28,3	37,2	43,9	46,9
Bois	9,7	10,0	9,8	13,4	16,2	17,1
Polygraphiques	20,7	27,6	29,9	32,0	32,7	35,2

Source : Les collections de l'INSEE, D 25, novembre 1973.

« L'existence de secteurs plus spécifiquement féminins apparaît d'autant plus nettement qu'elle se manifeste par des différences dans la participation des femmes aux activités d'une même catégorie. On peut ainsi entrevoir quelques facteurs qui semblent jouer un rôle important... (comme)... les activités comportant des travaux légers, de fabrication de petits objets. Par exemple, dans les articles métalliques divers, il y a 51,0% de salariées dans la fabrication de petits articles métalliques, 43,2% dans la fabrication d'emballages et conditionnements métalliques, mais 18,7% dans le mobilier métallique et 16,2% dans l'estampage, forge. Dans l'automobile, on trouve 33,9% de femmes dans la fabrication de pièces détachées et accessoires pour cycles, 28,1% dans celle de pièces détachées pour l'automobile et seulement 19,3% dans la fabrication des cycles, 11,3% dans la construction d'automobiles, 6% dans les réparations de véhicules automobiles. » (Les collections de l'INSEE, D 25.)

Tableau VI, 5

Proportion de femmes pour chaque emploi condensé (11 postes) dans chaque secteur d'activité économique (nomenclature du ministère du Travail) en 1974

(en %)

Désignation des emplois Désignation des activités économiques (AEAS)	N° de code	Ingénieurs et cadres techniques de la production	Cadres supérieurs et cadres techniques des services	Techniciens et agents techniques de la production	Techniciens et agents techniques des services	Personnel d'encadrement de la production	Ouvrières qualifiées	Ouvrières sans qualification particulière	Personnel d'encadrement des services	Personnel qualifié des services	Personnel des services sans qualification particulière	Métiers divers	Ensemble des salariées	Effectifs totaux à l'enquête
Pêche, forêts, agriculture	01	2,63	5,84	7,32	8,01	1,45	11,56	26,40	12,75	44,46	71,64	7,38	22,30	77 054
Eau, gaz, électricité, distributions urbaines	02	2,05	10,84	1,64	12,46	0,05	0,07	0,68	41,67	53,56	44,95	9,16	16,47	140 802
Pétrole et carburants liquides	03	0,03	4,45	4,46	13,23	0,58	0,96	8,16	27,71	53,62	41,52	40,68	16,86	44 220
Combustibles minéraux solides	04	4,08	13,95	11,49	—	—	0,59	—	21,05	61,19	71,11	—	9,96	2 048
Extraction de minerais divers et de matériaux de construction	05	0,36	7,63	1,61	13,85	0,09	0,33	2,91	11,50	25,33	58,01	5,08	5,85	55 907
Production des métaux	06	0,61	5,36	2,72	21,66	0,18	0,47	3,41	13,94	43,68	42,34	11,26	6,95	204 846
Première transf. des métaux, fonderie, chaudronnerie, etc.	07	0,82	6,82	3,98	18,95	0,57	1,88	14,69	22,61	69,14	60,37	23,88	13,77	385 313
Mécanique gén., art. métall. div., précision, etc.	08	1,89	8,23	6,24	15,41	3,24	6,49	43,98	28,49	73,35	70,28	34,70	28,60	456 281
Machines, automobiles, constr. navales et aéronautiques	09	1,70	6,96	3,11	18,12	0,96	2,40	20,97	18,52	63,76	55,26	10,25	14,57	916 818
Construction électrique	10	2,09	7,36	10,13	23,80	10,78	16,01	63,72	34,04	78,38	67,67	32,33	40,17	488 124
Industrie du verre	11	1,30	8,50	4,05	25,78	3,20	7,36	22,91	24,02	63,32	53,25	40,00	18,53	74 482

Céramique et matériaux de construction	12	0,95	7,58	5,18	19,23	1,86	9,02	16,61	14,02	49,22	59,24	22,86	16,54	139 643
Bâtiment et travaux publics	13	0,40	7,23	1,91	30,35	0,05	012	0,86	24,24	44,35	72,80	12,71	5,11	1 163 863
Industrie chimique, caoutchouc et amian- te, tabac et allumettes	14	6,16	13,32	21,25	22,24	8,81	18,98	32,95	35,98	72,73	64,51	33,39	30,90	446 630
Industries agricoles et alimentaires	15	2,19	7,45	13,11	10,32	10,11	18,28	48,08	24,37	42,96	65,21	31,90	34,38	358 018
Industrie textile	16	2,83	9,56	20,65	22,24	17,41	53,72	55,45	28,56	73,80	67,76	69,77	51,29	378 042
Habillement et travail des étoffes	17	23,97	21,62	54,21	26,87	77,74	90,65	89,64	48,36	81,92	81,67	90,58	85,35	245 437
Cuirs et peaux	18	2,90	13,11	14,49	17,13	23,10	58,92	64,41	32,19	79,17	76,29	76,84	58,08	118 221
Industrie du bois et de l'ameublement ..	19	0,80	8,85	4,54	17,02	4,50	10,62	27,65	19,44	56,94	69,75	4,69	23,67	184 117
Papier, carton	20	1,82	11,14	10,03	19,45	10,02	13,28	43,41	22,71	68,57	64,74	42,86	32,89	137 764
Industrie polygraphique	21	7,10	18,62	17,06	33,32	11,17	20,68	42,64	37,35	70,63	59,49	46,11	33,67	183 838
Industries diverses	22	2,32	14,78	12,27	20,02	12,22	27,85	57,04	31,83	76,57	72,59	32,47	45,38	185 309
Transports	23	0,63	10,28	1,29	31,28	0,21	0,97	3,03	10,57	17,89	40,22	3,28	11,87	614 460
Commerces agricoles et alimentaires ...	24	2,26	9,70	9,36	13,17	6,89	11,85	35,31	21,71	61,45	72,22	27,56	41,93	353 120
Commerces non alimentaires	25	2,37	14,08	6,67	26,72	2,47	10,65	18,87	33,71	66,41	65,89	26,26	37,94	1 141 169
Banques, assurances, agences	26	2,58	15,41	11,88	20,75	9,53	13,62	14,15	44,22	65,52	52,06	35,81	49,92	474 890
Spectacles	27	1,81	22,36	6,73	40,16	9,59	18,80	27,20	64,28	69,55	57,96	29,77	38,35	35 127
Hygiène	28	6,10	20,34	8,04	33,39	36,22	64,37	53,31	51,81	59,81	74,24	53,97	59,38	101 359
Activités libérales et administratives	29	7,40	45,98	21,01	75,46	6,82	40,79	27,95	56,81	79,53	77,45	45,36	64,78	599 793
Activités mal déterminées	30	5,33	30,25	14,13	73,55	9,26	21,55	37,97	53,85	70,41	80,74	54,55	55,26	4 799
<i>Ensemble des activités</i>		<i>2,36</i>	<i>16,77</i>	<i>7,66</i>	<i>29,64</i>	<i>5,51</i>	<i>15,88</i>	<i>32,02</i>	<i>32,54</i>	<i>57,82</i>	<i>66,97</i>	<i>39,44</i>	<i>30,88</i>	<i>9 711 494</i>

Tableau VI, 6

Répartition des ouvrières

Catégories	Population ouvrière totale en 1970 (en milliers)	Nombre de femmes (en milliers)	Part des femmes dans chaque catégorie (%)
Contremaîtres	360	24	7
Ouvriers qualifiés	2 606	422	16
Ouvriers spécialisés ..	2 705	626	23
Manœuvres	1 575	467	30
	7 246	1 539	20

Source : Les collections de l'INSEE, D 20, 1973.

« Si elles constituent le quart de la main-d'œuvre travaillant dans l'industrie, les femmes ne forment plus que le cinquième de la totalité des ouvriers. Dans cette main-d'œuvre, on constate qu'à mesure que la qualification professionnelle et les responsabilités s'élèvent, le pourcentage de femmes diminue. Les Françaises sont sur-représentées parmi les manœuvres ordinaires et spécialisés par rapport à leur pourcentage général dans la population ouvrière totale (30 % et 23 % contre 20 %), mais sous-représentées dans les postes d'ouvriers qualifiés (16 % contre 20 %) et de contremaîtres (7 % contre 20 %) » (1).

Tableau VI, 7

Aspects de la déqualification ouvrière

A) Sur 100 jeunes ouvriers de 15 à 24 ans	
En 1962	En 1968
1) ayant un CAP ou équivalent :	
1 était contremaître	1 contremaître
70 ouvriers qualifiés	61 ouvriers qualifiés
26 OS	33 OS
3 manœuvres	5 manœuvres
2) n'ayant aucun diplôme technique ou professionnel :	
1 contremaître	1 contremaître
30 ouvriers qualifiés	29 ouvriers qualifiés
39 OS	40 OS
30 manœuvres	30 manœuvres
B) Sur 100 jeunes ouvrières de 15 à 24 ans	
En 1962	En 1968
1) ayant un CAP ou équivalent :	
une était contremaître	une contremaître
58 ouvrières qualifiées	52 ouvrières
32 OS	33 OS
9 manœuvres	14 manœuvres
2) n'ayant aucun diplôme technique ou professionnel :	
aucune contremaître	aucune contremaître
26 ouvrières qualifiées	27 ouvrières qualifiées
50 OS	44 OS
24 manœuvres	29 manœuvres

Source : Recensements de 1962 à 1968. Volume « Formation » INSEE.

(1) Travail féminin. Un point de vue. TRP n° 54.

3. Les femmes dans le tertiaire

Tableau VI, 8

Population active et CAE

(en %)

Secteur d'activité économique	Hommes			Femmes			Hommes		Variation Femmes		Ensemble	
	1963	1965	1967	1963	1965	1967	65/63	67/65	65/63	67/65	65/63	67/65
Transports	88,81	88,44	87,33	11,19	11,56	12,89	+ 1,6	+ 2,9	+ 5,4	+ 13,6	+ 2	+ 4,2
Commerces, Banques, Assurances	52,97	54,09	52,73	47,03	45,91	47,29	+ 8,4	+ 2,3	+ 3,6	+ 8,1	+ 6,2	+ 5,0
Services	32,06	31,43	32,86	67,94	68,57	67,14	+ 1,4	+ 11,6	+ 4,2	+ 4,6	+ 3,3	+ 6,8
Services publics, Administrations, Armée	61,61	60,30	59,94	38,39	39,70	40,06	+ 1,0	+ 7,3	+ 6,7	+ 8,9	+ 3,2	+ 7,9
Tertiaire (non compris transport)	49,48	49,46	49,18	50,52	50,58	50,82	+ 4,4	+ 5,7	+ 4,5	+ 6,9	+ 4,4	+ 6,3
Toutes activités	65,13	64,94	64,27	34,89	35,06	35,73	+ 1,5	+ 1,0	+ 2,4	+ 1,9	+ 1,8	(*)

Source : « Collections de l'INSEE », 7 D, 1970.

(*) Variation non significative.

Nota : Les variations sont calculées sur les volumes.

Tableau VI, 9

L'emploi féminin dans le secteur tertiaire en 1962 et 1968

(en %)

Activités (*)	Répartition des femmes actives par activité		Part des femmes dans chaque activité	
	1962	1968	1962	1968
Transports terrestres	1,1	1,2	10,8	11,4
Transports fluviaux	0,4	0,3	14,1	15,5
Commerces agricoles gros	1,0	1,0	24,7	25,2
Commerces agricoles et alimentaire de détail ..	4,2	4,0	45,9	45,6
Hôtellerie, débit de boissons	4,5	4,2	58,0	54,7
Autres commerces de gros	1,4	1,5	29,8	30,1
Autres commerces de détail	5,8	6,6	47,5	46,8
Commerces mal désignés	0,2	0,3	48,0	49,2
Intermédiaires du commerce et de l'industrie ..	0,5	0,5	30,8	31,9
Banques, assurances	2,3	2,9	46,9	48,2
Spectacles sédentaires	0,3	0,2	47,4	44,3
Services rendus aux entreprises	0,8	1,2	36,5	37,0
Services domestiques	7,4	6,7	94,4	94,9
Services rendus aux particuliers	12,0	14,2	62,0	62,2
Eau, gaz, électricité	0,3	0,5	16,2	17,0
Transmission radio	1,9	2,1	40,6	40,5
Administrations publiques	9,0	11,6	48,0	51,4
Défense nationale	0,7	0,5	10,9	11,0
Ensemble du secteur tertiaire	53,8	59,8		
Autres activités	46,2	40,2		
Total	100,0	100,0		

(*) Nomenclature CAED.

Sources : RP 1962, sondage au 1/20 ; RP 1968, sondage au 1/20. Les collections de l'INSEE, D 25, novembre 1973.

Tableau VI, 10

Evolution des effectifs du secteur public entre 1954 et 1974

(en millions)

	Hommes		Femmes		Total	
	1954	Variation 1954-1974	1954	Variation 1954-1974	1954	Variation 1954-1974
1. Etat et collectivités locales	1,2	+ 0,4	0,6	+ 0,9	1,8	+ 1,3
2. Services publics	0,9	- 0,2	0,2	+ 0,1	1,1	- 0,1
3. Ensemble	2,1	+ 0,2	0,8	+ 1,0	2,9	+ 1,2

Source : CGP. Contributions à une prospective du travail, 1976.

Taux d'activité des femmes

1. Evolution des taux d'activité féminine

Tableau VI, 11

Taux d'activité féminine depuis le début du siècle (*)

	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968
A ...	34,9	39,0	38,7	42,3	37,5	37,1	34,2	37,6	30,1	27,9	27,9
B ...	36	36	35,5	35,5	33	33	31	32	30,1	27,9	27,9
C ...	31	31	31	32	32	32	30,5	32	30,1	29,0	29,5

(*) La série A présente le taux global d'activité féminine calculé à partir des recensements généraux de la population. La série B est calculée à partir de la série A après redressement des effectifs de la population active féminine agricole pour les recensements antérieurs à 1954 (depuis cette date en effet les chiffres sont homogènes). La série C calcule un taux fictif en prenant comme structure par âge pour chaque recensement, celle de 1954. Les calculs de corrections des taux des séries B et C sont tirés de *La Croissance française* de Carré, Dubois, Malinvaud, éd. du Seuil, Paris (1972).

Source : Commissariat général du Plan, « La Famille », 1975 (Collection Vivre Demain).

Tableau VI, 12

Taux d'activité des femmes pour quelques tranches d'âge

(en pourcentage)

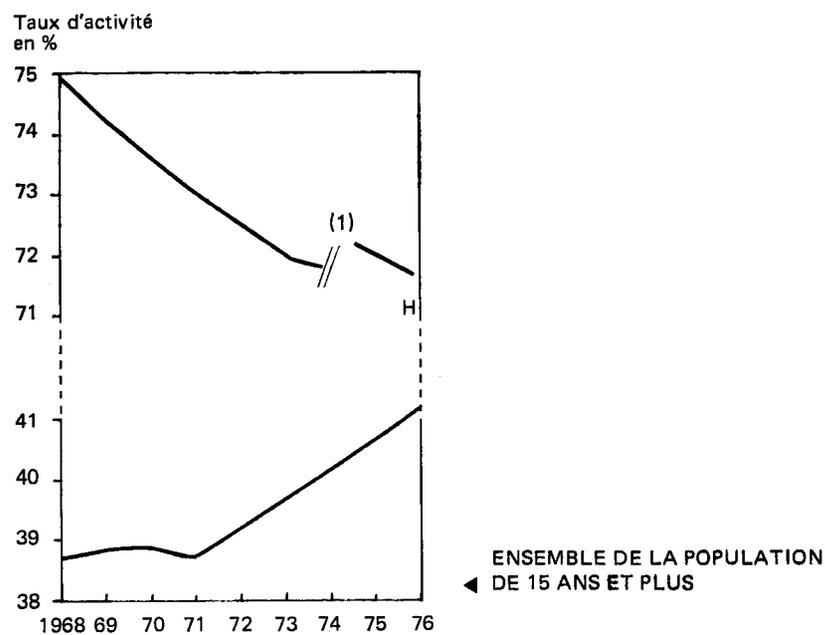
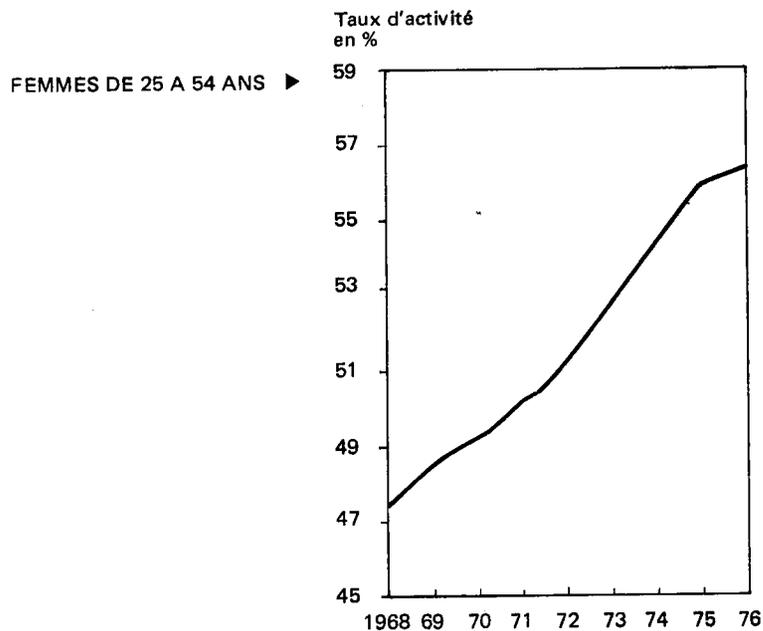
	20 à 24 ans	25 à 29 ans	35 à 39 ans	45 à 49 ans	55 à 59 ans
1954	57,2	42,7	39,6	46,6	42,6
1962	61,5	45,3	39,6	45,0	42,2
1968	62,4	50,6	41,3	45,3	42,3
mars 1973 ..	65,2	61,0	51,0	52,0	42,9
mars 1974 ..	65,8	62,4	52,8	53,7	43,6
mars 1975 ..	65,7	63,3	55,3	54,1	43,3
mars 1976 ..	67,3	63,9	56,1	54,9	44,2

Source : INSEE, « L'emploi féminin en 1968 », Collections D 25.

« Enquête sur l'emploi de 1973, 1974, 1975 et 1976 », Collections D 26, D 37, D 42 et D 48.

Graphiques VI, 1 et 2

Evolution des taux d'activité de 1968 à 1976

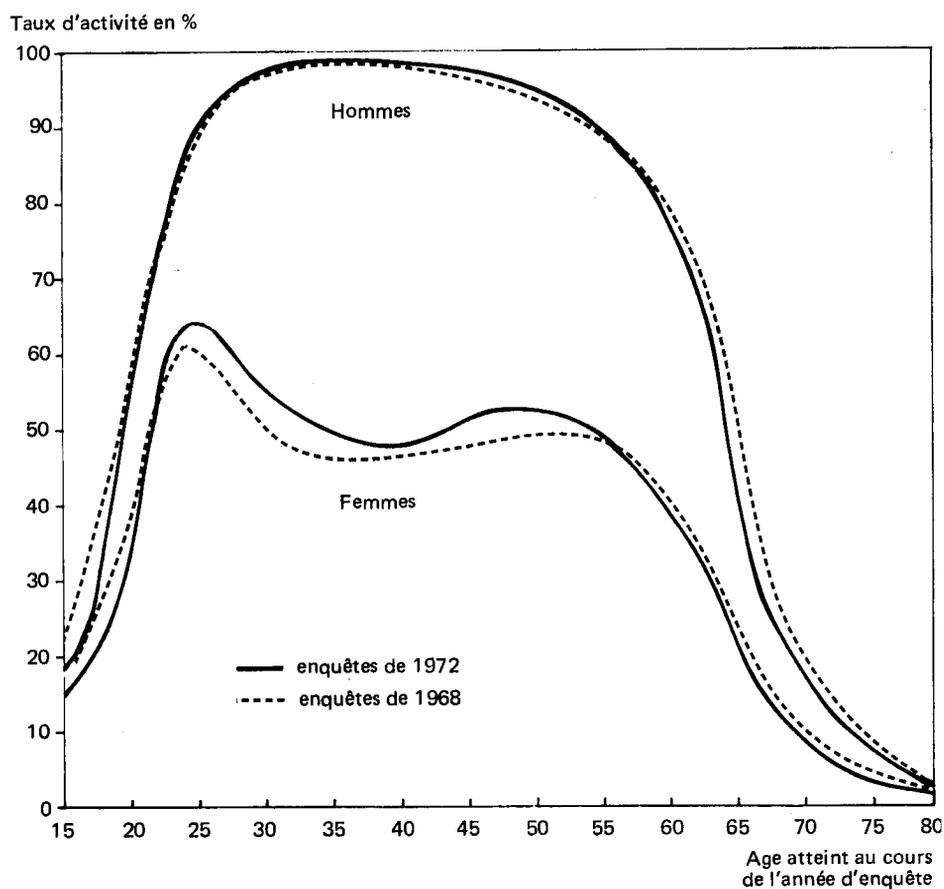


(1) La hausse des taux d'activité masculins entre 1974 et 1975 correspond à une rupture de série due au nouveau mode d'extrapolation des résultats qui comporte un redressement de la population totale par sexe et âge quinquennal à partir d'estimations démographiques. Ce redressement a pour effet principal de corriger la sous-évaluation de jeunes hommes (en particulier ceux âgés de 20 à 29 ans) dont les taux d'activité sont élevés, ce qui aboutit à relever le niveau global de l'activité masculine.

Source : Les collections de l'INSEE, D 48, novembre 1976.

Graphique VI, 3

Comparaison des courbes de taux d'activité au sens du recensement aux enquêtes de 1968 et 1972



Source : INSEE.

2. Taux d'activité et situation familiale

Tableau VI, 13

Contribution des conjoints au revenu familial (*) en 1970

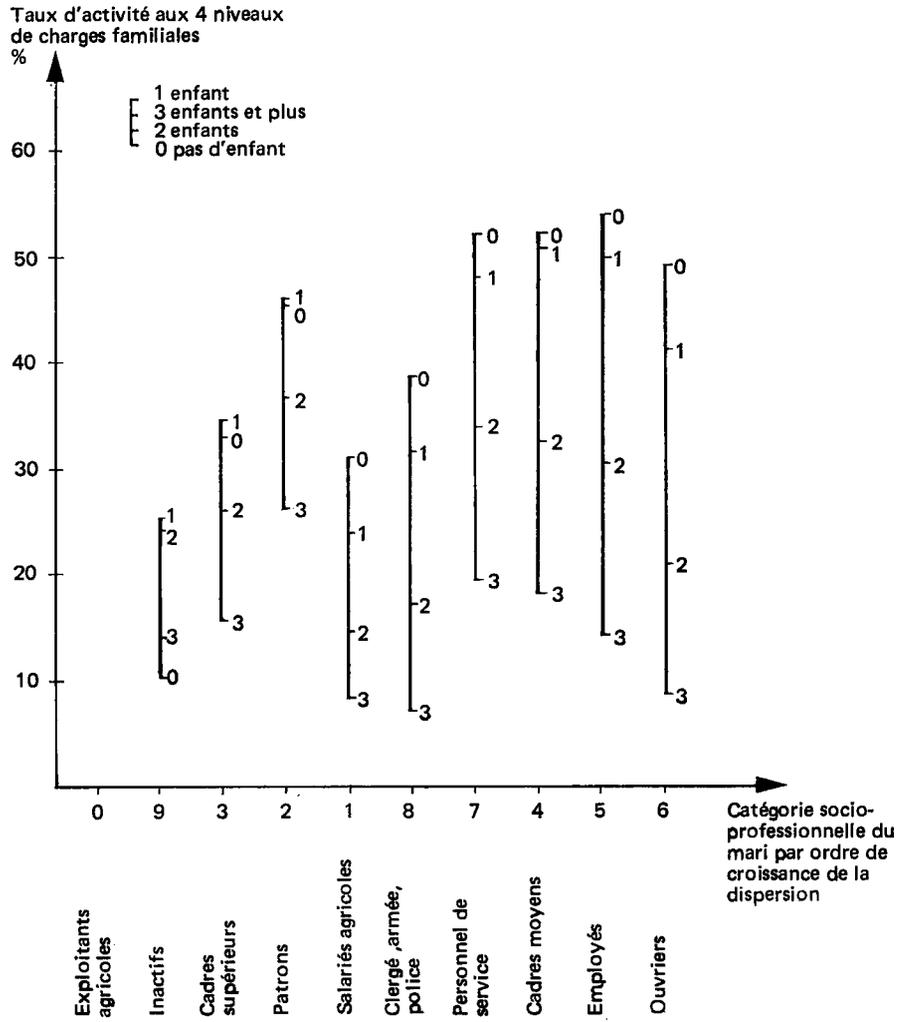
Nombre d'enfants	Chef de famille	Conjoint	(Autres)
0	80,2	19,8	—
1	78,7	20,2	1,1
2	85,2	13,4	1,4
3	89,3	8,7	2,0
4	90,1	5,8	4,1
5	86,5	3,3	10,2

(*) Décomposition du revenu fiscal individualisable suivant la qualité de la personne bénéficiaire et le nombre d'enfants.

Source : Commissariat général du Plan, « La famille », 1975.

Graphique VI, 4

**Dispersion des taux d'activité des femmes mariées
selon la catégorie socio-professionnelle du mari par nombre d'enfants à charge**



Source : Les collections de l'INSEE, D 25, novembre 1973.

3. Scolarité et activité féminine

Tableau VI, 14

Taux de scolarité selon le sexe par âge en 1962 et 1968

(en %)

Age	Non compris apprentis				Y compris apprentis			
	1962		1968		1962		1968	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
15 ans	66,4	73,7	86,0	93,0	81,8	78,2	94,5	93,2
16 ans	52,4	62,3	62,1	72,2	74,7	68,4	81,7	77,4
17 ans	45,6	51,7	54,5	62,9	67,8	57,4	75,1	68,2
18 ans	32,9	37,0	41,0	47,0	44,6	40,0	53,5	50,3
19 ans	24,1	25,0	30,2	32,4	28,5	26,2	34,1	33,7
20 ans	16,5	16,2	22,8	22,4	17,5	17,5	23,9	22,9
21 ans	11,2	11,0	14,4	15,2	11,4	11,4	17,8	15,4
22 ans	8,4	6,6	12,4	9,9	8,5	6,8	12,6	10,0
23 ans	6,2	4,1	9,9	6,9	6,3	4,2	10,0	7,0
24 ans	4,6	2,7	7,3	4,6	4,8	2,7	7,4	4,6
17 - 24 ans	+ 9 %	+ 11 %	+ 2,7 %	+ 1,9 %				

Sources : RP 1962, sondage 1/20 ; RP 1968, sondage 1/20.
Les collections de l'INSEE, D 25, novembre 1973.

Tableaux VI, 15

Taux d'activité des femmes par diplôme d'enseignement général ou technique déclaré en 1962 et 1968

(en %)

Diplôme d'enseignement général	1962	1968
CEP	41,5	44,6
BEPC	45,6	54,1
Baccalauréat	50,7	62,2
Supérieur au baccalauréat	57,1	69,3
Pas de diplômes	31,1	25,4
Diplôme d'enseignement technique	1962	1968
Apprentis	51,9	51,3
FPA	67,3	65,3
CAP	66,5	67,2
Brevet professionnel	67,7	68,2
BEI-BEC	65,3	68,2
ENP BT	70,9	71,6
Autres	66,8	64,3

Sources : RP 1962, sondage au 1/20 ;
RP 1968, sondage au 1/20. INSEE, D 25.

4. Statut d'emploi et chômage

Tableau VI, 16

Emplois exercés à temps partiel (*) suivant la catégorie socio-professionnelle en mars 1972

(en milliers)

Catégories socio-professionnelles	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Non salariés	Salariés	Non salariées	Salariées	Non salariés	Salariés
Agriculteurs exploitants	40,2	—	198,8	—	239,0	—
Dont :						
Aides familiaux	11,5	—	171,9	—	183,4	—
	—	10,2	—	10,5	—	20,7
Patrons de l'industrie et du commerce . . .	38,4	—	127,1	—	165,5	—
Dont :						
Aides familiaux	6,3	—	90,3	—	96,6	—
Professions libérales, cadres supérieurs ..	1,9	17,3	5,0	25,3	6,9	42,6
Cadres moyens	1,0	18,9	9,6	54,4	10,6	73,4
Employés	—	16,6	—	135,5	—	152,1
Ouvriers	—	46,6	—	184,9	—	231,1
Personnels de service	1,1	9,0	3,0	239,3	4,2	248,3
Autres catégories . . .	4,5	4,0	3,5	3,5	8,0	7,5
<i>Ensemble</i>	<i>87,1</i>	<i>112,7</i>	<i>347,1</i>	<i>653,4</i>	<i>434,2</i>	<i>776,0</i>

(*) Moins de 30 heures par semaine de façon durable.

Source : INSEE, Données sociales, 1974.

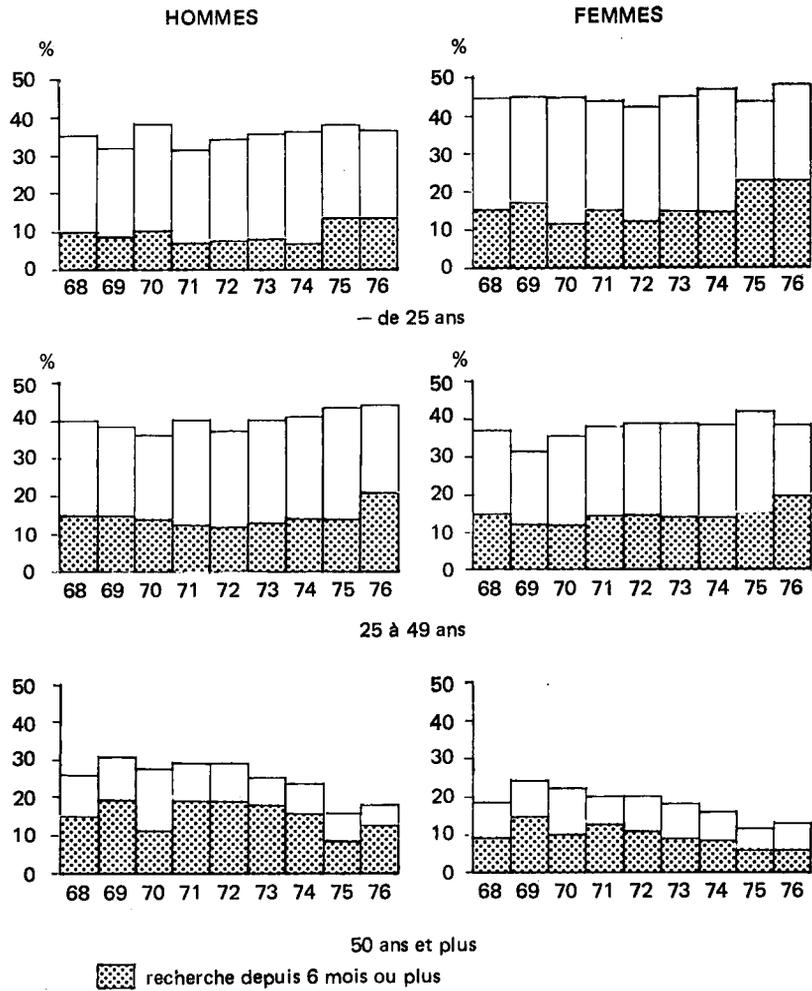
Commissariat général du Plan, Contributions à une prospective du travail, 1976.

« 6% de la population active exerçaient un emploi à temps partiel... Avant 60 ans, le travail à temps partiel est essentiellement un travail féminin. On constate en effet qu'entre 35 et 50 ans, 13% des femmes salariées exercent cette activité à temps partiel. Plus l'âge augmente, plus ce type d'activité prend de l'importance. »

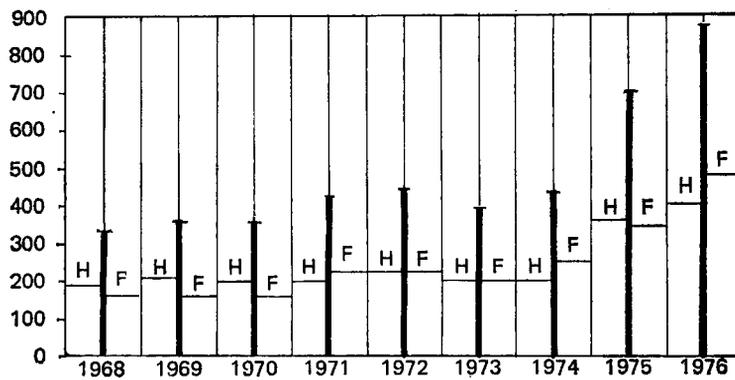
Graphiques VI, 5

Population disponible à la recherche d'un emploi salarié

Répartition par âge



Effectif (en milliers)



Source : Les collections de l'INSEE, D 48, novembre 1976.

Emploi des femmes dans les régions

1. L'activité féminine dans les régions

Tableau VI, 17

Taux d'activité des femmes par région en 1962 et 1968

(en %)

Région	Taux d'activité de l'ensemble des femmes de plus de 15 ans		Taux d'activité non agricole de l'ensemble des femmes de plus de 15 ans		Taux d'activité des femmes mariées		Taux d'activité des ménages non agricoles
	1962	1968	1962	1968	1962	1968	1968
Région parisienne ..	45,9	46,0	45,5	45,7	42,2	45,1	46,4
Champagne	35,6	36,2	28,3	31,1	32,4	34,6	35,6
Picardie	32,5	34,2	26,7	30,0	28,7	31,8	34,0
Haute-Normandie ...	37,3	38,4	31,4	33,9	32,8	35,4	37,6
Centre	37,0	36,8	27,3	30,1	35,3	36,6	35,9
Basse-Normandie ...	43,8	43,3	24,5	27,8	42,1	44,0	36,9
Bourgogne	32,8	33,9	24,1	27,8	30,8	32,7	32,6
Nord	29,5	30,0	26,4	27,6	24,4	25,8	29,1
Lorraine	28,6	30,3	24,9	26,9	22,1	24,8	28,8
Alsace	34,9	35,2	29,2	30,5	26,9	29,9	32,6
Franche-Comté	36,3	36,8	27,5	30,9	32,6	33,9	34,7
Pays de la Loire ...	39,8	39,6	25,4	28,0	35,9	37,3	35,1
Bretagne	39,6	38,5	20,6	23,8	38,6	39,2	30,9
Poitou-Charentes ...	31,1	32,5	21,1	23,9	28,9	32,5	30,9
Aquitaine	34,7	34,1	24,0	26,5	32,9	33,7	32,8
Midi-Pyrénées	33,8	29,7	20,9	23,0	32,6	29,2	29,1
Limousin	37,1	35,7	21,2	24,3	38,3	38,7	33,2
Rhône-Alpes	38,1	36,9	32,1	32,9	33,2	33,9	36,1
Auvergne	32,8	34,2	23,1	26,2	31,0	34,5	32,8
Languedoc-							
Roussillon	22,1	22,7	18,6	20,3	17,5	19,6	23,7
Provence-Côte d'Azur	27,6	28,2	25,4	26,6	22,9	24,8	28,4
<i>Total</i>	<i>36,2</i>	<i>36,1</i>	<i>29,2</i>	<i>31,1</i>	<i>32,4</i>	<i>34,2</i>	<i>35,4</i>

Source : Les collections de l'INSEE, D 25, novembre 1973.

Tableau VI, 18

Taux d'activité 1968 des femmes (*) selon la région, par tranche d'âge

(en %)

Régions	15-19 ans	20-24 ans	30-34 ans	50-54 ans	Tous âges (au-dessus de 15 ans)
Ile-de-France	29,5	67,6	54,8	57,5	46,0
Champagne-Ardenne	35,9	64,8	40,7	44,6	36,2
Picardie	39,9	63,9	37,9	42,0	34,2
Haute-Normandie	42,1	65,7	41,2	45,7	38,4
Centre	38,8	65,3	44,3	50,0	36,8
Basse-Normandie	29,3	66,4	47,9	54,8	43,3
Bourgogne	32,9	63,3	40,8	44,5	33,9
Nord-Pas-de-Calais	36,8	62,1	31,4	32,2	30,0
Lorraine	36,0	60,9	30,0	33,0	30,3
Alsace	50,2	67,6	38,5	40,7	35,2
Franche-Comté	30,9	64,5	38,8	45,5	36,8
Pays de la Loire	41,7	68,4	44,7	49,6	39,6
Bretagne	26,9	65,4	45,3	50,0	38,5
Poitou-Charentes	32,2	57,0	38,5	42,5	32,5
Aquitaine	26,6	58,2	41,1	45,4	34,1
Midi-Pyrénées	18,0	52,5	38,9	38,8	29,7
Limousin	25,9	61,0	45,2	50,8	35,7
Rhône-Alpes	27,3	62,3	40,4	46,8	36,9
Auvergne	23,5	57,5	41,8	45,5	34,2
Languedoc-Roussillon	15,7	45,8	30,1	28,5	22,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur ..	20,3	52,2	34,2	35,5	28,2
<i>France entière</i>	<i>31,3</i>	<i>62,3</i>	<i>42,2</i>	<i>45,3</i>	<i>36,1</i>

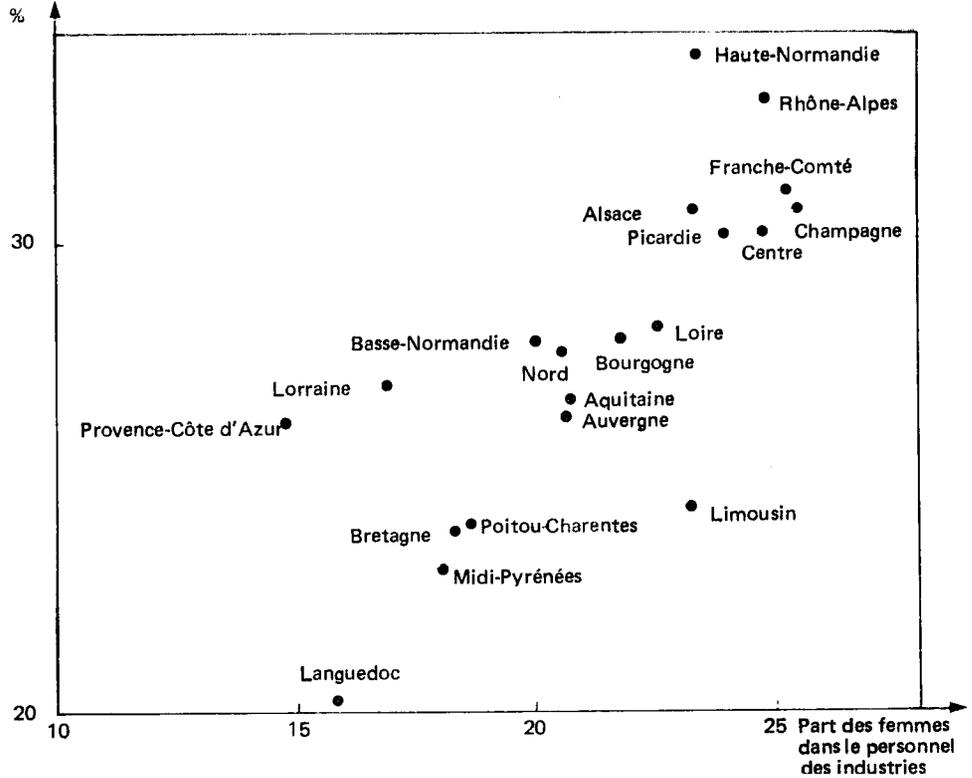
(*) Y compris les femmes disponibles à la recherche d'un emploi.

Source : Recensement de la population de 1968.
Economie et statistique, n° 90, juin 1977.

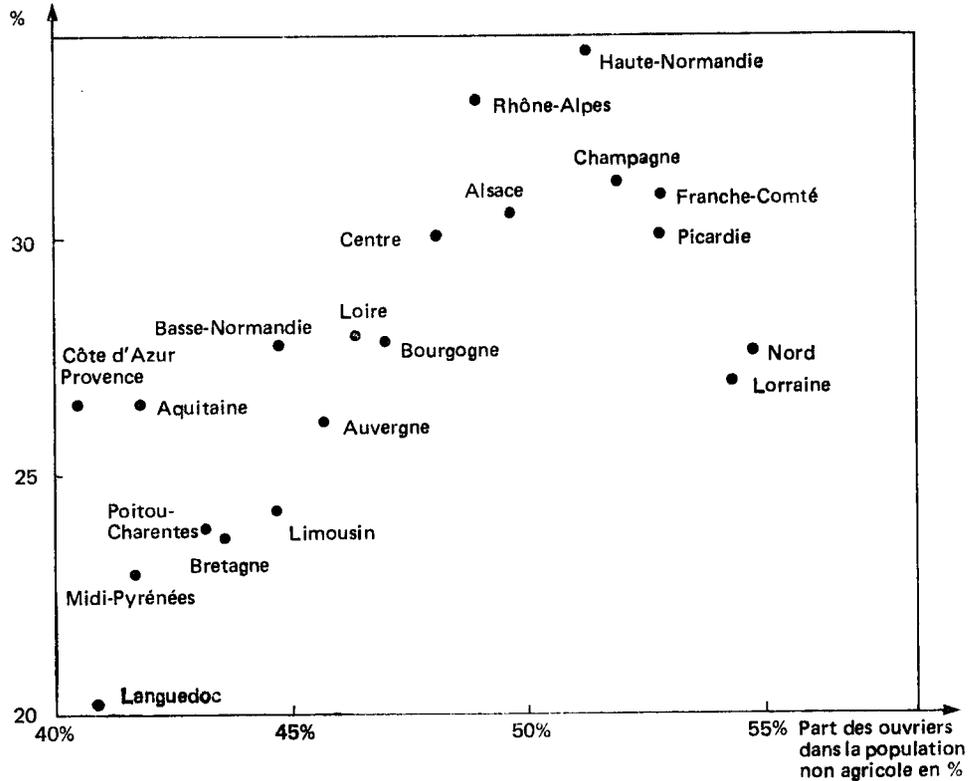
Graphiques VI, 6 et 7

Activité féminine et disparités régionales

Taux d'activité non agricole féminine



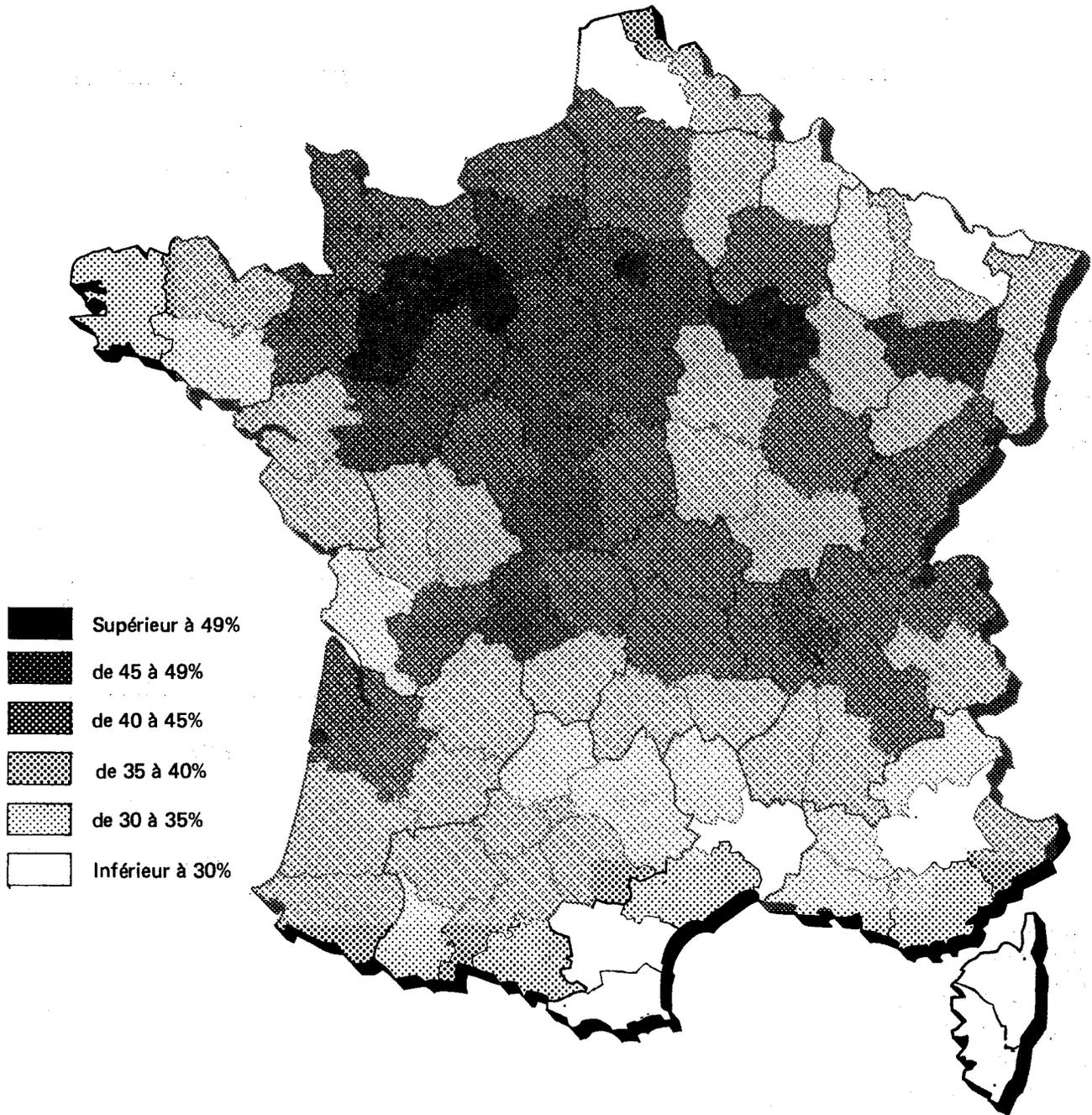
Taux d'activité non agricole féminine



Source : Les collections de l'INSEE, D 25, novembre 1973.

Carte VI, 1

Taux d'activité des femmes de ménage non agricoles, âgées de 15 à 65 ans en 1968



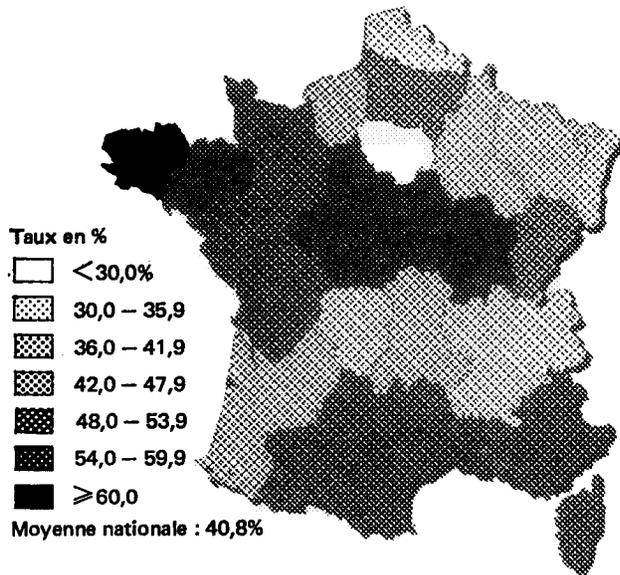
Source : Cahiers du Centre d'études de l'emploi, n° 6, 1974

2. Evolution de l'emploi régional

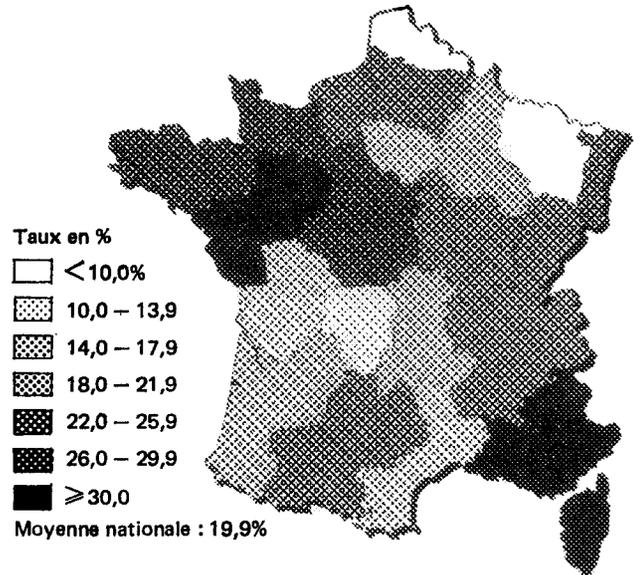
Cartes VI, 2 à 5

Croissance de l'emploi salarié de 1962 à 1974

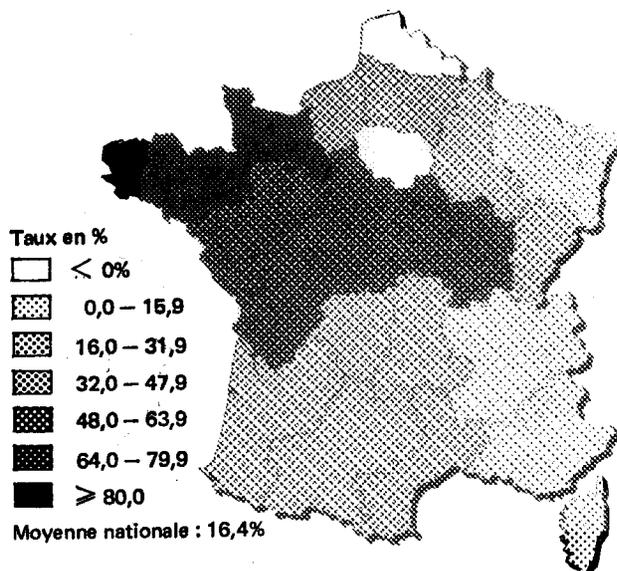
FÉMININ NON AGRICOLE



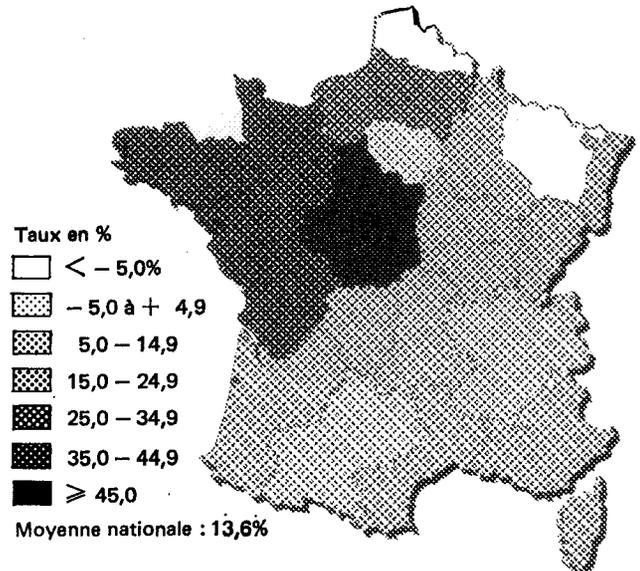
MASCULIN NON-AGRICOLE



FÉMININ INDUSTRIEL



MASCULIN INDUSTRIEL



Source : Cartes établies à partir des données de l'INSEE, D 47.

3. L'emploi féminin régional

Tableau VI, 19

Répartition des régions selon le taux d'activité des femmes (*) par grands secteurs

Régions dans lesquelles le taux d'activité des femmes est de : moins de 4% dans l'agriculture				Régions dans lesquelles le taux d'activité des femmes est de : plus de 4% dans l'agriculture			
Moins de 7% dans l'industrie		Plus de 7% dans l'industrie		Moins de 7% dans l'industrie		Plus de 7% dans l'industrie	
Moins de 16,2% dans le tertiaire	Plus de 16,2% dans le tertiaire	Moins de 16,2% dans le tertiaire	Plus de 16,2% dans le tertiaire	Moins de 16,2% dans le tertiaire	Plus de 16,2% dans le tertiaire	Moins de 16,2% dans le tertiaire	Plus de 16,2% dans le tertiaire
Lorraine Languedoc- Roussillon	Provence- Alpes - Côte d'Azur	Picardie Nord- Pas-de-Calais Alsace Rhône-Alpes	Ile-de-France Haute- Normandie	Basse- Normandie Bourgogne Pays de la Loire Bretagne Poitou - Charentes Aquitaine Midi-Pyrénées Limousin Auvergne		Champagne- Ardenne Centre Franche- Comté	

(*) Le taux d'activité des femmes est le pourcentage des femmes ayant un emploi dans la population féminine totale.

Rappel : A l'échelon national, le taux d'activité est de 27,2% et se décompose ainsi : 4% dans l'agriculture, 7% dans l'industrie et 16,2% dans le tertiaire.

Source : Recensement de la population de 1968.
Economie et statistique, n° 90, juin 1977.

Tableau VI, 20

Pourcentage de femmes actives dans trois catégories socio-professionnelles

(en %)

Régions (*)	Agriculteurs exploitants	Employés	Professions libérales cadres supérieurs	Régions (*)	Agriculteurs exploitants	Employés	Professions libérales cadres supérieurs
Bretagne	37,7	14,4	1,5	Alsace	13,6	26,9	2,2
Basse-Normandie ..	32,6	15,6	1,4	Champagne	13,2	22,8	1,8
Limousin	32,1	16,0	1,8	Picardie	11,2	22,0	1,6
Pays de la Loire ..	27,6	17,7	1,9	Haute-Normandie ..	10,7	24,1	1,7
Poitou	23,9	19,6	1,3	Lorraine	10,5	26,7	2,3
Auvergne	22,5	19,3	2,3	Rhône-Alpes	10,4	24,9	2,5
Midi	21,9	20,7	2,7	Languedoc	9,0	25,0	3,4
Aquitaine	20,4	21,4	2,3	Nord	7,7	23,3	1,9
Bourgogne	17,9	21,9	1,9	Provence	4,7	29,9	3,3
Centre	16,8	21,1	1,9	Ile-de-France	0,5	36,7	4,4
Franche-Comté ...	16,1	21,3	1,9		—	—	—
				France entière ..	13,2	25,7	2,7

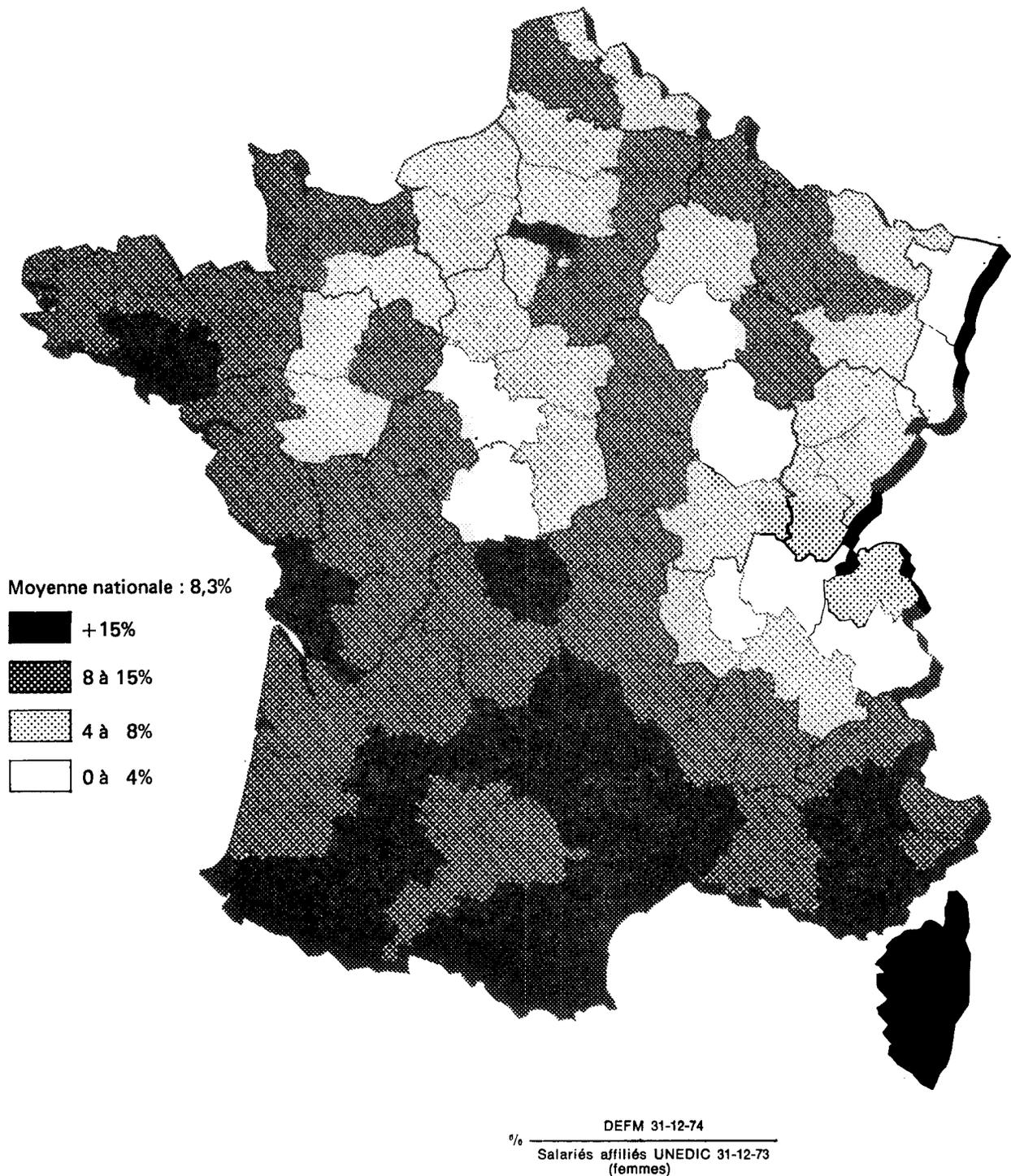
(*) Classées par ordre décroissant du pourcentage de femmes « agriculteurs exploitants ».

Source : Recensement de la population de 1968.
Economie et statistique, n° 90, juin 1977.

4. Le chômage des femmes dans les régions

Carte VI, 6

Taux de chômage féminin au 31-12-74 selon les départements



(*) Les effectifs salariés, relevant de l'UNEDIC, fin 1974, ne sont pas encore disponibles. Ces taux de chômage correspondent donc à une estimation des situations départementales en décembre 1974.

Source : Agence nationale pour l'emploi.
Rapport présenté au Conseil économique et social par E. SULLEROT (822/SG/63).

5. Industrialisation et emploi féminin régional

Tableau VI, 21

Industries favorables au développement de l'activité féminine

<i>Taux de féminité compris entre 25 et 35,9%</i>	
Construction électrique	35,2
Précision, horlogerie, optique	35,0
Papier carton	34,9
Chimie	32,3
Boulangerie	32,2
Industries polygraphiques	32,0
Articles métalliques divers	27,7
Caoutchouc amiante	26,3
<i>Taux de féminité inférieur à 13%</i>	
Mécanique générale	12,8
Construction aéronautique	12,6
Production métaux non ferreux	12,4
Fonderie grosse chaudronnerie	12,0
Extraction minerais divers	11,4
Combustibles minéraux solides	11,2
Construction machines	10,5
Matériaux construction	7,3
Métallurgie générale	7,1
Sidérurgie	6,1
Construction navale	5,7
Extraction matériaux construction	4,9
Extraction minerais métalliques	3,8
Extraction minerai fer	2,7

Source : Cahiers du Centre d'études de l'emploi, n° 6, 1974.

Tableau VI, 22

Types d'activité féminine

	<ul style="list-style-type: none"> — Secteur tertiaire important et féminisé — Secteur industriel important dominé par industries électroniques et (ou) chimiques féminisées 	<ul style="list-style-type: none"> — Une ou plusieurs industries féminines dominantes 	<ul style="list-style-type: none"> — Secteur tertiaire important et peu féminisé — Secteur industriel peu féminisé
Urbanisation + Agriculture —	<ul style="list-style-type: none"> — Activité femmes 35-39 ans — Sous-activité possible des jeunes 20-24 ans si moindre dynamique démographique — Recherche d'emploi manifeste 	<ul style="list-style-type: none"> — Activité élevée des jeunes 20-24 ans — Moindre activité possible des femmes de 35-39 ans — Recherche d'emploi non manifeste si peu de tertiaire, mais explicite si tertiaire important 	<ul style="list-style-type: none"> — Sous-emploi des jeunes 20-24 ans et des femmes de 35-39 ans
Urbanisation — Agriculture +	<ul style="list-style-type: none"> — Activité élevée des femmes et surtout des 20-24 ans — Recherche d'emploi non manifeste 	<ul style="list-style-type: none"> — Deux cas : <ul style="list-style-type: none"> - Département en voie de dépeuplement : activité des femmes de 35-39 ans et sous-emploi des 20-24 ans - Départements plus peuplés : sous-emploi général mais plus accentué des femmes 35-39 ans — Recherche d'emploi non manifeste 	<ul style="list-style-type: none"> — Recherche d'emploi nettement exprimée

— Un contexte économique où l'urbanisation s'accompagne d'un secteur tertiaire développé occupant des effectifs féminins relativement importants, et d'un secteur industriel où les industries électriques et chimiques constituent des bases de l'emploi féminin industriel, connaît généralement une activité féminine intense. Dans de telles conditions on tend vers le plein emploi et la recherche d'emploi s'exprime nettement. Cependant un moindre dynamisme démographique peut accompagner un taux d'activité peu élevé des jeunes femmes.

— Dans un contexte économique très proche mais plus agricole et moins urbanisé les jeunes femmes travaillent proportionnellement plus que les plus âgées. Ceci peut être lié à différents facteurs et notamment à une moindre proportion d'étudiantes parmi les jeunes filles et à une majorité d'emplois féminins non qualifiés, qui conduit les femmes à interrompre leur activité dès la naissance du premier ou deuxième enfant.

Source : Cahiers du Centre d'études de l'emploi, n° 6, 1974.

Références bibliographiques des graphiques et tableaux

CHAIGNEAU Y. (CGP)

Contributions à une prospective du travail. Paris, La Documentation Française, 1976 (Economie et planification).

CHANUT J.-M.

Activité et emploi féminins dans les régions en 1968, in *Les collections de l'INSEE*, série R, n° 25, juin 1977.

L'activité féminine dans les régions, in *Economie et statistique*, n° 90, juin 1977.

Conseil économique et social

Rapport présenté par M^{me} E. SULLEROT sur « les problèmes posés par le travail et l'emploi des femmes », en octobre 1975 (822/SG/63).

DUMARD J., LETABLIER Th.

Branches et régions industrielles de France, in *Les salariés de l'industrie, Cahiers du Centre d'études de l'emploi*, n° 6, 1974. Paris, PUF, 1974.

FREYSSENET M. *et alii*

Qualification du travail. Tendances et mise en question. Paris, La Documentation Française, 1975 (Coll. Travaux et Recherches de Prospective, n° 57).

INSEE

Structure des emplois en 1974, *Les collections de l'INSEE*, série D, n° 51, mars 1977.

LABOURIE-RACAPE A.

Activité féminine et structure des emplois, in *Les salariés de l'industrie, Cahiers du Centre d'études de l'emploi*, n° 6, 1974.

LETELLIER J. et PAVON J.-C.

Emploi salarié par région au 31 décembre 1974. Données nationales de 1965 à 1974, in *Les collections de l'INSEE*, série D, n° 47, septembre 1976.

MICHAL M.-G.

L'emploi féminin en 1968. Rappel des résultats de 1962, in *Les collections de l'INSEE*, série D, n° 25, novembre 1973.

MICHEL A. *et alii*

Travail féminin. Un point de vue. Paris, La Documentation Française, 1975 (Coll. Travaux et Recherches de Prospective, n° 54).

SESAME - DATAR

Questions à la société tertiaire. Paris, La Documentation Française, 1973 (Coll. Travaux et Recherches de Prospective, n° 45).

SEYS B., LAULHÉ P.

Enquête sur l'emploi de 1976 (résultats provisoires), in *Les collections de l'INSEE*, série D, n° 48, novembre 1976.

Femmes au travail, femmes sans travail, in *Regards sur l'actualité*, n° 28, février 1977.

DOSSIER VII

Chômage et régions

1. Evolution du niveau de chômage

— Jusqu'en 1964, le niveau du chômage a fluctué en fonction de la conjoncture économique.

— De 1965 à 1968, forte augmentation du chômage dans les activités industrielles : apparition d'un chômage structurel lié à la restructuration technique et spatiale de l'appareil productif.

— De 1969 à 1973, stabilisation du chômage dans les activités industrielles mais croissance du chômage dans le secteur tertiaire.

— A partir de l'été de 1974, fort accroissement du chômage lié à la crise économique. Le chômage touche d'abord les travailleurs masculins et ouvriers, puis s'étend à toutes les catégories. A partir de 1976 : ralentissement de la croissance du chômage.

2. Structure de la population en chômage (*)

Le chômage touche plus particulièrement certaines catégories de travailleurs

- les jeunes ;
- les personnes âgées ;
- les femmes ;
- les immigrés ;
- les non qualifiés.

De plus, leur situation se dégrade par rapport à celle de l'ensemble des travailleurs.

Une analyse portant sur les mécanismes d'entrée en chômage et de sortie du chômage permet de mieux comprendre les transformations de la structure de la population en chômage, par la prise en compte :

— de la vulnérabilité au chômage des différentes catégories (licenciements, fins de contrats à durée déterminée, démissions à cause de la déqualification ou des conditions de travail) qui touche en particulier les jeunes, les femmes, les immigrés ;

— de l'employabilité des différentes catégories, beaucoup plus faible chez les femmes ou les personnes âgées, selon un processus cumulatif puisque les chances d'être embauché diminuent avec la durée du chômage.

Les différences de vulnérabilité et d'employabilité entre catégories de travailleurs, en situation de chômage structurel, sont révélatrices d'une sélectivité accrue de la main-d'œuvre par les employeurs et du rôle de plus en plus important des catégories défavorisées dans les ajustements du marché de l'emploi. De fait, le marché de l'emploi n'est pas seulement le lieu de rencontre d'une offre et d'une demande. C'est bien plus un mode d'organisation sociale qui se structure en fonction des stratégies et des comportements des acteurs en présence, et en particulier en fonction des politiques de gestion du personnel des entreprises. Des études récentes montrent que cette structuration socio-économique du marché du travail instaure un véritable cloisonnement entre une « sphère de stabilité » (main-d'œuvre stable, emplois stables liés à certaines fonctions, dans les grandes entreprises, institutionnalisation d'un marché interne) et une « sphère de mobilité » (main-d'œuvre instable, emplois instables dans les entre-

(*) Il convient de se reporter aussi aux cartes 13 et 14, hors texte.

prises de sous-traitance, déclinantes ou marginales et pour certains postes de grandes entreprises, pour lesquels la rotation est sans importance) (1). Dès lors, il n'est pas étonnant que les catégories les plus touchées par le chômage soient justement celles qui alimentent la sphère de mobilité.

Ainsi l'analyse de la structure de la population en chômage passe par l'analyse des mécanismes de fonctionnement du marché du travail, que nous allons examiner plus en détail pour avancer quelques facteurs d'explication au chômage structurel.

3. Analyse de la croissance du chômage structurel

L'évolution du chômage depuis douze ans montre le développement tendanciel d'un chômage structurel, simultanément aux fluctuations du chômage conjoncturel et du chômage frictionnel.

— Un premier facteur d'explication de la croissance tendancielle du chômage structurel se fonde sur la forte croissance des ressources en main-d'œuvre depuis 1962 : 196 000 actifs par an pour seulement 175 000 emplois, en moyenne entre 1965 et 1973. En fait, une telle analyse en terme de bilan : emplois-ressources est insuffisante. Par exemple, on observe entre 1968 et 1973 un accroissement simultané du chômage et du solde emplois-ressources. De plus, le maintien d'un haut niveau d'immigration jusqu'à la crise et de goulots de main-d'œuvre qualifiée malgré la croissance du chômage pousse à analyser les interdépendances entre emplois et ressources.

— L'interdépendance à court terme est bien connue à travers le taux de flexibilité conjoncturelle des taux d'activité en fonction de la situation sur le marché de l'emploi. L'interdépendance à moyen terme est moins bien connue : la création d'emplois dans des bassins de main-d'œuvre à faible activité, notamment féminine, ou en régression dans des secteurs traditionnels, agricoles notamment, résorbe le chômage existant, et de plus révèle sur le marché de l'emploi une main-d'œuvre en sous-emploi latent, accumulé de longue date, et mobilise ainsi des ressources souvent supérieures aux capacités d'embauche, d'où augmentation du chômage simultanément à la croissance de l'emploi. Ainsi s'explique que la croissance du chômage dans les régions d'industrialisation récente a été plus forte que dans les autres, alors même que l'emploi y a également crû plus vite. D'autre part, cette interdépendance montre que la croissance de l'activité féminine ne doit pas s'analyser uniquement de façon autonome, mais aussi en regard de la tertiarisation et du mouvement de décentralisation industrielle.

— On constate une certaine différenciation des secteurs d'activité économique par rapport au chômage. Notamment les variations du chômage sont beaucoup plus liées à celles de l'emploi industriel qu'à celles de l'emploi tertiaire. L'ampleur avec laquelle les différents secteurs ont été touchés par le mouvement de concentration, restructuration et redéploiement de leur appareil productif intervient directement dans l'explication de la contribution des secteurs au chômage : en effet, ces transformations supposent un accroissement considérable des flux de création et de suppression d'emplois. Cette mobilité accrue des emplois entraîne une mobilité accentuée des travailleurs, avec fréquemment passage par le marché du travail, et par conséquent engendre un gonflement des effectifs de chômeurs. Cette mobilité accrue des emplois s'est aussi inscrite dans les tendances d'évolution de la gestion de la main-d'œuvre par les entreprises, que l'on peut caractériser d'une part par la recherche d'une meilleure adaptation des effectifs à la production souvent au détriment de l'emploi, d'autre part par une sélection accrue de la main-d'œuvre, comme nous l'avons constaté dans l'analyse de la structure de la population en chômage.

(1) Autres formulations : « marché primaire, marché secondaire » ; « vrais et faux salariés ».

4. Le chômage dans les régions : niveau, évolution et structure

a) Niveau de chômage

Une analyse comparative des taux de chômage des différentes régions, et de leur évolution récente, est rendue délicate en raison de la diversité et des insuffisances des données statistiques disponibles (2). Néanmoins, à la lumière des indications dont on dispose, il est possible d'en esquisser les grandes lignes.

Le taux de chômage est très fort dans le Sud méditerranéen, important dans le Sud-Ouest, l'Ouest et le Nord, moyen dans la Région parisienne et le Bassin parisien, faible relativement dans l'Est. A ces fortes disparités des taux de chômage des différentes régions s'ajoute souvent une grande hétérogénéité intra-régionale : les statistiques de l'UNEDIC montrent que des écarts considérables s'établissent entre les départements d'une même région. Seules quelques régions sont relativement homogènes au regard du chômage : Haute-Normandie, Lorraine, Alsace, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

b) Evolution du chômage

Pendant l'année 1976, le chômage s'est légèrement accru. Cette augmentation a été nette dans l'Ouest, et dans une moindre mesure dans le Nord-Est et le Sud-Ouest. Par contre, le chômage a diminué dans l'Est (Alsace et Franche-Comté) et en Région parisienne, et s'est maintenu dans le Nord et en Bourgogne. Dans les autres régions, la tendance d'évolution est légèrement à la hausse.

Cette évolution montre un infléchissement important de la forte tendance à la hausse des années antérieures, et un renversement d'Est en Ouest des zones à croissance plus forte du chômage.

c) Durée du chômage

On dispose d'informations sur la durée du chômage dans les régions à partir de la répartition des demandes d'emploi en fonction de leur durée. Il apparaît que la durée du chômage est d'autant plus importante que le niveau du chômage est élevé. Cependant, on note quelques exceptions : la durée est relativement faible en Bretagne et en Basse-Normandie et relativement élevée en Limousin, en Picardie et en Ile-de-France.

d) Structure démographique de la population en chômage

Le pourcentage de femmes parmi les chômeurs est important : 55 % en moyenne en septembre 1976. Il est particulièrement élevé dans les régions du centre et de l'est du pays et relativement faible dans le sud-est du pays et dans la Région parisienne.

Le pourcentage de jeunes de moins de 25 ans parmi les chômeurs est de 46,3 % en septembre 1976. Il est proche de 60 % dans les régions du croissant fertile, relativement faible dans le Midi, en particulier en Provence-Côte d'Azur. C'est en Ile-de-France qu'il est le plus bas (30,8 %), la différence étant très nette avec le reste de la France.

(2) Cf. l'annexe sur les indicateurs de taux de chômage régional.

Tableau VII, 1

Niveau du chômage (*)

1955	297 500	Fluctuation conjoncturelle du niveau de chômage autour de 220 000
1956	245 400	
1957	166 200	
1958	146 900	
1959	223 700	
1960	256 500	
1961	219 900	
1962	186 000	
1963	300 200	
1964	205 100	
1965	229 400	Forte augmentation du chômage (dans les activités industrielles)
1966	263 700	
1967	285 900	
1968	410 700	Croissance lente du chômage (dans les activités tertiaires)
1969	422 100	
1970	363 900	
1971	448 100	
1972	552 800	
1973	513 600	Très forte augmentation du chômage lié à la crise
1974	509 900	
1975	746 800	
1976	1 072 000	

(*) Population disponible à la recherche d'un emploi au sens du recensement le 1^{er} janvier.
Source : INSEE.

Tableau VII, 2

Taux de chômage (*) par catégorie démographique

en mars 1976 et en pourcentage

Age au 1 ^{er} janvier 1977	Homme	Femme	Ensemble
Moins de 18 ans	17,8	34,0	23,6
De 18 à 24 ans	7,0	12,4	9,6
De 25 à 39 ans	2,4	4,3	3,1
De 40 à 49 ans	2,2	3,1	2,5
De 50 à 59 ans	2,4	3,5	2,8
Plus de 60 ans	3,1	3,4	3,2
<i>Ensemble</i>	<u>3,2</u>	<u>5,8</u>	<u>4,2</u>

(*) Population disponible à la recherche d'un emploi rapportée à la population active correspondante.
Source : Les collections de l'INSEE, D 48, novembre 1976.

Tableau VII, 3

Taux de chômage par catégorie socio-professionnelle

en mars 1976 et en pourcentage

Agriculteurs exploitants	0,3
Salariés agricoles	3,6
Patrons de l'industrie et du commerce	0,8
Professions libérales et cadres supérieurs	1,7
Cadres moyens	2,6
Employés	4,9
Ouvriers	4,3
Personnels de service	5,7
Autres catégories	1,9
Ensemble de personnes en activité antérieurement	<u>3,4</u>
<i>Ensemble</i>	<u>4,2</u>

Source : Les collections de l'INSEE, D 48, novembre 1976.

Tableau VII, 4

Circonstances de la recherche d'un emploi

(% de la PDRE en mars 1976)

Provenance de l'inactivité	Fin d'études	14,7	} 28,9
	Fin service militaire	3,3	
	Cessation de toute activité	10,9	
Provenance de l'activité	Licenciement individuel	23,2	} 53,1
	Licenciement collectif	21,6	
	Emploi occasionnel	8,3	
	Démission :		} 17,1
	— à cause de l'insuffisance de salaire, des conditions de travail ou de la distance au domicile	6,4	
	— pour motifs personnels	10,7	
Retraite	0,1	0,1	
Autres circonstances. Non déclarés		0,8	0,8
<i>Ensemble</i>		<i>100</i>	<i>100</i>

Source : D'après les collections de l'INSEE, D 48, novembre 1976.

Tableau VII, 5

Ancienneté de la recherche (*)

(PDRE en mars 1976)

Moins de 1 mois	9,1 %	} 29,3 %
De 1 à moins de 3 mois	20,2 %	
De 3 à moins de 6 mois	19,7 %	} 44,9 %
De 6 à moins de 12 mois	25,2 %	
De 1 à moins de 2 ans	18,2 %	} 25,8 %
De 2 à moins de 3 ans	4,2 %	
Plus de 3 ans	3,4 %	
<i>Ensemble</i>	<i>100 %</i>	<i>100 %</i>

(*) Personnes inscrites au chômage.

Source : Les collections de l'INSEE, D 48, novembre 1976.

Tableau VII, 6

Taux de chômage en décembre 1975 et évolution du chômage de décembre 1975 à décembre 1976

	Demandes d'emplois en fin de mois décembre 1975	Population salariée en 1975	Taux de chômage décembre 1975	Demandes d'emplois en fin de mois décembre 1976	Indice d'accroissement 1975-1976 base 100 en 75	Taux d'accroissement 1975-1976 (en %)	Ecart entre les demandes d'emplois fin de mois décembre 1975-1976
Région parisienne	241 300	4 212 911	5,7	225 600	93,5	— 6,5	— 15 700
Champagne-Ardenne	20 800	442 919	4,7	22 800	109,9	9,9	2 000
Picardie	30 100	565 996	5,3	31 300	103,9	3,9	1 200
Haute-Normandie	31 600	567 611	5,6	32 000	101,0	1,0	400
Centre	30 400	705 312	4,3	31 400	103,4	3,4	1 000
Nord	76 000	1 176 775	6,5	76 400	100,5	0,5	400
Lorraine	33 100	767 887	4,3	36 800	111,0	11,0	3 700
Alsace	22 900	533 453	4,3	21 200	92,7	— 7,3	— 1 700
Franche-Comté	15 800	343 319	4,6	13 700	86,9	— 13,1	— 2 100
Basse-Normandie	23 400	387 553	6,0	25 800	110,4	10,4	+ 2 400
Pays de la Loire	47 900	811 509	5,9	52 300	109,2	9,2	4 400
Bretagne	45 000	672 966	6,7	51 700	114,8	14,8	6 700
Limousin	10 400	201 542	5,2	11 100	106,4	6,4	700
Auvergne	21 700	383 382	5,7	23 600	108,9	8,9	1 900
Poitou-Charentes	27 200	414 333	6,6	30 700	112,6	12,6	3 500
Aquitaine	52 600	737 099	7,1	58 200	110,6	10,6	5 600
Midi-Pyrénées	46 100	596 859	7,7	49 400	107,1	7,1	3 300
Bourgogne	21 300	493 010	4,3	21 200	99,8	— 0,2	— 100
Rhône-Alpes	71 800	1 610 082	4,4	75 500	105,1	5,1	3 700
Languedoc-Roussillon	43 200	461 086	9,4	44 500	102,9	2,9	1 300
Provence-Côte d'Azur	97 000	1 111 895	8,7	101 500	104,9	4,9	4 800
France	1 009 700	17 197 495	5,9	1 036 900	102,7	2,7	27 200

Source : Statistiques du ministère du Travail (indicateur 1).

Tableau VII, 7

ZEAT	Taux de chômage (mars 1976)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Région parisienne	3,5	5,1	4,2
Bassin parisien	2,8	6,2	4,1
Nord	3,4	9,1	5,4
.....	2,1	6,1	3,6
Ouest	2,2	6,0	3,7
Sud-Ouest	3,5	7,3	5,0
Centre-Est	2,2	6,8	4,0
Méditerranée	4,9	11,1	7,1
<i>France</i>	<i>3,1</i>	<i>6,7</i>	<i>4,5</i>

Source : Les collections de l'INSEE, D 48.

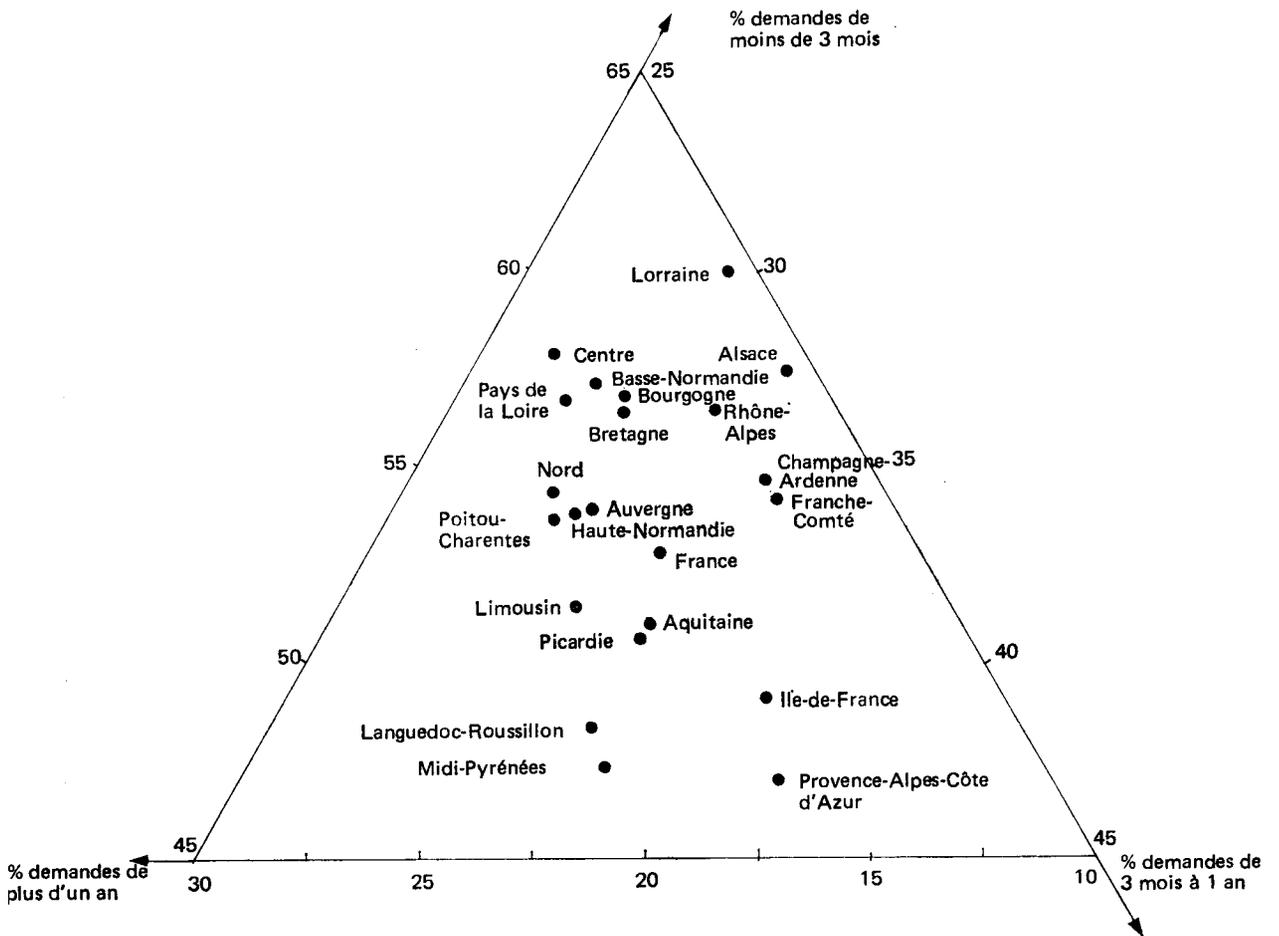
Tableau VII, 8

Disparités des taux de chômage (DEFM/PAS affiliée à l'UNEDIC), novembre 1976

Régions		Départements à chômage	Minimum	Départements à chômage	Maximum
Provence-Côte d'Azur	12,4	Hautes-Alpes	9,3	Var	19,9
Poitou-Charentes	10,7	Deux-Sèvres	7,7	Charente-Maritime	14,9
Basse-Normandie	9,6	Orne	7,2	Manche	12,2
Auvergne	9	Haute-Loire	7,5	Cantal	14,8
Limousin	8,5	Haute-Vienne	6,7	Creuse	14,0
Nord	8,1	Nord	6,8	Pas-de-Calais	11,8
Champagne-Ardenne	6,8	Aube	4,9	Ardennes	8,6
				Haute-Marne	8,2
Centre	6,2	Loiret	3,9	Indre-et-Loire	9,0
Rhône-Alpes	5,7	Rhône	4,5	Ardèche	10,3
Franche-Comté	4,9	Jura	3,4	Haute-Saône	6,7
				Territoire de Belfort	6,8
Ile-de-France	6,5	Hauts-de-Seine	5,0	Val-d'Oise	12,2
		Paris	5,1		

Graphique VII, 1

Durée du chômage (septembre 1976)

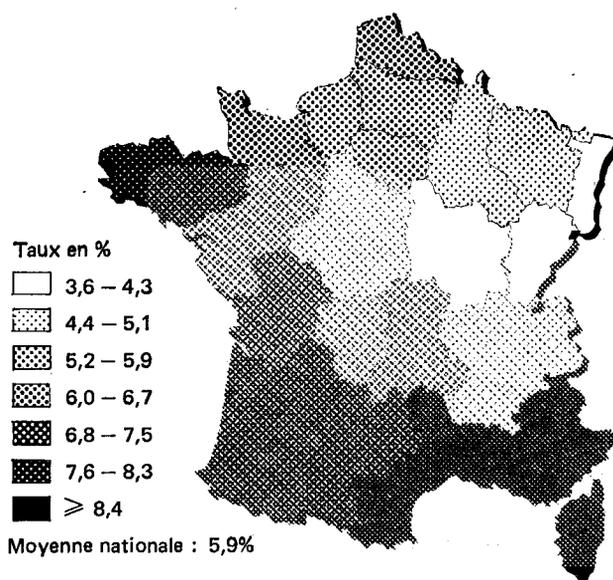
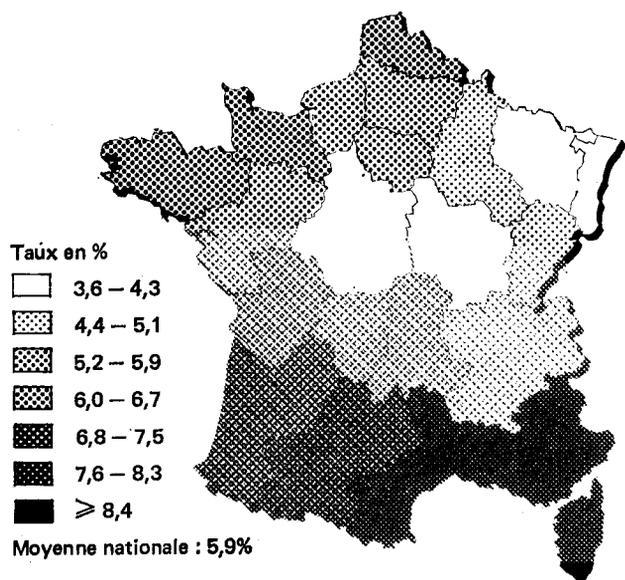


Cartes VII, 1 et 2

Taux de chômage (Indicateur 1) (*)

DÉCEMBRE 1975

DÉCEMBRE 1976

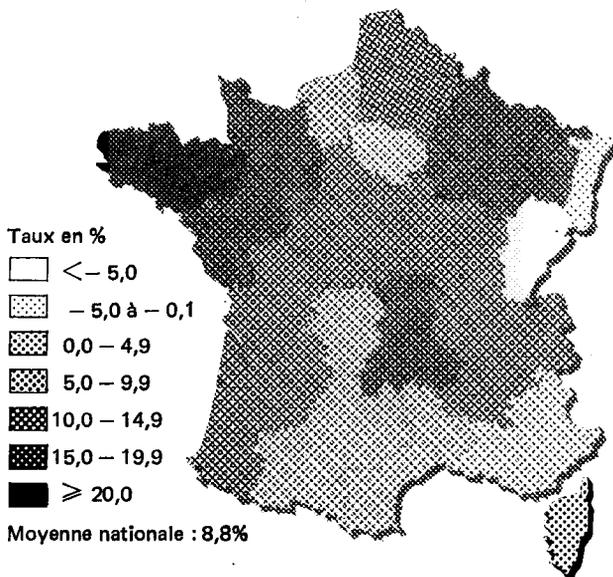
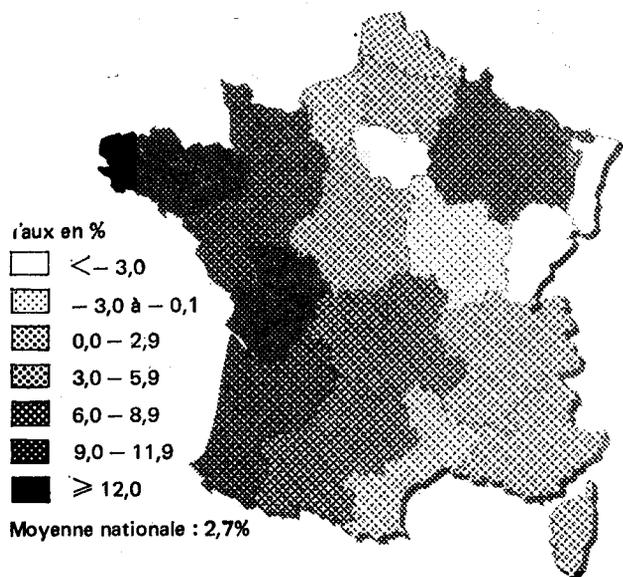


Cartes VII, 3 et 4

Evolution du chômage (Indicateur 1)

DE DÉCEMBRE 1975 A DÉCEMBRE 1976

DE MARS 1976 A MARS 1977

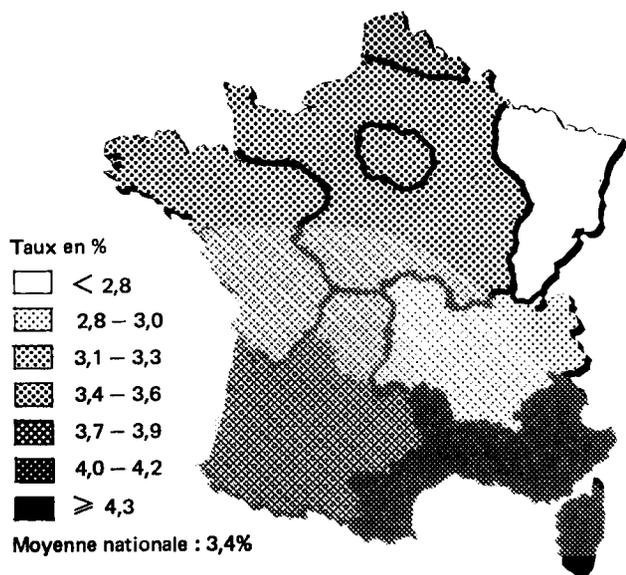


(*) L'annexe B donne la définition des indicateurs utilisés.

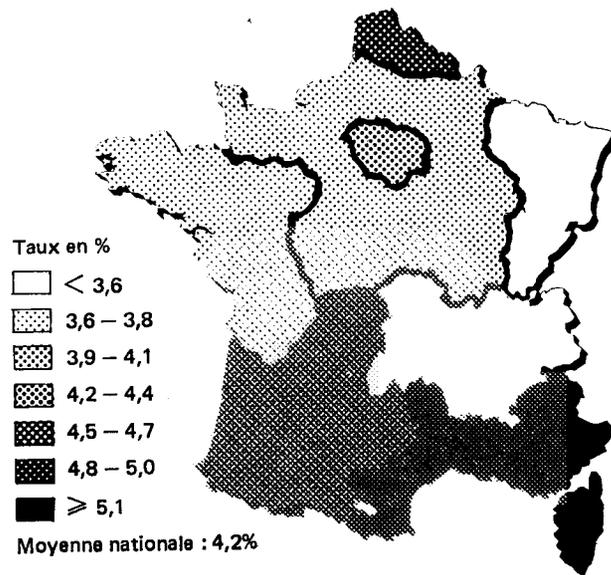
Cartes VII, 5 et 6

Taux de chômage dans les ZEAT (Indicateur 2)

AVRIL 1975



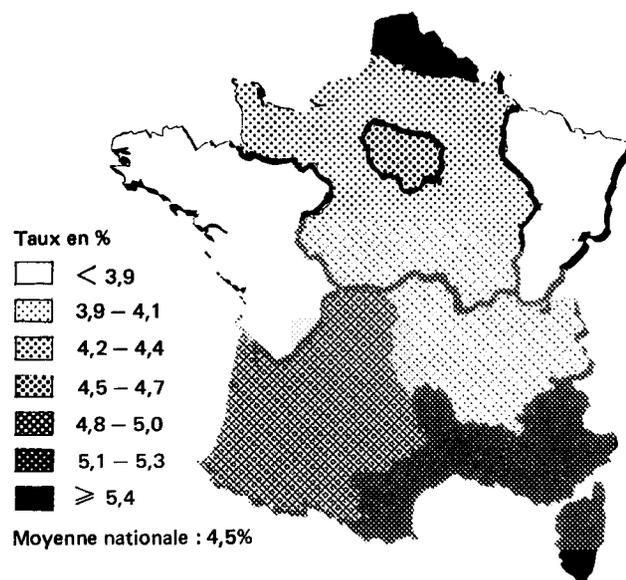
MARS 1976



Carte VII, 7

Taux de chômage (Indicateur 3)
dans les ZEAT

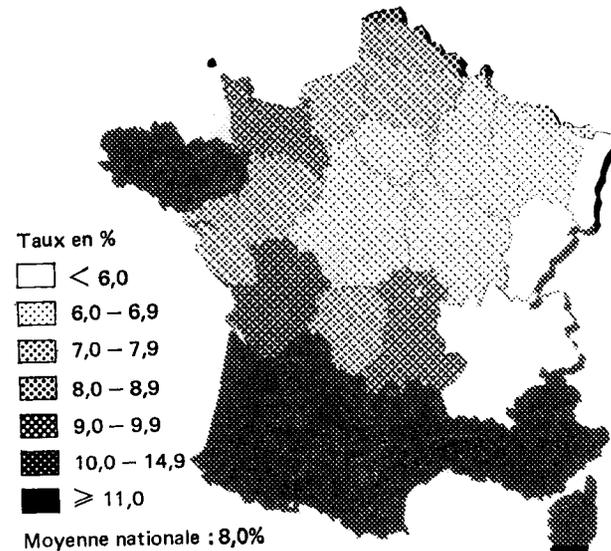
MARS 1976



Carte VII, 8

Taux de chômage (Indicateur 4)
dans les régions

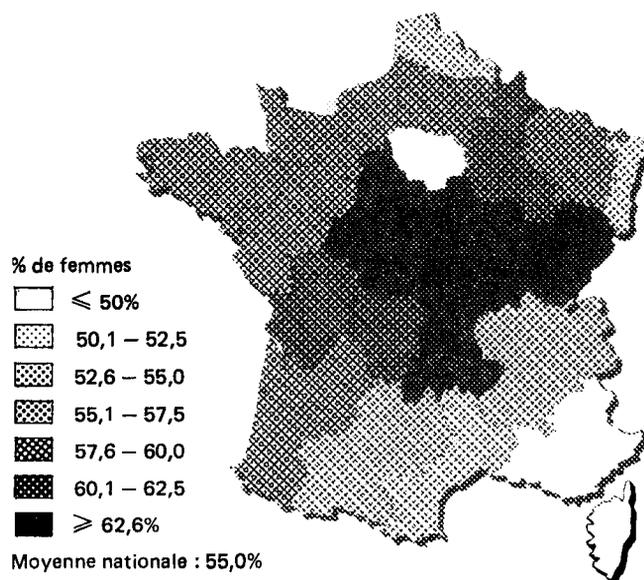
NOVEMBRE 1976



Source : INSEE, Enquête sur l'emploi.

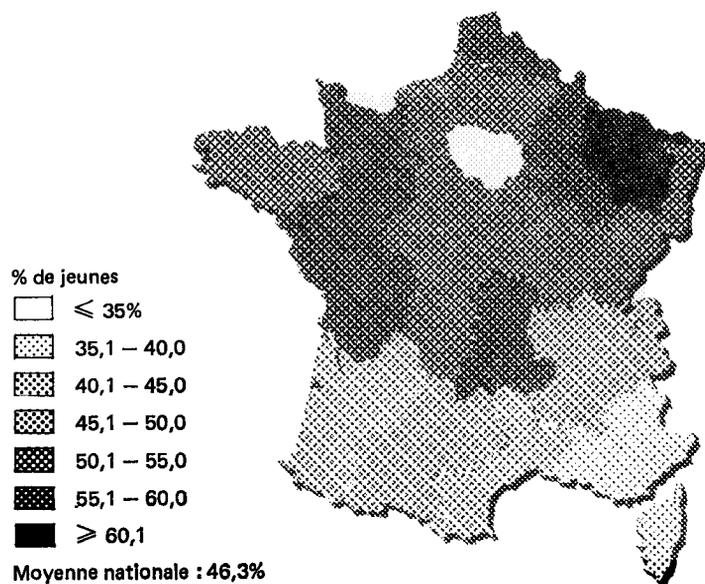
Carte VII, 9

Pourcentage de femmes dans la demande d'emploi en fin de mois (septembre 1976)



Carte VII, 10

Pourcentage de jeunes (moins de 25 ans) dans la demande d'emploi en fin de mois (septembre 1976)



Source : Enquêtes du ministère du Travail.

Indicateurs de taux de chômage régional

Les statistiques disponibles en matière de chômage et d'emploi peuvent conduire à l'élaboration d'indicateurs de taux de chômage régional très différents les uns des autres. Pour construire de tels indicateurs, il faut rapporter le niveau régional de chômage à la population active correspondante. Or, le nombre de chômeurs d'une part, la population active de référence d'autre part, sont estimés l'un et l'autre par plusieurs indicateurs.

Le niveau de chômage est saisi : dans les statistiques du ministère du Travail par la demande d'emplois en fin de mois (DEFM) ; dans les statistiques de l'INSEE par la population disponible à la recherche d'un emploi (PDRE) ; ou par l'indicateur de chômage du Bureau international du travail (BIT).

La population active régionale de référence est mal connue. Seuls les recensements fournissent des informations suffisantes pour la cerner. En conséquence, les taux de chômage sont souvent calculés par rapport à la fraction salariée de la population active régionale (connue annuellement) ou même à la fraction salariée affiliée à l'UNEDIC qui ne comprend pas les salariés des administrations publiques notamment. Mentionnons cependant des taux de chômage calculés par référence à la population active : il s'agit de ceux fournis par l'enquête annuelle sur l'emploi de l'INSEE. Mais, compte tenu des taux de sondage, ces données ne sont représentatives que pour de grandes unités et, en ce qui concerne l'espace, pour des zones plus larges que les régions de programme : les zones d'étude et d'aménagement du territoire (ZEAT).

Les indicateurs de taux de chômage régional utilisés dans les cartes précédentes (cartes VII, 1 à 8) sont les suivants :

- Ind. 1 : taux de chômage par région (décembre 1975 et 1976)
demande d'emploi en fin de mois rapportée à la population active salariée correspondante (DEFM/PAS)
- Ind. 2 : taux de chômage par ZEAT (en avril 1975 et mars 1976)
population disponible à la recherche d'un emploi rapportée à la population active correspondante (PDRE/PA)
- Ind. 3 : taux de chômage par ZEAT (en mars 1976)
population en chômage au sens du BIT rapportée à la population active correspondante (chômage BIT/PA)
- Ind. 4 : taux de chômage par région et département (novembre 1976)
demande d'emploi en fin de mois rapportée à la population active salariée et affiliée à l'UNEDIC (DEFM/PAS-UNEDIC)

Compte tenu du mode calcul de ces taux, quelques remarques s'imposent :

- A une même date, l'indicateur 4 montre un taux de chômage beaucoup plus fort que l'indicateur 1, lui-même plus élevé que les indicateurs 2 et 3. Cela résulte principalement de la taille variable de la population active de référence.
- Le choix de l'indicateur du nombre de chômeurs est important. Au niveau national, PDRE, DEFM et chômage au sens du BIT conduisent à des données

voisines. Mais, au niveau régional, de très nettes différences peuvent apparaître : il suffit de comparer les indicateurs 2 et 3 fournis par l'INSEE pour les ZEAT. Selon l'indicateur 2 (PDRE), le taux de chômage est plus élevé dans l'Ouest que dans le Centre-Est, dans le Sud-Ouest que dans le Nord ; avec l'indicateur 3 (chômage BIT), les comparaisons sont inversées.

- La population salariée (globale ou affiliée à l'UNEDIC) n'est pas représentative de la population active des régions. Une région à fort taux d'emploi non salarié peut voir son taux de chômage très surestimé s'il est mesuré par référence à la population salariée (c'est notamment le cas des régions agricoles, comme l'Ouest ou le Sud-Ouest) ; de même une région à fort taux d'emplois administratifs, si le chômage est rapporté à la population salariée affiliée à l'UNEDIC.

Toutes ces considérations montrent que les comparaisons de chômage entre les régions peuvent être profondément altérées selon l'indicateur adopté. La comparaison entre l'Ouest et le Nord est significative à cet égard puisque leur situation relative s'inverse selon les cas, comme le montre le tableau de taux de chômage suivant :

Indicateur	4	1	2	3
Date	30-9-1975	31-12-1975	3-1976	3-1976
Bretagne	9,4	6,7		
Ouest Pays de la Loire	8,4	7,2	6,4	5,9
Poitou-Charentes	9,2	6,6		
Nord	8,1	6,5	4,5	5,4
France	7,1	5,9	4,2	4,5

Bibliographie

Commissariat général du Plan

Rapport du comité de l'Emploi et du Travail. Préparation pour le VII^e Plan. Paris, La Documentation Française, 1976.

DESTEFANIS M. et VASSEUR A.-M.

Le fonctionnement d'un marché de travail local. Le bassin de main-d'œuvre d'Annecy, in *Cahiers du Centre d'études de l'emploi*, n° 5, 1974. Paris, Presses universitaires, 1974.

EYMARD-DUVERNAY Fr. et SALAIS R.

Une analyse des liens entre l'emploi et le chômage, in *Economie et statistique*, n° 69, juillet-août 1975.

GERME et MICHON Fr.

Le fonctionnement des marchés de l'emploi : éléments d'analyse, in *Economie et société*, t. IX, n° 11-12, 1975.

HANNOUN M. et TEMPLÉ Ph.

Les facteurs de création et de localisation des nouvelles unités de production, in *Economie et statistique*, n° 68, juin 1975.

MAGAUD J.

Vrais et faux salariés, in *Sociologie du travail*, n° 1, 1974.

MICHON Fr.

Chômeurs et chômage. Paris, Presses universitaires de France, 1975.

Du chômage de prospérité au chômage de crise, in *Prospectives*, n° 4, mars 1975.

PIORE

Notes for a theory of labor market stratification. *Working paper*, n° 96. Massachusetts Institute of Technology, 1972.

SALAIIS R.

La montée du chômage structurel en France depuis 1965, in *Problèmes économiques*, n° 1530, 6 juillet 1977.

Les déterminants structurels de l'emploi et du chômage, in *Une analyse des mécanismes de détermination du chômage*, in *Economie et statistique*, n° 93, octobre 1977.

THELÔT C.

Le fonctionnement du marché de l'emploi : l'exemple des pays de la Loire, in *Economie et statistique*, n° 69, juillet-août 1975.

Mobilité professionnelle plus forte entre 1965 et 1970 qu'entre 1959 et 1964, in *Economie et statistique*, n° 51, décembre 1973.

*
**

Enquêtes annuelles sur l'emploi de l'INSEE.

Données mensuelles ou trimestrielles sur le marché du travail du ministère du Travail.

DOSSIER VIII

La durée du travail

Les deux tableaux qui suivent montrent la rigidité de la durée du travail.

Le tableau sur la durée hebdomadaire du travail laisse bien apparaître une évolution durant ces vingt dernières années : réduction progressive et parallèle du temps de travail pour toutes les catégories de salariés. Si l'on prolongeait ce tableau jusqu'en 1975, cette tendance se maintiendrait pour parvenir à une durée moyenne de 42 heures pour l'ensemble des salariés.

L'écart entre les catégories demeure et les écarts d'un secteur à l'autre sont en moyenne le plus souvent inférieurs à deux heures. Seules les industries agro-alimentaires et les BTP font figure d'exception avec respectivement 43,3 et 45,5 heures (cf. le tableau sur la durée du travail par secteur).

Mais si l'on considère cette durée hebdomadaire sur une plus longue période (30 ou 40 ans), force est de constater la permanence plutôt que le changement. Nous nous acheminons lentement vers le retour à la légalité : la semaine de 40 heures.

Même stabilité dans la durée annuelle du travail (tableau VIII, 3). Jusqu'au milieu des années 60, cette stabilité est encore plus stricte que celle de la durée hebdomadaire. Ce phénomène s'explique ainsi : l'allongement de la durée des congés annuels a été compensé par l'augmentation de la durée hebdomadaire du travail. Depuis, tandis qu'on n'a pas enregistré de nouvel allongement notable des congés, l'abaissement de la durée hebdomadaire a provoqué l'abaissement de la durée annuelle.

La nature de cette évolution passée permet d'augurer ainsi de l'évolution à venir.

Il est probable que la durée hebdomadaire tendra à s'aligner, toutes catégories et tous secteurs confondus, sur 40 heures et cela, surtout au bénéfice du travail ouvrier, qui reste encore très en retard sur le travail du secteur tertiaire.

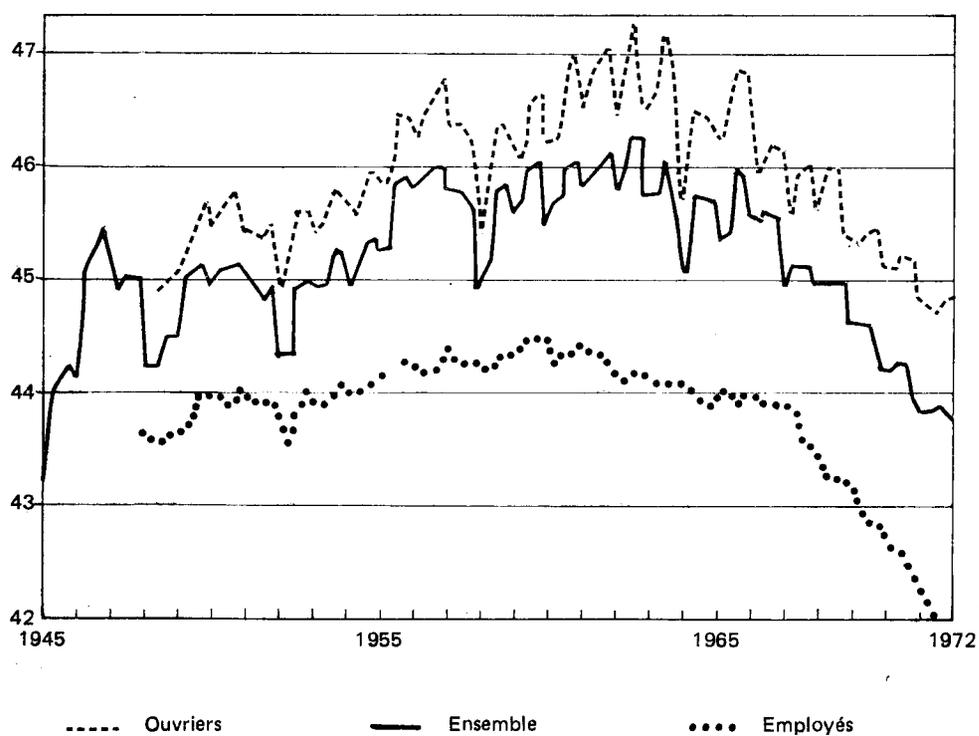
Cette évolution tendra autant à la poursuite d'un objectif social déjà ancien par les syndicats qu'à une situation de l'emploi tendue dans une croissance modérée. En dehors de certains travaux particulièrement pénibles, il est peu probable qu'à l'horizon d'une vingtaine d'années, la moyenne hebdomadaire descende franchement au-dessous des 40 heures. Tant au plus pourrait-il se faire que le temps de transport soit intégré dans le temps de travail.

La poursuite de cette tendance devrait permettre à la France de rejoindre les autres pays européens, tant pour la durée hebdomadaire (40 heures) que pour la durée annuelle (1 650 à 1 700 heures).

Tableau VIII, 1

Evolution de la durée hebdomadaire du travail

Heures



Source : Bulletins mensuels du ministère du Travail.

Tableau VIII, 2

La durée du travail

Secteur	1 ^{er} janvier	
	1965	1975
Industries agricoles alimentaires	47,0	43,3
Industries charbonnières	38,1	39,3
Eau, gaz, électricité	45,2	40,0
Raffinage et distribution de pétrole	45,9	40,1
Matériaux de construction et céramique	47,8	42,5
Verre	47,3	41,9
Extraction de minerai de fer et sidérurgie	47,9	41,9
Extraction de minerai et métallurgie des métaux non ferreux ..	47,7	42,2
Première transformation et travail des métaux	46,9	41,9
Industries mécaniques	46,6	41,9
Construction électrique et électronique	46,2	42,0
Industrie automobile	46,5	41,5
Construction navale et aéronautique	46,5	41,9
Chimie et caoutchouc	45,2	40,6
Textile	41,6	40,3
Industrie de l'habillement	40,7	40,5
Cuir	43,1	41,5
Bois	47,9	42,6
Industrie papetière	45,9	40,6
Industrie polygraphique, presse, édition	43,0	41,6
Industries diverses	44,9	41,4
Bâtiment et travaux publics	49,5	45,5
Transports	46,8	40,6
Télécommunications	45,0	42,5
Service du logement et autres services	44,0	41,3
Commerces	44,6	42,5
Banques et assurances	42,7	40,0
<i>Toutes activités</i>	<i>45,4</i>	<i>42,0</i>

Source : Economie et statistique, n° 74, 1976.

Tableau VIII, 3

Durée annuelle du travail

(Indice : base 100 en 1956)

Années	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Industrie	98,4	99,8	100,4	99,1	99,1	100,2	100,0	100	100,7	99,5
Bâtiment, travaux publics	97,5	97,9	98,3	98,3	98,7	100,2	100,2	100	100,4	100,2
Transports	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,5	101,1	100	100,2	100,2
Services et commerces	99,5	100,5	100,9	100,9	100,9	101,6	100,9	100	100,2	100,2
<i>Total</i>	<i>98,9</i>	<i>100,0</i>	<i>100,4</i>	<i>99,8</i>	<i>99,8</i>	<i>100,7</i>	<i>100,4</i>	<i>100</i>	<i>100,4</i>	<i>100,0</i>
Années	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1969	1972
Industrie	99,1	100,4	100,9	101,3	100,0	99,5	98,7	99,1		
Bâtiment, travaux publics	99,6	100,2	101,0	101,7	101,6	101,2	100,7	100,3		
Transports	100,2	100,4	100,6	100,2	98,3	98,3	98,3	98,3		
Services et commerces	100,5	100,9	101,2	101,4	101,0	101,1	101,0	100,9		
<i>Total</i>	<i>99,8</i>	<i>100,7</i>	<i>101,1</i>	<i>101,6</i>	<i>100,6</i>	<i>100,2</i>	<i>99,9</i>	<i>100,0</i>	<i>96,5</i>	<i>94,2</i>

Sources : — D'après Carré, Dubois, Malinvaud, La croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre.

— Office statistique des Communautés européennes.

DOSSIER IX

**L'organisation du travail
et ses formes nouvelles**

Une réflexion sur l'organisation du travail — qu'il soit industriel ou tertiaire — dans les sociétés capitalistes développées ne peut pas être indépendante d'une réévaluation des effets sociaux du progrès technologique et de la manière dont la science est incorporée aux divers procès de production sans que les travailleurs ne soient consultés (1).

On a souvent prétendu (2) que le développement de l'automatisation, par exemple, serait source indéfinie de progrès social, d'amélioration du niveau et de la qualité de la vie. On a cru que l'automatisation et l'intégration de connaissances scientifiques accrues dans les procès de production auraient pour effet de faire disparaître définitivement les tâches d'exécution et le « travail en miettes » des usines et des bureaux au profit du développement considérable des tâches nobles de conception et d'organisation d'un secteur tertiaire « idyllique ».

En réalité, il convient de parler plutôt de la prospective du travail parcellaire, du travail posté de nuit, et de la croissante aliénation au travail chez les gens déqualifiés, dessaisis de leur savoir-faire et gérés comme des marchandises, jusqu'aux limites de leur résistance physique.

Il est intéressant de rappeler que A. Comte, comme Marx plus tard, se montrait déjà dans la première moitié du XIX^e siècle très pessimiste sur l'évolution de la spécialisation des tâches industrielles, et sur les conditions de travail qui pourraient en découler. E. Durkheim, quant à lui, et selon G. Friedmann (3), aurait vraisemblablement trouvé « anormale » la division du travail qui s'est répandue, puisque, loin de faire naître une solidarité organique entre les différents partenaires, responsables de fonctions spécifiques, elle contribue à isoler les travailleurs les uns des autres, à les couper de leurs morceaux « d'œuvre » produits, à les priver d'une maîtrise réelle sur les procès de production, et à diffuser l'anomie sociale.

C'est à la même époque, à la fin du XIX^e siècle qu'étaient publiés les ouvrages de E. Durkheim sur la division du travail et de Taylor sur l'organisation scientifique du travail, qui posaient clairement la nécessité de la séparation hiérarchique entre tâches de conception et tâches d'exécution.

Par la suite, la technologie et « ses raisons » ont sans cesse prévalu sur la modification des rapports sociaux dans les usines et bureaux. Hiérarchisation et centralisation des décisions ont provoqué ces dernières années, notamment en France, des revendications ouvrières ou d'employés sur le sens du travail effectué et sur les conditions de ce travail.

Le débat contemporain sur la valorisation du travail manuel et sur les formes nouvelles d'organisation du travail manifeste une crise amorcée dès les années 60 aux Etats-Unis, à la fin des années 60 en France, qui a pour enjeu décisif le maintien du rapport salarial.

Les rapports de production capitalistes présentent un double caractère d'antagonisme et de coopération qui explique en partie l'équivoque des innovations concrètes en matière d'organisation du travail.

(1) Cf. l'ouvrage de la CFDT, *Les dégâts du progrès ?* Paris, Ed. du Seuil, 1977.

(2) Par exemple Jean FOURASTIE, *Civilisation de 1975*, Paris, PUF, 1953 ; *Le grand espoir du XX^e siècle*, NRF, 1949 ; *Les 40 000 heures*, Laffont-Gonthier, 1965 (sur la semaine de 30 heures de travail).

(3) Georges FRIEDMANN, *Le travail en miettes*, Gallimard, NRF, 1956 et 1963. Voir dans l'édition de 1968, pp. 136-146.

De plus, ces « innovations » demeurent marginales et expérimentales et ne permettent donc pas que l'on parle à leur sujet d'émergence de nouveaux rapports sociaux de production.

Les découvertes scientifiques et techniques (informatique, télécommunication, automation) appliquées à la production nécessitent de lourds investissements : les formes d'organisation du travail qui leur sont associées répondent à la fois à des exigences de rentabilité et de contrôle des travailleurs.

Le taylorisme et le fordisme n'appartiennent pourtant pas au passé. Il convient donc d'en analyser les principes et les applications actuelles.

1. Le taylorisme

Il se présente comme une lutte contre « la flânerie ouvrière » et vise à incorporer dans un principe mécanique les caractéristiques qualitatives du travail ouvrier.

Ce renversement du rapport de l'ouvrier à la machine se traduit par la parcellisation des tâches et l'instauration de *normes*. Principe de base du taylorisme, la division horizontale du travail modifie la structure des emplois dans une entreprise en définissant plusieurs fonctions individualisées : la programmation (bureau des méthodes, ingénieurs), le contrôle et la discipline (maîtrise), l'exécution (opérateurs).

La définition d'un travail abstrait, parcellisé et normé a pour conséquence l'organisation précise du *temps* (temps lié à la coordination des segments du procès de travail ; temps de pause et de reconstitution de la force de travail). Cette forme d'organisation du travail trouve un aboutissement dans *le travail en équipe* qui assure la continuité du travail et limite les pertes de temps (mise en route des machines).

« Ce mode d'organisation prend de l'importance avec l'augmentation de la taille des collectifs de travail mettant en mouvement un capital fixe de valeur très élevée, immobilisé dans des infrastructures productives très coûteuses » (4). L'impératif technique du travail en feu continu consiste à diminuer au maximum la porosité du travail (suppression des temps de mise en route des machines, accentuation des cadences) et à diminuer les risques d'obsolescence et de dévalorisation du capital fixe.

Le travail en équipe se généralise aux Etats-Unis et en Europe après la Seconde Guerre mondiale, et se traduit par la mobilisation d'une force de travail homogène et mobile, sans attache socio-culturelle ou périphérique : ruraux, immigrés.

Actuellement, un ouvrier sur cinq travaille en équipe dans l'industrie. En 1957, 10,3% des ouvriers sont soumis au travail posté ; en 1974, il s'agit de 21,9% des ouvriers. Il ne faut pas oublier que ce type d'organisation croît également dans le secteur des services : la santé (hôpitaux), la sécurité, les télécommunications, les transports.

Dans l'industrie, les branches des métaux, de la chimie et du papier-carton en particulier ont connu d'importantes modifications. Entre 1957 et 1974, le pourcentage des ouvriers touchés par le travail posté est passé respectivement de 28 à 77, de 22 à 57 et de 14,5 à 40%. Trois ouvriers sur quatre travaillent donc sous cette forme dans la branche des métaux. Dans les établissements de plus grande taille, la proportion s'élève très sensiblement : 43% des effectifs dans les unités de plus de 500 salariés.

(4) Michel AGLIETTA, *Régulation et crise du capitalisme*. Paris, Calmann-Lévy, 1976.

On distingue plusieurs formes de fonctionnement du travail en équipe :

— le travail en discontinu, où les procès de production s'arrêtent la nuit et les fins de semaine, et où deux équipes travaillent de jour entre 5 h 30 et 22 h. Ce type d'organisation s'étend le plus actuellement ;

— le travail en semi-continu, où le procès de production s'arrête seulement en fin de semaine et où trois équipes couvrent le jour et la nuit (3 × 8). Cette organisation concerne déjà 200 000 actifs ;

— le travail continu, où le procès de production ne s'arrête jamais, et où se succèdent quatre ou cinq équipes. Cela affecte surtout les industries du verre, des fibres synthétiques, la chimie et le pétrole.

Alors que l'Etat et les partenaires sociaux se préoccupent de plus en plus des effets les plus néfastes de l'organisation scientifique du travail sur les emplois industriels, le travail tertiaire voit nombre de ses tâches se déqualifier et se parcelliser et ses conditions se dégrader de sorte que la hiérarchie statutaire qui distinguait le tertiaire du secondaire et du primaire, les cols blancs des cols bleus, est en train de s'estomper.

En effet, progressivement, les activités tertiaires se sont mécanisées et taylorisées sur le modèle des activités industrielles, afin de dégager des gains de productivité, en rationalisant notamment le travail. Cette transformation s'est effectuée dans le mouvement de modernisation d'activités traditionnelles comme le petit commerce et, avec le développement de nouvelles techniques comme l'informatique ou les télécommunications, dans le tertiaire du secondaire ou le tertiaire pur moderne.

Il en résulte de profondes transformations du travail tertiaire selon un mécanisme de bipolarisation des tâches : les unes d'exécution, déqualifiées, répétitives et parcellisées, les autres de gestion ou de direction, à haute qualification, à large initiative et à forte responsabilité. Cette évolution récente tend à remettre en cause l'image sociale traditionnelle et valorisante du tertiaire. Les mouvements sociaux qui se sont déroulés dans ce secteur ces dernières années sont symptomatiques des décalages croissants qui s'opèrent entre l'évolution du contenu des emplois tertiaires et les représentations sociales qui en sont données, et traduisent la profonde mutation sociale des cols blancs.

2. Le fordisme

Il institue un dépassement du taylorisme par l'introduction de deux principes nouveaux :

— la mise en place de moyens de manutention qui permettent la production à la chaîne et qui fixent le travailleur à son poste ;

— une nouvelle forme de gestion de la force de travail : salaires à la journée, non plus aux pièces, développement de nouvelles normes sociales de consommation liées à une production de masse et institutionnalisation de la lutte économique par la négociation collective.

Le procès de travail caractéristique du fordisme est la chaîne de production semi-automatique (produits standardisés). Il témoigne de l'abaissement de la valeur unitaire des marchandises et donc d'une baisse de temps nécessaire à la reconstitution de la force de travail sociale.

Le fordisme accentue la mécanisation, accroît l'intensité et sépare plus rapidement le travail manuel et intellectuel.

Les limites de cette organisation sont nombreuses :

a) Compte tenu de la rigidité technique du système de machines mis en place dans la chaîne de production, toute recherche de gains de productivité supplémentaires suppose des investissements de plus en plus importants. Mais la plus-value ainsi dégagée ne peut se réaliser que par une très large extension des marchés, puisque la production à la chaîne libère des capacités de production considérables. Plusieurs « solutions » sont possibles dans le cadre d'une concurrence accrue sur les marchés de produits standardisés :

— la délocalisation (recherche d'une main-d'œuvre répondant aux normes exigibles) ;

— l'expérimentation de nouvelles formes de travail visant soit à améliorer la productivité sans investissement de capital (rotation des tâches), soit à modifier le produit ou son image (enrichissement des tâches ou groupes semi-autonomes) (bonneterie, habillement de luxe, Volvo, etc.).

b) L'intensification du travail produit des effets néfastes sur l'équilibre psychophysologique des travailleurs et a pour conséquences l'usure rapide de la force de travail (5).

Les manifestations de résistance ouvrière au fordisme mettent en cause directement le maintien de ce type d'organisation :

— par l'augmentation des coûts de production du fait de l'absentéisme, du sabotage, des défauts nécessitant un contrôle accru de la qualité et de la régularité de la production ;

— par la difficulté de recrutement dans certains secteurs.

c) La collectivisation du travail articulée à la définition individuelle des tâches et des normes de rendement rend difficile l'amélioration du rendement par le système des primes individuelles, dans la mesure où elle s'accompagne d'une dégradation des conditions de travail collectives.

Diverses solutions sont alors expérimentées, en particulier les mesures d'intéressement (Etats-Unis) et les contrats de productivité (Grande-Bretagne). Le « collective bargaining » n'a pas eu en France le succès attendu.

Aux Etats-Unis, cette stratégie syndicale s'est développée assez largement au moins jusqu'aux années 60, date à laquelle commencent à se manifester des réactions ouvrières contre certains plans d'intéressement.

3. L'automatisation

Son développement correspond à une recherche accrue de la plus-value par réduction d'une certaine porosité dans le temps d'utilisation des machines et de leur coordination. Le contrôle automatique de la production permet la constitution d'un système intégré de production où les opérations d'exécution et de contrôle réagissent les unes sur les autres en un même processus (feed-back). Le fondement du système est donc la capacité de construire des machines qui contrôlent leurs propres opérations. De la sorte, le travailleur n'intervient plus qu'à un niveau d'activité de surveillance et de contrôle. Il est dispensé de toute intervention manuelle dans les opérations d'approvisionnement, de mise en marche, de vérification, voire de réglage.

(5) L'ergonomie naît en 1946, en tant que discipline scientifique. Cf. Antoine LAVILLE, *L'ergonomie* (Que sais-je, PUF, 1976), et les travaux d'Alain WISNER (Laboratoire de Physiologie du Travail et Ergonomie).

L'automatisation fonctionne soit en discontinu pour les opérations mécaniques, soit en continu pour les transformations physico-chimiques, notamment dans la sidérurgie, la chimie, la pétrochimie et l'énergie. L'automatisation en discontinu voit se généraliser les machines-transfert pour la production de masse et les machines à commande numérique pour la production de pièces mécaniques en petite et moyenne série. La mise en place d'une machine-transfert (machine-outil reliée à un ordinateur central) est très coûteuse en capital fixe et centralise la production. Elle n'est efficace que si les volumes de production élevés peuvent être régulièrement atteints. L'introduction du contrôle numérique incorporé (mini-ordinateurs équipant chaque machine) a rendu possible l'extension du contrôle automatique de la production ; le temps de production est alors abaissé ainsi que le coût de préparation de la machine.

L'automatisation selon un processus continu transforme l'unité de production en un ensemble automatique intégré orienté vers la production de masse.

L'automatisation se traduit par l'accentuation de la déqualification, l'élimination de certains postes de travail, en particulier les préparateurs qualifiés, la suppression du salaire au rendement et la diminution de l'absentéisme (permutation aisée des ouvriers).

Cette polarisation des structures d'emploi pose le problème de la déqualification liée à l'amélioration apparente des conditions de travail. Les nouvelles formes d'organisation du travail doivent être analysées dans cette perspective.

4. Les nouvelles formes d'organisation du travail

Le taylorisme et le fordisme sont de plus en plus souvent remis en cause tant dans les conflits sociaux que sous la forme d'une résistance passive des travailleurs, comme le témoignent les taux d'absentéisme, de « turn over » et la baisse de qualité de la production. Pour tenter de répondre à ces tendances, de nouvelles formes d'organisation du travail se sont mises en place : rotation, élargissement et enrichissement des tâches et constitution d'équipes semi-autonomes. En fait, la rotation et l'élargissement des tâches représentent des prolongements du fordisme et du taylorisme et visent à pallier les déséquilibres des temps entre postes de travail et tâches. Cette meilleure correspondance entre nombre de tâches et nombre de postes est recherchée soit par la polyvalence des opérateurs permutant sur des postes de nature identique (il ne s'agit donc pas d'une qualification), soit par le rassemblement sur un poste de travail de tâches auparavant distinctes (6).

L'enrichissement des tâches individuellement, mais surtout en groupe semi-autonome représente une rupture plus évidente avec la segmentation et l'indifférenciation des tâches. Combinant la préparation, le réglage des machines, le contrôle et l'exécution, dans certains cas, la programmation du temps et du rythme de travail, le travail en groupe autonome semble recréer certains aspects du travail de métier (7).

La direction participative par objectifs (DPO) pratiquée notamment dans les activités tertiaires procède de la même forme d'organisation que les groupes semi-autonomes.

De nombreuses études sociologiques ont d'ailleurs mis en évidence l'apparition d'attitudes et de comportements nouveaux chez les travailleurs « autonomisés » : responsabilité, attachement au lieu de travail, intériorisation des normes disci-

(6) Voir les définitions en annexe B.

(7) BERNOUX et RUFFIER, Les groupes semi-autonomes de production, *Sociologie du travail*, n° 4, 1974.

plinaires (exclusion des éléments non productifs), augmentation de la satisfaction individuelle (8). Ces expériences doivent néanmoins être jugées avec prudence : d'essence parfois explicitement anti-syndicale, elles modifient les réseaux de communication dans l'entreprise ; elles peuvent dans certains cas traduire une crise de la représentation syndicale, sans modifier la conscience et la combativité ouvrières ; dans d'autres, elles sanctionnent la faiblesse de l'organisation ouvrière en segmentant les travailleurs en groupes compétitifs ou isolés les uns des autres (9). D'autre part, dans le cadre d'une production automatisée, les tâches de préparation et de réglage sont dépouillés de tout contenu qualitatif.

La suppression des catégories d'ouvriers qualifiés est alors possible, la surveillance et la manipulation des machines pouvant être confiés aux opérateurs dans la mesure où le déroulement de la fabrication échappe à leur capacité d'attention.

On a incorporé à la machine les fonctions qui justifiaient la qualification de certains ouvriers ; « l'enrichissement des tâches » ne constitue donc pas une réappropriation par les travailleurs d'exécution d'opération dites « nobles ». L'extériorité de ces fonctions rendue évidente par leur individualisation (contremaître, ouvrier d'entretien ou technicien) se marquait par des différences de classification, de salaires, de pouvoir hiérarchique.

La constitution de groupes semi-autonomes permet d'alléger la pyramide hiérarchique de transmission des ordres tout en maintenant la division horizontale du travail.

En l'état actuel des investigations, il est difficile de poser les bases d'une prospective de l'organisation du travail en France.

J. Ruffier, s'appuyant sur une enquête régionale portant sur 70 usines de plus de 50 salariés (total de l'échantillon = 20 000 ouvriers), pose trois tendances d'évolution (10) :

— *la montée du taylorisme* dans les branches dominées par des méthodes d'organisation artisanales et peu capitalistiques : BTP, bois et ameublement, dans une moindre mesure, mécanique.

L'origine de la taylorisation varie dans ces trois secteurs (développement de l'automation et de la mécanisation ; généralisation de la production en série, instauration du salaire au rendement).

L'auteur attire l'attention à ce sujet sur le fait « qu'au moment où quelques ouvriers quittent partiellement le taylorisme, un nombre plus grand passe d'une organisation souple mais archaïsante à la condition d'OS » ;

— *le maintien de l'organisation scientifique du travail (OST)* très largement majoritaire dans toutes les branches. Certains signes d'inquiétude de la part des entrepreneurs se traduisent parfois par des réformes minimes : suppression du salaire au rendement, rotation des tâches, polyvalence, politique de circulation d'information ;

— *le recul du taylorisme* surtout sensible dans les secteurs très particuliers où la qualité du produit est un élément important de la réalisation : bonneterie de luxe. Certaines expériences sont aussi implantées à l'issue d'une négociation avec les syndicats et manifestent donc une crise des rapports sociaux dans l'entreprise.

Ces innovations nécessitant le plus souvent de forts investissements, ne peuvent être introduites que dans des entreprises dynamiques soit par négociation avec les syndicats (Renault), soit dans le cas d'entreprises familiales par la mise en place d'une politique de personnel très élaborée. L'ensemble de ces innovations concernent surtout des entreprises déjà fortement taylorisées.

(8) BERNOUX et RUFFIER, *op. cit.*

(9) Annie BORZEIX et Daniel CHAVE, *Réorganisation du travail et dynamique des conflits*. Laboratoire de sociologie du travail et des relations professionnelles. Conservatoire des Arts et Métiers, 1975.

(10) J. RUFFIER, « Les nouvelles formes d'organisation du travail dans l'industrie française », dans *L'organisation du travail et ses formes nouvelles*, vol. 10, novembre 1976 (Bibliothèque du Centre d'études et de recherches sur les qualifications).

Si l'on considère que l'organisation du travail a pour objectif essentiel le maintien ou l'accroissement de la plus-value, on ne peut envisager leur extension comme nécessaire. D'autres solutions peuvent être choisies :

- la délocalisation et l'appel à une main-d'œuvre « taylorisable »,
- l'accentuation de l'intensité du travail sans investissement,
- la coexistence de formes d'organisation du travail hétérogènes rendue possible par le développement de l'automation et des moyens informatiques de communication.

On peut alors concevoir une décentralisation géographique plus souple permettant l'éclatement des grosses unités de production et la centralisation des opérations de programmation et de gestion.

ANNEXE A

Données statistiques sur les formes d'organisation du travail

1. Le travail à la chaîne en France

D'après l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre du ministère du Travail en avril 1974, ce type d'organisation concerne :

- 6 % des ouvriers,
- 9 % des ouvriers dans les industries de transformation,
- 24 % des ouvriers dans l'industrie de la chaussure et de l'habillement,
- 22,5 % des ouvriers dans la fabrication de produits pharmaceutiques,

51 % des ouvriers à la chaîne sont des femmes (40 % de la population active ouvrière sont des femmes).

Tableau IX, 1

Industries et établissements utilisant le travail à la chaîne

(en %)

Activité économique	Proportion d'établissements utilisant le travail à la chaîne	Proportion d'ouvriers travaillant à la chaîne	Proportion d'ouvriers à la chaîne dans les seuls établissements où ce mode de travail existe
Pétrole	17,4	5,7	26,5
Production et première transformation des métaux	4,6	0,7	20,1
Industrie des produits minéraux non métalliques	7,3	7,0	26,4
dont :			
Industrie du verre	9,8	9,4	22,2
Industrie chimique	12,4	11,0	41,6
dont :			
Fabrication de produits pharmaceutiques	31,5	22,5	36,2
Fabrication d'ouvrages en métaux	4,0	4,6	30,4
Construction de machines et de matériel mécanique	3,5	3,3	21,4
Construction électrique et électronique ..	9,3	13,8	49,5
Construction d'automobiles et de pièces détachées	12,2	24,6	82,9
Construction d'autres matériels de transport	6,6	2,3	16,6
Fabrication d'instruments de précision, d'optique et similaires	5,5	9,5	29,8
Industries des produits alimentaires, des boissons et du tabac	16,9	13,8	39,5
Industrie textile	2,0	1,7	50,9
Industrie du cuir	4,2	9,9	77,4
Industrie des chaussures et de l'habillement	15,4	24,1	67,6
dont :			
Industrie des chaussures	30,6	34,0	58,0
Industrie de l'habillement (sauf fourrure et peaux)	13,8	22,0	74,4
Industrie du bois et du meuble en bois	5,3	4,6	43,7
Industrie du papier et fabrication d'articles en papier	3,7	2,3	26,1
Imprimerie et édition	1,6	1,5	25,8
Industrie du caoutchouc	9,3	4,1	6,6
Transformation des matières plastiques ..	4,6	5,9	45,8
Autres industries manufacturières	2,5	4,0	30,9
Commerce en gros	6,5	7,0	39,2
Commerce de détail	1,0	1,6	—
Industries de transformation (non compris bâtiment)	7,4	9,1	44,7
dont :			
Industries transformatrices des métaux ..	5,3	10,5	49,0
Commerces	3,6	3,9	29,1
Ensemble des activités	4,3	6,3	43,4

Source : Enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre du ministère du Travail, avril 1974.

2. Le travail en équipe en France

Tableau IX, 2

Evolution du travail en équipe dans les industries de transformation

(en %)

	1959	1963	1970	1974
Proportion des établissements ayant organisé un travail en équipes successives	14,4	16,8	17,8	18,8
Proportion des ouvriers travaillant en équipes successives	17,8	23,0	25,5	31,3

Source : Enquêtes trimestrielles du ministère du Travail.

Tableau IX, 3

Travail en équipe selon la taille des établissements dans les industries de transformation en 1974

Etablissement	de 10 à 49 salariés	de 50 à 199 salariés	de 200 à 499 salariés	de 500 et + salariés	Ensemble
Proportion des ouvriers travaillant en équipes successives	8,6	18,2	33,7	48,9	31,3

Source : Enquêtes trimestrielles du ministère du Travail.

Tableau IX, 4

Evolution du travail en équipe dans quelques branches

Branche	1957	1959	1963	1970	1974
Production des métaux	28,0	54,6	64,0	88,6	77,2
Première transformation des métaux	14,7	17,3	21,1	24,6	29,7
Mécanique générale	9,9	8,2	13,5	15,3	17,6
Construction de machines	7,7	14,7	20,4	29,1	39,3
Construction électrique	8,6	9,4	11,2	15,9	21,6
Industrie textile	34,0	37,4	44,6	47,0	50,2
Mat. de construction - Verre	15,3	19,9	25,5	31,2	38,4
Chimie - Caoutchouc	14,5	26,4	35,4	?	40,2
I.A.A.	10,5	11,1	15,0	17,2	21,6
Papier - Carton	22,2	28,3	30,8	45,4	52,6
Industrie polygraphique	7,8	15,9	24,5	26,1	33,8
Industries de transformation (n.c. bâtiment) ..	14,3	20,1	25,0	25,5	31,3
Toutes activités	10,3	14,2	18,7	16,0	21,9

Source : Ministère du Travail. Division de la Statistique et des Etudes.

Tableau IX, 5

Répartition des ouvriers travaillant en équipes dans les principales branches de l'Industrie selon qu'ils travaillent en deux, trois ou quatre équipes et plus, et selon qu'ils travaillent en équipes fixes ou alternantes

(en %)

Activité	2 équipes	3 équipes	4 équipes et plus	Ensemble	Equipes fixes	Equipes alternantes
Pétrole	15,6	47,9	36,5	100,0	18,0	82,0
Extraction de minerais divers ..	29,1	65,2	5,7	100,0	4,0	96,0
Production et première transformation des métaux	34,6	33,0	32,4	100,0	7,0	93,0
Industrie des produits minéraux non métalliques	41,0	27,3	31,7	100,0	6,9	93,1
dont : Industrie du verre	22,1	20,4	57,4	100,0	3,6	96,4
Industrie chimique	25,1	32,5	42,3	100,0	13,8	86,2
Fabrication d'ouvrages en métaux	83,4	15,4	1,1	100,0	13,3	86,7
Construction de machines et de matériel mécanique	93,6	5,2	1,2	100,0	16,3	83,7
Construction électrique et électronique	75,4	22,9	1,7	100,0	26,4	73,6
Construction d'automobiles et de pièces détachées	92,1	7,7	0,2	100,0	6,5	93,5
Construction d'autres matériels de transport	88,8	11,0	0,2	100,0	28,7	71,3
Fabrication d'instruments de précision, d'optique et similaires	52,5	47,5	—	100,0	20,8	79,1
Industries de produits alimentaires, des boissons et du tabac	65,0	31,9	3,1	100,0	21,5	78,5
Industrie textile	51,5	43,7	4,8	100,0	37,7	62,5
dont : Production de fibres artificielles et synthétiques ..	24,6	15,4	59,9	100,0	0,4	99,6
Industrie du cuir	80,8	16,0	3,1	100,0	28,4	71,6
Industrie des chaussures et de l'habillement	68,4	31,1	0,5	100,0	27,2	72,8
Industrie du bois et du meuble en bois	76,8	19,9	3,3	100,0	39,7	60,3
Industrie du papier et fabrication d'articles en papier	48,1	29,3	22,6	100,0	23,7	76,3
Imprimerie et édition	58,6	28,7	12,6	100,0	30,0	70,0
Industrie du caoutchouc	30,7	69,0	0,3	100,0	5,8	94,2
Transformation des matières plastiques	53,2	39,7	7,0	100,0	27,3	72,6
Autres industries manufacturières	83,8	15,5	0,6	100,0	22,9	77,1
Industries de transformation (non compris le bâtiment)	60,9	27,5	11,7	100,0	18,0	82,0
dont : Industries transformatrices des métaux	86,9	12,3	0,7	100,0	13,5	86,5

Source : Enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre du ministère du Travail, avril 1974.

3. Evolution des modes de rémunération considérés comme élément de l'organisation du travail

(rendement individuel/rendement collectif, intensification du travail par le système des primes)

Tableau IX, 6

Répartition des ouvriers selon leur mode de rémunération

Activité économique	Répartition (en %) en décembre 1971				Répartition (en %) en décembre 1969			
	Ouvriers mensualisés	Ouvriers non mensualisés			Ouvriers mensualisés	Ouvriers non mensualisés		
		payés uniquement à l'heure	payés à l'heure + primes rendement	payés au rendement		payés uniquement à l'heure	payés à l'heure + primes rendement	payés au rendement
Pétrole, carburants liquides	83,0	8,4	0,7	2,9	94,2	3,2	2,6	—
Extraction de minerais divers					40,0	32,2	12,4	15,4
<i>Industrie de transformation (non compris bâtiment et T.P.)</i>								
Production des métaux	1,3	37,2	12,3	49,2	87,2	5,7	1,5	5,6
Première transformation des métaux	3,0	51,5	13,1	32,4	57,8	23,0	6,6	12,6
Mécanique générale	5,7	51,0	14,2	29,1	53,8	26,2	7,2	12,6
Construction de machines	11,8	54,9	10,9	22,4	53,3	30,3	6,3	10,1
Construction électrique	10,2	50,4	14,4	25,0	60,3	22,7	7,1	9,9
Verre, céramique, matériaux construction	5,6	48,5	19,0	26,9	53,6	27,7	7,0	11,7
Industrie chimique, caoutchouc, tabac	13,5	55,5	11,9	19,1	75,3	16,9	3,1	4,7
Industrie textile	2,1	46,5	13,0	38,4	14,0	44,0	12,1	29,4
Habillement et travail des étoffes	4,6	49,6	18,4	27,4	10,0	43,6	16,6	29,8
Cuirs et peaux	1,9	43,2	15,2	39,7	18,0	33,3	11,4	37,3
Industries agricoles et alimentaires	14,3	70,0	9,0	6,7	50,1	42,8	4,9	2,2
Industrie du bois et de l'ameublement	4,1	65,6	15,5	14,8	36,4	41,4	9,7	12,5
Papier-carton	3,7	62,3	20,5	13,5	51,3	31,9	9,9	6,9
Industrie polygraphique	15,7	66,3	10,9	7,1	21,5	67,3	6,4	4,8
Industries diverses	3,3	59,4	14,4	22,9	37,4	38,9	11,7	12,0
Ensemble des industries de transformation	6,9	53,3	13,6	26,2	47,3	31,8	7,8	13,1
<i>Bâtiment et travaux publics</i>	4,0	77,5	10,9	7,6	80,3	14,1	2,6	3,0
<i>Ensemble des activités</i>	10,8	57,6	12,1	19,7	53,1	31,8	6,3	8,8

Source : Liaisons sociales. Documents, n° 68/74 du 29 août 1974.

Tableau IX, 7

Proportion d'ouvriers payés au rendement ou à la pièce pour quelques activités

Code NACE	Activité économique	Parmi l'ensemble des ouvriers		Parmi les ouvriers semi-qualifiés	
		Des deux sexes	Femmes	Hommes	Femmes
	<i>Ensemble des activités</i>	14,6	24,0	15,4	28,4
	dont :				
2110	Extraction de minerai de fer	17,8	5,8	30,6	—
2240	Production et première transformation de métaux non ferreux	18,4	23,2	29,9	19,0
2329	Extraction d'autres minéraux	20,4	0,6	15,8	—
2480	Céramique	21,3	28,1	23,5	28,5
2600	Fibres artificielles	44,0	47,6	41,1	46,8
3110	Fonderie	32,0	29,7	40,4	39,8
3210	Machines agricoles	27,6	19,5	46,1	33,5
3220	Machines-outils	20,4	10,2	20,1	16,3
3200	Autres machines mécaniques	17,4	27,5	20,4	35,1
3400	Construction électrique	20,7	28,6	21,9	31,9
3510	Construction automobile	24,6	40,4	20,0	31,7
3500	Pièces détachées auto	19,5	30,2	20,6	30,5
3640	Construction d'aéronefs	43,7	27,5	46,6	28,8
3600	Autres matériels de transport	40,6	37,5	44,7	42,6
3700	Instruments de précision	18,0	24,2	18,9	27,3
4310	Industrie lainière	24,7	31,7	25,3	37,6
4320	Industrie cotonnière	38,2	48,8	32,6	56,2
4360	Bonneterie	40,8	45,2	31,1	50,5
4300	Autres industries textiles	15,5	18,7	14,7	20,2
4410	Tanneries et annexes	20,3	18,8	24,9	18,0
4519	Industrie de la chaussure	46,0	48,9	41,2	48,6
45??	Habillement	30,6	32,1	14,5	37,9
4500	Autres industries vestimentaires	19,5	25,0	15,4	29,9
4810	Industrie du caoutchouc	15,7	18,7	28,0	25,8

Source : OSCE, Enquête d'octobre 1972.

Les nouvelles formes d'organisation du travail

1. Définitions

La rotation des postes consiste à interchanger les opérateurs des différents postes (de même nature) de manière à rompre la monotonie. Bien qu'elle ne constitue pas en soi une amélioration de la qualification, la rotation suppose une égalisation des qualifications.

La rotation des opérateurs est soit laissée à l'initiative de la maîtrise, soit fixée par le planning.

La polyvalence des opérateurs nécessite un temps plus ou moins long de formation.

Les usines Volvo (Lundby et Torslanda), l'usine Saab-Scania (montage), l'usine Renault (ateliers), l'usine Daimler-Benz et l'usine Ford appliquent cette forme d'organisation du travail.

L'élargissement des tâches peut se développer à partir de la rotation, sur des postes de nature différente.

L'élargissement ne remet pas en cause le découpage du travail mais fait varier le rapport « nombre de postes/nombre de tâches » (sans que jamais ce rapport soit égal à 1).

Certaines formes d'élargissement comportent, outre les tâches d'exécution, des tâches de réparation, d'entretien et de contrôle.

De fait, l'incursion dans le domaine de la réparation, de l'entretien et du contrôle différencie plutôt l'élargissement de l'enrichissement des tâches.

L'enrichissement des tâches porte atteinte selon certains à l'organisation taylorienne du travail par fonctions différentes, dans la mesure où est développée l'autonomie individuelle dans des limites pourtant très strictes : volume et qualité de la production, extension de l'automatisation du procès de travail, etc.

Les *groupes semi-autonomes* (GSA) constituent la forme collective d'enrichissement : un ensemble de travailleurs sans responsable hiérarchique organise le travail qui lui est fixé et le répartit librement entre ses membres. Les GSA supposent :

- une plus grande indépendance de l'ouvrier par rapport à son travail,
- une transformation du rôle disciplinaire de la maîtrise,
- un rapport différent du travailleur à son produit.

Le passage d'une contrainte individuelle d'obéissance à une contrainte collective de production modifie les rapports traditionnels de l'entreprise, en particulier en allégeant la pyramide hiérarchique et en doublant les réseaux d'organisation syndicale.

On trouve cette forme d'organisation chez Volvo (Kalmar), Renault (Choisy-le-Roi), Fiat..., dans l'industrie électronique.

2. Quelques chiffres

a) Le fichier établi par le CEREQ pour la France indique 7 500 postes ouvriers « enrichis », dont 50 % en GSA et 34 entreprises concernées par les nouvelles formes d'organisation du travail.

Le fichier établi par le CEREQ pour la France indique 7 500 postes ouvriers « enrichis », dont 50 % en GSA et 34 entreprises concernées.

Sur la base d'une enquête régionale, le CEREQ établit une fourchette de 10 000 à 35 000 ouvriers touchés par ces expériences en France.

b) D'après l'enquête de la revue Expansion, citée dans « Contributions à une prospective du travail », portant sur un échantillon de 50 sociétés françaises totalisant 2 millions de salariés,

- 23 ont déclaré n'avoir tenté aucune expérience de ce genre,
- 11 ont déclaré avoir lancé des expériences, mais n'ont donné aucune indication chiffrée,
- 13 ont cité des pourcentages ; l'expérience a touché :
 - dans 7 entreprises, moins de 10 % du personnel ouvrier ;
 - dans 4 entreprises, 10 à 15 % du personnel ouvrier ;
 - dans 1 entreprise, 30 % du personnel ouvrier ;
 - dans 1 entreprise, 38 % du personnel ouvrier.

Evolution de la qualification de la force du travail

Tableau IX, 8

Répartition des hommes actifs de tous âges de chaque CSP
selon le diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu 1962-1968

	Sans diplôme		CEP		BEPC		Baccal.		Supérieur	
	1962	1968	1962	1968	1962	1968	1962	1968	1962	1968
0. AGRICULTEURS EXPLOITANTS	63,7	56,0	34,7	41,3	0,9	1,6	0,5	0,7	0,2	0,4
1. SALARIES AGRICOLES	79,4	76,4	19,8	22,0	0,5	1,0	0,2	0,4	0,1	0,1
— 21 Industriels	37,6	23,9	39,7	51,7	8,5	10,8	6,7	6,1	7,5	7,5
— 22 Artisans	51,1	39,0	44,6	54,4	2,8	4,1	1,0	1,5	0,5	1,0
— 23 Patrons pêcheurs	62,4	56,1	35,6	40,9	1,3	2,3	0,1	0,6	0,6	0,1
— 26 Gros commerçants	37,6	25,0	40,4	49,7	9,0	12,1	7,3	8,0	5,7	5,2
— 27 Petits commerçants	49,3	36,4	42,7	52,7	4,7	6,7	2,4	2,8	0,9	1,4
2. PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	48,5	35,8	43,0	52,9	4,5	6,4	2,5	3,0	1,5	1,9
— 30 Professions libérales	12,4	6,0	7,7	5,8	4,5	5,1	10,3	6,3	65,1	76,8
— 32 Professeurs et assimilés ...	8,2	14,6	6,9	5,3	2,7	2,9	10,8	8,1	71,4	69,1
— 33 Ingénieurs	10,6	6,1	13,3	13,7	7,3	8,2	9,0	8,0	59,8	63,9
— 34 Cadres ad. supérieurs	17,1	10,4	23,0	25,7	15,5	17,5	18,9	17,2	25,5	29,2
3. PROF. LIB. ET CAD. SUP.	13,9	9,4	16,6	17,2	10,6	11,5	14,5	12,3	44,4	19,6
— 41 Instituteurs et assimilés	9,2	12,3	11,3	14,2	10,0	10,1	55,0	45,9	14,5	17,5
— 42 Services médicaux et sociaux	19,0	16,1	47,5	44,8	9,7	15,0	7,7	9,7	6,1	14,4
— 43 Techniciens	20,4	13,4	53,6	56,1	16,3	19,0	7,0	8,0	2,7	3,5
— 44 Cadres ad. moyens	21,5	12,9	41,5	44,6	20,1	23,2	11,6	12,3	5,3	7,0
4. CADRES MOYENS	19,2	13,0	40,9	43,8	16,9	19,0	17,1	16,5	5,9	7,7
— 51 Employés de bureau	36,6	25,6	47,8	53,9	11,5	15,4	2,9	3,6	1,2	1,5
— 52 Employés de commerce	40,7	30,8	47,9	54,7	6,5	9,0	3,6	3,9	1,3	1,6
5. EMPLOYÉS	37,4	26,7	47,9	54,1	10,4	14,0	3,1	3,7	1,2	1,5
— 60 Contremaîtres	37,3	27,5	54,5	62,7	6,0	7,3	1,7	1,8	0,5	0,7
— 61 Ouvriers qualifiés	52,2	41,9	45,1	54,4	2,1	3,0	0,5	0,5	0,1	0,2
— 63 Ouvriers spécialisés	66,2	57,3	32,5	40,6	1,0	1,7	0,2	0,3	0,1	0,1
— 65 Mineurs	74,4	66,9	24,4	31,7	1,0	1,1	0,2	0,2	—	0,1
— 66 Marins et pêcheurs	57,8	47,5	39,3	48,7	2,3	3,2	0,4	0,4	0,2	0,2
— 67 Apprentis ouvriers	48,0	43,9	50,6	54,3	1,3	1,8	0,1	—	—	—
— 68 Manœuvres	82,5	77,3	17,0	21,5	0,4	0,9	0,1	0,2	—	0,1
6. OUVRIERS	62,3	53,5	35,7	43,6	1,6	2,3	0,3	0,4	0,1	0,2
— 70 Gens de maison		58,5		36,7		2,6		1,6		0,5
— 71 Femmes de ménage										
— 72 Autres personnes de service		45,0		47,4		5,7		1,4		0,5
7. PERSONNEL DE SERVICE	60,2	46,0	35,1	46,6	3,1	5,5	1,1	1,4	0,5	0,5
— 80 Artistes		32,2		32,4		14,2		11,6		9,6
— 81 Clergé		20,1		12,9		5,0		32,5		29,5
— 82 Armée, Police		16,6		64,0		14,7		3,7		1,0
8. AUTRES CATEGORIES	30,3	18,3	50,1	55,1	8,8	13,5	6,9	7,9	3,9	5,2
Ensemble des catégories	53,2	43,0	36,3	43,2	4,3	6,7	3,0	3,4	3,2	4,3

Source : INSEE, Recensements 1962 et 1968.

Tableau IX, 9

Répartition des femmes actives de tous âges de chaque CSP
selon le diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu 1962-1968

Catégorie socio-professionnelle	Sans diplôme		CEP		BEPC		Baccal.		Supérieur	
	1962	1968	1962	1968	1962	1968	1962	1968	1962	1968
O. AGRICULTEURS EXPLOITANTS	63,6	55,9	35,3	42,1	0,9	1,6	0,2	0,3	—	0,1
1. SALARIES AGRICOLES	78,2	73,8	21,2	24,4	0,4	1,1	0,2	0,5	—	0,2
— 21 Industriels	38,0	21,7	39,0	52,4	15,2	20,0	6,7	4,5	1,1	1,4
— 22 Artisans	49,7	35,9	43,4	52,5	5,1	8,6	1,4	2,1	0,4	0,9
— 23 Patrons pêcheurs	62,4	61,6	35,6	37,4	2,0	1,0	—	—	—	—
— 26 Gros commerçants	41,8	27,5	41,9	49,9	11,8	16,9	3,5	4,4	1,0	1,3
— 27 Petits commerçants	50,9	35,9	42,6	53,9	5,4	8,4	1,0	1,4	0,1	0,4
2. PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	50,0	35,0	42,6	53,2	5,9	9,4	1,3	1,9	0,2	0,5
— 30 Professions libérales	12,4	8,0	7,1	7,6	7,7	9,1	10,0	9,6	62,8	65,7
— 32 Professeurs et assimilés	8,8	13,2	3,7	2,9	4,2	3,7	15,3	10,6	68,0	69,6
— 33 Ingénieurs	12,2	7,7	9,3	8,8	8,9	10,9	5,2	10,6	64,4	62,0
— 34 Cadres ad. supérieurs	22,5	13,4	21,4	25,1	23,5	29,0	16,0	14,3	16,6	18,2
3. PROF. LIB. ET CAD. SUP.	14,5	12,3	10,8	10,7	11,9	12,6	14,2	11,6	48,6	52,8
— 41 Instituteurs et assimilés	8,9	8,0	6,1	6,2	15,7	14,7	60,0	57,2	9,3	13,9
— 42 Services médicaux et sociaux	26,4	16,0	29,2	30,5	25,5	31,7	14,8	13,8	4,1	8,0
— 43 Techniciens	28,8	17,9	38,0	36,8	21,3	29,9	8,6	10,9	3,3	4,5
— 44 Cadres ad. moyens	18,8	9,8	34,1	36,7	32,9	37,0	10,9	12,8	3,3	3,7
4. CADRES MOYENS	16,0	11,7	20,6	22,4	23,2	25,9	34,0	32,0	6,2	8,0
— 51 Employés de bureau	27,0	14,7	47,5	54,0	22,2	27,0	2,8	3,6	0,5	0,7
— 52 Employés de commerce	41,7	28,8	52,6	63,7	4,7	6,2	0,8	1,1	0,2	0,2
5. EMPLOYES	30,0	17,7	48,5	55,9	18,6	22,9	2,4	3,1	0,5	0,4
— 60 Contremaîtres	46,1	27,7	43,5	53,9	7,1	13,7	2,3	3,0	1,0	1,7
— 61 Ouvriers qualifiés	55,9	44,4	40,6	49,9	2,4	3,9	0,8	1,2	0,3	0,6
— 63 Ouvriers spécialisés	66,7	55,0	32,3	42,8	0,8	1,8	0,2	0,3	—	0,1
— 65 Mineurs	83,6	—	16,4	—	—	—	—	—	—	—
— 66 Marins et pêcheurs	63,6	—	36,4	—	—	—	—	—	—	—
— 67 Apprentis ouvriers	55,4	45,5	43,2	52,1	1,3	2,2	0,1	0,1	—	0,1
— 68 Manœuvres	72,3	62,4	27,0	35,4	0,6	1,7	0,1	0,4	—	0,1
6. OUVRIERS	64,7	53,8	33,6	42,9	1,3	2,5	0,3	0,6	0,1	0,2
— 70 Gens de maison	—	58,5	—	39,3	—	2,0	—	0,2	—	—
— 71 Femmes de ménage	—	71,0	—	28,2	—	0,7	—	0,1	—	—
— 72 Autres person. de service ..	—	43,6	—	48,8	—	5,9	—	1,3	—	0,4
7. PERSONNEL DE SERVICE	66,7	54,7	30,9	40,9	1,9	3,5	0,4	0,7	0,1	0,2
— 80 Artistes	—	30,5	—	27,4	—	21,6	—	12,7	—	7,8
— 81 Clergé	—	45,6	—	30,5	—	14,4	—	6,0	—	3,5
— 82 Armée, Police	—	21,2	—	42,1	—	29,6	—	5,8	—	1,3
8. AUTRES CATEGORIES	48,2	41,3	25,2	30,8	16,1	16,7	7,4	7,1	3,1	4,1
Ensemble	50,3	36,9	35,8	43,4	7,9	11,6	4,3	5,8	1,7	2,8

Source : INSEE, Recensements 1962 et 1968.

Tableau IX, 10

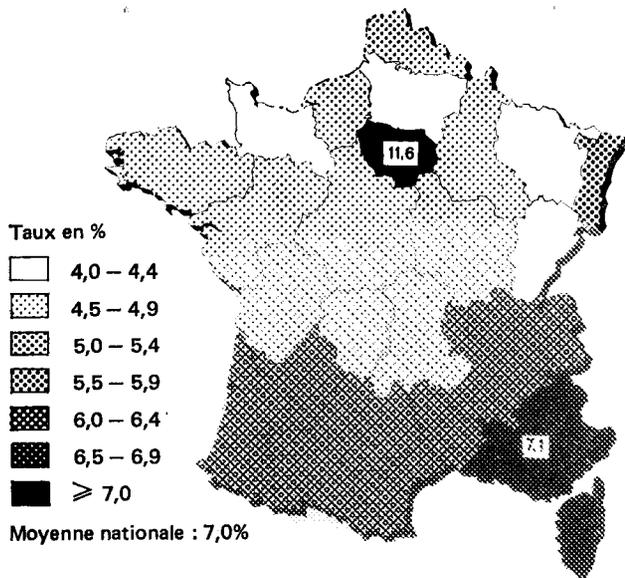
Evolution de la répartition socio-professionnelle de la population active, entre 1954 et 1968

Catégorie socio-professionnelle	Effectifs			Pourcentage		
	1954	1962	1968	1954	1962	1968
0. AGRICULTEURS EXPLOITANTS	3 966 015	3 044 670	2 464 156	20,6	15,8	12,1
1. SALARIES AGRICOLES	1 161 356	826 090	584 212	6,0	4,3	2,9
— 21 Industriels	91 067	80 660	80 720	0,5	0,4	0,4
— 22 Artisans	757 080	637 097	619 808	3,9	3,3	3,0
— 23 Patrons pêcheurs	18 047	19 312	18 380	0,1	0,1	0,1
— 26 Gros commerçants	181 717	172 833	210 344	0,9	0,9	1,0
— 27 Petits commerçants	1 252 505	1 133 965	1 026 216	6,5	5,9	5,0
2. PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCÉ	2 301 416	2 044 667	1 955 473	11,9	10,6	9,6
— 30 Professions libérales	120 341	125 057	140 572	0,6	0,6	0,7
— 32 Professeurs et assimilés	80 380	125 126	213 420	0,4	0,6	1,0
— 33 Ingénieurs	114 820	138 061	186 184	0,6	0,7	0,9
— 34 Cadres ad. supérieurs	258 178	377 694	454 540	1,3	2,0	2,2
3. PROF. LIB. ET CAD. SUP.	573 719	765 938	994 716	3,0	4,0	4,9
— 41 Instituteurs et assimilés	283 880	421 189	562 096	1,5	2,2	2,7
— 42 Services médicaux et sociaux ..	100 920	110 101	172 748	0,5	0,6	0,8
— 43 Techniciens	243 620	343 986	530 716	1,3	1,8	2,6
— 44 Cad. ad. moyens	484 123	626 011	740 172	2,5	3,2	3,6
4. CADRES MOYENS	1 112 543	1 501 287	2 005 732	5,8	7,8	9,8
— 51 Employés de bureau	1 627 548	1 885 508	2 371 128	8,4	9,8	11,6
— 52 Employés de commerce	440 570	510 910	624 700	2,3	2,6	3,1
5. EMPLOYES	2 068 118	2 396 418	2 995 828	10,7	12,4	14,7
— 60 Contremaîtres	} 3 045 643	306 142	363 216	15,9	1,6	1,8
— 61 Ouvriers qualifiés		2 286 459	2 630 040	11,9	12,9	
— 63 Ouvriers spécialisés		1 816 265	2 394 102	9,4	12,4	13,1
— 65 Mineurs	239 155	191 588	144 696	1,2	1,0	0,7
— 66 Marins et pêcheurs	54 865	48 061	43 344	0,3	0,2	0,2
— 67 Apprentis ouvriers	208 620	251 044	256 208	1,0	1,3	1,2
— 68 Manœuvres	1 125 323	1 583 394	1 597 920	5,8	8,2	7,8
6. OUVRIERS	6 489 871	7 060 790	7 705 752	33,6	36,7	37,8
— 70 Gens de maison	320 758	306 602	280 876	1,7	1,6	1,4
— 71 Femmes de ménage	239 408	222 467	227 328	1,2	1,1	1,1
— 72 Autres personn. de service ...	457 623	518 243	658 048	2,4	2,7	3,2
7. PERSONNEL DE SERVICE	1 017 789	1 047 312	1 166 252	5,3	5,4	5,7
— 80 Artistes	45 089	42 184	50 196	0,2	0,2	0,2
— 81 Clergé	171 394	165 634	137 124	0,9	0,9	0,7
— 82 Armée, Police	377 454	356 205	338 540	1,9	1,8	1,6
8. AUTRES CATEGORIES	593 937	564 023	525 860	3,1	2,9	2,6
Ensemble	19 284 764	19 251 195	20 397 976	100,0	100,0	100,0

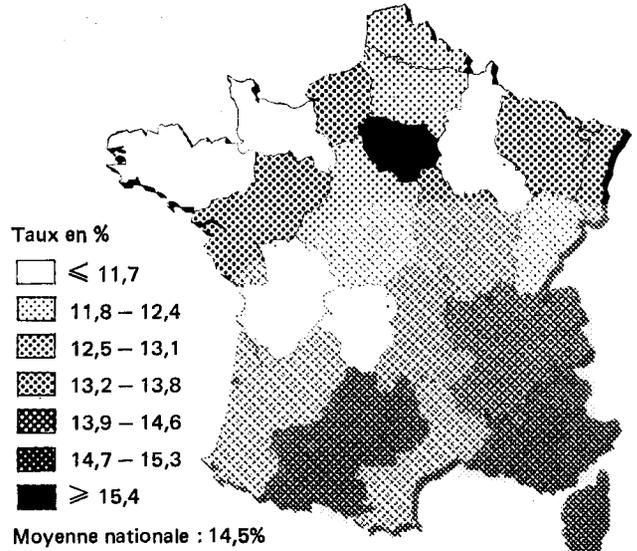
Source : INSEE, Recensements 1954, 1962, 1968.

Structure des emplois salariés dans les régions le 31 décembre 1974

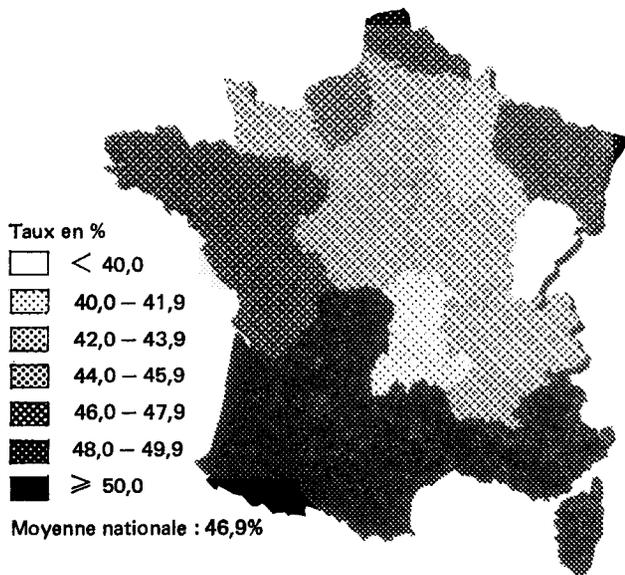
POURCENTAGE DE CADRES SUPÉRIEURS ET TECHNIQUES



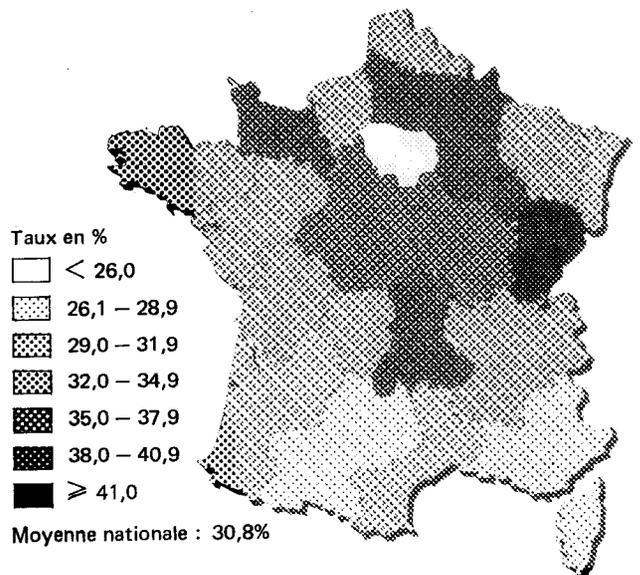
POURCENTAGE DE TECHNICIENS, AGENTS TECHNIQUES ET PERSONNELS D'ENCADREMENT



POURCENTAGE DE PERSONNEL D'EXÉCUTION QUALIFIÉ



POURCENTAGE DE PERSONNEL D'EXÉCUTION SANS QUALIFICATION



Source : Enquêtes sur la structure des emplois du ministère du Travail.

Table des matières

	Pages
Présentation	3
Sommaire	4
Dossier I. LES VINGT ANS PASSÉS	5
II. DÉMOGRAPHIE ET EMPLOI	15
III. RESTRUCTURATION DE L'APPAREIL PRODUCTIF	35
IV. LA MOBILITÉ	57
V. LA PRODUCTIVITÉ	103
VI. L'EMPLOI FÉMININ	121
VII. CHOMAGE ET RÉGIONS	157
VIII. LA DURÉE DU TRAVAIL	177
IX. L'ORGANISATION DU TRAVAIL	183

*
**

Cartes

1 A Evolution de la population active totale 1962-1968-1975 par arrondissement (y compris la PDRE)	hors-texte
1 B Evolution de la population active masculine 1962-1968-1975 par arrondissement (y compris la PDRE)	
1 C Evolution de la population active féminine 1962-1968-1975 par arrondissement (y compris la PDRE)	
6 A Pourcentage de la population active du secteur primaire par rapport à la population active totale en 1962 et par arrondissement (sans la PDRE)	
6 B Pourcentage de la population active du secteur primaire par rapport à la population active totale en 1975 et par arrondissement (sans la PDRE)	
7 A Pourcentage de la population active du secteur secondaire (y compris le BTP) par rapport à la population active totale en 1962 et par arrondissement (sans la PDRE)	
7 B Pourcentage de la population active du secteur secondaire (y compris le BTP) par rapport à la population active totale en 1975 et par arrondissement (sans la PDRE)	
8 A Pourcentage de la population active du secteur tertiaire par rapport à la population active totale en 1962 et par arrondissement (sans la PDRE)	

- 8 B Pourcentage de la population active du secteur tertiaire par rapport à la population active totale en 1975 et par arrondissement (sans la PDRE)
- 12 A Pourcentage de la population comprise entre 0 et 14 ans par rapport à la population totale en 1975 et par arrondissement
- 12 B Pourcentage de la population comprise entre 15 et 39 ans par rapport à la population totale en 1975 et par arrondissement
- 12 C Pourcentage de la population comprise entre 40 et 64 ans par rapport à la population totale en 1975 et par arrondissement
- 12 D Pourcentage de la population de 65 ans et plus par rapport à la population totale en 1975 et par arrondissement
- 13 Pourcentage de la population disponible à la recherche d'un emploi (PDRE) par rapport à la population active totale par arrondissement en 1975 (y compris la PDRE)
- 14 Pourcentage de la population active totale (y compris la PDRE) par rapport à la population totale en 1975 et par arrondissement

Fonds de plan de la rentabilité de la France.

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

■ **Eléments pour des prospectives.**

• **Méthodologie de la prospective.**

Techniques avancées et aménagement du territoire. N° 0, mars 1968 (épuisé).

Dictionnaire des projections 1985 et 2000. Population et emploi. N° 4 (1970), épuisé.

Scénarios d'aménagement du territoire. Essais méthodologiques. N° 12, janvier 1971, épuisé.

Prospective et analyse de systèmes. N° 14, février 1971.

Les centres de prospective et d'aménagement du territoire en Europe. N° 17, mars 1971.

Une image de la France en l'an 2000

Scénario de l'inacceptable

N° 20, juillet 1971.

Prospective et société. Problèmes de méthodes, thèmes de recherche. N° 28, mars 1972.

Documents. Méthode de travail. Une image de la France en l'an 2000. N° 30, septembre 1972.

Technologie et aménagement du territoire. Premières réflexions. N° 33, octobre 1972.

Emploi et espace. Eléments pour un modèle de prévision. N° 49, décembre 1974.

SESAME, année 5. Système d'études du schéma d'aménagement de la France. N° 50, mars 1974.

La méthode des scénarios. Une réflexion sur la démarche et la théorie de la prospective. N° 59, juin 1975.

SESAME, année 8. Programme de travail. N° 63, juin 1976.

Prospective, planification, programmation. Une analyse. N° 67, juillet 1976.

Scénario de l'inacceptable

Sept ans après

N° 68, juin 1977.

• **Questions internationales.**

Survol de la France. N° 29, avril 1972.

Les firmes multinationales. N° 24, février 1973.

Survol de l'Europe. N° 37, mars 1973.

Regard prospectif sur le bassin méditerranéen. N° 41, septembre 1973.
Industries en Europe. N° 46, décembre 1973.

Scénarios européens d'aménagement
du territoire
N° 47, mars 1974.

La façade atlantique. Ouverture sur le monde. N° 51, novembre 1974.
L'Europe médiane : diagnostic pour des avenir. N° 53, décembre 1974.
Firmes multinationales et division internationale du travail. N° 55, juin 1975.
Syndicat et sociétés multinationales. N° 58, juin 1975.
Prospective des investissements étrangers en France. N° 62, juillet 1975.

• **Problèmes urbains.**

Composantes de la fonction urbaine. Essai de typologie des villes. N° 3, avril 1970.
Approches de la réalité urbaine. N° 38, avril 1973.

Paris, ville internationale.
Rôles et vocation.
N° 39, mai 1973.

Le peuplement urbain français. Aspects historiques. N° 43, novembre 1973.
Régions urbaines, régions de villes. N° 44, novembre 1973.
Scénarios pour les villes moyennes. Deux avenir possibles. N° 48, août 1974.
Dynamique urbaine et projet régional. Un exemple : la région Alsace. N° 56, juin 1975.
Les petites villes en France. N° 64, juillet 1976.
Bureaux en province. Perspectives. N° 69, juin 1977.

• **Evolution de la société.**

Transformation du monde rural. N° 26, février 1972.
Questions à la société tertiaire. N° 45, novembre 1973.
Transformations du travail industriel. Eléments pour des scénarios de société. N° 52, novembre 1974.
Travail féminin : un point de vue. N° 54, février 1975.
Qualification du travail. Tendance et mise en question. N° 57, juillet 1975.
Décentralisation industrielle et relations de travail. N° 61, octobre 1975.

Restructuration de l'appareil productif français. Prospectives. N° 65 et 66, juillet 1976.

■ Schémas d'aménagement.

La façade méditerranéenne. N° 1, novembre 1969, épuisé.

Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise. N° 5 (1970).

Schéma d'aménagement de la Basse-Seine. N° 6, août 1970, épuisé.

Aménagement du Bassin parisien. N° 7, août 1970, épuisé.

Rapport du groupe de travail Paris-Nord. N° 8 (1971), épuisé.

Schéma d'aménagement de la métropole lorraine. N° 9, mai 1970.

Schéma d'aménagement de la métropole Lyon-Saint-Etienne-Grenoble. N° 10, mars 1971.

Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine Nantes-Saint-Nazaire. N° 11 (1971).

Aménagement d'une région urbaine, le Nord-Pas-de-Calais. Métropoles d'équilibre et aires métropolitaines. N° 19, juillet 1971.

Vers la métropole jardin. Livre blanc pour l'aménagement de la Loire-Moyenne. N° 23 (1971).

L'espace nord-champenois. Perspectives de développement. N° 24 (1972).

Schéma d'aménagement de la Corse. N° 32, octobre 1972.

L'avenir de la Basse-Normandie. Livre blanc. N° 36, juillet 1973.

Bordeaux : ville océane, métropole régionale. N° 40, juillet 1973.

Littoral bas-normand. Schéma d'aménagement. Rapport d'orientation. N° 60 (1976).

■ Schémas de communication.

Éléments pour un schéma directeur des télécommunications. N° 2, novembre 1969.

Éléments pour un schéma directeur de l'informatique. N° 13, janvier 1971, épuisé.

Éléments pour un schéma directeur de l'équipement aéronautique. N° 25 (1972).

Les grandes liaisons routières : histoire d'un schéma. N° 31, septembre 1972.

Schéma directeur de l'équipement aéronautique. N° 35, mars 1973.

Services nouveaux de télécommunications. Éléments pour un schéma directeur. N° 42, novembre 1973.

■ Problèmes de l'eau.

L'eau en Seine-Normandie. Projet de livre blanc. Document de travail. N° 15 (1971).

Les problèmes de l'eau en Artois-Normandie. Projet de livre blanc. Document de travail. N° 16 (1971).

Bassin Rhin-Meuse. Eau et aménagement. Projet de livre blanc. Document de travail. N° 18, juin 1971.

L'eau en Adour-Garonne. Projet de livre blanc. N° 21, août 1971.

Les problèmes de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Projet de livre blanc. N° 22, septembre 1971.

L'eau dans le bassin Loire-Bretagne. Projet de livre blanc. N° 27, février 1972.

Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

1, avenue Charles-Floquet — 75007 Paris

Fondateur de la collection : Gérard WEILL †

Directeur de la publication : Jacques DURAND

Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN - Couverture : Cl. CAUJOLLE et D. COHEN
